



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

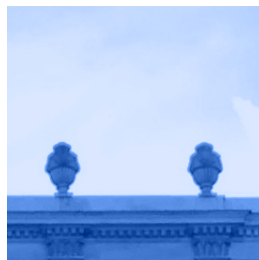
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Numéro 26

Novembre 2022

# Les cahiers

du chatetfp



COMITÉ  
*d'histoire*

des administrations chargées du travail,  
de l'emploi et de la formation professionnelle

# **LES CAHIERS DU COMITÉ D'HISTOIRE**

**Des sans-travail aux chômeurs :  
deux siècles de mouvements**

**Cahier n°26  
Décembre 2022**

**Comité d'histoire des administrations chargées du  
travail, de l'emploi et de la formation professionnelle**

En application du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

Ministère du travail  
Paris, 2022

ISSN n°1628-2663

## Sommaire

<b>Ouvertures sur les mouvements de chômeurs</b> , Michel PIGENET, historien, professeur émérite, Université Paris I, CHS.....	P. 5
<b>Une alternative à la grève. Les sans-travail parisiens (1883-1885) entre révolte, lutte revendicative et défense salariale</b> , Benjamin JUNG docteur en histoire contemporaine (Laboratoire Identités-Cultures-Territoires), Université Paris VII.....	P. 15
<b>Les mouvements de sans-travail du Nord de 1880 à l'entre-deux-guerres</b> , Marc LELEUX, docteur en histoire, chercheur associé à l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHiS) - Université Lille .....	P. 27
<b>Mobilisations de chômeurs et mobilisations contre le chômage dans la France des années trente</b> , Danielle TARTAKOWSKY, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université Paris VIII.....	P. 39
<b>Les mobilisations de chômeurs des années 1990 en France : spécificités et transversalités</b> . Valérie COHEN, sociologue, maîtresse de conférences à l'Université de Tours (CITERES) ; Xavier DUNEZAT, sociologue, enseignant de Sciences sociales (CRESPPA et URMIS) .....	P. 49
<b>Quand des chômeurs enfilent un Gilet jaune. Expériences et représentations du chômage sur deux ronds-points</b> , Loïc BONIN, doctorant en sociologie, ENS (Centre Maurice HALBWACHS) .....	P. 61
<b>La réinvention de la tradition du syndicalisme de services dans une organisation de chômeurs. Le cas du Mouvement National des Chômeurs et Précaires</b> Emmanuel PIERRU, CNRS (CURAPP-ESS) .....	P. 79
<b>Le bruit des chômeurs et l'objectivation de la catégorie de chômage en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres</b> , Emmanuel PIERRU CNRS (CURAPP-ESS) .....	P. 97
<b>Le mouvement « Disoccupati organizzati » de Naples des années 1970 aux années 1990</b> , Marco GIOVANESSI, docteur en histoire, CHS.....	P. 113
<b>Centralité des syndicats et fracture régionale : la mobilisation des chômeurs en Belgique</b> , Jean FANIEL, directeur général du Centre de recherche et d'information sociopolitique CRISP, Bruxelles.....	P. 123
<b>Les mouvements de chômeurs en Espagne (1975-2020) : la prédominance d'un ancrage local</b> , Sophie BÉROUD, politiste, Université Lyon II, Triangle.....	P. 139
<b>Entre radicalisme et futilité ? Les mouvements des chômeurs en Allemagne au XXème siècle</b> , Dr. Wiebke WIEDE, Historienne, Université de Trier.....	P. 149
<b>Bibliographie</b> .....	P. 157
<b>Publications du CHATEFP</b> .....	P. 161



## Ouvertures sur les mouvements de chômeurs

*Michel PIGENET, historien, professeur émérite, Université Paris I, CHS*

Ce numéro a failli ne jamais voir le jour. La préparation du colloque, dont il est issu et tenu les 10 et 11 mars 2022, eut la malchance de coïncider avec une longue série de confinements sanitaires<sup>1</sup>. Entre reports et espacements, le virus bouscula le calendrier initial. À quelques jours du colloque, nous ignorions encore si nous obtiendrions l'autorisation administrative de son déroulement en présentiel. Ce fut le cas, par chance et pour la qualité de nos échanges. Trop tard, toutefois, pour s'assurer la venue des « grands témoins » que nous aurions souhaité écouter.

Il n'allait pas davantage de soi que j'assume la responsabilité scientifique du dossier. Être spécialiste des mouvements sociaux ne garantit rien d'autre qu'une attention soutenue aux mobilisations. Ce qui ne saurait dispenser du long travail de documentation et d'analyse indispensables à toute recherche spécifique sérieuse. S'agissant des mouvements de chômeurs, je n'en étais pas là en 2019. À vrai dire, je connaissais mieux le chômage, croisé au fil d'études de diverses situations ouvrières, forcément exposées à son risque – métallurgistes, porcelainiers, verriers, etc. -, soumis aux rythmes saisonniers d'activité - bûcherons, journaliers agricoles – ou aux fluctuations d'embauches intermittentes – dockers. Dès la fin des années 1980, j'avais, certes, exploré le passé contrarié des « services syndicaux », irréductibles aux œuvres des bourses du travail<sup>2</sup>.

### Dossier bilan d'une « énigme »

Le projet d'un colloque sur les mouvements de chômeurs remonte au 1<sup>er</sup> mars 2019, lorsque Patrick FRIDENSON en fit la proposition à la commission scientifique du CHATEFP. Après discussion, l'idée prit corps. Il s'agirait moins de défricher des pistes nouvelles que de dresser un bilan de l'existant, tremplin aux investigations souhaitables à l'avenir. L'option comparative s'imposa dans une triple acception : chronologique, par le balayage de la question sur un siècle et demi, géographique, par la confrontation des expériences françaises à celles d'autres pays, méthodologique, enfin, par une pluridisciplinarité familière au CHATEFP.

Les mobilisations de chômeurs ? Le thème fut longtemps « introuvable », occulté qu'il était par l'hypothèse tenace d'une « apathie » des sans-travail. Son « énigme », pour reprendre le vocable de Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT, se diluait dorénavant dans les problématiques floues de « l'exclusion » et de la « nouvelle pauvreté », outils d'obsolescence programmée du travail et de l'exploitation. Les luttes du tournant du XXI<sup>e</sup> siècle ont suscité une curiosité favorable au renouvellement des approches de la question et à une littérature aussi abondante qu'inégale. Le recul ultérieur des mobilisations, sinon leur disparition, alors que le chômage se maintenait à un haut niveau et que la protection de ses victimes se dégradait, interroge et réactualise le lieu commun d'une incapacité des sans-emplois à agir collectivement.

---

<sup>1</sup> Celle-ci débuta au lendemain de la première réunion de son comité de pilotage, composé de Valérie COHEN (sociologue, MCF Tours, Citeres), Xavier DUNEZAT (docteur en sociologie, CRESPA, UREMIS), Agnès JEANNET (Présidente du CHATEFP), Benjamin JUNG (docteur en histoire, Laboratoire Identités-Cultures-Territoires, Paris VII), Cheikh LO (secrétaire général du CHATEFP), Laure MACHU (historienne, MCF Paris Ouest-Nanterre, IDHES), Emmanuel PIERRU (sociologue, chargé de recherche CNRS CURAPP-ESS), Michel PIGENET (historien, professeur émérite Paris I, CHS) et Danielle TARTAKOWSKY (historienne, professeure émérite Paris VIII). On me permettra de souligner combien, régies par un appréciable partage des tâches, les séances du comité s'avèrent, d'un bout à l'autre, particulièrement stimulantes.

<sup>2</sup> Michel PIGENET, « Prestations et services dans le mouvement syndical français (1860-1914). Aux origines d'une 'lacune' », *Cahiers d'histoire de l'IRM*, n° 51, 1993, p.7-28.

À partir de là, deux axes furent privilégiés. Le premier tournait autour des mouvements *stricto sensu*, dont il importait de cerner l'évolution des modalités d'organisation et d'action, ses conséquences sur le « travail militant » et ses effets en retour. Le second ciblait les représentations du chômage et des chômeurs, les acteurs et enjeux des processus d'objectivation-désobjectivation à l'œuvre, notamment à travers les mots et les notions qui leur sont associés.

Si les contributions articulées autour du premier point prévalent, nombre de textes intègrent le second en vue d'éclairer le contexte, le positionnement des syndicats, les politiques publiques, les catégories statistiques en usage, etc. Pour le reste, les onze contributions réunies couvrent une période allant des années 1880 à nos jours et font la part belle aux temps difficiles du XXe siècle – années 1930 et 1980-90 -, sans négliger l'actuel. Sans doute le concours, majoritaire, des politistes et des sociologues explique-t-il ce tropisme vers le temps présent, quand les analyses historiennes ne s'aventurent guère au-delà du Front populaire. La pluralité disciplinaire voulue a répondu aux attentes, favorisant le dialogue entre des auteurs familiers des travaux des uns et des autres<sup>3</sup>. Sans surprise, au regard de l'influence des normes politico-juridiques sur les mobilisations, le cadre national l'emporte sur les études régionales et locales, néanmoins abordées en tant que telles. Au total, le dossier traite des mouvements de chômeurs dans sept pays différents - Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie – panel propre à nourrir la réflexion sur la réalité de leurs singularités.

### **De quoi le chômage est-il le nom ?**

Contemporaine des débuts de la seconde industrialisation entamée dans les années 1870-1880, la catégorie de chômeurs s'affine pour se dissocier des qualificatifs, larges et descriptifs, de « sans ouvrage » ou de « sans travail » jusque-là en vigueur. À l'heure des productions de masse dans des usines géantes, la rentabilisation des énormes capitaux investis en machines et équipements impose une rationalisation étendue à la gestion de la main-d'œuvre. La continuité des flux condamne les embauches fluctuantes de « journaliers » et contracte la sphère des activités occasionnelles, intermittentes et saisonnières. La nécessité de fixer et de fidéliser le gros des salariés entraîne la généralisation de liens contractuels inscrits dans la durée et qui, fondés sur l'explicitation de la subordination salariale, vont de pair avec la définition des droits et devoirs de chaque partie. Le salariat moderne prend forme et avec lui, ses aléas et ses risques, à commencer par le chômage, redéfini à l'aune de l'emploi à durée indéterminée. Toutes les sociétés, certes, ne se transforment pas au même rythme. Ainsi l'industrialisation hexagonale s'adapte-t-elle à ce que la société issue de la Révolution structure et tolère, dans le respect relatif de la petite et moyenne propriété, gage de longévité d'une importante industrie rurale, d'un éventail de statuts sociaux et de frontières salariales poreuses. La perception du chômage s'en ressent, à l'instar des modalités d'une protection sociale, dont la forme assurantielle peine à s'imposer entre la sécurité-propriété et l'assistance républicaine. Pour ce qui est de l'assurance-chômage, on sait qu'il faudra attendre 1959 pour qu'elle devienne obligatoire en France.

Signe des temps, le recensement français de 1896 range désormais à part les chômeurs, auparavant mêlés aux saltimbanques, vagabonds et prostituées dans la rubrique des « non classés »<sup>4</sup>. Les consignes données alors aux agents recenseurs en écartent toutefois de la

---

<sup>3</sup> Les notes de bas de page en témoignent.

<sup>4</sup> Cf. Robert SALAIS, Bénédicte REYNAUD, Nicolas BAVEREZ, *L'invention du chômage. Histoire et transformation d'une catégorie en France, des années 1890 aux années 1880*, Paris, PUF, 1986 ; Malcolm MANSFIELD, Robert SALAIS, Noel WHITESIDE (dir.), *Aux sources du chômage, 1880-1914*, Paris, Belin, 1994 ; Christian TOPALOV, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.



catégorie les sans-travail depuis plus d'un an ou de plus de 65 ans, amalgamés aux sans profession. Surtout, en concordance avec le modèle en voie de consolidation d'un emploi salarié à plein temps, l'assimilation du chômage à une suspension temporaire de travail réserve le terme de chômeur au travailleur jusque-là rattaché à un établissement ou à un employeur identifié. Sur cette base minimale, conservée jusqu'en 1936, qui est aussi celle de la loi anglaise de 1911, pionnière en matière d'assurance-chômage, ni les travailleurs à domicile ni les saisonniers, les intermittents et les nouveaux venus sur le marché du travail n'en bénéficient. L'exclusion s'applique également aux invalides inaptes au travail comme aux « vagabonds professionnels », rétifs à une activité régulière.

Réducteurs, ces critères produisent des statistiques controversées, inaptes à mesurer l'ampleur des crises sociales. Danielle TARTAKOWSKY le note à propos de la France du début des années 1930, où le retrait des femmes du marché du travail et les départs, volontaires ou pas, d'étrangers compliquent, sur fond de développement du chômage partiel, l'appréciation de la dégradation de l'emploi. Du moins autorise-t-elle une évaluation, ce qui n'est pas le cas, signale Emmanuel PIERRU, aux États-Unis où, en l'absence de statistiques fédérales, il faut se contenter d'extrapolations hasardeuses et imprudemment reprises de rapports en articles et ouvrages.

Les représentations du chômage, des chômeurs et de leurs mouvements ne sont sans doute pas qu'affaire de chiffres. En 1967, le Premier ministre Georges POMPIDOU aurait prédit que « si un jour on attei[gnait] les 500 000 chômeurs en France, ce ser[ait] la révolution ». On sait qu'il n'en fut rien. L'installation progressive dans un chômage de masse, que ponctuent les franchissements successifs des seuils du million de demandeurs d'emploi, en 1976, des 2 millions, en 1981, puis des 3 millions, en 1993, engendra une sorte d'accoutumance, non exempte de douleurs et de protestations, quelquefois virulentes, mais loin des troubles redoutés quand le passage du cap des 200 000 chômeurs faisait scandale.

## **Chômeurs en mouvement**

S'il questionne la résilience et l'élasticité de la société française, le constat a d'abord paru conforter la thèse de l'« apathie » sociale et politique des chômeurs, que l'arrachement aux sociabilités de travail et la diminution des revenus, conjugués à la perte d'estime de soi, conduiraient plus au repli qu'à l'organisation et à la lutte<sup>5</sup>. Lorsqu'elles ne participent pas à l'invisibilité du groupe, hautement préjudiciable dans des sociétés de la communication, ces considérations entretiennent des représentations disqualifiantes. Les figures du « fainéant », de l'« assisté », du « cassos », voire du « paria », sont peu propices à la solidarité, cependant que les images, misérabilistes et approximatives, de l'« exclu » et du « vulnérable » renvoient vers le caritatif. L'incompréhension n'épargne pas toujours les syndicats, peu préparés à s'aventurer hors de la sphère du travail pour rencontrer des chômeurs en rupture de collectifs. Pour peu que des difficultés surgissent, il est arrivé que les tensions propres à toute dynamique revendicative soient interprétées à l'aune des travers prêtés au « lumpenprolétariat », aux « affamés » ou, plus généralement, aux « foules » et à leurs « émotions ». Récurrent, l'amalgame résiste mal à l'analyse que livre Benjamin JUNG des spectaculaires protestations de sans-travail parisiens des années 1883-1884. Beaucoup de leurs participants appartiennent ainsi aux métiers qualifiés du bâtiment, dont les solides traditions d'organisation échouent à contrer les conséquences d'une crise sévère sur l'emploi et les conditions d'embauche. Devant l'impossibilité de grèves victorieuses et faute de caisses syndicales de secours, les délégations et l'occupation de l'espace public procèdent d'un répertoire alternatif d'action collective. Ces

---

<sup>5</sup> Thèse formulée, dès les années 1930, dans l'étude menée auprès de chômeurs de Marienthal, en Autriche. Cf. M. JAHODA, P. LAZARFELD, H. HEISEL, *Les chômeurs de Marienthal*, 1ère éd. 1933, traduction française, Paris, Éd. de Minuit, 1982.



démonstrations s'articulent à des revendications aussi précises qu'ambitieuses, à l'exemple du projet de création d'une bourse du travail municipale en remplacement des places ou « grèves » d'embauche délaissées, censée permettre aux travailleurs de « tenir » sans en rabattre sur les salaires et la négociation collective des tarifs. Loin de l'agitation spontanée de marginaux, les ouvriers animent des commissions de sans-travail, pour partie dans la mouvance des syndicats. Ils s'en distinguent cependant, voire s'en séparent, sous l'influence des libertaires, au moment d'élaborer un programme revendicatif et de cibler leurs interlocuteurs. Le choix prééminent de s'adresser aux pouvoirs publics, sommés de réorganiser le travail pour garantir le droit d'en vivre, confirme la maturité politique du mouvement et les espoirs placés dans la République.

D'évidence, toutes les mobilisations de chômeurs ne furent ni ne sont de ce type. Comment pourrait-il en être autrement au regard de la diversité des contextes historiques, sociaux et nationaux. Quant aux chômeurs, la commodité du vocable recouvre une grande variété de statuts et de parcours au gré des droits acquis, de la qualification, de la durée du chômage, de l'état du marché du travail de la branche et du bassin d'emploi, de l'âge, du sexe et de l'origine, de la situation familiale, de la possession de biens - voiture, logement, etc. -, parfois de l'endettement qui va avec, des intéressés. En Espagne, note Sophie BÉROUD, les associations locales engagées dans une démarche de services s'adressent davantage aux chômeurs de plus de 40 ans. Les anciens syndicalistes napolitains formés dans les luttes des années 1960 et 1970, initiateurs des comités de chômeurs suivis par Marco GIOVANESSI n'ont pas les mêmes références et perspectives que les jeunes qui, plus tard, à peine sortis du système scolaire, s'engagent moins pour un travail stable qu'en faveur d'un revenu garanti. Plusieurs auteurs observent ces clivages, générationnels et autres, qui, facteurs d'hétérogénéité du groupe et sources de hiérarchies internes, font obstacle à l'action commune. À la longue, la désocialisation, consécutive à l'éloignement du travail et des relations qui s'y nouent, brouille les logiques d'appartenance en mesure d'alimenter les dynamiques collectives. Au détriment des mobilisations ? Oui, si l'on s'en tient au registre mouvementiste. Marco GIOVANESSI, Benjamin JUNG, Emmanuel PIERRU, Loïc BONIN notent toutefois combien la couverture des besoins élémentaires, l'accès aux secours et prestations accaparent le temps des chômeurs et, en un sens, les mobilisent. On touche là au « système D », savoir-faire et savoir-survivre, appris sur le tas, avec ce que cela suppose de relations et de filières. Les connaissances et les compétences requises dotent leurs possesseurs d'un capital partiellement transférable sur le terrain militant, dans un milieu où, plus qu'ailleurs, l'activité revendicative côtoie l'offre de services. Bourses du travail, maisons ou centres des chômeurs aident aussi à connaître ses droits et à les faire valoir. En la matière, le terrain est âprement disputé par des « concurrents » - pouvoirs et institutions publics, Églises, patronat -, que visent parfois les mobilisations, d'autant plus redoutables qu'ils cumulent ressources et professionnalité, quand les mouvements reposent sur la bonne volonté bénévole des militants.

## **Organiser les chômeurs**

Emmanuel PIERRU s'attache à restituer l'ordinaire du fonctionnement de ces organisations, plus particulièrement celui du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP). Avec d'autres contributeurs, l'auteur ne perd pas de vue la circulation des expériences, sinon de modèles. Plusieurs textes retiennent l'influence, dans les années 1930, des marches anglo-saxonnes. La CGTU, précise Danielle TARTAKOWSKY, y fait explicitement référence, cependant que ses initiatives s'inscrivent en premier lieu dans l'agenda des « journées » internationales décidées par le mouvement communiste, qu'inaugure celle du 6 mars 1930. Avec des résultats plutôt minces, avant qu'elles ne s'ajustent aux temporalités hexagonales de la crise. Six décennies plus tard et sans préjuger d'une continuité historique avec l'entre-deux-guerres, c'est au tour des mobilisations de chômeurs français de la fin du

XXe siècle d'inspirer leurs homologues des pays voisins et d'impulser les marches européennes contre le chômage, l'exclusion et la précarité.

Préalable fréquent à l'action, l'organisation est rarement le point fort des mouvements de chômeurs, qui, pour la plupart, entendent aider leurs membres à sortir d'une situation pensée comme temporaire. À toutes les époques et partout, beaucoup de structures supportent mal le turnover littéralement désorganisateur des adhérents et militants. Les plus durables doivent composer avec les amples variations d'effectifs. En Espagne, la régionalisation politique, l'héritage des mouvements de quartier des dernières années du franquisme et un basisme, résurgence incertaine d'un passé libertaire, prédisposent à la fragmentation d'organisations ancrées aux échelons locaux les plus élémentaires. À Naples, les *Disoccupati organizzati*, suivis par Marco GIOVANESSI, passent de 15 000 à 2 000 membres entre le pic des années 1980 et l'étiage des années 2000. Les plus puissantes ne sont pas épargnées et, en tout état de cause, ne regroupent jamais qu'une minorité de sans-emplois. Si les 80 000 chômeurs organisés dans les comités du KPD impressionnent, leur nombre pèse peu, remarque Wiebke WIEDE, rapporté aux 6 millions recensés dans les dernières années de l'Allemagne de Weimar. Seule l'incrustation précoce du chômage au Royaume-Uni permet l'enracinement du *National unemployed workers' movement* (NUMW) qui, fondé en 1921, aurait accueilli un demi-million de chômeurs entre 1923-1939. Le total est digne d'une organisation de masse, mais s'étire sur seize ans.

Quels chômeurs les mouvements mobilisent-ils ? Difficile de le dire avec précision, d'autant, constatent Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT, que des mouvements peuvent compter des non-chômeurs, dont la sociologie épouse celle des acteurs des nouveaux mouvements sociaux - étudiants et enseignants -, avec une proportion notable de retraités et de femmes. Aux États-Unis, les comités de chômeurs facilitent les rencontres entre catégories parmi les plus durement affectées par la crise, à l'exemple des femmes et des Afro-américains, qu'ils politisent. À Naples, l'importance de l'économie informelle oblige à tenir compte des ravages du chômage dans les rangs de ses nombreux travailleurs précaires et intermittents.

Si les emplois perdus s'identifient à des établissements et à des branches, le chômage a tôt fait de gommer la pertinence de ces références pour situer les chômeurs dans les territoires du hors ou du non-travail. Tout oppose la démarche de repli sur la sphère privée familiale, protectrice au risque de la désocialisation, à celle de l'ouverture sur l'espace public, depuis le quartier et l'agglomération, circonscriptions de maints comités et à hauteur de mobilisations élémentaires en direction d'élus de proximité, jusqu'aux échelons régional et national, plus abstraits et articulés aux procédures et ressources du politique institué. Trouver le ou les bons interlocuteurs, alliés et décideurs confondus, nécessite un minimum d'organisation, de connaissances et de capital social, conditions dont l'inégale distribution n'est pas sans effets sur la composition, le fonctionnement et les orientations des mouvements.

### **Hésitations et empreintes syndicales**

Actifs dans les luttes qui précèdent les licenciements et les fermetures d'entreprise, les syndicats s'efforcent de les empêcher ou de les réduire, de négocier des reclassements et des mesures d'âge, le montant des indemnités. Tout change une fois les renvois effectifs. Prolongées un temps, lorsque la taille du bassin d'emplois l'autorise, les sociabilités de travail s'estompent vite, que ne suffisent pas à reconstruire les éventuelles retrouvailles, brèves et épisodiques, au bureau de chômage ou à l'ANPE. À ce stade, il n'est pas rare, toutefois, que des syndicalistes licenciés prennent l'initiative d'organiser leurs camarades au chômage. Les mouvements portent l'empreinte de ces anciennes cultures militantes. L'engagement des syndicats, tournés en priorité, par tradition et définition, vers

les moments et lieux du travail, pose davantage de problèmes. Parties prenantes des mobilisations des années 1880, destinées à empêcher que le chômage ne détériore à l'excès les conditions d'embauche et de travail, soucieux, dès ce moment et par la suite, d'avancer des propositions de développement de l'emploi, de protection des chômeurs et de reconnaissance de leurs droits, ils ont plus de mal, en revanche, à les organiser et à les mettre en mouvement. Mettons de côté les syndicats communistes, dont la CGTU offre l'exemple plutôt rare dans l'entre-deux-guerres, qui associent d'emblée les chômeurs à leurs luttes et tentent de les grouper en comités mal dégagés des initiatives du Parti. En l'absence d'adossement syndical, l'entreprise s'avère difficile et plus encore lorsque, comme aux États-Unis, la mobilisation de chômeurs en attente d'actions concrètes achoppe pour cause d'importation de controverses théoriques sans fin. Il n'empêche, tel quel, le volontarisme communiste inquiète les syndicats réformistes, hostiles à ce qu'ils tiennent pour une entreprise d'instrumentalisation-subordination partisane. Au Royaume-Uni, le TUC refuse ainsi tout contact avec le NUWM.

Après la guerre, la longue période de quasi-plein emploi renvoie la question des chômeurs au second plan des préoccupations syndicales. Son retour en force dans les années 1970 modifie la donne, en ce qu'il détruit le rapport de forces antérieur et ses acquis. La plupart des syndicats, cependant, ne savent trop que faire de chômeurs que leur condition éloigne des cadres habituels des mobilisations corporatives. Entre indifférence, relégation et crispation, l'embarras et les préjugés conjuguent leurs effets. Le malaise découle aussi de ce que les syndicats participent au fonctionnement de la protection sociale. C'est flagrant en Belgique où, rappelle Jean FANIEL, ils gèrent de longue date l'assurance-chômage, désormais engagée dans des politiques de rigueur budgétaire. Le phénomène intéresse également l'Espagne post-franquiste, dont les deux principaux syndicats troquent des droits accrus dans les entreprises et la gestion – empoisonnée ? - de l'assurance-chômage contre l'acceptation d'une certaine précarisation du marché du travail. À Naples, le soutien des grandes confédérations aux plans d'austérité et de restructurations, qui aggravent le chômage et réduisent les droits des chômeurs, ne facilite pas leurs relations avec les *Disoccupati organizzati*. Dès avant, la CGIL sociocommuniste des années 1970 tenait en suspicion les comités animés par des militants d'une extrême gauche critique envers la « modération » syndicale et les compromis du PCI, détenteur du poste de maire de 1975 à 1983. Attentive à ne pas se couper des chômeurs et des structures habilitées à les représenter, la CGIL n'argue pas moins de divergences idéologiques pour fermer la porte à leur affiliation collective en son sein. En France, la CGT, héritière en cela de la CGTU, est la seule confédération hexagonale à soutenir la création de comités de chômeurs, qu'elle intègre à ses organisations et dote, en 1979, d'un Comité national de lutte et de défense des chômeurs et précaires<sup>6</sup>. Tous les trois ans, ses comités locaux élisent des délégués à une conférence, qui élabore ses revendications. En pratique, les comités, dépourvus du statut juridique accordé aux syndicats, notamment pour ester en justice, pâtissent aussi des faibles ressources financières de leurs membres. Indépendamment des tensions internes d'orientation, le principe affirmé d'autonomie va de pair, s'il n'y prédispose pas, avec une relative marginalisation, qu'atténue peu la volonté, pas toujours acceptée, de contribuer à l'égalité de droits et de devoirs aux différents échelons de la vie confédérale<sup>7</sup>. Dans le tout autre contexte syndical allemand, le DGB, surtout préoccupé d'accélérer le retour à l'emploi des chômeurs, tarde à envisager leur mobilisation par crainte d'enclencher un dangereux processus de séparation d'avec le gros des travailleurs. Selon Wiebke WIEDE, le défaut de compétition communiste, consécutif à l'interdiction d'un KPD sorti très affaibli de la dictature

---

<sup>6</sup> Renommé Comité national CGT des travailleurs privés d'emploi et précaires.

<sup>7</sup> Cf. Sophie BÉROUD, « L'influence contrariée des "privés d'emploi" dans la CGT », in D. CHABANET et J. FANIEL (dir.), *Les Mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.

nazie, ne serait pas étranger au faible intérêt constaté dans la défense des intérêts des chômeurs dans les années 1970.

Les organisations les plus contestataires, hier anarchistes, socialistes, puis communistes et, plus tard encore, libertaires, autonomes et d'ultra-gauche, ne sont pas si prudents ou pusillanimes. Au contraire. En quête de base sociale radicalisable, surmontant la défiance récurrente des marxistes à l'encontre du *lumpenproletariat*, ils tirent argument des méfaits du chômage pour appeler à renverser l'ordre social qui le secrète et s'en accommode. Ce qui, en retour, conforte la perplexité des syndicats réformistes, résolus à s'en tenir à distance et perplexes devant une catégorie jugée, tour à tour, inflammable ou inerte. La droite extrême, qualifiée de « révolutionnaire<sup>8</sup> » pour sa propension à s'emparer des formes de mobilisation populaire et à détourner certains mots d'ordre de la gauche ouvrière, n'est pas la dernière à miser sur les sans-travail. Dans les années 1880, elle s'active à les retourner contre une République décevante, puis à les exciter contre « l'invasion » étrangère et pour la « défense du travail national ». L'inusable antienne des temps de crise gagne jusqu'aux syndicats et séduit des majorités parlementaires. Par comparaison, l'intervention des Églises est plus consensuelle, du moins là où le pluralisme syndical n'épouse pas les confessions. À propos des États-Unis, Emmanuel PIERRU sort de l'oubli les très exceptionnelles ligues chrétiennes du révérend MUSTE qui, dans les années 1930, répandent les théories socialisantes du pasteur hétérodoxe. Quatre décennies plus tard, les Églises d'une RFA, dénuées d'ambitions mouvementistes, mais adeptes de la subsidiarité, s'impliquent dans la gestion de centres d'accueil des chômeurs, dont se satisfait le DGB.

### Quelles revendications ?

Que réclament, au juste, les chômeurs mobilisés ? Entre pragmatisme et idéologie, urgences et horizons d'attente, la nécessité de survivre n'interdit pas le rêve. Percevoir une allocation, retrouver un emploi, s'émanciper de l'exploitation..., l'énoncé des attentes procède plus de priorités temporelles que de choix exclusifs les uns des autres. La chronologie entre en ligne de compte, qui complexifie les demandes au fur et à mesure que l'État social, balbutiant au tournant du XXe siècle, s'étoffe dans les années 1930 et après la Seconde Guerre mondiale. En France, faute d'assurance-chômage obligatoire, les chômeurs et leurs soutiens se tournent vers les municipalités, dont relèvent les bureaux de chômage et le lancement de micro-chantiers publics. Les organisations nationales ne manquent pas d'apostropher l'État, à l'exemple de la CGTU qui exige l'ouverture des crédits nécessaires aux collectivités territoriales et au développement du Fonds national de chômage<sup>9</sup>. Si les critères d'inscriptions aux bureaux, le calcul des allocations et la durée de versement sont fixés par la loi, il n'est pas plus indifférent de savoir à qui est confiée leur gestion locale que de déterminer la nature des chantiers, les conditions d'admission, l'éventail des rémunérations et les droits des chômeurs. Dans les années 1930, ces questions deviennent plus nettement une affaire d'État sous couvert de politiques macroéconomiques de « grands travaux », sur le modèle du *New Deal*, dont la *Work Progress Administration* (WPA) emploie jusqu'à près de 3 millions de personnes.

La défense des chômeurs joue, de fait, sur une multitude de registres. Pour ce qui est des emplois, les syndicats veillent à harmoniser les demandes des chômeurs et des actifs, ce qui ne va pas sans susciter, au mieux, des interrogations. Ainsi l'acceptation d'un partage solidaire du travail par la réduction de sa durée dépend-elle des modalités de sa mise en

<sup>8</sup> Zeev STERNHELL, *La droite révolutionnaire (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, Paris, Seuil, 1978.

<sup>9</sup> En France, si la possibilité d'aides municipales et départementales aux caisses de chômage syndicales existait depuis 1905, la désorganisation économique de la guerre conduisit le gouvernement à créer, en août 1914, un Fonds national du chômage. Celui-ci subventionnait les caisses concernées pour un montant égal aux deux tiers des allocations versées aux travailleurs privés d'emploi. Il subsistait toujours en 1934, mais en l'absence d'assurance obligatoire, le système ne couvrait pas plus de 200 000 salariés.



œuvre : avec ou sans diminution du salaire ? La diminution ou l'interdiction des heures supplémentaires provoque plus de réticences que la perspective d'une amélioration des conditions de travail par le recrutement de renforts. Confrontée à la détresse des chômeurs, la capacité de mobilisation des mouvements est souvent proportionnelle à leurs offres de services matériels – lieux de réunion, équipements, bons d'achat, vestiaires, colis alimentaires, documentation, etc. –, de conseils et d'entraide – conseils juridiques, mises en relation avec des organisations humanitaires et institutions publiques, conservation d'un toit, accès aux « soupes populaires », aux soins médicaux et pharmaceutiques... À Naples, les *Disoccupati organizzati* se substituent avec succès aux agences d'emploi défailtantes et dressent des listes de demandeurs « prioritaires » à l'embauche et aux programmes de formation professionnelle. Ces ressources étayent l'aptitude, collective et individuelle, des chômeurs à faire valoir leurs droits par-delà le versement d'allocations. Elles peuvent aussi, remarque Emmanuel PIERRU, notamment dans les périodes de recul des mobilisations, orienter les organisations sur des pentes « consuméristes » et caritatives, ce qui ne va pas sans modifier la nature de leurs rapports avec les « bénéficiaires ». En sens inverse, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, des groupes libertaires sautent le pas du refus du travail pour faire l'éloge de la paresse, se réjouir de vivre d'allocations et se proclamer « chômeurs professionnels » et « heureux » de l'être. Loïc BONIN rapporte des provocations similaires entendues au contact de Gilets jaunes sans-emplois, dont la satisfaction proclamée de disposer de leur temps ne déparerait pas dans la bouche de *glücklichen Arbeitslosen* berlinois, quand bien même la fierté du défi est aussi une manière de faire de nécessité vertu.

### **Luttes et services : un large répertoire d'actions**

Le large éventail politico-idéologique des mouvements explique la grande variété de leurs actions. Aucune n'est *a priori* impossible. Pas même la grève. Exclues des lieux de travail, les chômeurs napolitains la pratiquent « à l'envers ». Passant outre les prérogatives patronales, il leur arrive ainsi de s'introduire au cœur des ateliers ou des services pour y travailler. Cette occupation d'un genre particulier réclame, on le comprend, une préparation minutieuse avec des syndicats complices. Un cran en dessous sur l'échelle de l'audace, les sans-emplois peuvent se rassembler devant les portes d'entreprises et d'administrations, dont le niveau d'activité justifierait des embauches. Dans l'ensemble, pourtant, les employeurs sont moins souvent interpellés que les pouvoirs publics et l'opinion. Ici, la visibilité est décisive, révélant aux autres qu'on existe et prouvant à soi-même que l'on n'est pas seul. Elle permet d'être audibles et, mieux, écoutés. Les pétitions et les délégations en charge de les déposer concourent à cette affirmation sur un mode apaisé, que contredisent parfois les débordements aux allures d'occupations lorsque des députations sortant de l'ordinaire s'attardent dans les locaux de bureaux de chômage et d'agences d'emploi. Sur la durée, à défaut de périodicité irréprochable, la publication de journaux accompagne, de 1900 à nos jours, les mobilisations tant soit peu consistantes. Au coup par coup, les rassemblements sur la voie publique et les cortèges permettent de se compter, de donner de la voix et, à l'occasion, d'interrompre la circulation, gêne comparable à celle de grèves. Soumises à déclaration, passibles d'interdiction, elles exposent à la répression.

Les marches, variante de cortège hors des villes et sur de longues distances ne sont pas les moins réputées des démonstrations de chômeurs. Les premières ont lieu aux États-Unis. En 1894, « des "armées" de chômeurs, sous le commandement de leaders improvisés "généraux", [les] sillonnèrent en direction de « Washington pour demander au gouvernement d'agir »<sup>10</sup>. La marche nationale du 6 décembre 1931 relance et popularise une action, bientôt reprise de l'autre côté de l'Atlantique. Relayées, l'année suivante, en

---

<sup>10</sup> Marianne DEBOUZY, « Les marches de protestation aux États-Unis (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), *Le Mouvement social*, n° 202, janvier 2003, p. 25.

septembre-octobre, par le NUWM, les « marches de la faim » retiennent l'attention des syndicalistes français, oublieux des précédents nordistes de 1900, étudiés par Marc LELEUX. L'initiative de la CGT nazairienne, en juin 1933, a moins frappé l'opinion que celles de la CGTU, à la fin de l'année, avec mention spéciale pour le périple des chômeurs partis du Nord pour atteindre Paris. D'importance nationale ou régionale, toutes requièrent une discipline et une logistique hors de portée de structures éphémères. Sur leurs gardes, les autorités redoutent ces déplacements et, plus encore, leur éventuelle convergence vers les lieux centraux du pouvoir. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, elles en interdisent l'approche et ordonnent la dispersion brutale des contrevenants. Cantonnés en banlieue rouge, les marcheurs unitaires de novembre-décembre 1933 évitent l'affrontement et négocient le détail des incursions strictement circonscrites dans la capitale. Telles quelles, leur souvenir, qu'entretiennent images fixes et mobiles, imprègne assez les mémoires militantes pour que les mouvements des années 1980 et 1990 leur donnent une nouvelle jeunesse.

### **Ressources et perspectives du travail militant**

Au moment de conclure, signalons l'intérêt porté par plusieurs contributions au travail militant et à ses enjeux. Les organisations de chômeurs partagent nombre de problèmes posés au monde associatif, toujours plus sollicité, composantes mouvementistes comprises, de se substituer aux administrations et aux services publics en retrait, d'en intérioriser les normes et les procédures en contrepartie de subventions et de conventions dangereuses en termes d'indépendance. La complexité croissante des savoirs, en particulier dans les domaines politiques, juridiques, gestionnaires et communicationnels, entraîne la professionnalisation d'une partie des responsables, tandis que les bénévoles cèdent du terrain aux experts. Les nouvelles lignes de partage font rejouer les clivages de classe au profit des plus qualifiés, des mieux dotés en capital social, culturel et... militant, qu'ils ne reproduisent pas à l'identique. À la faveur des mobilisations et des tâches accomplies, fussent-elles subalternes, des aptitudes se révèlent, en effet, des compétences s'affirment, qui restaurent l'estime de soi, reconstruisent et élargissent les réseaux de sociabilité, esquissent des perspectives de retour sur le marché du travail. Par quoi le travail militant, authentique activité, prépare aussi à l'emploi. Sur un registre voisin et différent à la fois, Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT pointent le rôle des « conditions d'accueil », comprendre les cadres et les objectifs affichés, ainsi que les pratiques valorisées, qu'il revient dès lors aux syndicats et aux associations de proposer pour prétendre mobiliser les chômeurs. Force est de constater, de nouveau, que ces préalables ne valent pas que pour les chômeurs. L'historien des mouvements sociaux reconnaît là les bases de « politiques populaires » fondées sur la quotidienneté, la proximité, l'immédiateté qui, accordées à l'éthique du « faire », éclairent les voies de la politisation des classes les plus éloignées de la politique instituée et ébauchent simultanément les traits d'une alternative émancipatrice à cette dernière<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Cf. M. PIGENET, « Modalités et enjeux des politisations ouvrières aux XIXe et XXe siècles », *Les Cahiers du CHATEFP*, n° 14, juin 2011, p. 64-71.





## Une alternative à la grève.

### Les sans-travail parisiens (1883-1885) entre révolte, lutte revendicative et défense salariale

Benjamin JUNG, docteur en histoire, Laboratoire Identités-Cultures-Territoires, Université Paris VII

Le 9 mars 1883, quelques centaines d'ouvriers au chômage investissent l'Esplanade des Invalides. Acte de naissance dans la capitale du mouvement dit « des sans-travail », ce rassemblement en constituera l'expression la plus ample jamais réitérée<sup>12</sup>, jusqu'à son évanouissement progressif en 1885.

Cette histoire est amplement balisée. Jacques NÉRÉ<sup>13</sup>, le premier, a remarquablement resitué la mobilisation dans le contexte de crise industrielle qui frappe Paris à partir de 1883<sup>14</sup>. Les logiques d'acteurs du mouvement, qui voit s'affronter anarchistes et socialistes, ont également été étudiées<sup>15</sup>. Le rôle joué par certains militants libertaires, mais également la forme même de la mobilisation, à savoir une manifestation sur la voie publique à deux pas du siège de la représentation nationale, ont d'emblée conféré à l'épisode une dimension éminemment politique et ont été mis en exergue par la presse républicaine et le gouvernement pour distiller l'idée d'un assaut contre le régime. Les effets séditionnels du manque d'ouvrage sont en effet traditionnellement redoutés par le pouvoir. La manifestation du 9 mars 1883 se prolonge d'ailleurs en émeute et donne lieu à quelques pillages de boulangeries dans le quartier Latin, derrière le drapeau noir arboré par Louise MICHEL<sup>16</sup>.

Mais le mouvement des « sans-travail » doit-il être interprété comme une révolte de parias, une insurrection de la faim digne des émotions populaires du temps passé ?

L'objet de la présente contribution est de démontrer que cette mobilisation constitue une réaction collective contre la dégradation du rapport de force sur le marché du travail, du bâtiment spécifiquement, en termes de conditions d'accès à l'emploi et de négociation tarifaire. Pénalisés par l'impossibilité de la grève et la faiblesse des dispositifs syndicaux de secours, les ouvriers privés d'ouvrage se replient vers une tactique de défense professionnelle alternative.

## De la manifestation de rue à la légitimation syndicale

La coloration professionnelle du meeting du 9 mars est indéniable. La chronologie des manifestations de sans-travail entre 1883 et 1885 épouse d'ailleurs le rythme saccadé de l'activité de la construction. À l'initiative de la démonstration, on trouve la Chambre syndicale

---

12 On compte 48 manifestations pour la France entière de 1883 à 1889, souvent limitées à quelques centaines de participants, dont 14 pour la seule année 1884, avec une prédominance de la France du Nord et de Paris (13 manifestations) : Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève. France, 1871-1890*, t. 1, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001, p. 160 sq.

13 Jacques NÉRÉ, *La crise industrielle de 1882 et le mouvement boulangiste*, thèse de doctorat ès Lettres, université de Paris, faculté des Lettres, t. 2, [s. l.], [s. n.], 1959, p. 40 sq.

14 Le rapport de 1885 de la Commission d'enquête parlementaire évalue le nombre de chômeurs parisiens à près de 190 000. Un taux de 12 % est obtenu par extrapolation. En défalquant le « chômage normal », saisonnier, l'accroissement du chômage imputable à la crise avoisine les 8,5 % : Eugène SPULLER, *Rapport présenté à la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France et sur la crise parisienne*, Paris, Imprimerie de la Chambre des députés, 1885, p. 56.

15 Notamment Benjamin JUNG, « Un sujet de lutte introuvable : les anarchistes français et la politisation des sans travail, précaires et déclassés (1880-1900) », *Dissidences*, n° 14, janvier 2015, p. 67-77 ; Éric LECERF, *La famine des temps modernes. Essai sur le chômeur*, Paris, L'Harmattan, 1992.

16 Jean MAITRON, *Le mouvement anarchiste en France*, t. 1 : *Des origines à 1914*, Paris, Gallimard, 1992, p. 179 sq. Le récit des événements a été repris par de nombreux auteurs, dont André NATAF, *La vie quotidienne des anarchistes en France, 1880-1910*, Paris, Hachette, 1986, p. 95-99 et Vivien BOUHEY, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, PUR, 2008, p. 94.

des menuisiers de la Seine qui, forte de 1 500 adhérents en 1882, s'était illustrée en juin dans une grève dure en faveur d'une augmentation du salaire horaire, de la suppression du marchandage et de la journée de huit heures<sup>17</sup>. Un tiers des manifestants interpellés sont des ouvriers du bâtiment.

La journée s'inscrit dans le contexte de marasme que traverse l'industrie de la construction, dont les effets sont dévastateurs pour les ouvriers. À la fièvre bâtisseuse des années 1880-1882 succède en 1883-1887 une crise aiguë<sup>18</sup>, liée à la faillite des sociétés de construction qui s'étaient multipliées à la faveur du plan FREYCINET<sup>19</sup>. Un début de ralentissement est décelable en décembre 1882, et, au printemps 1883, la reprise mécanique de l'activité n'est pas au rendez-vous : « au mois de juin, une grande partie de nos camarades n'avaient pas encore commencé à travailler de l'année<sup>20</sup> », témoignent les plombiers.

La crise conjoncturelle prolonge donc le chômage endémique expérimenté chaque saison hivernale par les ouvriers du bâtiment. Une note de police de juin 1883 relève qu'« un nombre d'ouvriers presque aussi important qu'en hiver vient stationner le matin » sur les lieux d'embauche sans parvenir à se placer<sup>21</sup>. D'autant que le marché du travail est saturé. De nombreux ouvriers migrants attirés par les travaux de prospérité demeurent à Paris et la demande de travail est très largement supérieure à l'offre. En mai 1883, le quart des terrassiers parisiens serait sans travail, tout comme 12 000 maçons, 10 000 menuisiers et près du tiers des 5 000 serruriers, soit pour ces professions un taux de chômage de 32,5 %<sup>22</sup>.

A la suite de l'épisode inaugural de mars 1883, puis de l'échec, le 7 décembre, d'un meeting convoqué place de la Bourse par les groupes anarchistes, la relance de l'agitation ne saurait se passer des chambres syndicales. Elles constituent le véritable moteur de la mobilisation. Les menuisiers décident d'organiser un nouveau rassemblement avec les maçons, scieurs et tailleurs de pierre, serruriers, parqueteurs et peintres, ainsi que les associations de cordonniers, typographes, charrons, orfèvres, ouvriers du meuble sculpté et céramistes<sup>23</sup>. La rencontre, déclarée en préfecture, se tiendra en lieu clos, dans le strict respect de la légalité pour rendre audibles, espère-t-on, les demandes formulées. Avec la rencontre de la salle Lévis du 13 janvier 1884, qui réunit plus de 2 000 participants, la contestation s'installe durablement dans le champ professionnel. La réunion se tient d'ailleurs dans le quartier des Batignolles, où de nombreux ouvriers du bâtiment ont élu domicile et où l'on trouve plusieurs stations d'embauche.

Le mouvement ouvrier parisien a progressivement plébiscité, depuis 1867, la chambre syndicale comme forme d'organisation. Cette tendance se confirme dans la phase de reconstruction de l'après-Commune : les fondations se multiplient entre 1871 et 1876, plus ou moins intensément selon les professions<sup>24</sup>. La crise économique compromet la durée de

---

17 Office du travail, *Les associations professionnelles ouvrières, t. 4 : Industries du bâtiment. Transports. Industries diverses*, Paris, Imprimerie nationale, 1904, p. 121-122.

18 Gabriel DÉSSERT, « Aperçus sur l'industrie française du bâtiment au XIXe siècle », in Jean-Pierre BARDET, Pierre CHAUNU, Gabriel DÉSSERT, *Le bâtiment : enquête d'histoire économique, XIVe-XIXe siècles. 1. Maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle*, Paris/La Haye, Mouton, 1971, p. 101 sq.

19 Yasuo GONJO, « Le 'plan FREYCINET', 1878-1882 : un aspect de la 'grande dépression' économique en France », *Revue historique*, t. 248, n°503, juillet-septembre 1972, p. 49-79.

20 « Syndicat des ouvriers couvreurs, plombiers, zingueurs et gaziers », *Procès-verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris*, *Annales de la Chambre des députés, Nouvelle Série, Documents parlementaires*, t. XII : Mars-avril 1884, Paris, Imprimerie nationale, 1885, p. 53.

21 *Archives de la préfecture de police de Paris*, B/A 399, rapport d'indicateur signé « Hilaire », 1883.

22 *Ibid.*, rapport d'indicateur, 29 mai 1883.

23 *Ibid.*, rapport de la seconde brigade de recherches, 18 décembre 1883.

24 Aimée MOUTET, « Le mouvement ouvrier à Paris du lendemain de la Commune au premier congrès syndical en 1876 », *Le Mouvement social*, n° 58, janvier-mars 1967, p. 3-39.

la poussée : la croissance ralentit en 1880-1883, puis le recul est net dès 1884, la récession tarissant les cotisations et provoquant des défections<sup>25</sup>. Parallèlement, la chambre syndicale se transforme : si elle intègre dans un premier temps certaines traditions associationnistes<sup>26</sup> (caisses de résistance et de secours, coopération), elle les écarte à partir de 1876 pour axer prioritairement son activité sur la revendication et la défense professionnelle.

On dénote également l'influence croissante des différentes écoles socialistes, qui poussent au légalisme et à l'action syndicale plutôt qu'à l'intervention de rue. L'intérêt porté par les possibilistes, amis de Paul BROUSSE, regroupés depuis 1882 au sein de la Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF), à la mobilisation des sans-travail, s'explique d'abord par une conception gradualiste du socialisme. L'amélioration du sort des classes ouvrières passe par la conquête pragmatique des municipalités. Le possibilisme porte également une vision syndicale de l'organisation politique. Le syndicat est à la fois conçu comme principale unité de production de la société future et comme organe administrant les réformes en régime capitaliste. En 1882, une centaine d'associations ouvrières sont affiliées à l'Union fédérative du Centre – le regroupement possibiliste parisien –, parmi elles 49 sont des chambres syndicales, qui représentent de nombreux corps de métiers, dans la métallurgie, le bâtiment, les industries du bois ou du cuir<sup>27</sup>. Quant aux guesdistes du Parti ouvrier français (POF), même si la structuration d'un état-major politique prime sur l'organisation professionnelle, ils sont invités à militer activement dans les syndicats<sup>28</sup>.

Plus avant, alors que la République tente de s'imposer comme garante des intérêts ouvriers, les organisations syndicales sont en position d'être pleinement légitimées. La question sociale s'invite au cœur du débat parlementaire. Rappelons que la loi du 21 mars 1884, en assignant explicitement les syndicats à la défense de questions d'ordre professionnel, vise à extirper de l'activité syndicale l'influence révolutionnaire. Un « syndicalisme de pacification sociale<sup>29</sup> », donc, inspiré des partisans de Joseph BARBERET – chef du bureau des sociétés professionnelles du ministère de l'Intérieur depuis 1880. Selon l'historien Denis BARBET, avec cette loi, tout à fait cruciale dans l'emparement par la République de la question sociale, un législateur sage accorde une loi sage à des ouvriers devant rester sages<sup>30</sup>.

Les syndicats et leur rôle de représentation sont également reconnus dans le cadre des travaux de la commission parlementaire dite des « 44 ». C'est Georges CLÉMENCEAU qui parvient à faire adopter, le 2 février 1884, une résolution en faveur de la nomination d'une « commission d'enquête de quarante-quatre membres, chargée de faire un rapport sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de proposer toutes les mesures qu'elle jugera nécessaires pour améliorer cette situation<sup>31</sup> ». Avec l'enquête conduite par la commission des « 44 », qui ouvre ses travaux le 8 février sous la responsabilité d'Eugène SPULLER, les ouvriers sont, pour la première fois, auditionnés sur leur opinion conjoncturelle. Les déposants sont issus de 67 groupes ouvriers, dont 47 chambres – soit le cinquième des syndicats parisiens –, qui appartiennent essentiellement à deux ensembles professionnels particulièrement touchés par la crise : le bâtiment au sens

---

25 Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève*, t. 2, *op. cit.*, p. 437.

26 Francine SOUBIRAN-PAILLET, Marie-Lys POTTIER, *De l'usage professionnel de la loi (Les chambres syndicales ouvrières parisiennes de 1867 à 1884)*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 49-50.

27 Bernard H. MOSS, *Aux origines du mouvement ouvrier français. Le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 149-150.

28 Claude WILLARD, *Le mouvement socialiste en France (1893-1905). Les guesdistes*, Paris, Éditions sociales, 1965, p. 33-35.

29 Georges LEFRANC, *Le mouvement syndical sous la Troisième République*, Paris, Payot, 1967, p. 22.

30 Denis BARBET, « Retour sur la loi de 1884. La production des frontières du syndical et du politique », *Genèses*, n°3, mars 1991, p. 18.

31 *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 1.

large et le travail du bois (47 % des délégués), d'une part, et les industries de luxe ou de l'article de Paris, d'autre part<sup>32</sup>.

L'initiative ne peut pas être décorrélée de la mobilisation des sans-travail, d'autant que la commission ne s'intéresse qu'à la situation des ouvriers de la capitale : entendre les plaintes des ouvriers, c'est promettre de tenir compte de leurs aspirations, et donc, possiblement, endiguer l'extension du mouvement. Les auditions constituent une source essentielle pour éclairer la mobilisation des sans-travail à la lumière de la dégradation du rapport de force sur le marché du travail.

## **L'infrastructure du mouvement : résister à la baisse des salaires, déjouer les manœuvres patronales**

Devant les « 44 », les délégués déplorent que la crise du bâtiment favorise la dégradation des niveaux de salaire. Le taux de salaire – majoritairement horaire dans le bâtiment, définissant un prix de journée – fonctionne comme variable d'ajustement sous l'influence du volume de l'emploi et s'abaisse en période de crise<sup>33</sup>. Les témoignages accréditent cette idée, en établissant une distinction entre le salaire payé « en temps normal » et celui du « temps de crise »<sup>34</sup>. Face au ralentissement d'activité, les patrons abaisseraient donc le salaire nominal, pour honorer les commandes, résister à la concurrence et diminuer le prix de revient.

Ce tableau mérite néanmoins d'être nuancé. On doit en effet distinguer deux configurations : d'une part, le refus patronal de reconnaître – et donc de payer – le prix du « tarif » fixé en 1882 et enregistré par la Série de la Ville de Paris ; d'autre part, l'abaissement du salaire horaire en dessous de l'échelon établi auparavant.

Document administratif sans valeur contractuelle, la Série, qui enregistre les prix courants (de la main-d'œuvre et du matériel) est réévaluée depuis 1872, sous l'impulsion du Conseil des travaux du département de la Seine, par une commission paritaire de révision. Elle s'inscrit rapidement au cœur de la conflictualité sociale et donne lieu à des négociations entre patrons et ouvriers<sup>35</sup>. Entre 1876 et 1882, les revalorisations tarifaires enregistrées par la Série sont continues et correspondent à la forte hausse des salaires nominaux dans le bâtiment<sup>36</sup>.

Cependant, afin de briser l'utilisation de la Série comme arme ouvrière de négociation, le patronat parisien refuse bientôt de poursuivre sa collaboration aux opérations de révision. L'élévation tarifaire inscrite dans la Série de 1883-1884 est ignorée des entrepreneurs<sup>37</sup>, qui n'acceptent de reconnaître que la Série antérieure (1881-1882). C'est à ce positionnement que font écho, auprès des « 44 », les représentants ouvriers. Au nom des peintres en

---

32 Michelle PERROT, « Comment les ouvriers parisiens voyaient la crise d'après l'enquête de 1884 », in Fernand BRAUDEL (dir.), *Conjoncture économique, structures sociales. Hommage à Ernest Labrousse*, Paris/La Haye, EPHE/Mouton, 1974, p. 188.

33 Jean LUCIANI, *Le chômage en France au XIXe siècle*, thèse de doctorat, université Paris I Panthéon-Sorbonne, [s.l.], [s.n.], 1985, p. 264-266.

34 *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 77.

35 Hélène LEMESLE, « Un statut pour les ouvriers des travaux publics et du bâtiment ? Le rôle de l'achat public dans la construction d'un droit du travail dans la France du XIXe siècle », in Marie CARTIER, Jean-Noël RETIÈRE, Yasmine SIBLOT (dir.), *Le Salarial à statut. Genèses et culture*, Rennes, PUR, 2010, p. 44-47 et Sabine RUDISCHHAUSER, *Vertrag, Tarif, Gesetz. Der politische Liberalismus und die Anfänge des Arbeitsrechtes in Frankreich 1890-1902*, Berlin, Berlin-Verlag, Arno Spitz GmbH, 1999, p. 173-179.

36 Jacques ROUGERIE, « Remarques sur l'histoire des salaires à Paris au XIXe siècle », *Le Mouvement social*, n°63, avril-juin 1968, p. 86.

37 Joseph BARBERET, *Le travail en France. Monographies professionnelles*, t. 3, Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, 1887, p. 341 sq.

bâtiment, Isidore FINANCE déclare :

« Au mois de novembre 1882, nous avons obtenu un tarif qui fixe l'heure du travail de l'ouvrier à 80 centimes, mais [...] il y a tout au plus une vingtaine de maisons qui l'appliquent, [...] la majorité des entrepreneurs n'a pas voulu le reconnaître, a conservé le prix ancien de 75 centimes<sup>38</sup>. »

Le constat vient contester la vision d'un réel abaissement salarial : il est en effet difficile d'évoquer un « salaire de chômage » lorsque le tarif revendiqué par les ouvriers n'a jamais été reconnu par les entrepreneurs. Cette situation est liée à la dissymétrie d'interprétation de la Série, les ouvriers ayant tendance à la considérer comme une norme – une convention collective avant la lettre –, dont le respect serait obligatoire, tandis que les patrons ne lui accordent qu'une valeur indicative et facultative<sup>39</sup>. Les ouvriers expriment donc plutôt un sentiment de dégradation des termes du rapport de force en leur défaveur : *in fine*, comme l'observe le syndicat des couvreurs, plombiers, zingueurs et gaziers : « les patrons ont profité, pour la plupart, de la crise, pour ne pas subir l'augmentation<sup>40</sup> ».

Les tentatives d'affaiblissement des rémunérations en deçà du tarif de 1882 sont donc différentes. Quelles sont les stratégies de crise employées par le patronat parisien pour presser les salaires à la baisse ?

Les tailleurs de pierre évoquent la généralisation sur les chantiers du travail aux pièces, qui se substitue aux systèmes horaires, ce qui s'accompagne *in fine* d'un avilissement des cours de journée<sup>41</sup>. Mais c'est la pratique du marchandage, surtout, qui est accusée d'entraîner des dévalorisations significatives et d'entretenir le sous-emploi. Pour gagner le chantier auprès de l'entrepreneur, les tâcherons se livrent une âpre concurrence, en consentant des rabais importants sur le prix global de la main-d'œuvre. Pour maximiser son profit, le marchandeur compresse les salaires payés aux ouvriers. Les parqueteurs citent l'exemple d'un chantier de Villejuif où les ouvriers sont contraints d'accepter une diminution de 38 % par rapport au tarif<sup>42</sup>. Les tailleurs de pierre notent que « les tâcherons qui envahissent tous les chantiers en viennent aussi à entreprendre le ravalement à des prix impossibles. Et les ouvriers pressés par la nécessité vont s'offrir, pour faire ce travail, à 70 et 80 centimes l'heure, alors que le prix normal est de 1 franc 20 ». Lors d'un meeting de sans-travail tenu le 9 mars 1884, salle Lévis, le leader des tailleurs parisiens, BOULÉ, signale que dans un chantier du quartier Marbeuf, les tâcherons feraient travailler les ouvriers avec une diminution tarifaire de près de 80 %<sup>43</sup>.

Les patrons peuvent également recourir à des manœuvres destinées à réduire le coût global du travail sans pour autant minorer outre mesure le salaire nominal. Le recrutement est rendu plus flexible avec la systématisation des débauchages<sup>44</sup> : « les patrons [...] embauchent les ouvriers au fur et à mesure des commandes et les congédient ensuite pour les reprendre lorsque l'ouvrage l'exige<sup>45</sup> », observent les services de la Préfecture. Dans la même veine, les heures travaillées sont réduites<sup>46</sup>, ce qui entretient le chômage partiel et compresse les rémunérations. Ainsi les taux horaires des ouvriers colleurs de papiers

---

38 *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 41.

39 *Ibid.*, p. 118.

40 *Ibid.*, p. 53.

41 *Ibid.*, p. 15-16.

42 *Ibid.*, p. 205.

43 *Archives de la préfecture de police de Paris*, B/A 146, rapport de la 2<sup>e</sup> brigade de recherches, 9 mars 1884.

44 « Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture et de plomberie », *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 74.

45 *Archives de la préfecture de police de Paris*, B/A 502, rapport du préfet de Police, avril 1886.

46 « Syndicat des entrepreneurs en menuiserie », *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 66.



peints<sup>47</sup> et des marbriers<sup>48</sup> sont maintenus, dans la majorité des maisons, au niveau de 1880, mais le temps de travail est écourté avec, au final, un abaissement du prix de journée. Pour les travailleurs du bâtiment, l'un des signes extrêmement prégnants de la dégradation du rapport de force sur le marché du travail et de l'amoindrissement de la capacité de défense salariale est la fragilisation des usages collectifs des places d'embauche. Lesdites « grèves » du bâtiment fonctionnent en effet, historiquement, comme des espaces proto-syndicaux, où s'exerce le « pouvoir de faire » des ouvriers dans la négociation des conditions tarifaires<sup>49</sup>.

La déchéance de la place de grève s'observe dans les professions où elle pouvait encore servir, quelques années auparavant, d'outil de contrôle des prix de journée. Au tout début des années 1880, les peintres étaient encore en capacité de « se faire payer au-dessus du prix moyen<sup>50</sup> ». Ceux qui ne recevaient que 60 ou 65 centimes sur les chantiers du treizième arrondissement pouvaient quitter leur employeur et se rendre à la « grève » de la place Baudoyer, où ils parvenaient à remporter jusqu'à 80 centimes<sup>51</sup>. Isidore FINANCE rend compte de la marginalisation du « coin » des peintres, qu'il date justement de la crise<sup>52</sup> : « *Au lieu d'aller embaucher sur la place de grève, comme c'était l'habitude autrefois, les entrepreneurs attendent que les ouvriers passent s'offrir chez eux, ce qui ne doit pas se faire et est contraire aux habitudes de la profession. Mais enfin on risque le mépris de ses camarades et on y va. Chez eux les patrons nous disent : 'J'ai du travail à 70 ou à 65 centimes. En voulez-vous<sup>53</sup> ?'* »

En novembre 1883, Jules VALLÈS se rend à plusieurs reprises devant l'église Saint-Gervais, où il observe les difficultés des maçons et les tentatives des employeurs, maîtres compagnons ou marchandeurs, d'abaisser les prix<sup>54</sup>.

Le corollaire de cette fragilisation est le gonflement de l'embauche directe, aux portes des chantiers, pratique contrainte lorsque l'offre de travail se raréfie, assimilée par Martin NADAUD, lors de la crise de 1833-1834<sup>55</sup>, à une grande précarité de condition. Les ouvriers partent en quête de l'activité et se retrouvent en tête à tête avec les employeurs, qui ne manquent pas d'imposer leurs conditions. Les terrassiers témoignent de telles pressions, les patrons édictant sur les chantiers des règlements qui leur permettent de se « soustraire » au tarif<sup>56</sup>.

Dans un tel contexte défavorable, quelle résistance opposer ? Les possibilités sont réduites. Les tentatives d'avilissement des salaires sont, tant que faire se peut, contrecarrées par les ouvriers qui repoussent l'éventualité d'être payés à un taux inférieur, au risque de demeurer dans l'inactivité ou le sous-emploi. Le taux de 60 % de chômage partiel enregistré chez les carreleurs résulterait ainsi du refus de travailler en dessous du cours de 80 centimes<sup>57</sup>. « *Aujourd'hui, les ouvriers [...] qui consentent à s'embaucher ne le font qu'à la dernière extrémité* », indiquent les tailleurs de pierres<sup>58</sup>. Le délégué des terrassiers déclare quant à

---

47 Ibid., p. 30.

48 Ibid., p. 40.

49 Benjamin JUNG, *La bataille du placement. Organiser et contrôler le marché du travail. France, 1880-1918*, Rennes, PUR, 2017 chapitre 1.

50 *Procès-verbaux de la commission...*, op. cit., p. 43.

51 *Archives de la préfecture de police de Paris*, B/A 163, rapport de la police municipale du XIII<sup>e</sup> arrondissement, 24 avril 1880.

52 Office du travail, *Les associations professionnelles ouvrières*, t. 4, op. cit. p. 321.

53 *Procès-verbaux de la commission...*, op. cit., p. 41-42.

54 Jules VALLÈS, « Le bâtiment », *Le Cri du peuple*, n°16, 12 novembre 1883, p. 1.

55 Martin NADAUD, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris, Hachette, 1976, p. 137-139.

56 *Procès-verbaux de la commission...*, op. cit., p. 52.

57 Ibid. p. 25.

58 Ibid. p. 16.

lui : « On voulait hier me faire signer du travail à 0 franc 40 l'heure, j'ai refusé<sup>59</sup>. » Dans la même veine, Jules VALLÈS écrit dans *Le cri du peuple* en novembre 1833 :  
« Ce matin, à la grève des maçons, les embaucheurs se sont présentés, et il a passé un frisson d'espoir dans la foule. Mais à mesure que les contremaîtres parlaient, les visages devenaient graves et se voilaient de mélancolie ; puis la tristesse est devenue de la colère. [...] Les pelles que, déjà, on avait jetées allègrement sur l'épaule sont retombées sur le pavé. [...] Les envoyés venaient de déclarer qu'ils diminuaient [...] l'heure ! [...] Les maçons ont préféré relever leurs têtes et rentrer dans leurs poches leurs mains violacées. [...] Ils n'ont pas voulu du rabais. Ils l'accepteront demain ! Demain, il faudra céder, sous peine de mourir ou de voler<sup>60</sup>. »

Les ouvriers, espérant la pratique du rabais provisoire<sup>61</sup>, doivent donc s'adapter pour « tenir » et dégager des substituts de revenus. Le salaire des femmes (blanchisseuses, repasseuses, femmes de ménage), structurellement indispensable pendant la morte-saison, devient la seule ressource du foyer<sup>62</sup>. On se présente au Mont-de-piété<sup>63</sup> ou au bureau de bienfaisance. Beaucoup s'emploient temporairement en dehors de leur spécialité, se déclassent et glanent des travaux peu qualifiés, pour ne pas exacerber la concurrence dans leur profession. Les menuisiers se font balayeurs<sup>64</sup>. Des peintres « cherchent à être hommes de peine, garçons de magasin, porteurs ou vendeurs de journaux<sup>65</sup>. » Enfin, la crise livre aux exploitants des carrières de pierre et de plâtre de banlieue parisienne – réceptacles de la misère des ouvriers du bâtiment – des centaines d'hommes découragés par le chômage<sup>66</sup>.

À ce stade de la démonstration, on devine que l'état du marché du travail des principales professions qui animent le mouvement des sans-travail insuffle à celui-ci une intelligibilité nouvelle. « Nous ne pouvons rien faire pour améliorer notre situation<sup>67</sup> » confessent les charpentiers : loin d'être la poussée de fièvre de parias du travail ou d'exclus de son marché – desquels les syndicats se désintéresseraient d'ailleurs – la mobilisation de 1883-1884 pallie l'impossibilité de dégainer l'arme gréviste pour défendre le tarif et les conditions d'emploi. Elle contourne une impasse, également liée à la double carence des organisations syndicales d'alors : leur émiettement et la séparation entre fonction syndicale et dispositifs de secours<sup>68</sup>, ce qui n'autorise pas l'organisation d'une résistance collective efficace contre les tensions à la baisse du coût du travail.

Les ouvriers sont par conséquent contraints de puiser dans les ressources alternatives du « répertoire de l'action collective »<sup>69</sup>, selon les termes de Charles TILLY. La mobilisation des sans-travail incarne une forme de lutte palliative, qui vient se substituer aux modes traditionnels d'action, dont la dynamique est fragilisée. Ces éléments permettent de mieux comprendre les logiques revendicatives du mouvement, axées sur l'atténuation des effets du chômage et la modération des rabais salariaux.

---

59 Ibid. p. 52.

60 Jules VALLÈS, « Un sous de l'heure », *Le Cri du peuple*, n°19, 15 novembre 1833, p. 1.

61 Michelle PERROT, « Comment les ouvriers parisiens voyaient la crise d'après l'enquête de 1884 », op.cit., p. 193.

62 *Procès-verbaux de la commission...*, op. cit., p. 49.

63 « Chambre syndicale des ornemanistes du carton pierre », *ibid.*, p. 19.

64 Ibid., p. 66.

65 Ibid., p. 41.

66 Albert GOULLÉ, « Les carriers », *Le Cri du peuple*, n°545, 25 avril 1885, p. 2.

67 *Procès-verbaux de la commission...*, op. cit., p. 52.

68 Friedhelm BOLL, Stéphane SIROT, « Du 'tarif' à la convention collective. Grèves et syndicats des ouvriers à Londres, Paris et Hambourg à la fin du XIXe siècle », in Jean-Louis ROBERT, Friedhelm BOLL, Antoine PROST (dir.), *L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe Occidentale à la fin du XIXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 130.

69 Charles TILLY, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n°4, octobre-décembre 1984, p. 89-108.



## Des revendications entre logique défensive et promotion du « droit au travail »

En 1884, la reprise de la mobilisation est impulsée par des commissions d'ouvriers sans-travail *ad hoc* qui se mettent en place à Marseille, à Lyon et à Paris. Dans la capitale, ce sont deux commissions qui tentent de manœuvrer le mouvement, dans un sens légaliste pour les uns, vaillantistes et guesdistes, et insurrectionnel pour les autres, anarchistes. La première commission constitue son bureau le 8 décembre<sup>70</sup> et ligue rapidement une trentaine de chambres syndicales et groupes corporatifs d'arrondissement, ainsi que plusieurs cercles affiliés au Comité révolutionnaire central (CRC) derrière Édouard VAILLANT ou au Parti ouvrier français (POF)<sup>71</sup>. Ouvertement anti-anarchiste, elle se donne pour ambition d'élaborer des revendications à soumettre aux pouvoirs publics pour obtenir des mesures concrètes en faveur des sans-travail. Ce corpus revendicatif est entériné lors du meeting du 28 décembre<sup>72</sup>. La formation concurrente, dominée par les libertaires, garante ardente de l'indépendance syndicale, s'affirme comme seule représentante légitime des sans-travail contre les « manœuvres pratiquées par les patrons, avocats, journalistes et rentiers composant » sa rivale. Agrégeant près d'une trentaine de groupes professionnels, elle rejette « toute transaction parlementaire », les sans-travail devant ne « se servir que de la révolte pour amener le triomphe de leurs revendications<sup>73</sup> ».

De leur côté, sans prendre part à une commission, 45 chambres ouvrières parisiennes convoquées en assemblée générale en février 1884 par la FTSF, possibiliste, adoptent leur propre programme. Les deux plateformes revendicatives socialistes sont très proches l'une de l'autre, ce qui tranche avec les désaccords politiques et stratégiques des formations qui les inspirent. Le parallélisme des programmes acte le consensus inavoué autour d'un plan d'action minimum jugé réaliste pour combattre, moins le chômage en lui-même, que ses conséquences. L'allègement du coût de la vie passe par l'allocation de secours exceptionnels, les réquisitions de logements, la suspension du paiement des loyers. Le lancement de grands travaux vise à relever le niveau d'emploi et à assurer la subsistance aux chômeurs. Les dispositifs de soutien envisagés sont conçus comme autant de palliatifs à la suspension ou à l'irrégularité du salaire et sont destinés à contrer l'obligation faite aux ouvriers de s'embaucher au rabais, bref, à leur permettre de tenir le coup. Le pivot des revendications est la défense salariale, ce que confirme par ailleurs l'appel à la fixation d'un minimum de salaire, au respect des prix de Série et à l'abolition du marchandage.

La défense salariale domine également les préoccupations des syndicats du bâtiment déposant devant les « 44 ». L'ouverture de chantiers municipaux et de travaux publics, l'allocation de secours en argent sont implicitement subordonnées au nécessaire maintien des taux de rémunération acquis. Les délégués revendiquent aussi l'application obligatoire des prix de Série<sup>74</sup>. Quant à la diminution des heures de travail<sup>75</sup>, si elle peut entraîner une baisse du chômage en redistribuant équitablement l'activité<sup>76</sup>, elle n'est envisageable qu'à la condition de ne pas amputer le salaire et implique l'augmentation des taux horaires.

---

70 « Communications », *Le Cri du peuple*, n°415, 16 décembre 1884, p. 3.

71 *Archives de la préfecture de police de Paris*, B/A 1533, meeting du dimanche 28 décembre 1884 à la salle Lévis, « La Commission des ouvriers sans travail », affiche imprimée.

72 *Ibid.*, rapport d'indicateur signé « Marc », 29 décembre 1884.

73 *Ibid.*, réunion anarchiste de la salle de l'Alcazar, rapport d'indicateur signé « Céran », 21 décembre 1884.

74 « Syndicat des ouvriers terrassiers », *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 52.

75 La loi WADDINGTON du 16 février 1883 permet de sanctionner, par l'intermédiaire des inspecteurs du travail, le non-respect de la législation de 1848 sur la durée du travail : Norbert OLSZAK, *Histoire du droit du travail*, Paris, PUF, 1999, p. 63.

76 « Ouvriers tailleurs de pierre », *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 18.

Les syndicats proposent, en outre, dans une même perspective défensive, la limitation de l'utilisation de travailleurs « au rabais » qui acceptent les dévalorisations salariales. La dénonciation des « sous-concurrences » est alors très présente au sein du mouvement ouvrier. Le ressentiment se cristallise principalement sur les travailleurs migrants ayant rejoint la capitale à l'occasion des grands travaux des années précédant la crise, dont la stagnation maintiendrait le chômage et tirerait les salaires vers le bas<sup>77</sup>. On évoque ainsi l'imposition de « quotas » de main-d'œuvre étrangère ou le retour subventionné des provinciaux dans leur région d'origine. Les ouvriers non-qualifiés, interchangeables, sont aussi stigmatisés : scieurs de long et charpentiers mettent à l'index ces « hommes de peine » que les employeurs embauchent à 60 ou 70 centimes<sup>78</sup>.

On le voit, l'ensemble de ces mesures dépassent le seul soutien conjoncturel aux sans-travail. Ce qui entre ici en écho, c'est le « droit au travail », hâtivement proclamé en 1848, mais auquel les ouvriers donnaient alors une interprétation très concrète : la défense et l'amélioration du tarif, le droit à un emploi dans sa profession, la lutte contre la concurrence meurtrière entre ouvriers en déjouant les pièges du marchandage et la pression du chômage sur le salaire. *In fine*, une nécessaire « organisation du travail » qui articule impulsion étatique et association ouvrière<sup>79</sup>.

Les résolutions adoptées le 28 décembre 1884 par la commission des ouvriers sans-travail sous contrôle socialiste ne rencontrent que peu de succès auprès des pouvoirs publics. Le 2 janvier 1885, la délégation de sans-travail, emmenée par le tailleur de pierre BOULÉ et reçue à l'Hôtel de Ville<sup>80</sup>, réclame l'obligation pour les adjudicataires des chantiers de la Ville de payer au prix de la Série éditée en 1882, l'application de la journée de huit heures, la suppression du marchandage et le prélèvement de 50 millions de francs sur le service de la dette. Malgré l'appui de VAILLANT<sup>81</sup>, devenu selon l'expression de GUESDE, le mandataire des ouvriers sans-travail<sup>82</sup> au Conseil municipal, les élus parisiens s'y refusent, considérant que ces propositions « seraient un danger pour l'industrie française et pour la population ouvrière qu'elle emploie<sup>83</sup> ».

Une délégation de sans-travail est également reçue au Palais Bourbon le 3 février<sup>84</sup>. N'est obtenue qu'une timide proposition de loi initiée par quelques députés radicaux-socialistes, dont l'unique article porte l'ouverture, au titre de 1885, d'« un crédit extraordinaire de 25 millions à répartir entre les communes, proportionnellement au nombre des ouvriers sans travail qu'elles renferment<sup>85</sup> ».

---

77 Michelle PERROT, « Les rapports entre ouvriers français et ouvriers étrangers, 1871-1893 », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 58ème année, 12ème série, n°12, 1960, p. 4-9.

78 « Société des charpentiers du Devoir », *Procès-verbaux de la commission...*, *op. cit.*, p. 92.

79 Francis DÉMIER, « Droit au travail et organisation du travail », in MAYAUD Jean-Luc (dir.), 1848, Paris, Créaphis, 2002, p. 166-167.

80 « La commission des ouvriers sans travail au Conseil municipal », *Le Cri du peuple*, n°437, 7 janvier 1885, p. 3.

81 *Archives de la Ville de Paris*, D.5 K3 20, séance du 26 janvier 1885, Conseil municipal de Paris, *Procès-verbaux*, Paris, Imprimerie municipale, 1885, p. 4.

82 Adéodat COMPÈRE-MOREL, *Jules GUESDE, le socialisme fait homme 1845-1922*, Paris, Librairie Aristide QUILLET, 1937, p. 284.

83 Ville de Paris, *Les conditions du travail dans les chantiers communaux. Révision de la série des prix de la Ville, fixation de la durée de la journée de travail, fixation du minimum de salaires, abolition du marchandage, limitation du nombre des ouvriers étrangers, création d'inspecteurs du travail. Recueil annoté des discussions, délibérations et rapports du Conseil municipal de Paris*, Paris, Imprimerie municipale, 1896, p. 508.

84 « Les ouvriers sans travail au Palais Bourbon », *Le Cri du peuple*, n°464, 3 février 1885, p. 1.

85 *Archives de la préfecture de police de Paris*, B/A 399, *Proposition de loi ayant pour objet l'ouverture au Ministère de l'Intérieur, sur l'Exercice 1885, d'un crédit extraordinaire de 25 millions de francs pour secours aux ouvriers sans travail [...]*, Chambre des Députés, 3<sup>ème</sup> législature, session de 1885, annexe au procès-verbal de la séance du 5 février 1885, Paris, [s.n.], [s.d.], p. 3.

## Quel interlocuteur ? De l'État régulateur à la municipalité protectrice

En tout état de cause, la recherche de solutions à apporter au chômage et à la dégradation des conditions d'accès à l'emploi est, en cette période de récession, à la croisée des chemins.

L'une des caractéristiques des doléances formulées en 1884 par la commission socialiste est la préférence initiale accordée à l'État, choisi comme interlocuteur privilégié pour réguler les conditions du travail ouvrier. Une première raison à cela réside dans l'archaïsme des réflexes de crise : pour paraphraser Ernest LABROUSSE, en période de marasme, les ouvriers comptent plus sur la puissance publique, garante des équilibres, que sur eux-mêmes<sup>86</sup>. D'après le modèle forgé en 1848, l'État républicain continue à incarner dans l'imaginaire collectif l'ultime possibilité d'une authentique et pérenne organisation du travail capable de pallier la défaillance de l'industrie privée<sup>87</sup>. L'influence de la tactique guesdiste pousse également au centralisme. Pour le leader du POF, en effet, « la force, et par conséquent la liberté d'une classe se mesure à ce qu'elle peut arracher à l'État<sup>88</sup>. » Malgré leur propension à l'action communale, les possibilistes, eux-mêmes, plébiscitent l'intervention étatique pour lutter contre le chômage. Ce choix naît également de l'entrave imposée à l'intervention communale parisienne, compte tenu du pouvoir dévolu au préfet de la Seine. Le Parlement posséderait cette vertu d'agir universellement, y compris en faveur des communes rétives ou désargentées.

Cela étant, l'espoir de régulation étatique se dissipe très rapidement, les opportunistes au pouvoir refusant d'envisager toute politique volontariste de résorption chômage. D'après WALDECK-ROUSSEAU : « *Le procédé qui consiste à ouvrir au budget de l'État un crédit pour les ouvriers sans travail est, de toutes les méthodes sociales qu'on puisse adopter, la moins efficace et la plus dangereuse. [...] Ce n'est pas à l'État qu'il appartient de venir en aide aux misères quand elles présentent ce caractère de généralité ; [...] c'est là une œuvre d'assistance essentiellement communale*<sup>89</sup>. »

Le mouvement ouvrier parisien est donc amené à réorienter ses vues vers l'action municipale<sup>90</sup> et plus spécifiquement vers la création d'une bourse du travail. Les premiers travaux d'importance consacrés à celle-ci par le Conseil municipal sont ouverts en 1882 dans le cadre d'une Commission administrative *ad hoc*, dont le rapport est adopté en mai. Ce projet de bourse prolonge en quelque sorte celui élaboré à la fin de la Monarchie de Juillet par Adolphe LEULLIER<sup>91</sup> en faveur d'un service public garant du droit au travail et de justes salaires, sous contrôle ouvrier. Outre le fait de se substituer aux bureaux de placement, la bourse du travail se donne en effet pour objectif de « fournir une salle de dimensions suffisantes aux réunions ayant pour objet de traiter des rapports de l'offre et de la demande de travail » et de « publier hebdomadairement les principaux prix du travail »<sup>92</sup>. Bref, de remplacer les places de grève du bâtiment, dans une optique de défense professionnelle, au moment même où lesdites grèves sont fragilisées.

Malgré l'ajournement du projet, l'idée d'une voie alternative, municipale, permettant d'atténuer les effets de la crise économique et de protéger le travail, creuse son sillon à

---

86 Ernest LABROUSSE, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, t. 1, Paris, PUF, 1944, p. xviii.

87 Francis DÉMIER, *op. cit.*, p. 167.

88 Jules GUESDE, « L'État Providence », *Le Cri du peuple*, n°91, 26 janvier 1884, p. 1.

89 Pierre WALDECK-ROUSSEAU, *Questions sociales*, Paris, E. Fasquelle, 1900, p. 81 et p. 84.

90 Madeleine RÉBÉRIOUX, « Sur le municipalisme », *Politique aujourd'hui*, n°3-4, mars-avril 1971, p. 89-96.

91 Peter SCHÖTTLER, *Naissance des bourses du travail. Un appareil idéologique d'État à la fin du XIXe siècle*, Paris, PUF, 1985, p. 37-46.

92 Ville de Paris, *Annuaire de la bourse du travail (annexe A), 1887-1888*, Paris, Imprimerie F. Harry, 1889, p. 17.

l'occasion du mouvement des sans-travail. D'ailleurs, en mars 1885, VAILLANT, acteur central de celui-ci réfléchit aux moyens pouvant garantir à l'ouvrier de trouver à s'employer dans les meilleures conditions et atténuer la dissymétrie du marché du travail :

*« Le marché du travail est un milieu obscur où le travailleur tâtonne sans trouver sa voie, ni l'emploi de la force de travail, tandis que le capitaliste seul est renseigné et peut à son profit tirer parti des renseignements qu'il peut se procurer et ainsi réduire encore le salaire<sup>93</sup>. »*  
*Il appelle de ses vœux « la création d'une bourse du travail dirigée par les ouvriers eux-mêmes au frais de la ville<sup>94</sup> ».* Une autre histoire commence à s'écrire.

---

<sup>93</sup> *Archives de la Ville de Paris*, D.5 K3 20, séance du mercredi 4 mars 1885, Conseil municipal de Paris, *Procès-verbaux*, Paris, Imprimerie municipale, 1885, p. 227.

<sup>94</sup> *Ibid.*



## **Les mouvements de sans-travail du Nord de 1880 à l'entre-deux-guerres**

*Marc LELEUX, chercheur associé IRHiS, Université Lille*

Aborder la question de l'existence de mouvements spécifiques d'ouvriers sans travail à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, c'est à l'évidence s'interroger sur les mutations sociales et politiques en cours lors de cette période charnière de l'histoire de France.

Sous l'effet du processus d'industrialisation, de l'entrée en prolétarisation d'une masse de paysans quittant les campagnes pour s'installer en ville, c'est toute une manière de percevoir le travail qui est modifiée. Le salariat s'impose lentement en se heurtant parfois à un certain nombre de résistances qui débordent sur le terrain politique. La République, encore mal affirmée au terme du XIX<sup>e</sup> siècle, est porteuse d'espoirs. Les ouvriers en attendent protection et secours et c'est sans doute avant tout ce rapport des travailleurs à la République qui doit être pensé et interrogé à travers la constitution de mouvements de sans-travail.

En outre, même si l'initiative des premiers mouvements de sans-travail, souvent dictée par l'urgence, est généralement prise par une chambre syndicale, ils sont victimes, à l'heure où le travail, par le biais du salariat, s'érige en valeur essentielle, y compris pour les syndicats et le mouvement socialiste, d'une certaine méfiance.

Sous-jacents au combat social se font également jour des combats politiques qui minent la perception des mouvements de sans-travail jusque dans les années 1930. Le Nord leur apportera les spécificités d'un département frontalier et localement très marqué par l'empreinte guesdiste et anarchiste, puis, plus tard, par les rivalités entre socialistes et communistes.

L'évolution de la prise en charge des mouvements de sans-travail du Nord doit donc nous conduire à nous interroger sur la portée de ces derniers en tant qu'éléments moteurs de la structuration du monde du travail au sein de la République. Mais il s'agit aussi d'un révélateur des tensions et enjeux politiques qui se nouent autour des questions sociales et ont des répercussions jusqu'à nos jours.

### **Des damnés de la République ?**

La République qui s'affirme progressivement à partir de la toute fin des années 1870 n'est pas d'emblée soutenue par la majorité des milieux ouvriers. Pourtant, afin de renforcer ses positions, cette République bourgeoise encore fragile, a besoin de s'appuyer sur ces derniers auxquels elle va devoir faire quelques concessions. Mais elle doit également se prémunir contre tout excès et c'est la raison pour laquelle, en réinvestissant une morale d'inspiration chrétienne appliquée à la discipline du travail, elle va s'attacher à instiller, jusque dans l'esprit ouvrier lui-même, cette étrange idée, proprement révolutionnaire, d'une dignité du travail.

### **Quelle identité pour le sans-travail ?**

En 1880, lorsqu'il publie pour la première fois en feuilleton dans le journal *L'Égalité*, qu'il coordonne avec Jules GUESDE, *Le droit à la paresse*, celui qui deviendra député du Nord, Paul LAFARGUE, ne s'y trompe pas en affirmant d'emblée qu'une « étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. [...] Cette folie est l'amour du travail, poussé jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa



progéniture. »<sup>95</sup> Il prend ici le contre-pied de ses amis socialistes dont l'horizon de la pensée est « encore largement et quasi-exclusivement fondé sur le travail identifié à la vie, à la production, à la raison d'être sur terre de l'humanité »<sup>96</sup>, ce dont JAURÈS lui-même se fera l'écho en 1891 en écrivant que « le plus bel effort de la civilisation industrielle est d'avoir inculqué aux masses l'habitude passionnée du travail. »<sup>97</sup>

L'intention de LAFARGUE est certes d'attirer l'attention sur l'excès de la charge de travail qui pèse sur les ouvriers et, lui-même, lorsqu'il se présentera aux électeurs en octobre 1891, le fera sous l'étiquette du « Parti du travail », et non « des travailleurs », c'est-à-dire « le parti capable d'en finir avec la misère, l'exploitation et la servitude. »<sup>98</sup> Cependant, en creux, le livre permet de mieux comprendre la position, frappée d'indignité, dans laquelle se trouve alors l'ouvrier sans travail. Le travail offre une reconnaissance sociale que l'ouvrier perd en étant exclu et l'on comprend qu'il soit, dans ces conditions, particulièrement difficile, voire mal venu, pour les sans-travail de s'organiser en collectif revendiquant des droits. Non intégrés, on les soupçonne aisément de mener une vie désordonnée, de manquer de morale et ils suscitent la méfiance.

Malgré la répression qui s'en était suivie, le mouvement des ouvriers sans-travail parisiens de mars 1883 essaime néanmoins jusque dans le Nord où se développent, autour de Lille, des « meetings d'affamés » qui souhaitent attirer l'attention sur la situation catastrophique de populations privées des moyens de survivre. Dès le 18 mars, une première assemblée d'ouvriers sans travail est organisée à Roubaix, sous l'égide conjointe des groupements anarchistes et des collectivistes du parti ouvrier. Cette union, comme l'appellation même de « meetings d'affamés », souligne bien la vocation à l'origine strictement sociale du mouvement. Pourtant, à une époque où les menées et les attentats anarchistes sont en plein essor, la presse les dénonce comme n'ayant d'autre objectif que politique. Si, le 20 mars, deux nouvelles manifestations ont lieu à Roubaix et Wattrelos, la mobilisation demeure faible et le mouvement s'éteint avant de connaître une recrudescence très passagère en avril 1886 à Roubaix, Tourcoing et Armentières. En cette occasion, les trois communes sont occupées par la troupe et la presse, sans rien reprendre des revendications, se fait uniquement l'écho d'une montée de l'agitation anarchiste<sup>99</sup>. Le dénigrement du mouvement joue d'ailleurs sur plusieurs registres. *L'Écho du Nord* dénonce à Armentières une propagande organisée clandestinement par des anarchistes belges qui ont surtout l'écoute de « désœuvrés de profession », expression dont la radicalité ne laisse aucun doute quant au mépris appliqué aux ouvriers sans travail<sup>100</sup>. Quelques jours plus tard, afin d'accentuer l'idée d'une menace sourde contre la société, *La Gazette d'Armentières* qualifie le groupement de sans-travail de Roubaix de « rassemblement de désœuvrés », dont l'intention unique est de « faire la guerre aux établissements industriels ». Insistant sur la volonté des « révolutionnaires » de détruire les usines, elle souligne comment « en privant des centaines de mille ouvriers de tout travail et par conséquent de toute ressource, on comptait les amener à demander au vol et au pillage les moyens de vivre que le travail ne leur donnerait plus. »<sup>101</sup> La volonté de la presse locale est clairement de créer un climat d'inquiétude propice à rendre inaudible les revendications d'ouvriers sans travail présentés comme manipulés. Il n'y eut plus, par la suite, dans le département, avant le mouvement roubaisien de l'année 1900, qu'une seule manifestation d'ampleur d'ouvriers sans travail,

<sup>95</sup> Paul LAFARGUE, *Le droit à la paresse. Réfutation du droit au travail de 1848*, 1883.

<sup>96</sup> Gilles CANDAR, Préface « Les vertus de l'insolence », à l'édition 2009 de l'ouvrage de Paul LAFARGUE *Le droit à la paresse*, Paris, La Découverte, 2009, p.7.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> Affiche électorale de Paul LAFARGUE, élections législatives du 25 octobre 1891, reproduite dans Louis Trénard *et al.*, *Histoire des Pays-Bas français, documents*, Toulouse, Privat, 1974, p.367.

<sup>99</sup> D'après le journal *Le Temps* du 22 avril 1886, cité par Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, 1973, p. 163.

<sup>100</sup> *L'Écho du Nord* des 3 et 4 avril 1886.

<sup>101</sup> *La Gazette d'Armentières* du 22 avril 1886.



qui réunit 2000 manifestants à Lille, en mars 1895, pour réclamer le droit de « vivre en travaillant ». On ne relève en cette occasion aucun heurt même si une pancarte mise en avant sur le parcours résonne comme une mise en garde en affirmant que « le chômage pousse au vol et au crime ».

Le sans-travail apparaît donc comme un paria, un réprouvé à qui la morale publique peine à trouver des excuses. On le soupçonne ouvertement de paresse et, en outre, il est celui que l'on assimile, s'il s'organise pour revendiquer, à un agitateur politique, qui a pour ambition de déstabiliser de régime républicain. Aussi, la constitution de mouvements de sans-travail est-elle, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peu susceptible d'être fortement mobilisatrice et de susciter une adhésion massive des populations, même au sein des milieux ouvriers.

### **« Muer la sollicitation humiliante en fière exigence »<sup>102</sup>**

La prise en charge du chômage, avant la création d'un premier fonds national, lié aux circonstances exceptionnelles de la guerre en 1914, a toujours davantage relevé de politiques locales, souvent municipales, à travers l'action des bureaux de bienfaisance. Cette situation qui, en période de crise, grève considérablement les finances locales, n'est cependant pas satisfaisante. La République va donc tenter d'y remédier en s'appuyant sur la création de caisses syndicales dont elle espère l'essor.

Cette perspective est d'ailleurs constitutive de la loi WALDECK-ROUSSEAU de mars 1884, qui est sans doute, comme le rappellent fort justement Christine DANIEL et Carole TUCHSZIRER, « la première forme d'intervention de l'État en matière d'indemnisation du chômage.<sup>103</sup> ». En leur octroyant la responsabilité civile, c'est avant tout leur activité mutualiste que l'État souhaite renforcer afin de les utiliser pour réguler les rapports sociaux. C'est toutefois un échec et le nombre d'organisations syndicales se lançant dans la création d'une caisse d'assurance chômage demeure marginal.

La quasi-totalité des secours alloués aux chômeurs continue donc à transiter par les communes auxquelles l'État, sous certaines conditions, accorde, à partir du décret du 9 septembre 1905, une contribution financière au nom de la solidarité nationale. En cas de crise, elles sont cependant rapidement exsangues. Elles ne peuvent répondre aux exigences bien naturelles de ceux qui ont perdu leur travail et qui leur reprochent de ne pas les secourir suffisamment. Lorsque la municipalité est tenue par les socialistes, souvent confrontés à l'hostilité préfectorale, l'impatience des sans-travail dérive parfois en conflit fratricide comme c'est le cas à Roubaix lors de la crise de l'été 1900.

La ville, qui compte alors 125 000 habitants, dont environ 12 000 chômeurs complets<sup>104</sup>, a cette particularité, assez rare à l'époque, d'être gérée depuis 1892 par une municipalité socialiste à laquelle le patronat local, et en particulier le leader de l'opposition, Eugène MOTTE, livre une guerre constante en dénonçant une gestion municipale désastreuse et porteuse de chômage. Dans sa volonté de mettre en œuvre une politique sociale financée par la levée de nouveaux impôts pesant sur les contribuables les plus aisés, la municipalité est en fait bloquée par un refus préfectoral, qui creuse les déficits budgétaires d'année en année.<sup>105</sup> À l'heure où la crise textile éclate, la municipalité est donc dans l'impossibilité,

<sup>102</sup> Michelle PERROT, *op. cit.*, p. 162.

<sup>103</sup> Christine DANIEL et Carole TUCHSZIRER, *L'État face aux chômeurs, l'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, 1999, p. 38.

<sup>104</sup> Archives Départementales du Nord (désormais ADN) M 6'16-19 : Rapport du 14 août 1900 du commissaire de police de Roubaix au préfet du Nord. Cité par Robert PIERREUSE, *La situation économique et sociale à Roubaix et à Tourcoing de 1900 à 1914*, Lille 3, Thèse d'histoire, 1972, p. 230.

<sup>105</sup> Robert VANDENBUSSCHE, « La fonction municipale sous la Troisième République : l'exemple du département du Nord », *Revue du Nord*, n°305, avril-juin 1994, p. 327.

malgré les efforts consentis, d'apporter une aide suffisante aux ouvriers sans travail. Ces derniers, en se mobilisant, vont le lui reprocher.

La situation difficile dans laquelle se trouvait l'industrie de la laine depuis plusieurs années avait déjà fourni l'occasion aux anarchistes roubaisiens de muer la colère des ouvriers sans travail en agitation contre la municipalité, en laquelle ils avaient fondé beaucoup d'espoirs et, à travers elle, contre le parti collectiviste. Lorsque, le 13 février 1897, au cours d'une assemblée de sans-travail, le maire socialiste de Roubaix, Henri CARETTE, avait déclaré, après le vote d'un crédit exceptionnel de 20 000 francs pour le bureau de bienfaisance, que « la municipalité ne peut rien de plus pour eux »<sup>106</sup>, il s'était fait huer et 200 personnes avaient défilé dans les rues aux cris de « vive l'anarchie. »

Durant l'été 1900, la crise s'accroît et l'agitation s'accroît. La municipalité, qui souhaite éviter que la situation ne lui échappe, débloque d'abord un crédit de 40 000 francs pour la distribution de vivres. Puis elle organise, le 17 août, une conférence sur le thème de la crise, qui réunit 1 400 personnes, dont plusieurs centaines de sans-travail<sup>107</sup>, au cours de laquelle Achille LEPERS, conseiller général et adjoint au maire, essaie de détourner la colère du parti ouvrier en accusant le système capitaliste. La vingtaine de militants anarchistes présents dans la salle le chahutent quelque peu. L'un d'entre eux, Charles DHOOGHE, dénonce l'éternel attentisme des guesdistes et engage les sans-travail à ne pas se compromettre en refusant les secours. Il rencontre un certain écho. La constitution d'un groupement d'ouvriers sans travail désireux de porter des revendications qui leur soient propres semble échapper au Parti Ouvrier Français, ce que regrette amèrement le secrétaire général de la section socialiste, Henri LEFEBVRE, constatant que « les collectivistes abandonnent la direction d'un puissant mouvement de sans-travail aux anarchistes qui orientent le mécontentement contre le POF et la municipalité apparemment débordés. »<sup>108</sup> La situation est d'autant plus inquiétante qu'au sein même du parti ouvrier se dessine une scission lorsqu'un ancien conseiller municipal, Arthur HÉLYNCK, désormais proche de la mouvance anarchiste, prend la tête d'un groupe dénommé « Assemblée des sans-travail roubaisiens ».

Au moins jusqu'à la deuxième quinzaine de septembre, les rapports entre l'Assemblée des sans-travail et la municipalité guesdiste demeurent conflictuels, les premiers appelant constamment à la révolte et les seconds à la modération. Malgré la détermination manifestée lors du meeting du 17 août et tenaillés par la faim, nombre de sans-travail sont cependant contraints d'accepter les secours offerts par la municipalité et de paraître rejoindre ainsi le « camp » des collectivistes. Ainsi, l'Assemblée des sans-travail, qui peut encore réunir 350 ouvriers le 19 août<sup>109</sup>, ne peut-elle plus en rassembler que 150 le 6 septembre.<sup>110</sup> On observe un rapprochement d'une partie de ses membres, emmenés par un ancien adjoint au maire, Olivier BRANQUART, avec l'autorité municipale. Après encore quelques coups d'éclat témoins d'une persistance de conflits internes, le mouvement s'éteindra au terme de plusieurs mois d'agitation.

## Acquérir une visibilité

Pour exister, à l'heure où l'opinion publique, notamment par l'intermédiaire de la presse, prend davantage de poids dans la société, le mouvement roubaisien va tenter de mobiliser l'intérêt du plus grand nombre. Il s'agit pour lui de multiplier les meetings, mais également

<sup>106</sup> Jean POLET, *L'anarchisme dans le département du Nord 1880-1914*, D.E.S. d'histoire, Lille 3, 1967, p. 91.

<sup>107</sup> ADN M 616-13 : Rapport du 18 août 1900 du commissaire central de police de Roubaix au préfet du Nord.

<sup>108</sup> Cité par Claude WILLARD, *Les guesdistes*, 1965, p. 482.

<sup>109</sup> ADN M 616-13 : Rapport du 19 août 1900 du commissaire spécial de Roubaix au préfet du Nord.

<sup>110</sup> Hervé MERCHIERS, *Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire dans le Nord 1892-1914*, maîtrise d'histoire, Lille 3, 1979, p. 41.

de convaincre les populations du bien-fondé de son action. Le conflit avec la municipalité, puis ses rivalités internes, l'aident à accomplir ce dessein.

Le 23 septembre 1900 paraît à Roubaix un quatre-pages hebdomadaire intitulé *Le Sans-travail*. Olivier BRANQUART en est rédacteur en chef et Henri DELPLANQUE, autre membre de l'Assemblée des sans-travail, assume officiellement sa direction. Le succès rencontré par le journal est relativement négligeable, mais son impact important. Il n'y a sans doute eu qu'un seul numéro, dont le tirage, initialement prévu à 4000 exemplaires, atteindra en définitive un peu « plus d'un millier d'exemplaires dont la plupart sont restés invendus. »<sup>111</sup> Vendu au prix de 5 centimes, il semble avoir été financé par le détournement du produit de quêtes et de listes de souscription, un temps destiné à financer une marche de sans-travail roubaisiens vers Paris. Indéniablement, le journal est l'un des premiers témoignages d'un revirement de l'Assemblée des sans-travail en faveur des orientations municipales.

En effet, il affiche d'emblée une ligne politique assez éloignée de celle qui prévalait quelques semaines plus tôt au sein de l'Assemblée des sans-travail. Dès la première page, le ton, plus que conciliant, est élogieux à l'égard de Jules GUESDE. Cette orientation est loin, toutefois, de plaire à tous. Le 23 septembre, une affiche signée d'un « groupe de sans-travail » et très critique envers l'administration municipale est placardée en ville. La réaction d'Henri DELPLANQUE, agissant au nom de l'Assemblée des sans-travail est immédiate. Dès le lendemain, une affiche dénonce une manœuvre présentée comme issue d'une source « capitaliste et réactionnaire ». « Nous n'avons pas à nous plaindre de l'administration municipale qui a fait tout ce qui lui était légalement possible pour nous secourir et qui a fait à notre égard tout son devoir »<sup>112</sup>, réplique-t-elle aux contestataires. Pour le commissaire central de Roubaix, il est clair que « les collectivistes sont parvenus à imposer leur direction » à l'Assemblée des sans-travail, mais plus encore, il apparaît qu'une scission est à l'œuvre et que deux groupes d'ouvriers sans travail vont désormais s'opposer.

Deux groupes de sans-travail s'affronte, en effet, à Roubaix : le groupe « BRANQUART », majoritaire, et le groupe « HÉLYNCK », opposé à toute compromission avec le pouvoir municipal. Il est probable que des rivalités de personnes aient joué dans cette scission, mais le prétexte officiel, au-delà des désaccords politiques, est d'abord le détournement, par Olivier BRANQUART, de 300 francs destinés à la marche des sans-travail vers Paris afin de créer son journal. Ce sont donc les quelques jusqu'au-boutistes groupés autour d'Arthur HÉLYNCK qui organisent l'exode vers Paris, où les sans-travail roubaisiens sont censés se faire embaucher pour les travaux de démolition des bâtiments de l'exposition universelle<sup>113</sup>. La marche vers Paris n'obtient pas l'indispensable autorisation préfectorale, mais le refus n'intimide pas les marcheurs, qui décident de passer outre. Leur départ est prévu le 7 octobre 1900 avec des prétentions qui, faute de moyens, sont revues à la baisse. Si l'objectif était de permettre à trente marcheurs de prendre la route, ils ne sont finalement que quatorze au départ. La police encadre le cortège, qui doit effectuer son parcours en huit étapes, mais ne l'empêche pas de se former. Les marcheurs sont sans doute davantage des dissidents socialistes, irréconciliables avec le guesdisme, que de véritables anarchistes. À travers leur action ils ont d'ailleurs davantage mis en lumière la détresse effective des sans-travail que délivré un message politique.

En définitive, les sans travail du Nord, dans leur écrasante majorité, ne se préoccupent pas de renverser le régime. Tout au contraire, ils confirment un attachement à la République, dont le mouvement socialiste s'est fait l'écho depuis longtemps. Reste que la République,

---

<sup>111</sup> *Ibid.*, Rapport du 24 septembre 1900 du commissaire central de police de Roubaix au préfet du Nord.

<sup>112</sup> *Ibid.*, Rapport du 24 septembre 1900 du commissaire central de police de Roubaix au préfet du Nord.

<sup>113</sup> *Ibid.*, Tract de la commission de la marche des sans-travail roubaisiens vers Paris.

en rejetant les plus fragiles des sans-travail vers l'assistance, les paie bien mal en retour et paraît en contradiction avec ses valeurs de solidarité. Les mouvements, qui naissent souvent spontanément de la misère, ne peuvent être assimilés à des mouvements politiques, en dépit des multiples sollicitations dont ils sont l'objet. De fait, comme l'affirme Michelle PERROT, ils sont relativement isolés. De « par leur faible amplitude, ils n'étaient pas de nature à susciter ni une grande espérance, ni une grande peur. »<sup>114</sup>

## De la pénombre à la lumière

Les mouvements de chômeurs qui naîtront durant l'entre-deux-guerres sont d'une nature toute autre. La Première Guerre mondiale a en effet modifié la nature du débat politique autour des sans-travail du fait de la révolution bolchevique en Russie et de la constitution d'une Section Française de l'Internationale Communiste. Dorénavant, les mouvements maintenant qualifiés « de chômeurs », prolongent sur le terrain social des oppositions essentiellement politiques. C'est en lien direct avec les syndicats ou les partis politiques que germent les groupements de sans-travail. Ils en portent les revendications et les rivalités. Pourtant, de manière sous-jacente, les actions menées témoignent aussi d'un réel souci pour le sort des sans-travail et de vraies solidarités.

## Un calque des rivalités politiques et syndicales...

Durant l'entre-deux-guerres, la perception d'une condition encore honteuse de sans-travail, cède le pas, notamment avec la grave crise des années 1930, à la prise de conscience d'une injustice et d'un droit à l'existence. Le chômeur ne se cache plus, il revendique et le fait avec l'appui, cette fois assumé, des organisations syndicales et des partis politiques.

C'est à la faveur d'une première crise qui touche d'abord l'industrie textile du Nord dès décembre 1926, puis la métallurgie et, par répercussion, les houillères durant les premiers mois de 1927, que les premiers mouvements embryonnaires de sans-travail resurgissent. C'est le cas à Lille le 16 février 1927, où une réunion d'ouvriers chômeurs aboutit à la création d'un comité, dont les objectifs, selon le commissaire spécial sont à l'évidence, avant tout, politiques<sup>115</sup>. Il est vrai que les communistes y sont particulièrement impliqués, qu'ils soient chômeurs ou non, notamment à partir de la fin de l'année 1930, alors que commencent à se faire sentir les premiers effets, en France, de la crise mondiale.

Très rapidement, un grand nombre de comités sont donc clairement identifiés comme « communistes » par les autorités. Leurs réunions se tiennent dans les locaux de la CGTU, comme à Tourcoing où, le 23 décembre 1931, le secrétaire de la bourse du travail locale, Maurice LEFEBVRE, « fait adopter une décision selon laquelle chaque chômeur abandonnera la somme de un franc par jour sur le montant de son indemnité de chômage pour améliorer l'état de la caisse du syndicat.<sup>116</sup> » On est donc pleinement entré ici dans une logique d'intégration du comité des chômeurs dans l'organisation syndicale.

Les revendications propres aux chômeurs servent souvent de support à un discours purement politique. C'est à plusieurs reprises un sujet de dissensions au sein des groupes de chômeurs, ce dont *La Tribune du Nord*, journal d'union républicaine de l'arrondissement de Lille se fait l'écho en février 1932, accusant le parti communiste de faire sa réclame à travers les comités de chômage. En réponse, celui de Seclin organise une conférence publique et contradictoire à laquelle il convie le rédacteur du journal, qui ne s'y rend pas.

---

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>115</sup> Archives Nationales (désormais AN) F7-13526 : Rapport du 16 février 1927 du commissaire spécial de Lille au préfet du Nord.

<sup>116</sup> AN F7-13539 : Rapport du 28 décembre 1931 du préfet du Nord au ministre de l'Intérieur.

Devant une centaine d'auditeurs, le bureau du comité explique que, contrairement à ce qu'écrit le journal, « les dissidents perçoivent néanmoins leurs secours en nature, au même titre que les autres. »<sup>117</sup> Sans nier ses liens avec le parti communiste, le bureau du comité affirme son souci d'équité et sa volonté de ne pas léser les chômeurs qui ne partageraient pas les orientations politiques majoritaires.

S'il existe une réelle sollicitude des comités envers l'ensemble des chômeurs, il n'empêche qu'une propagande directe et active y est constamment menée. En décembre 1931, à Lille, au cours d'une conférence régionale des chômeurs, qui réunit 85 délégués des comités du Nord et du Pas-de-Calais, le secrétaire de l'Union locale de Lille, Paul MERLEN, se livre à « l'apologie du régime soviétique qui ne connaît pas de chômage.<sup>118</sup> » Lors des fréquentes manifestations qui suivent, de nombreuses banderoles vantent les mérites de l'URSS, « pays sans chômeurs ». Des tracts attestent par ailleurs de ce soutien à l'Union soviétique. L'embrigadement des comités unitaires, qui sont les plus nombreux, par le parti communiste est donc flagrant, mais ils ne seront pas les seuls à s'intéresser au sort des chômeurs et à tenter de leur donner les moyens de s'organiser.

L'extension prise par les comités de chômeurs liés à la SFIO n'aura rien de commun avec celle des comités unitaires. Numériquement et géographiquement, leur influence sera bien plus limitée. Les élus socialistes se montrent pourtant tout aussi investis que leurs rivaux communistes dans le combat contre le chômage. Dès janvier 1927, se tiennent sous leur égide, dans le Cambrésis, des réunions au sujet de la crise et du chômage. En novembre 1931, le commissaire spécial de Feignies signale qu'ils utilisent la crise pour mener leur propagande auprès des chômeurs<sup>119</sup>. Ces comités évitent cependant d'entrer directement en conflit avec leurs homologues unitaires, souvent en situation de quasi-monopole. Leur influence n'est toutefois pas insignifiante dans le Valenciennois, où il existe, à Hergnies, un comité actif dont les orientations semblent proches des socialistes<sup>120</sup>. Dans l'agglomération lilloise, le conseiller municipal lillois, Kléber LAHAYE, a pris conscience du danger qu'il y avait, pour son parti, à laisser le champ libre aux communistes. Il prend l'initiative de la création d'un comité d'entente des chômeurs de Lille et environs, rival de ceux influencés par les communistes. Ce groupement, que l'on dit confédéré en opposition aux unitaires, fait preuve d'une intense activité et s'attache à contrecarrer les actions communistes. En outre, le conseiller municipal ne se prive pas d'user de ses liens avec le maire de Lille, Roger SALENGRO, pour obtenir quelques faveurs pour son comité. En décembre 1931, l'un des responsables du comité unitaire, QUIQUE, annonce son « intention de faire une démarche (...) auprès du maire de Lille, pour réclamer au profit de son comité les mêmes avantages que ceux accordés au groupe Kléber LAHAYE : bons de charbon, de pain, de repas aux cantines populaires etc. »<sup>121</sup> Il faut tenir compte, enfin, de l'existence d'un troisième type de comités, d'inspiration chrétienne.

Comme les comités confédérés, les comités qui se qualifient eux-mêmes de « neutres », ne connaissent pas d'extension importante au-delà du bassin lillois, sinon de Lille même. Leur action n'est pas politique mais se veut caritative, ce en quoi l'on pressent l'influence des positions de l'évêque de Lille, Achille LIÉNART, qui « lance un appel en faveur des chômeurs et encourage quêtes et souscriptions. »<sup>122</sup> Formé d'anciens combattants et de

---

<sup>117</sup> ADN M 616-27 : Rapport du 19 février 1932 du préfet du Nord au ministre de l'Intérieur.

<sup>118</sup> AN F7-13539 : Rapport du 20 décembre 1931 du commissaire spécial de Lille au directeur de la Sûreté générale.

<sup>119</sup> ADN M 616-19 : Rapport du 16 novembre 1931 du commissaire spécial de Feignies au préfet du Nord.

<sup>120</sup> AN F7-676 : Revendications du 28 février 1935 du second comité de chômeurs d'Hergnies, transmises au sous-préfet de Valenciennes.

<sup>121</sup> *Ibid.*, Rapport du 26 décembre 1931 du commissaire spécial de Lille au directeur de la Sûreté générale.

<sup>122</sup> Catherine MASON-GADENNE, « Le cardinal LIÉNART, évêque social. Action et pensée sociale dans les années trente », dans « Cent ans de catholicisme social dans la région du Nord », actes du colloque de Lille des 7 et 8 décembre 1990, *Revue du Nord*, n° 290-291, avril-septembre 1991, p. 403.



pères de famille nombreuse, le comité sollicite régulièrement par courrier la générosité de la bourgeoisie lilloise<sup>123</sup>. Son engagement, hors de champ politique, est notamment loué par l'organe catholique, *La Croix*.

Malgré des divergences, qui demeurent vives, un certain rapprochement des comités du Nord se dessine au début de l'année 1933. Les comités suivent en cela les orientations des syndicats locaux pour qui, selon Gérard FUNFFROCK, « l'unité d'action intersyndicale est un fait acquis dès 1933 dans les mines et le textile », au point d'apparaître comme « les linéaments du Front populaire. »<sup>124</sup> Le 2 janvier 1933, une manifestation réunit environ 250 chômeurs à Lille à l'appel des comités confédéré et unitaire. À sa tête figurent BERCKMOES, le secrétaire du comité des chômeurs unitaires de Lille-centre, mais aussi Vasseur, représentant du comité neutre, et Kléber LAHAYE qui se dit « heureux du front unique réalisé ce jour entre tous les chômeurs. »<sup>125</sup> Quelques semaines plus tard, le 11 mars, une nouvelle manifestation a lieu, cette fois à l'appel « des comités de chômeurs à tendance neutre, socialiste et communiste. »<sup>126</sup> Elle donne lieu à la constitution d'un nouveau comité d'action au sein duquel il semble que les trois organisations fusionnent un temps avant que des dissensions ne se fassent à nouveau jour, sans conduire, cependant, à de virulentes polémiques. Avec la constitution du Front populaire, ces comités vont s'éteindre peu à peu. Leurs oppositions n'auront de fait jamais été que politiques, mais tous auront indéniablement, chacun à leur manière, œuvré à l'amélioration du sort des chômeurs.

### **...mais une volonté réelle d'agir pour les chômeurs**

Durant les années 1930, les comités de chômeurs du Nord deviennent une composante incontournable de la vie publique par l'activité exceptionnelle qu'ils développent afin de faire entendre leur voix. La rue est, par excellence leur terrain d'expression, et ils la gagnent car « briser le silence et l'humilité des chômeurs exigeait que l'armée de la faim conquière la voie publique. »<sup>127</sup>

L'adhésion de l'opinion publique à la cause des chômeurs nécessite que l'on parle de leurs actions, qu'elles soient tapageuses et répétitives. Sur ce plan, les comités unitaires tiennent indéniablement le haut du pavé. Ainsi, à Hautmont, le 29 décembre 1931, alors qu'une délégation du comité des chômeurs emmenée par le député communiste Auguste DESOBLIN est reçue à la mairie, ils sont deux cents qui, après avoir manifesté, attendent le résultat de l'entrevue dans une salle voisine<sup>128</sup>. Les unitaires parviennent en outre à mobiliser des foules impressionnantes, notamment à Dunkerque où, le 30 décembre, ils réunissent 1 200 chômeurs de toutes les corporations, qui critiquent l'action insuffisante de la commune à leur égard<sup>129</sup>, ou, encore, à Anzin, où une manifestation attire 1 500 sans-travail en février 1934.<sup>130</sup>

Si les municipalités sont très souvent la cible des manifestants, soucieux d'obtenir leur aide, les comités ne visent pas que les pouvoirs publics locaux ou nationaux. Les revendications se tournent aussi vers les industriels dispensateurs de travail. Si ces derniers ne sont pas directement pris à partie par les chômeurs, ils sont néanmoins mis en garde lorsque les

---

<sup>123</sup> ADN M 616-27 : Modèle de lettre du comité neutre des chômeurs de Lille.

<sup>124</sup> Gérard FUNFFROCK, « Les origines du mouvement de 1936-1938 dans le Nord », *Le Mouvement Social*, n° 135, octobre-décembre 1986, p. 105.

<sup>125</sup> AN F7-13556 : Rapport du 2 janvier 1933 du commissaire spécial de Lille au ministre de l'Intérieur.

<sup>126</sup> *Ibid.*, Rapport du 11 mars 1933 du préfet du Nord au Ministre de l'Intérieur.

<sup>127</sup> Charles TILLON, *On chantait rouge*, 1977, p. 170.

<sup>128</sup> ADN M 616-26 : Rapport du 30 décembre 1931 du commandant de gendarmerie de Maubeuge au sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe.

<sup>129</sup> *Ibid.*, Rapport du 30 décembre 1931 du commissaire central de Dunkerque au préfet du Nord.

<sup>130</sup> ADN M 616-29 : Rapport du 4 février 1934 du sous-préfet de Valenciennes au préfet du Nord.

cortèges passent devant des usines. C'est à leurs abords et à leur adresse que l'on entend crier « du travail ou du pain ! », le principal mot d'ordre des chômeurs des années 1930.

La manifestation tapageuse marque les esprits, mais ne constitue pas l'essentiel de l'action des comités. On y recourt d'ailleurs qu'après avoir épuisé que les autres moyens d'action. Les comités interviennent ainsi sur le terrain de l'entraide et de la solidarité par la distribution de secours, tels que vivres ou vêtements. Présente chez les unitaires comme les confédérés, cette orientation est essentielle parmi les comités neutres, qui l'affichent d'emblée, dans leurs adresses à la bourgeoisie locale : « Ce que nous voulons, ce n'est pas de faire, nous, des manifestations qui ne servent à rien, au contraire, c'est d'avoir de l'argent pour soulager la misère. »<sup>131</sup>

D'autres types d'action sont également utilisés, à l'exemple des pétitions en appui aux revendications générales, qui rencontrent parfois un réel succès. Ainsi, en septembre 1935, le comité régional des chômeurs unitaires dépose-t-il en préfecture un texte qui, réclamant « l'ouverture de grands travaux financés par un emprunt couvert par un prélèvement sur les grosses fortunes »<sup>132</sup>, a recueilli 5 329 signatures. Les comités, quelle que soit leur orientation, veillent, par ailleurs, à rendre compte de leurs interventions aux chômeurs et à la population. Un effort particulier est entrepris, à cette fin, pour la création de journaux. Le plus emblématique d'entre eux est sans aucun doute *La Voix des chômeurs*, organe mensuel du comité régional des chômeurs unitaires, dont le premier numéro paraît en avril 1932. Le journal, qui se veut un trait d'union entre les différents comités, est réalisé avec un grand soin, mais cesse d'exister au bout d'un an en raison de graves problèmes financiers liés, notamment, à la difficulté de récupérer le fruit des ventes<sup>133</sup>. Les comités locaux développent leurs propres initiatives. Leurs feuilles s'apparentent davantage, certes, à des tracts périodiques qu'à de véritables journaux, mais ils contribuent à renforcer leur crédibilité quand bien même très peu survivent au-delà de quelques mois. Relevons ainsi l'existence, dès janvier 1932, du *Chômeur*, publié par les comités de Lille-centre et Lille Saint-Maurice, puis du *Cri du chômeur*, issu des comités d'Halluin, Roncq et Comines.<sup>134</sup> En août 1933, le comité de Seclin fait paraître la *Chronique locale des chômeurs de Seclin*<sup>135</sup>, avant que ne paraisse, en janvier 1934, *La défense des chômeurs* à Roubaix<sup>136</sup>, puis, en novembre de la même année, *Le cri des chômeurs* à Valenciennes<sup>137</sup>. Enfin, en août 1936, le comité des chômeurs encore qualifiés d'unitaires d'Hellemmes fait paraître un nouveau journal, *L'entraide*, seul bulletin pour lequel nous disposons d'informations sur le tirage, qui serait étonnamment de 6000 exemplaires<sup>138</sup>. Distribué gratuitement, il n'aurait compté qu'un seul numéro... La multiplication de ces publications témoigne de la vitalité des comités et de leur volonté d'être entendus sans aller au conflit direct avec les autorités. En certaines circonstances, cependant, la tension monte et la violence affleure.

Ainsi en va-t-il quand la misère s'aggrave et que des chômeurs, faute de pouvoir payer leur loyer, sont menacés d'expulsion. Annie FOURCAUT a signalé l'apparition du phénomène en banlieue parisienne avant même le début de la crise<sup>139</sup>. A Lille et dans ses environs, le fait est signalé au début de l'année 1931. Dans un rapport de février 1934, le commissaire de police spéciale de Lille évoque le cas d'un chômeur, Robert STEINER, que, « il y a trois ans, 250 manifestants réintégrèrent de force ce dernier, avec ses meubles, dans la maison

<sup>131</sup> ADN M 616-27 : Modèle de lettre du comité neutre des chômeurs de Lille.

<sup>132</sup> ADN M 616-30 : Rapport de septembre 1935 du préfet du Nord au Ministre de l'Intérieur.

<sup>133</sup> AN F7-13556 : Rapport du 24 avril 1933 du commissaire central de police de Lille au préfet du Nord. Le premier numéro du mensuel est disponible aux archives départementales du Nord sous la cote « Journaux 595 ».

<sup>134</sup> ADN M 616-27 : 1<sup>er</sup> numéro, de janvier 1932, du journal *Le chômeur* ; 1<sup>er</sup> numéro non daté de journal *Le cri du chômeur*.

<sup>135</sup> ADN M 616-28 : 1<sup>er</sup> numéro, d'août 1933, de la *Chronique locale des chômeurs de Seclin*.

<sup>136</sup> Archives Municipales (désormais AM) de Roubaix, F VII-d : 1<sup>er</sup> numéro, non daté, du journal *La défense des chômeurs*.

<sup>137</sup> ADN M 616-29 : 1<sup>er</sup> numéro du journal *Le cri des chômeurs*, octobre-novembre 1934.

<sup>138</sup> ADN M 616-24 : Rapport du 1<sup>er</sup> août 1936 du commissaire spécial de Lille au préfet du Nord.

<sup>139</sup> Annie FOURCAUT, *Bobigny, Banlieue rouge*, Paris, 1986, p. 137.



dont il venait d'être expulsé. »<sup>140</sup> Avec l'enlèvement dans la crise, le nombre des chômeurs menacés d'expulsion se multiplie et les comités de chômeurs se mobilisent sur ce thème.

A Valenciennes, dans la nuit du 21 au 22 août 1934, un groupe de chômeurs affronte les forces de l'ordre. Un dénommé CARNIER vient d'être expulsé de son logement. Ses meubles ont été placés dans un garage voisin et la police craint avec raison une intervention du comité communiste. Celle-ci a lieu vers 22 heures, quand, à l'appel du comité de secteur des chômeurs, 150 à 200 individus se portent en petits groupes vers le garage. Après avoir molesté des agents de police, ils réinstallent les meubles dans l'ancien logement de CARNIER, qu'ils réinvestissent en se préparant à y tenir un siège. S'ensuit une bataille rangée avec la police au cours de laquelle des coups de feu auraient été tirés en direction des fonctionnaires. Finalement, les forces de l'ordre réoccupent la maison et procèdent à des arrestations<sup>141</sup>. Dans les jours qui suivent, d'autres comités se déclarent prêts à suivre l'exemple valenciennois. Celui de Fresnes-sur-Escaut affirme, qu'à l'unanimité, « les sans-travail ont applaudi à l'action courageuse de leurs camarades de Valenciennes contre les expulsions arbitraires ». Il demande la libération des chômeurs arrêtés<sup>142</sup>. Loin d'être de simples mouvements de protestations, les comités de chômeurs démontrent donc qu'ils peuvent aussi s'inscrire dans des actions, parfois violentes, d'opposition à une autorité publique qui s'en inquiète.

L'intervention la plus spectaculaire des comités de chômeurs du Nord demeure cependant, à cette époque, l'organisation de marches de la faim qui n'ont plus rien à voir avec l'échec de la marche des chômeurs de Roubaix vers Paris en 1900. Elles convergent désormais vers les sous-préfectures, la préfecture ou, pour la plus impressionnante d'entre elles, vers Paris. Cette dernière relève d'une initiative nationale et non régionale<sup>143</sup>. Il s'agit d'unir les revendications des travailleurs et des chômeurs pour exiger du pain, des vêtements, des secours, donc une aide d'urgence en direction de ceux qui souffrent le plus de la crise, d'où le nom qui lui sera d'emblée attribué de « Marche de la faim »<sup>144</sup>. C'est Charles TILLON qui, au niveau national, est chargé par la CGTU de superviser l'initiative et sa logistique. Il est efficacement secondé par un comité d'organisation au sein duquel se trouve la figure emblématique du syndicalisme textile du Nord, Martha DESRUMAUX, qui s'occupe plus spécifiquement de la préparation matérielle et de la collecte de fonds. Cette présence féminine est exceptionnelle au sein de l'organisation des mouvements de chômeurs, en cela, le mouvement hexagonal se distingue des expériences anglo-saxonnes.

Le 18 novembre 1933, ils sont donc 65 délégués à prendre la route au départ de Lille, par petits groupes distants d'une cinquantaine de mètres afin de contourner l'interdiction préfectorale qui leur a été notifiée<sup>145</sup>. Ils seront rejoints par d'autres pour atteindre le nombre de 100 après la traversée de la Somme et de l'Oise. Ils reçoivent dans toutes les villes et villages traversés le meilleur accueil. La bienveillance se double d'une certaine admiration, qui transgresse les clivages politiques. Martha DESRUMAUX rappelle que les chantiers entiers et les usines s'arrêtaient souvent pour voir passer les marcheurs<sup>146</sup>. En outre, dans le Nord, les comités demeurent particulièrement actifs en multipliant chaque jour les

<sup>140</sup> ADN M 616-32 : Rapport du 3 février 1934 du commissaire divisionnaire de police spéciale de Lille au préfet du Nord.

<sup>141</sup> ADN M 616-32 : Rapport du 22 août 1934 du commissaire spécial de Valenciennes au sous-préfet.

<sup>142</sup> AN F 22-682 : Déclaration du 27 août 1934 du comité des chômeurs de Fresnes-sur-Escaut adressée au préfet du Nord.

<sup>143</sup> Pour plus de détails, on se reportera à la contribution de Danielle TARTAKOWSKY dans ce numéro, ainsi qu'à son ouvrage, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, 1997.

<sup>144</sup> ADN M 616-28 : Tract du comité central d'organisation de la marche de la faim de Lille à Paris.

<sup>145</sup> ADN M 616-28 : Courrier du 7 novembre 1933 du ministre de l'Intérieur aux préfets des régions traversées par la marche des chômeurs. Sur le déroulement proprement dit de la marche, nous renvoyons à la contribution de Danielle TARTAKOWSKY.

<sup>146</sup> Citée par Philippe MANIE, *Martha DESRUMAUX, femme, ouvrière, syndicaliste, communiste du Nord*, Lille 3, maîtrise d'histoire, 1979, t.2, p. 24.

meetings ou manifestations de soutien aux marcheurs. Ils ne sont donc pas, même à distance, oubliés par leurs camarades du Nord, qui continuent à leur témoigner leur solidarité.

Après un ultime coup d'éclat, qui permettra à une délégation d'être reçue au ministère du Travail, les marcheurs repartiront avec les promesses d'usage, mais sans grandes illusions quant à leur valeur. En dépit de résultats concrets, ils ont réussi à terminer leur marche dans la fierté. Ils ont sorti les chômeurs des ténèbres et sont parvenus à mettre en lumière la nécessité de leur venir en aide.

Au-delà des rivalités apparentes qui animent les mouvements de chômeurs des années 1930, ce qui émerge, peut-être, avant tout est la solidarité dont sont désormais capables de faire preuve les travailleurs. Le chômage, parce qu'il est massif et durable, crée des circonstances qui font sortir le chômeur de la honte qui s'attachait à la situation de sans-travail à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De coupable potentiel, il devient une victime en laquelle chacun peut entrevoir ce qui le menace. La crise des années 1930 réintègre d'une certaine façon le sans-travail dans le giron de la République, dont il avait été exclu et cela s'effectue essentiellement par l'action des comités de chômeurs.

Les mouvements de sans-travail du Nord sont indéniablement, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'entre-deux-guerres, les reflets de la construction et des évolutions qui touchent le milieu ouvrier dans son ensemble. Le travail, à cette époque, devient l'élément structurant d'un rapport à la politique qui sera bien compris, tant par le mouvement syndical et socialiste que par ceux qui prétendent s'opposer à leur développement. L'industriel du textile et député de Roubaix, Eugène MOTTE manœuvre ainsi habilement durant l'été 1900 en usant de son influence pour contrarier les projets de la municipalité socialiste, mais également en prenant l'initiative de lancer une souscription en faveur des sans-travail, à laquelle il s'inscrit lui-même pour une somme de 10 000 francs. Face à l'impuissance de la mairie, il place le patronat industriel, qu'il représente, en bienfaiteur des sans-travail<sup>147</sup>. Durant les années 1930, la Ligue des Croix de Feu agira de même en distillant sa propagande par l'organisation de cuisines roulantes et la distribution de soupes aux sans-travail, dont elle exclut les étrangers, sauf les Belges très présents dans le département. Cette stratégie rencontre un certain succès puisque dans le Valenciennois, particulièrement éprouvé par la crise, le nombre d'adhérents au mouvement passe de 330 en octobre 1934 à 3 000 en mars 1936<sup>148</sup>.

On comprend que les mouvements de sans-travail, puisque ces derniers sont devenus l'objet de sollicitations politiques, se doit également d'apporter des réponses politiques à leur situation. Ces dernières entraînent, certes, des divisions, voire des conflits entre les organisations, mais elles sont inévitables, dès lors que les comités se rattachent au syndicalisme, alors fortement politisé. En outre, la création de comités répond à une nécessité d'intégration des sans-travail à la République, rendant ainsi au régime une unité, une consistance, qui en était originellement la raison d'être.

---

<sup>147</sup> ADN M 616-13 : Rapport du 19 août 1900 du commissaire spécial de la police des chemins de fer à Lille sur la situation à Roubaix.

<sup>148</sup> Franck BÉTRICHE, *Le Front populaire dans le Valenciennois*, 2003, p. 49. Sans pouvoir présumer de la part des chômeurs dans le bond des effectifs du mouvement, il est probable que le contexte économique et social a une grande part dans ce dernier.



## **Mobilisations de chômeurs et mobilisations contre le chômage dans la France des années trente**

*Danielle TARTAKOWSKY, professeure émérite d'histoire contemporaine, Paris VIII*

### **Le chômage dans la France en crise**

La crise économique des années trente a frappé, comme on le sait, moins brutalement et, dans l'ensemble, moins précocement la France que les grands pays industrialisés, les États-Unis ou l'Allemagne, en premier lieu.

Dans un premier temps, le pays semble épargné par les soubresauts financiers et monétaires initiaux. La France est moins tributaire des flux de capitaux américains. Elle conserve d'importantes réserves d'or, accrues même jusqu'en 1934 par l'afflux de capitaux flottants qui y trouvent provisoirement refuge. Les faillites bancaires, quoiqu'en nombre non négligeable, n'atteignent pas les proportions américaines ou allemandes et le franc résiste jusqu'en 1935. Il faut attendre 1931 pour que la production industrielle, en moyenne, commence à fléchir, ainsi que l'investissement. Au total, la situation financière et monétaire paraît meilleure, du moins jusqu'en 1934, et la chute de la production, de l'ordre d'un quart, se montre moins vive. Le chômage apparaît également moins massif. On ne recense qu'un maximum de 550 000 chômeurs secourus en 1935, loin des six millions de chômeurs en Allemagne ou des 12 millions aux États-Unis en 1932. Mais plusieurs éléments se conjuguent pour conférer un caractère illusoire à ces statistiques.

Cela tient d'abord aux conditions d'indemnisation. L'absence d'un fonds national d'indemnisation interdit une stricte catégorisation du « chômeur ». En 1931, l'assurance, peu développée, ne couvre que 171 000 personnes. L'assistance, qui prend en charge les nouveaux chômeurs de la crise, s'y substitue peu à peu, en s'accompagnant de pointages fréquents et d'enquêtes relatives à la véracité des déclarations, et ce jusqu'aux mœurs. Mais ces fonds de chômage, facultatifs en l'absence de véritable système d'assurance-chômage, ne sont pas présents dans toutes les communes. Les chômeurs sont, qui plus est, subordonnés au chef de famille. Les femmes mariées, les jeunes vivant chez leurs parents et les ascendants ne peuvent être reconnus comme chômeurs indemnifiables que si ce dernier est au chômage. Si tel est le cas, ils ne sont pas indemnisés à titre personnel et c'est l'allocation du chef de famille qui se trouve augmentée.

Les politiques patronales face à la crise obligent en outre à relativiser, à tout le moins, les chiffres officiels de chômeurs.

Les 550 000 chômeurs recensés ne coïncident en rien, en effet, avec les emplois, dont 1,8 million disparaissent entre 1929 et 1935. Dans les années vingt, la France qui souffre d'un déficit structurel de main d'œuvre, accru drastiquement par les conséquences démographiques de la guerre, a fait un large appel au travail des femmes et des immigrés, particulièrement dans les mines, le bâtiment, l'industrie métallurgique et mécanique, pour soutenir la croissance, au point qu'en 1930, elle est devenue le premier pays d'immigration par rapport à sa population. Au recensement de 1931, on compte 2,7 millions d'étrangers, soit près de 7 % de la population totale. Aux Belges et aux Italiens, déjà fortement présents avant la Grande Guerre, s'ajoutent des Polonais, des Espagnols, des Nord-Africains, mais aussi des Juifs d'Europe centrale ou des Russes, dont les mobiles sont autant, si ce n'est davantage, politiques qu'économiques.

La crise, fut-elle moins aigüe, provoque le départ de nombreuses femmes du marché du travail, alors que la France connaissait l'un des plus forts taux d'activité féminine. Le déclenchement de la dépression réactive, en sus, des poussées apparues dans les années 1880 en faveur de la « défense de la main-d'œuvre nationale », non sans susciter de

nouveau des rixes xénophobes, en particulier dans le Nord contre des ouvriers belges. Nombre d'entreprises, notamment parmi les plus grandes, touchées par le ralentissement économique dès 1931, ont déjà spontanément renvoyé une partie de leurs travailleurs étrangers, peut-être 800 000 dès avant 1932 quand les députés approuvent – sous la seule réserve de l'abstention des communistes et des socialistes – la loi du 10 août qui permet de fixer par branche des quotas de travailleurs étrangers par décrets, décrets dont le nombre s'élève rapidement en 1935. S'ajoute à cela le développement de ce qu'on pourrait qualifier de chômage partiel, compensé par une intense accélération des cadences dans les usines rationalisées, à l'origine d'une augmentation notable des accidents du travail<sup>149</sup>

### **L'Internationale communiste et les mouvements de chômeurs : un volontarisme politique (1930-1931)**

Jusqu'en 1934, la France ne connaît guère de mobilisations face à la crise et ses conséquences. Les grèves sont à leur étiage et les rares mouvements émanent d'agriculteurs et de la Fédération des contribuables, à la droite de l'échiquier politique. Les premières mobilisations contre le chômage résultent de la politique volontariste que l'Internationale communiste s'essaie alors à déployer à l'échelle qui est à la sienne dans le cadre de sa « anti-impérialiste » plus globale. Lors d'une conférence des partis communistes européens réunis à Düsseldorf le 2 février 1930, elle érige la « lutte internationale contre le chômage » comme l'« une des plus importantes tâches politiques de la lutte de classe prolétarienne » et appelle à une journée internationale d'action, le 6 mars, pour satisfaire à cet impératif. Elle admet que cette journée ne saurait avoir le même caractère dans les pays déjà touchés par la crise et en France où la crise n'a pas encore fait ressentir ses premiers effets, mais assigne néanmoins aux Français d'y participer « par solidarité et parce que l'économie capitaliste ne constitue qu'une immense chaîne ». Qu'on excepte Paris, où le volontarisme d'organisation doit à la proximité des directions de toute nature de tendre à s'y exprimer plus aisément qu'ailleurs, les résultats sont - on pouvait s'y attendre -, sinon inexistant, du moins ténus. Il en va de même quand l'Internationale communiste et l'Internationale syndicale rouge appellent à réitérer le 25 février 1931<sup>150</sup> avec, en France, des résultats similaires, même si le Parti communiste, en charge de la journée, a pris soin de formuler des mots d'ordre moins abstraits et mieux en prise sur les difficultés concrètes de chômeurs, encore peu nombreux à cette date.

Les premiers mouvements de chômeurs d'initiative syndicale, inscrits avec plus d'évidence dans une déclinaison nationale de la crise économique et les structures locales de l'indemnisation, doivent à la chronologie française de s'engager un peu plus tardivement. Ils épousent la structure du mouvement syndical divisé, depuis 1922, en deux confédérations qui se distinguent, entre autres, par leur rapport à l'État. La CGT réformiste en appelle à un État-recours et à un programme de réformes structurelles, formulé en 1934, en recourant si possible à la négociation, quand la CGTU, inscrite dans la mouvance communiste, dénonce son caractère de classe et opte pour l'affirmation d'un rapport de force. Elle est la première à agir.

### **La CGTU : pour un fonds national de chômage**

Le « tournant » qu'opère le Parti communiste en août 1931<sup>151</sup> et sa volonté alors affirmée « d'aller aux masses » l'incite à déléguer largement les actions auxquelles il appelle

<sup>149</sup> Odette HARDY-HEMERY, « Rationalisation technique et rationalisation du travail à la Compagnie des Mines d'Anzin (1927-1938) », *Le Mouvement social*, n° 72, juillet-septembre 1970, p. 3-48.

<sup>150</sup> On retrouvera naturellement cette même chronologie dans la contribution de Wiebke WIEDE publiée dans ce volume.

<sup>151</sup> Julian MISCHI, *Le Parti des communistes : histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Marseille, Hors d'atteinte, coll. « Faits & idées », 2020.

désormais à celles des organisations de masse, qui apparaissent comme les mieux à même de les conduire. La CGTU récupère à ce titre la maîtrise de la mobilisation des chômeurs dès que les premiers effets de la crise commencent à se faire ressentir en France. La mobilisation face au chômage monte en puissance sans jamais revêtir un caractère de masse, quels qu'en soient les organisateurs.

De la mi-août aux élections législatives de mai 1932, la CGTU est à l'initiative de la constitution de comités de chômeurs organisés sur une base locale, épousant l'assise des fonds l'indemnisation. Un rapport de police en mentionne 84 en région parisienne, forts de 12000 membres, mais leurs exacte ampleur et leur implantation n'ont jamais fait l'objet d'une analyse systématique<sup>152</sup>. Du moins leur action nous est-elle perceptible par le biais des mobilisations dont ces comités deviennent les initiateurs. Nous en avons répertorié 102 sur tout le territoire national d'août 1931 aux élections. D'ampleur le plus souvent limitée, elles sont plus nombreuses que les manifestations appendices de grèves, alors en chute libre, et représentent 56% du total des manifestations corporatives répertoriées de la période qui, pour la plupart, sont le fait d'anciens combattants, dont les pensions sont affectées par la déflation.

Qu'un grand nombre d'entre elles demeure inscrit dans le cadre de « journées » organisées, le 12 novembre 1931 et le 12 janvier 1932, par la CGTU pour réclamer le relèvement du taux de l'allocation, ouvrir des caisses de secours dans toutes les communes concernées par le chômage et créer une assurance obligatoire au frais de l'État et du patronat, témoigne de ce qu'elles découlent toujours d'impulsion volontariste. Du moins ces journées, désormais « nationales », échappent-elles à la chronologie des journées internationales pour s'insérer dans celle de la vie parlementaire et, plus spécifiquement, des débats budgétaires. Leur disparition après janvier 1932 vient attester d'un volontarisme en recul, mais réagit sur le nombre global de manifestations de chômeurs, en sensible recul (90 de mai 1932 à février 1934). Elle enregistre également une baisse relative en ne représentant plus qu'un peu moins d'un sixième du total des manifestations corporatives d'autre sorte, pour la plupart toujours conditionnées par la politique de déflation.

Les manifestations organisées dans le cadre de ces journées nationales, puis certaines manifestations régionales unitaires ultérieures aspirent à se déployer dans la capitale ou, par défaut, à ses marges. Plus du tiers du total des manifestations de chômeurs répertoriées d'août 1931 à février 1934 investissent cet espace que les confédérés évitent au contraire en toutes circonstances.

Le 12 novembre 1931, où toutes les manifestations répertoriées se déroulent en région parisienne, mille cinq cents chômeurs se regroupent sur l'esplanade des Invalides lors de la réception de leur délégation par le président de la Chambre et par les groupes parlementaires radical et communiste. Ils se dirigent ensuite vers le terre-plein d'Orsay, où les forces de l'ordre les dispersent, puis s'agglomèrent, en moins grand nombre, aux alentours de la place de la Concorde et du Trocadéro. En janvier 1932, la police procède à 3 000 interpellations et plusieurs centaines de chômeurs profitent de cette concentration devant le Palais Bourbon pour manifester en d'autres points de la capitale. Le 9 décembre 1932, l'union régionale des chômeurs préconise un cortège centrifuge partant du Palais Bourbon pour se diriger vers le Trocadéro et sollicite l'autorisation du ministre de l'Intérieur,

---

<sup>152</sup> Les sources sur lesquelles cette recherche prend appui sont détaillées in Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*. Publications de la Sorbonne, 1998. Ces mobilisations ont également été analysées par Matt PERRY, *Prisoners of Want. The experience and Protest of the Unemployed in France, 1921-1945*, Ashgate, 2007, Studies of Labour History



ce qui n'était pas ses habitudes. Cette manifestation diffère de ces devancières. Elle entend préalablement rassembler les chômeurs de la région parisienne dans 5 communes de banlieue, dont 4 sont communistes, puis constituer des cortèges sous la responsabilité d'un secrétaire de secteur doté d'une automobile et d'agents de liaison. Ils feront une halte aux portes de Paris pour savoir si le rassemblement central prévu Cours la Reine, à 15 heures, est autorisé ou non. Des estafettes devront alors mesurer l'importance relative des forces de police comparées aux leurs et déterminer s'il convient de forcer les barrages en cas d'interdiction ou de donner l'ordre de pénétrer Paris par petits groupes et par d'autres portes. Le ministre de l'Intérieur interdit la démonstration ainsi conçue, mais se dit prêt à autoriser un cortège en banlieue. Les organisateurs s'y résolvent après hésitations et dissocient pour la première fois les fonctions mobilisatrices du rassemblement de son objectif pétitionnaire: ils se réunissent place Saint-Denis et place d'Italie, tandis qu'une délégation se rend seule à la Chambre. A la fin de ce mois, le Parti communiste appelle, seul, les chômeurs à manifester le 24 décembre à minuit devant les boîtes de nuit et restaurants de Montmartre, Montparnasse ou des Champs-Élysées, soit autant d'espaces de l'indécence affichée de l'adversaire de classe et parvient à une brève démonstration. Les réticences alors exprimées par l'union régionale unitaires témoignent de quelques divergences entre le parti communiste, demeuré volontariste, et la CGTU, aspirant à des actions plus massives. On en verra plus loin d'autres manifestations.

Les manifestations d'initiative locale demeurées minoritaires, et de très loin, jusqu'aux élections de mai 1932 enregistrent, elles, une poussée, en particulier en octobre 1932, lors des débats budgétaires. Elles appellent à la création de fonds publics de chômage dans les communes qui en sont dépourvues, mais présentent plus souvent un caractère réactif à des radiations contestées, face, dès lors, à un interlocuteur presque exclusivement communal.

### **La CGT : pour une politique de grands travaux**

C'est en juin 1933 que des syndicats confédérés, jusque-là à l'origine de certaines mobilisations locales, décident d'une marche explicitement inspirée par des précédents britanniques. Les ouvriers des chantiers navals de Saint-Nazaire et des communes avoisinantes marcheront sur la préfecture de Nantes, distante de 53 km. Cette initiative, destinée à « frapper un grand coup dépassant les limites de la cité, fixer l'attention des pouvoirs publics » et à réclamer l'achèvement du paquebot *Normandie*, participe d'une stratégie qui fait de la politique de grands travaux une réponse à la crise en débordant par là sa stricte dimension régionale.

Les organisations syndicales en charge envisagent le pointage des cartes de chômage en cours de route, « ce qui contraindrait, commente le Préfet, [les intéressés] à participer à la marche par peur de perdre leurs indemnités journalières »<sup>153</sup>. Mais le ministre du Travail conteste la légalité d'une telle procédure et rappelle que la commune a seule qualité pour procéder au contrôle des cartes et radier quiconque ne se présente pas. Le Préfet soulève, lui, des problèmes relatifs à l'hébergement et au ravitaillement et croit devoir réaffirmer que tout cortège est interdit dans Nantes. Le maire de Trignac entendait conduire la marche avec ses collègues de Saint-Nazaire et Montoir. Il demande audience pour tenter de lever les objections : les chômeurs valides de moins de 50 ans, environ 2000, feront seuls la route en deux étapes. On interdira toute distribution de vin et l'on pourvoira au ravitaillement et à l'hébergement en organisant un bivouac. Une ambulance suivra et le retour s'effectuera en bus. L'autorisation est finalement accordée à la condition d'achever la marche au vélodrome Petit-Breton situé dans la périphérie nantaise et de renoncer à tout défilé dans le centre-ville, cortège vis-à-vis duquel les confédérés nantais auraient, au reste, exprimé des

---

<sup>153</sup> AN, F7 13565, et F 22 682. Cf. également *Le travailleur de l'Ouest*, 1er juillet 1933.

réticences, dit le commissaire spécial de Saint-Nazaire. A ces conditions, la préfecture recevra une délégation.

Les confédérés veulent donner à la marche une allure rassurante et ordonnée. Un chômeur arrivé ivre à Montoir se voit ainsi interdit de marche. Ils en appellent à la solidarité, mais confèrent au cortège un caractère autosuffisant : la marche est accompagnée par 80 hommes des services de ravitaillement et il a été convenu entre le bureau du fonds de chômage et les organisateurs que le montant des 4 repas distribués en cours de route serait retenu au prochain paiement pour être directement remis à la cuisine de la Bourse du travail. 650 chômeurs quittent Saint-Nazaire le 27 juin munis d'une couverture, de couverts, d'une serviette et d'un rasoir. Ils sont invités à ne pas entrer dans les cafés, à ne pas s'éloigner du lieu désigné pour le coucher, à ne toucher ni au foin ni à la paille et à « rester digne pour attirer la sympathie ». Ils marchent par trois pour éviter les encombrements sur les routes à la vitesse moyenne de 6 km/heure, sont solidement encadrés - un « commissaire » confédéré pour 10 hommes - et gagnent sans heurts le vélodrome, où 7 000 Nantais se sont rassemblés pour les accueillir. Les confédérés ont préalablement distribué un tract aux travailleurs, cultivateurs, commerçants de la ville. Les premiers sont invités à cesser le travail quand la délégation des marcheurs sera reçue à la préfecture, les derniers à fermer boutique.

### **La marche des chômeurs du Nord sur Paris. Décembre 1933**

Depuis des mois, la CGTU investit la plupart des manifestations confédérées pour leur insuffler, dit-elle, une allure plus offensive. A ce titre, elle participe à la marche nantaise en arborant des pancartes, quand les organisateurs confédérés s'en dispensent. Elle va proclamant que les « pauvres chômeurs [ont] après deux jours de marche tout de même droit à autre chose qu'un meeting en se cachant dans la périphérie » et tente de les entraîner, à son terme, vers les principales artères de Nantes pour leur permettre de « démontrer [par leur présence] à la bourgeoisie nantaise ce qu'est [leur] situation actuelle ». Plus fondamentalement, elle se refuse à tenir l'État pour un recours et accuse les confédérés de Saint-Nazaire de « détourner l'attention vers [lui] en réclamant des crédits qui solutionneraient [sic] les difficultés des actionnaires mais non celles de la masse des ouvriers ».

Ses comités de chômeurs continuent à organiser des manifestations interpellant les conseils municipaux de toute coloration politique. Entre 1932 et février 1934, 8 des 43 municipalités concernées, dont la coloration est connue, sont communistes, 11 socialistes, 13 radicales et 11 situées à leur droite. Trois manifestations obtiennent une immédiate satisfaction. Elles sont peut-être plus nombreuses, mais nos sources sont souvent muettes à cet égard. Confrontée aux initiatives de la CGT, la CGTU s'empare simultanément à son tour du nouveau répertoire.

Fin 1932, le Parti communiste avait invité l'union régionale des comités de chômeurs de la région parisienne à s'inspirer des mobilisations opérées en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne en organisant des « marches »<sup>154</sup>. Ce mode d'action, qui prétend aux routes et non plus à la rue s'inscrit en rupture avec la pratique urbaine de la manifestation, devenue dominante, en France, à partir des années 1890. L'union régionale avait satisfait à la demande en organisant le rassemblement parisien précédemment évoqué, mais s'était

---

154 *La Correspondance Internationale*, destinée aux cadres communistes, consacre plusieurs articles à ces mouvements: 2 mars 1929, n°19 : "la marche des chômeurs sur Londres". 6 mars 1929, n°21 : W. M. OLMÈS, « La marche des affamés sur Londres ». 8 février 1930, n°12, G. SOBOTTKA : « La marche de la faim de la classe ouvrière allemande ». 31 décembre 1931, n°115 : A.B., « La marche de la faim sur Washington ».

refusée à le qualifier de « marche de la faim » ou de « marche des chômeurs », souhaitant, disait-elle, réserver ce terme à des actions « durant au moins 15 jours ». Hors de sa portée.

Les marches unitaires organisées fin 1933 ne sont pas l'exacte réplique de celles des confédérés. Les 21 et 22 septembre 1933, à la veille du 7<sup>e</sup> congrès confédéral, la commission confédérale du chômage, dont la CGTU s'est dotée, et la conférence nationale qu'elle organise décident d'une marche sur Paris permettant de « poser [ce] problème » dans les régions les plus frontalement touchées, mais qui devra « lier les revendications et l'action de ceux qui travaillent à celles de ceux qui réclament du travail ou du pain ». La marche ainsi conçue partira du Nord « à cause de [sa] densité ouvrière et de la grande misère et parce que la distance de Lille à Paris n'est que de 180 km ». Elle s'inscrira toutefois dans une « quinzaine d'agitation étendue a tout le pays ayant pour objet central l'assurance chômage mais [...] rattachée à la résistance générale des fonctionnaires et travailleurs, aux diminutions de salaires et traitements, à la campagne de la CGTU sur les assurances sociales, à la lutte contre le fascisme »<sup>155</sup>. Elle s'accompagnera de démonstrations simultanées dans la France entière et de meetings dans les villes importantes traversées. Il s'agit donc d'une initiative à vocation nationale (non régionale ou sectorielle), d'origine confédérale (non locale ou fédérale) et qui aspire dépasser le caractère catégoriel des précédents mouvements, avec encore et toujours une aspiration à la centralité parisienne.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, des assemblées de chômeurs élisent un comité d'organisation. Son objectif : réunir 300 délégués pour marcher sur Paris en 12 étapes. Il s'adresse à toutes les organisations syndicales, mais obtient l'aval des seuls unitaires. Ce comité bénéficie du soutien logistique de la Confédération et tient la solidarité active des autres travailleurs pour une des composantes de l'action. Il charge les comités de chômeurs et de soutien d'organiser des quêtes et ventes d'insignes pour obtenir un pécule de 10 francs par jour et par tête, financer l'achat de chaussures, que les participants sont invités à porter avant le départ pour éviter tout problème, et financer leur billet de retour. Il demande également aux mairies de verser aux familles, durant leur absence, l'allocation due « car [le] but [des marcheurs] n'est pas une promenade ». En juin, le préfet de la Loire-Inférieure jugeait pénible « que de nombreux chômeurs qui se voient malheureusement imposer un régime alimentaire peu compatible avec de grosses fatigues [aient à] franchir 62 km sous le soleil » et les unitaires accusaient « les confédérés [de leur] avoir imposé [...] des fatigues inutiles ». C'est cette fois la CGT qui dénonce cette entreprise « inhumaine et communiste ».

Le ministre de l'Intérieur informe bientôt les organisateurs « qu'il ne peut être donné suite à leur projet ». Il serait trop difficile de surveiller la colonne sur toute sa longueur et pendant plusieurs jours, dans sa marche et durant son stationnement. Difficile d'assurer les garanties d'hygiène et d'ordre. Difficile de la prémunir contre les intempéries. Difficile de défendre cette colonne qui « comprendra inévitablement des femmes, des jeunes gens, des personnes âgées de santé délicate contre les éléments de trouble qui pourront chercher à la faveur de la nuit à s'introduire parmi eux ».

« Ce coup de force gouvernemental », écrit *L'Humanité*, et les difficultés à assurer l'hébergement et la subsistance de 300 personnes nécessitent une adaptation : 65 délégués prennent la route le 18 novembre, soutenus par des manifestations et meetings dans les deux départements concernés, devenus une centaine après la traversée de la Somme et de l'Oise. Dans leur musette, « une chemise, des mouchoirs, un peigne, du savon, des chaussettes et si possible deux couvertures »; dans la poche, un mandat et un pécule et, au bras, un brassard. La police, présente à la sortie d'Arras, ne peut légalement barrer la route à ces hommes circulant par petits groupes munis de papiers et d'argent. Ils renoncent

---

<sup>155</sup> AN F7 13565 et F7 13567, Cf. également Charles TILLON, *On chantait rouge*, Robert Laffont, pp. 171-177.

à faire étape dans de petites localités, où les maires ont refusé d'organiser le couchage et effectuent, dès lors, une partie du trajet en transports en commun. Ils progressent dans l'ordre le plus total, reçoivent, chemin faisant, l'actif concours des municipalités socialistes et communistes et celui de scouts ou de groupes d'inspiration catholique. Ils sont fréquemment escortés, à l'arrivée comme au départ, par la population des villes-étapes. Par une température qui a varié, ces jours durant, entre -4° et 3°.

La municipalité de Saint-Denis a proposé de recevoir les chômeurs interdits d'entrée dans Paris. Unitaires et communistes invitent la population à les y accueillir. Ils sont 50 000 à répondre à cet appel, écrit *L'Humanité* - 3000 selon la préfecture. Après une nuit passée là, les chômeurs sont acheminés le lendemain à un rassemblement stade de l'Unité, puis conduits, en car, sur la tombe du chômeur FRITSCH<sup>156</sup> et à la Chambre, où des parlementaires communistes et radicaux reçoivent leur délégation. Un petit groupe tente vainement de manifester alentours sans l'aval, semble-t-il, de la direction du parti communiste. Les élus communistes accompagnent une délégation de chômeurs aux ministères de l'Intérieur et du Travail qui refusent d'abord de la recevoir, dès lors que « la marche est irrégulière ». Pour ainsi « décourager de telles actions en montrant qu'elles ne pouvaient obtenir d'entrevue pour les délégués ni de résultats », commente un rapport interne du Parti communiste. Le ministère du Travail accepte finalement de recevoir les représentants syndicaux quand tous les marcheurs auront quitté Paris. Des engagements sont pris : aucun d'eux ne sera radié des listes, l'allocation correspondant à la durée de leur absence leur sera versée et le gouvernement s'expliquera devant la Chambre dans les meilleurs délais sur les problèmes soulevés. Il prend en charge leur retour en leur réservant toutefois des places dans le train de 22 heures 45 pour éviter les manifestations à l'arrivée. Elles auront souvent lieu quelques jours plus tard.

Des cortèges d'appui ont lieu autour d'autres sites : au Boucau-Tarnos, le 3 décembre, à Saint-Etienne, les 15 novembre et 8 décembre, à Lyon et Lille, le 26 novembre, à Tours, le 1er décembre. Tous ressuscitent les fantasmes enfouis que firent naître en d'autres temps les chemineaux et vagabonds. En novembre 1933, des maires de l'Oise demandent au préfet l'attitude à observer face aux démarches comminatoires des délégués réclamant, pour 300 à 400 hommes, de véritables « billets de logement » et l'organisation de manifestations publiques de propagande dans leurs communes, qui sont de petites localités rurales. Ils déclarent ne disposer d'aucun local pour ces « véritables troupes en marche [...] nullement rassurantes pour les paisibles campagnards ». Et d'exprimer leur crainte de mécontenter leurs administrés s'ils acceptent, de subir des représailles dans le cas contraire.

Ces marches et plus particulièrement celle des chômeurs du Nord se sont imposées durablement pour des images de la mobilisation face à la crise. Elles ne sauraient occulter le fait que la mobilisation des chômeurs est demeurée très limitée dans son ampleur et que son caractère local et éclaté a fait obstacle à la construction de mouvements nationaux tels qu'apparus précocement en Grande-Bretagne.

### **La lutte contre le chômage s'insère dans une stratégie globalisante : 1935-1936**

Les événements de février 1934 qui plongent la France dans une crise devenue politique et le processus d'unité antifasciste qui s'engage en juillet 1934 pour se muer en juillet 1935 en un rassemblement populaire « pour le pain, la paix, la liberté » ne mettent assurément pas

---

<sup>156</sup> Le 18 mars 1932, Edmond FRITSCH et d'autres militants d'un comité de chômeurs manifestaient devant un chantier du bâtiment, à Vitry-sur-Seine, où les patrons imposaient des heures supplémentaires. Il fut mortellement touché par une balle de revolver tiré par la police. Plus de 100 000 personnes participèrent à ses obsèques organisées par le Secours rouge international.

terme au chômage ni aux exigences des chômeurs. Mais alors que les manifestations de travailleurs de l'État contre la déflation montent en puissance et que la courbe des grèves, demeurée basse, se redresse très légèrement, les mobilisations de chômeurs ne connaissent pas de poussée significative.

Chez les unitaires, la marche des chômeurs du Nord, qui semble avoir suscité des réflexions autocritiques, cède désormais la place à des marches régionales conçues sur le modèle de celles initiées par les confédérés. Ainsi, une marche départementale de chômeurs du Nord, en octobre 1934, puis une autre, en région parisienne, le 12 janvier 1935, en soutien à une délégation nationale venue présenter la charte revendicative des sans-travail aux groupes parlementaires et réclamer d'eux un fonds national de chômage. Le gouvernement FLANDIN l'ayant interdit, les comités de chômeurs décident de se réunir dans 3 salles parisiennes, ralliées en cortèges à partir des banlieues avoisinantes, préférant désormais la mobilisation, fut-elle non spectaculaire, à l'affrontement. Ils se heurtent toutefois à une nouvelle interdiction, qu'ils attribuent à la « peur de voir défiler le terrible cortège de ces hommes et femmes affamés pour avoir trop engraisé le capitalisme ». *L'Humanité* évalue à 20 000 le nombre des chômeurs venus défier « le déploiement énorme de forces de police ». *La Vie Ouvrière* agrmente son compte rendu de la photographie d'un restaurant des Champs-Élysées annonçant des repas pour chiens. Des marches départementales, toutes interdites, se déroulent ensuite dans la Loire, les Ardennes, le Rhône les Bouches-du-Rhône, la Somme et la Seine-Inférieure, entre février et avril 1935. Avant que la période pré-électorale et la crainte de provocations, effectives en d'autres secteurs, ne mettent un terme à ces démonstrations à partir d'août 1935. Ce qui n'exclut pas que certains sites ou certaines professions se préoccupent d'une question demeurée criante.

On peut avancer l'hypothèse que les chômeurs participent à des combats et à des mobilisations de nature à inscrire leurs revendications spécifiques dans des perspectives qui les englobent. Le programme du Rassemblement populaire élaboré au lendemain de la manifestation nationale du 14 juillet 1935 place en tête de ses revendications économiques des mesures « contre le chômage et la crise industrielle : Institution d'un fonds national de chômage. Réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire. Appel des jeunes au travail par l'établissement d'un régime de retraites suffisantes pour les vieux travailleurs Exécution rapide d'un plan de grands travaux d'utilité publique, citadine et rurale, en associant à l'effort de l'État et des collectivités l'effort de l'épargne locale ». Il est ratifié par les partis communiste, socialiste et radical, les deux confédérations syndicales en voie de réunification et des dizaines d'associations et de comités, dont l'Union des comités de chômeurs, liée à la CGTU.

Durant cette même année, des organisations de jeunes, étrangères à cette mouvance, s'engagent dans des démarches d'une autre sorte. Les propositions formulées par l'Internationale des jeunes socialistes et la campagne de pétition de jeunes chômeurs réalisée par la JOC, soumises toutes deux à l'Organisation internationale du travail, contribuent à l'élaboration d'une recommandation sur le chômage des jeunes. Elle préconise de retarder l'entrée de certaines classes d'âge dans le monde du travail par une prolongation de la scolarité obligatoire à 15 ans et d'améliorer les conditions d'insertion des jeunes dans l'entreprise par l'orientation professionnelle et le renforcement de l'enseignement technique et professionnel<sup>157</sup>. Ces préconisations seront partiellement mises en œuvre par Jean ZAY dans le cadre du gouvernement de Front populaire.

---

<sup>157</sup> Joëlle DROUX, Damiano MATASCI, « La jeunesse en crise : acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'entre-deux-guerres », *Comité d'histoire de la Sécurité sociale ; « Revue d'histoire de la protection sociale »*, 2012/1 N° 5 | pages 47 à 59



## **Le gouvernement de Front populaire face au chômage**

Au sortir de la victoire de mai 1936 et des grèves, le gouvernement BLUM fait voter en 84 jours 24 projets de loi pour la plupart consacrés à des mesures économiques et sociales. La loi sur les quarante heures, l'aide financière aux collectivités locales qui engage des chômeurs dans le cadre de leurs grands travaux, la prime à l'embauche versée aux entreprises et les 160 000 emplois créés dans les grandes entreprises sont insuffisants pour réduire sensiblement le total des 550 000 chômeurs secourus. La mise en place d'actions de formation se révèle inadaptée à la grande partie d'entre eux, notamment les plus âgés ; tandis que le patronat, vite engagé dans sa « bataille de la Marne », ne recrute pas à la hauteur des besoins économiques, en diminuant les effets escomptés de la diminution de la semaine de travail à 40 heures.

Face à un chômage rien moins que résiduel, la politique gouvernementale, orientée vers le pouvoir d'achat, met l'accent pour l'essentiel sur l'indemnisation en créant des fonds locaux et adopte une loi relative à l'insaisissabilité des allocations de chômage. Ce sont ces fonds locaux créés par les pouvoirs publics, qui, bien plus que les caisses syndicales, apportent une assistance aux chômeurs. Tournées elles aussi vers le soutien du pouvoir d'achat, les organisations syndicales ont probablement laissé échapper ici une occasion de faire de l'action contre le chômage une affaire relevant principalement des interlocuteurs sociaux eux-mêmes<sup>158</sup>.

Les deux modalités de gestion du hors travail que sont le fonds national de chômage et la loi sur les retraites, pareillement inscrits dans le programme du Rassemblement populaire, doivent à la « Pause », décrétée en février 1937, de ne pouvoir aboutir.

La CGT réunifiée perpétue ses revendications en prenant grand soin d'éviter des formes d'action propres à provoquer le départ des radicaux et, par-là, la fin du Front populaire. Nous n'avons répertorié que 4 manifestations de chômeurs de septembre 1936 au 22 juin 1937, date de la chute du cabinet BLUM, 6 de cette date au 10 avril 1938, date de la constitution du cabinet DALADIER, 4 jusqu'en novembre 1938, puis 10, soit une poussée, jusqu'à la guerre. Cette démobilisation ne signifie pas la disparition des comités, dont la présence est attestée dans les nombreux cortèges globalisants qui s'organisent ces années durant à l'appel des comités de Rassemblement populaire ou de la seule CGT dès que les contradictions politiques s'amplifient.

Les mobilisations de chômeurs demeurées de bout en bout d'initiative syndicale doivent ainsi aux contournements patronaux jusqu'en 1934, à la nature complexe et politique que revêt ensuite la crise, puis aux réponses, inachevées, apportées par le Front populaire d'être demeurées un phénomène limité, rapporté aux pays voisins.

---

<sup>158</sup> <https://www.istravail.com/10041-l-assurance-chomage-une-longue.html> Bernard VIVIER





## **Les mobilisations de chômeurs des années 1990 en France : Spécificités et transversalités.**

*Valérie COHEN, sociologue, maîtresse de conférences, Université de Tours, CITERES,  
Xavier DUNEZAT, sociologue, enseignant de sciences sociales, CRESPPA et URMIS*

Tout au long des années 1980 et plus encore des années 1990, des luttes de chômeurs se sont développées et ont été rendues particulièrement visibles durant les mobilisations de l'hiver 1997-1998, alors qualifiées de « mouvement des chômeurs ». Pendant plusieurs mois, les « chômeurs » ont manifesté et occupé des ASSEDIC, des ANPE, des mairies et d'autres locaux administratifs de manière continue et répétée ; conduisant pour la première fois un gouvernement à recevoir des organisations de chômeurs à Matignon. Ces actions ont donné lieu à de nombreux travaux et analyses<sup>159</sup> visant à saisir un phénomène jugé surprenant tant il semblait déjouer les hypothèses relatives aux capacités de résistance des populations sans emploi et précaires. Nous avons contribué à éclairer le sujet à partir de deux enquêtes ethnographiques menées durant plusieurs années<sup>160</sup> et qui ont fait l'objet d'un ouvrage commun<sup>161</sup> à l'occasion des 20 ans du « mouvement des chômeurs ». Cet ouvrage a consisté à fusionner nos matériaux pour donner à voir combien les luttes de chômeurs étaient porteuses de caractéristiques spécifiques mais également d'interrogations transversales pour la sociologie de l'action collective.

Dans le cadre de ce dossier, nous proposons de revenir<sup>162</sup> sur différentes dimensions que la mise en commun de nos travaux nous a semblé tout particulièrement mettre en relief : la composition hétérogène, voire clivée, des groupes mobilisés ; les revendications et axes de lutte plus ou moins unificateurs ; les pratiques de mobilisation et notamment l'organisation du travail militant. Il s'agit d'éclairer certaines dynamiques à partir desquelles les collectifs se font et se défont. Avant cela, il nous faut rappeler un certain nombre de constats incontournables concernant les luttes de chômeurs des années 1980-1990.

---

159 Sur les actions collectives de chômeurs, outre les références mobilisées dans cet article, voir notamment et dans un ordre chronologique : Martine CARNIS, *Les associations de chômeurs : un nouvel acteur ?*, Paris, mémoire de l'EHESS, 1990 ; Yves CLOT et Jean-René PENDARIES, *Les chômeurs en mouvement(s)*, Rapport pour la MIRE, convention de recherche n° 16/95, 1997 ; Sophie BÉROUD et René MOURIAUX, « Le décembre des chômeurs ou la force des faibles », *Cahiers de l'atelier*, n° 480, 1998, p. 80-89 ; Marie-Agnès COMBESQUE, *Ça suffit. Histoire du mouvement des chômeurs*, Paris, Plon, 1998 ; Frédéric ROYALL, « Le mouvement des chômeurs en France de l'hiver 1997-1998 », *Modern & Contemporary France*, vol. 6, n° 3, 1998, p. 351-365 ; Olivier KOURCHID, « Les mouvements de chômeurs en France. 1919-1935. Historiographie selon la *Vie Ouvrière* », *Images et mouvements du siècle, Tome II, Les raisins de la colère*, Éditions France-Progrès, France Découverte et Institut CGT d'Histoire Sociale, 1999, p.177-200 ; Didier DEMAZIÈRE, « Les actions collectives des chômeurs, une réinvention du chômage », *Projet*, n° 262, 2000, p. 27-36 ; Sophie MAURER et Emmanuel PIERRU, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social" », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 3, 2001, p. 371-407 ; Didier CHABANET, « Les marches européennes contre le chômage, la précarité et l'exclusion », in Didier CHABANET et Vincent WRIGHT (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 461-493 ; Jean FANIEL, « Chômeurs en Belgique et en France : des mobilisations différentes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 11, n° 4, 2004, p. 493-506 ; Daniel MOUCHARD, « Les "sans-emploi" », in Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER (dir.), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2006, p. 327-340 ; Emmanuel PIERRU, « Les mouvements de chômeurs en France », in Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 688-695 ; Didier CHABANET et Jean FANIEL, *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013 ; SEUNG-YEON Kim, *Chômeurs. Anthropologie d'un mouvement social*, Paris, L'Harmattan, 2014.

160 Valérie COHEN a axé la focale sur plusieurs collectifs AC ! (notamment à Paris mais également dans différentes villes de France) étudiés à la fin des années 1990 et a réactualisé certaines données à la fin des années 2000 ; Xavier DUNEZAT sur deux déclinaisons locales du mouvement de 1997-1998 en Bretagne, à Morlaix et à Rennes. Voir Valérie COHEN, *Chômage et mobilisation collective. Processus de formation et tentatives d'affirmation d'une force protestataire*, Thèse de sociologie, Paris X, 2003 ; Xavier DUNEZAT, *Chômage et action collective. Luttes dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse de sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2004.

161 Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT, *Quand des chômeurs se mobilisent...*, Rennes, PUR, 2018.

162 Nous avons privilégié ici les idées-forces de notre ouvrage en puisant dans les matériaux qui l'ont façonné.

## Mise en contexte : le processus d'émergence des luttes de chômeurs des années 1980-1990

L'action collective des chômeurs a longtemps été considérée comme un objet introuvable. Avant le mouvement d'occupations débuté au cours de l'hiver 1997, peu de travaux s'intéressaient au sujet, ou alors jugeaient que les obstacles à la mobilisation des chômeurs étaient bien trop nombreux. Dès lors que des mobilisations se sont déployées et ont obtenu une couverture médiatique<sup>163</sup>, les analyses se sont multipliées, avec souvent l'objectif d'éclairer un fait qui s'apparentait, sinon à un « miracle<sup>164</sup> », du moins à une énigme<sup>165</sup>. Cette production scientifique a permis de repérer plusieurs éléments décisifs dans l'émergence de ces actions collectives. En historicisant le temps long des luttes de « sans travail<sup>166</sup> » et de la « guerre aux chômeurs<sup>167</sup> », deux dimensions – structurelle et organisationnelle – ont fait l'objet d'une attention particulière.

La première dimension renvoie au fait que la genèse des organisations de chômeurs s'inscrivait dans un contexte macro-économique marqué par le retour d'un chômage de masse, une fragilisation continue du statut de « chômeur » en raison des réformes du traitement social du chômage. Par ailleurs, la mise à l'agenda médiatique d'une nouvelle question sociale – celle de « l'exclusion » – venait mettre sous le tapis la question sociale de « l'exploitation », dans un contexte politique et militant de remise en cause de la centralité de la classe ouvrière et de la lutte des classes<sup>168</sup>.

À la veille du mouvement des chômeurs de 1997-1998, le nombre des demandeurs d'emploi dépasse la barre symbolique des 3 millions de chômeurs. Mais c'est sans doute la progression ininterrompue du chômage qui mérite d'être soulignée, tandis que l'emploi précaire progresse fortement au point de constituer la principale forme d'embauche. En d'autres termes, le chômage rompt alors avec le cadre normatif qui le définissait, issu de la période de plein emploi<sup>169</sup>. La massification du chômage, la diversification des profils, l'augmentation des durées attestent d'une profonde transformation du chômage, qui ne se réduit plus à une transition entre deux périodes d'emploi, mais devient une « expérience de longue durée ».

Parallèlement, alors même que les politiques de lutte proposées par les gouvernements successifs s'avèrent inopérantes pour inverser la courbe du chômage, les régimes de protection sociale des chômeurs se modifient considérablement, provoquant un appauvrissement de leurs ressources<sup>170</sup> et un déclassement statutaire qui institue la figure de « l'exclu ». À niveau de ressources égales, être allocataire de l'UNEDIC ou du RMI n'a en effet pas la même signification<sup>171</sup>, ni pour la société ni pour les personnes concernées.

---

163 Emmanuel PIERRU, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 au prisme médiatique. Quelques remarques sur les relations problématiques entre les mobilisations de chômeurs et les médias », *Cahiers de Ressa*, n° 3-4, 2000, p. 58-64.

164 Pierre BOURDIEU, « Le mouvement des chômeurs, un miracle social », in Pierre BOURDIEU, *Contre-feux*, Paris, Liber, 1998, p. 102-104.

165 Sur les obstacles à la mobilisation, voir notamment Didier DEMAZIÈRE et Maria-Teresa PIGNONI, *Chômeurs : du silence à la révolte. Sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette, 1998.

166 Benjamin JUNG, voir ce numéro.

167 Emmanuel PIERRU, *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage. La gestion paradoxale d'un risque collectif*, Paris, Éditions du Croquant, 2005.

168 Roland PFEFFERKORN, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute, 2007.

169 Didier DEMAZIÈRE, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 2006.

170 En 1998, 40% des chômeurs indemnisés par le régime d'assurance chômage perçoivent une indemnité proche ou inférieure à un demi-SMIC et le RMI s'élève à 2 428 francs [362 euros] par mois.

171 Dominique SCHNAPPER, *Contre la fin du travail*, Paris, Textuel, 1997.

À côté de ces « déterminants structurels<sup>172</sup> », il faut également souligner combien les années 1980 et 1990 sont marquées par la prééminence du thème de « l'exclusion » et de la « nouvelle pauvreté », qui s'imposent comme la « nouvelle question sociale ». Or cette « nouvelle question sociale » agit sur les représentations – médiatiques, politiques, scientifiques – comme une toile de fond ambivalente quant à la capacité d'agir des chômeurs. La thématique de l'« exclusion » a bien souvent été pensée comme un obstacle à la mobilisation, mais elle a pu aussi constituer un cadre favorable à la légitimation des luttes *en faveur* des chômeurs.

La seconde dimension contextuelle renvoie au maillage organisationnel préexistant aux mobilisations de 1997-1998 et à l'histoire des organisations de chômeurs à partir desquelles des actions ont émergé pour, ensuite, progressivement se coordonner<sup>173</sup>. Les mobilisations de 1997-1998, remarquables par leur ampleur et leur durée, ont en effet reposé sur l'arrivée à maturité d'organisations de lutte contre le chômage, tout particulièrement de quatre organisations apparues dans les années 1980-1990 : l'APEIS, le MNCP, les comités CGT des privés d'emploi et AC !

Au début des années 1980, plusieurs organisations de chômeurs se forment. Le « Syndicat des chômeurs<sup>174</sup> », créé à l'automne 1981, a très vite entrepris des occupations d'ASSEDIC et d'ANPE, inaugurant en France un mode d'action qui deviendra une caractéristique des luttes de chômeurs. En 1987, naissait l'APEIS (Association pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et travailleurs précaires), qui s'est fait connaître par des actions dirigées contre les ASSEDIC, en particulier celles du Val-de-Marne<sup>175</sup>. De même, dès la fin des années 1970, mais surtout à la fin des années 1980, des comités de travailleurs privés d'emploi et de précaires, encadrés par la CGT, se développent, notamment dans les Bouches-du-Rhône à la suite de la fermeture des chantiers navals de La Ciotat<sup>176</sup>. Par ailleurs, sur l'impulsion d'anciens militants issus de la gauche syndicale ou politique, parfois chômeurs, plusieurs associations locales voient le jour<sup>177</sup>. À partir de 1986, nombre de ces associations locales se sont regroupées au sein du MNCP (Mouvement National des Chômeurs et des Précaires), héritier plus ou moins direct du « Syndicat des chômeurs ». Enfin, Agir ensemble contre le chômage (AC !) est créée en 1993 par des militants syndicaux, politiques et associatifs qui, au printemps de l'année 1994, organisent des marches<sup>178</sup> contre le chômage et publicisent ainsi la naissance de cette nouvelle organisation. D'autres associations, œuvrant localement<sup>179</sup>, émergent également durant ces années, travaillant le plus souvent dans l'ombre des médias, faute d'affiliation à une instance nationale. Certaines ont été très revendicatives, telle que l'Association des Chômeurs et Précaires (ACP), dont provenaient des militants actifs d'AC ! D'autres se présentent avant tout comme des associations d'aides aux chômeurs, sans développer de

---

172 Sophie BÉROUD, René MOURIAUX et Michel VAKALOULIS, *Le Mouvement social en France. Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 1998, p. 58.

173 Didier DEMAZIÈRE et Maria-Teresa PIGNONI, *op.cit.* ; Marie-Laure POUCHADON, *La mobilisation collective des chômeurs*, Thèse de sociologie, Université de Bordeaux 2, 2002.

174 Olivier FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 123-155.

175 François BOURNEAU et Virginie MARTIN, « Organiser les sans-emploi ? L'expérience de l'APEIS dans le Val-de-Marne », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 157-180.

176 Maria-Teresa PIGNONI, « Entre soutien et ostracisme syndical: le cas des comités CGT de privés d'emploi dans les Bouches-du-Rhône », in Didier CHABANET et Jean FANIEL (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 117-149.

177 Didier DEMAZIÈRE, « Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité ? », *Esprit*, vol. 11, n° 226, 1996, p. 12-31.

178 On dénombre cinq marches partant de plusieurs régions de France pour converger à Paris en mai 1994. Ces marches résonnent avec la marche « contre la faim », partie de Lille le 18 novembre 1933 pour arriver à Paris le 2 décembre 1933. 179 Par exemple, en Bretagne, on pouvait recenser 30 organisations de ce type en 1997. Voir Germain BERTRAND, Colombe MUNOZ et Jorge MUNOZ, *Étude-test sur les associations d'entraide pour l'emploi en Bretagne*, ronéo, REFORM, 1995.

registres contestataires. Elles ont pu néanmoins contribuer à leur manière à l'engagement de chômeurs lors de campagnes d'action.

Les luttes de chômeurs se sont ainsi développées dès les années 1980, d'abord à une échelle locale, avec quelques batailles récurrentes, qui structurent les comités, collectifs, associations, telles que celles pour les transports gratuits - Grenoble, Lille, Paris, Bordeaux, Toulouse -, les luttes contre les ASSEDIC relatives à la représentativité et l'indemnisation des chômeurs, les actions pour « la prime de Noël ». Dès le début des années 1990, l'APEIS et la CGT constatent que les fonds de l'Unedic sont de moins en moins utilisés pour secourir les chômeurs. Aussi, depuis 1991, lorsqu'au mois de décembre les caisses des ASSEDIC font leurs comptes, les comités locaux se mobilisent afin que les sommes restantes soient reversées aux chômeurs. Les actions en faveur de cette « prime de Noël », revendiquée chaque année, se sont soldées par le versement de montants variables. Ces luttes locales ont pris une dimension nationale en 1996, lors des renégociations de l'assurance chômage gérée par l'Unedic<sup>180</sup>, et une reconnaissance publique en 1997. Autrement dit, ce qui est resté dans la mémoire collective – à savoir le mouvement d'occupations de 1997-1998 – ne doit pas éluder l'imposant maillage organisationnel au long cours qui caractérise alors le champ des luttes contre le chômage et les a rendues visibles.

### **L'hétérogénéité constitutive d'un groupe mobilisé**

Si ces éléments de contexte ont fait l'objet de plusieurs publications, les données relatives à la composition des groupes mobilisés ont été en revanche plus rares, du moins au-delà des principaux responsables et porte-paroles des organisations de chômeurs. Cela tient au fait que les groupes en question ne sont pas toujours stabilisés, évoluent, changent selon les espaces de la mobilisation - manifestations, occupations, assemblées générales...

Qui se mobilise ? Il s'agit là d'une véritable énigme tant l'action collective des chômeurs a d'abord été considérée par les analystes comme impensable – au regard des nombreux obstacles à se mobiliser : atomisation, stigmatisation, obligation de chercher un emploi...- , puis catégorisée comme improbable, notamment par les chercheurs relevant du courant de la « mobilisation des ressources<sup>181</sup> ». La méthode ethnographique que nous avons l'un et l'autre utilisée, et la mise en commun de nos matériaux d'enquête, ont permis de proposer une approche en termes de pôles, qui s'appuie sur des modes d'opposition et de distinction internes aux groupes mobilisés. Cette approche permet d'identifier les acteurs engagés à partir des étiquetages, qui les opposent, et des caractéristiques sociales, qui les définissent. Nous avons ainsi pu dégager trois principaux pôles : syndicaliste, anarchiste, chômeur.

Les luttes de chômeurs ont d'abord été marquées par l'existence de militants syndicaux qui ont bien souvent été fondateurs, à la tête des organisations, ou des figures emblématiques localement - dans un contexte où, à part la CGT, les syndicats n'organisent pas les

---

180 Bien que peu médiatisées, elles marquent une étape importante, car elles constituent les premières actions coordonnées sur toute la France, en rassemblant les principales organisations. Voir Marie-Laure POUCHADON, « Le club des "sans" : rapprochements et unité d'action entre organisations de chômeurs et au-delà », in Didier CHABANET et Jean FANIEL (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 205-225.

181 Voir notamment Lilian MATHIEU, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », in Stéphane CADIOU, Stéphanie DECHEZELLES et Antoine ROGER (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 187-198. Ce courant considère les chômeurs – à l'instar d'autres figures sociales associées à des populations sans ressources – moins comme un groupe mobilisé que mobilisable dès lors qu'ils accèdent à des ressources jugées nécessaires à la formation d'une organisation ou d'un mouvement. Cette approche conduit le plus souvent à distinguer des « entrepreneurs de protestation » et des « bénéficiaires de l'action collective », ce qui induit une attention privilégiée aux participants les plus visibles, les militants reconnus, qui sont bien souvent les plus accessibles et qui rendraient l'action collective moins improbable en apportant des ressources incontournables, notamment des savoirs et savoir-faire militants. Pour une présentation critique de cette approche appliquée aux mobilisations de chômeurs, voir Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT, *op.cit.*, p. 29-44.



chômeurs. Ils ne forment pas un groupe homogène. Notamment une ligne de démarcation est très nette entre les militants CGT – privés d'emploi inscrits de longue date à la suite d'un militantisme salarié à la CGT – et ceux d'AC ! - anciens militants syndicalistes opposés à la ligne confédérale de la CFDT. Ils partagent cependant des caractéristiques communes : une trajectoire professionnelle stable, à des postes qualifiés, sans expérience du chômage - ou presque pas - ; une socialisation militante conséquente, y compris dans les luttes de chômeurs ; une conception partagée sur la centralité du travail. Leur objectif est l'abolition du chômage et la défense du statut de chômeur. Au-delà des syndicalistes, ce pôle comprend également des militants politiques plus jeunes, périphériques - surtout chez AC ! - en raison d'affiliation militante à la LCR. Diplômés de l'enseignement supérieur et disposant déjà d'une expérience militante, ils partagent avec les syndicalistes les mêmes thèses sur le travail.

On repère également un deuxième pôle, anarchiste ou *cargotiste*<sup>182</sup>, qui s'est construit très nettement en opposition au premier, en raison de positions divergentes sur la centralité du travail et sur la conduite des luttes - rôle de l'assemblée générale, rapport à la violence, modes d'action plus éloignés des logiques syndicales, etc. On y retrouve quasi-exclusivement des hommes, plutôt jeunes, disposant de savoir-faire militants davantage construits dans les mouvements étudiants. Ils viennent alors de débiter leur vie professionnelle et affichent un refus du travail. S'ils sont peu nombreux, ils ont un fort pouvoir attractif dans ces luttes, notamment à travers logique revendicative davantage axée sur le revenu - plutôt que l'emploi -, la hausse des minima sociaux, voire la formulation d'un revenu garanti dans une perspective d'émancipation collective de la société dite d'assistance.

Enfin, le plus important numériquement et bien évidemment central, est le pôle « chômeur ». À la différence des précédents, il n'est pas formé de groupes préalablement constitués<sup>183</sup>. Très hétérogène du point de vue des trajectoires professionnelles et militantes, il regroupe des personnes des deux sexes, âgées de 40 ans (et plus), majoritairement issues de milieux populaires. Ils ont en commun une expérience relativement longue et stable du salariat, qui structure leur trajectoire. Aussi, le chômage est-il une épreuve<sup>184</sup>, qui enclenche des processus de déclassement. Beaucoup de ces chômeurs ne perçoivent plus l'allocation chômage, sont bénéficiaires du RMI ou de l'ASS. Le montant des ressources attribuées - n'excédant pas à cette époque 3 000 francs par mois - soit environ 440 euros -, corrélé au statut d'assisté dessine une nouvelle condition – celle de sans-emploi faiblement indemnisé et fortement stigmatisé –, qui est au cœur des luttes qui se sont développées à la fin des années 1990. Ce pôle se différencie, cependant, selon les trajectoires passées - professionnelles et militantes, notamment -, les positions occupées dans la lutte et leur rapport à l'emploi. On distingue ainsi les plus diplômés, dont les carrières stables et ascendantes ont été brisées au milieu des années 1990. D'autres, peu diplômés, ont eu des trajectoires stables ouvrières-employées, avant de se retrouver au chômage. Ils espèrent toujours un emploi, même précaire. On repère également une fraction éloignée durablement du marché de l'emploi, très précarisée<sup>185</sup>, qui combine amour du travail passé et rapport distancié à toute projection professionnelle, pouvant les conduire à des trajectoires de grand dénuement - perte de logement, notamment. Il s'agit des personnes les plus précarisées, pour lesquelles le lien avec l'emploi est le plus distendu, qui ne sont pas venues dans les organisations pour militer, mais pour trouver des solutions à des situations bien souvent inextricables.

---

182 Le terme est ici utilisé en référence à un groupe influent au sein d'AC ! : le collectif d'agitation contre le revenu garanti optimal (CARGO).

183 Hormis dans des petites villes, où une association locale organise les chômeurs depuis plusieurs années, comme à Morlaix.

184 Dominique SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1994 [1981].

185 Ces personnes cumulent des problèmes de santé, peuvent également être proches de la retraite.



Outre ces pôles, nous avons identifié, sur le terrain, des figures intermédiaires ayant la spécificité de créer du lien entre les pôles en présence, notamment lors des conflits. On a ainsi repéré des étudiants, des enseignants. Mais surtout, dans les différents collectifs observés, on retrouve des femmes, ni chômeuses ni salariées, parfois retraitées, qui ne sont pas dans des situations de fragilisation économique. Elles ont pris en charge des tâches administratives et d'organisation localement, faisant en sorte de faire vivre les collectifs et de maintenir des engagements. Elles apparaissent ainsi comme des figures centrales de ces luttes, notamment en raison de la polarisation observée qui s'articule à de fortes tensions.

Ces données donnent ainsi à voir l'hétérogénéité constitutive du groupe mobilisé. Celle-ci apparaît également dans l'analyse des processus d'entrée en lutte. Sans prétendre à l'exhaustivité, nos analyses invitent à une conception élargie de ce que d'autres nommeraient des ressources ou des dispositions pour l'action. Certes, le « capital militant<sup>186</sup> » et ses modes de reconversion apparaissent, une fois encore, comme des ressorts privilégiés de l'engagement, notamment pour tous ceux qui se mobilisent non pas contre *leur* chômage mais contre *le* chômage.

Cependant, c'est particulièrement pour le pôle chômeur que nos analyses nuancent ou enrichissent les rares données existantes<sup>187</sup>. L'expérience du chômage – le « ras-le-bol » qu'elle suscite – est aussi un moteur de l'engagement dans les luttes de chômeurs. Le caractère *a priori* tautologique de l'affirmation l'est moins si l'on se souvient que le champ académique s'est d'abord structuré autour de l'analyse des obstacles à la mobilisation des chômeurs, pour ensuite pointer les ressources militantes des cas miraculeux. Or, la condition de chômeur est bel et bien un ressort de protestation qui, dans certains cas, va de pair avec une expérience militante préexistante à l'épreuve du chômage. Mais nous avons surtout tenu à mettre en relief les processus d'entrée en lutte des populations les plus fragilisées, au chômage depuis plusieurs années, sans socialisation militante, tant ces populations s'éloignent des figures classiques du militantisme. Saisir leur entrée dans des collectifs protestataires suppose de s'intéresser aux différentes pratiques de subsistance qu'elles sont contraintes de développer pour se protéger. C'est en effet à la suite de nombreuses démarches infructueuses auprès des administrations, des services sociaux, que ces personnes se tournent vers une organisation de chômeurs, en continuité d'une mobilisation individuelle qui, sous certaines conditions et dans un contexte donné, peut ainsi rencontrer une mobilisation collective. D'autres dimensions interfèrent pour que leur inscription dans des collectifs se réalise, lesquelles renvoient plus spécifiquement aux manières de s'organiser, qui sont bien souvent déterminantes pour les chômeurs les plus précarisés.

## **Registres revendicatifs en tension**

L'hétérogénéité des groupes invite à interroger la construction des fins partagées. Les luttes de chômeurs qui se déroulent dans les années 1990 disposent d'un socle revendicatif commun composé de quatre principaux registres. Le premier concerne la représentativité des chômeurs dans les instances où se décide leur sort. Le deuxième concentre les demandes visant l'amélioration immédiate des conditions d'existence, par l'exigence d'aides et de droits liés au statut de chômeurs, tels que l'arrêt des coupures d'eau ou d'électricité, les transports gratuits ou la fameuse « prime de Noël » de 3 000 francs. Le

---

186 Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 5-11.

187 Voir notamment Sophie MAURER, *Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisations collectives et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Ndongo Samba SYLLA, « Les chômeurs dans le mouvement social en France : de qui parle-t-on ? », *Le Mouvement social*, vol. 2, n° 207, 2004, p. 11-38.

troisième renvoie aux questions de revenus des chômeurs, synthétisé sous la formule « un revenu, c'est un dû », présente sur de nombreux tracts en 1997-1998, où se retrouvent aussi bien des revendications relatives à la revalorisation des allocations chômage ou des minima sociaux que celles portant sur la refonte des systèmes d'indemnisation, notamment la mise en place d'un « revenu décent ». Enfin, le dernier registre porte sur l'emploi, manifestés par le slogan « un emploi, c'est un droit ». Il a évolué au gré des mesures gouvernementales et diffère d'une organisation à l'autre : la réduction du temps de travail - avant la loi-cadre sur les 35 heures -, la création d'emplois, le plein-emploi.

À partir de l'analyse de ces différentes revendications, il a plus d'une fois été souligné que les organisations sont soumises à « une tension entre action orientée vers le retour à l'emploi et réparation de la misère résultant de la privation d'emploi<sup>188</sup> ». Ce qui a surtout retenu notre attention est que, en dépit de cette plateforme revendicative commune, la plupart des campagnes d'action portent d'abord sur des demandes en termes de revenus, de statuts et d'amélioration des situations matérielles. À l'inverse, les exigences en termes d'emploi sont nettement moins fréquentes ou visibles, tout comme les luttes s'y référant explicitement. Pourtant, beaucoup de chômeurs aspirent à retrouver un emploi. Comment dès lors expliquer que les mobilisations de chômeurs n'ont pas été des luttes prioritairement orientées vers l'emploi ?

Pour saisir cette dynamique, nous avons recouru à deux principaux niveaux d'analyse. Le premier s'appuie sur les tentatives de luttes autour de l'emploi qui se sont développées dans les premiers temps de la construction d'AC ! et qui sont impulsées par les fondateurs, syndicalistes, pour lesquels cette orientation est centrale, voire première. Cependant, leurs actions n'ont pas suscité l'adhésion des chômeurs, qui progressivement s'inscrivent dans les collectifs locaux, se construisant autour d'objectifs concrets, à leur portée, s'adressant à une autorité publique identifiable. Les combats autour de la réduction du temps de travail répondent difficilement à la logique de l'urgence, qui structure les conditions d'existence précaire. Aussi, les militants syndicaux ont alors cherché à proposer des actions directes en vue d'obtenir un emploi : les réquisitions d'emplois. Celles-ci se sont développées sur le modèle des réquisitions de logement, mais en direction des entreprises. Le principe des réquisitions d'emplois est, au moins sur le papier, relativement simple : il s'agit d'exiger des entreprises ou des administrations, considérées en sous-effectif, l'embauche de chômeurs. Elles sont menées par les syndicalistes et peu suivies par les chômeurs.

Leur principale limite est qu'elles n'ont jamais conduit à des embauches, au mieux à des promesses d'entretien sans effet. Le terme même de « réquisition d'emplois » a fini par faire l'objet de débats, voire de tensions. À défaut d'obtenir une embauche, certains chômeurs ont eu l'impression d'être utilisés par les syndicats pour faire valoir des revendications qui concernaient davantage les salariés en poste et leurs conditions de travail. L'absence de résultats concrets a amplifié ce sentiment. Ces actions, qui se présentent d'abord comme un moyen de conjuguer les attentes des chômeurs et celles des salariés, ont eu pour effet de mettre en relief leurs divergences.

Le second niveau de réflexion rapporte la question revendicative à la division du « travail militant<sup>189</sup> », qui a vu triompher, dans plusieurs mobilisations de l'hiver 1997-1998, le pôle anarchiste ou des groupes porteurs d'une position intellectualisée et critique sur la « valeur travail ». L'option du revenu apparaît davantage imposée sous l'effet de hiérarchies militantes peu enclines à laisser d'autres revendications s'exprimer. Ainsi, dans le mouvement rennais, la grande majorité du pôle « indépendant » – assimilé ici au pôle chômeur – réclame à la fois le « droit au travail » et la hausse des minima, alors que le pôle

---

188 Didier DEMAZIÈRE et Maria-Teresa PIGNONI, *op.cit.*, p. 117.

189 Sandrine NICOURD (dir.), *le travail militant*, Rennes, PUR, 2009.

anarchiste priorise la hausse des minima et que le pôle syndical s'accorde sur la priorité à donner au « droit au travail ». En dépit de nombreux conflits, dès les premiers jours, l'assemblée générale se prononce sur un tract fourre-tout qui doit servir de compromis durable. Il n'empêche pas cependant les conflits de se reconfigurer à travers d'autres enjeux. Les tensions se déplacent, en effet, vers d'autres espaces, au sein desquels l'orientation des luttes se construit aussi. Les différents groupes se répartissent entre des commissions, dont la dénomination et la composition contribuent largement à entretenir, voire à attiser, les divergences. Pendant que la « CGT-AC ! » tente, via la commission médias, de propager l'idée que les chômeurs veulent d'abord « du boulot », les « Indépendants » alternent entre la recherche d'aides d'urgence - commission action sociale - et la recherche d'une existence sociale en tant que / malgré le statut de chômeurs - commission liste électorale pour les régionales de 1998, commission artistique. Enfin, le pôle anarchiste investit massivement la commission « actions » et la commission « revendications », au sein desquelles il prône un autre rapport au travail, axé sur la cause du revenu et du partage des richesses. Une orientation revendicative finit par s'imposer sur la plateforme initiale, après que le mouvement ait perdu sa diversité originelle au bénéfice du pôle anarchiste grâce au ralliement des chômeurs les plus précaires. Ce faisant, la masculinisation de la lutte s'est imposée, compte tenu de l'adhésion des femmes mobilisées à la priorité du « droit au travail ». Sous cet angle, l'orientation des luttes n'est pas que le produit d'une condition, mais également d'un rapport de force matérialisé dans – et symbolisé par – la division du travail militant.

### **Le travail militant des chômeurs mobilisés**

L'imposition des registres revendicatifs s'articule ainsi aux modalités d'organisation et de structuration des groupes mobilisés, mais tout autant aux pratiques contestataires à partir desquelles les luttes prennent forme et les groupes se construisent. Dans le cas des chômeurs, si les marches ont un caractère central et fondamental dans la formation de réseaux et la mise en place des collectifs AC !, ce sont surtout les occupations de locaux qui constituent le mode d'action privilégié. Toutes les organisations de chômeurs y ont recours depuis les années 1980 pour (se) manifester. Ce sont plus spécifiquement les occupations des administrations chargées de l'encadrement et du contrôle des chômeurs qui se développent parce qu'elles se présentent comme des cibles logiques et identifiables<sup>190</sup>.

La dimension stratégique et symbolique des occupations ne doit cependant pas masquer l'ensemble des pratiques à l'œuvre dans ces mobilisations et qui débordent largement la seule question du répertoire d'action. Là encore, l'observation participante a permis d'accéder à l'agencement des pratiques qui font et défont les groupes mobilisés. Nous avons eu la chance de les étudier dans un contexte spécifique d'intensification des actions, dont la particularité était à la fois d'élargir le nombre de protestataires, en particulier aux chômeurs, et de sortir les groupes mobilisés de leurs permanences ou leurs locaux habituels, ce qui a favorisé une multiplication de tâches militantes et une diversification des modes de participation. Il nous a fallu construire des outils pour les appréhender comme un travail spécifique : le travail militant. Cette entrée par les pratiques a supposé d'articuler les effets des trajectoires militantes - possession ou non d'un capital en la matière - avec ceux des trajectoires domestiques et professionnelles, au moment de distinguer des modes de

---

190 On peut distinguer trois types d'occupations selon les objectifs visés. Les plus nombreuses se sont déroulées dans des lieux et pour des revendications parfois très ponctuelles : ANPE (droit d'affichage, de réunion), ASSEDIC (indemnités), EDF (coupures d'électricité), Trésor Public (exonération), RATP (transports gratuits), CAF/CAS (fonds sociaux). Viennent ensuite les occupations d'espaces décisionnaires (mairies, ministères, conseil général ou régional, CNPF, DIRMI) et enfin les occupations de lieux symboliques qui sont prioritairement conçues pour attirer l'attention des médias (tels que par exemple le château de Versailles ou le Louvre dans la région parisienne).

participation - continue, alternée, réservée, inactive - et d'inscription dans le travail militant - hiérarchique, militant, professionnel, domestique.

Ces différents niveaux d'analyse permettent de montrer que toutes les mobilisations observées se caractérisent par une hiérarchie militante – au bénéfice du pôle syndicaliste et/ou du pôle anarchiste –, dans laquelle les chômeurs, notamment les plus précarisés, et la plupart des femmes se retrouvent en position dominée, voire délégitimée et invisible. Cependant, les effets de contexte et d'agencement des pratiques méritent d'être pris en compte. Dans certaines configurations, la division du travail militant prend la forme d'un travail séparé, en ce sens que les tâches militantes apparaissent tellement séparées et spécialisées qu'elles ne débouchent pas sur le sentiment de faire-ensemble et sur la formation d'un collectif protestataire. C'est le cas lorsque la mobilisation n'a pas les moyens d'inventer un espace-temps inédit, propice à la coexistence des pôles, lorsque triomphe une temporalité militante calquée sur le mode professionnel, lorsque l'hétérogénéité constitutive du groupe s'est reproduite à l'identique via une division territoriale du travail militant, lorsque les tâches militantes sont limitées et contrôlées, alimentant une participation inactive et contribuant à mettre les chômeurs en position de spectateurs ou à faire d'eux des « bénéficiaires ». L'analyse de l'occupation de la mairie de Morlaix, mais aussi de nombreux locaux occupés sur la durée, révèle, quant à elle, que, parfois, la division du travail militant peut, à l'inverse, revêtir la forme d'un travail collectif dans lequel tout le monde ou presque participe – peut participer – et ainsi s'identifie au groupe mobilisé, en dépit de la spécialisation hiérarchisée des tâches.

Ce détour par l'analyse des pratiques était indispensable pour comprendre que la participation des chômeurs aux luttes qui les concernent est non seulement possible, mais aussi variable, étroitement dépendante de la manière dont l'ordre militant les accueille et les laisse ou non travailler. Les fameux « entrepreneurs de protestation » ou « militants par conscience » – syndicalistes et anarchistes dans les luttes observées – n'ont pas de rôle prédéterminé : ils peuvent aussi bien favoriser la mobilisation d'un groupe qu'incarner des freins, par leurs pratiques et les hiérarchies qu'ils prescrivent ou secrètent. Au lieu de chercher dans la condition de chômeur l'alpha et l'oméga des facteurs de leur non-mobilisation, il est parfois plus heuristique de déplacer la focale vers les conditions de production des luttes et l'organisation du travail militant en particulier.

L'analyse de l'ensemble des pratiques amène ainsi à entrevoir deux faces de l'action collective, présentant des processus qui s'opposent sans s'annuler, car ils n'interviennent pas au même moment ni dans les mêmes espaces, et ne concernent pas nécessairement les mêmes catégories de personnes : disqualification / valorisation, domination / émancipation, exclusion / intégration, engagement / désengagement.

Les dynamiques procurant valorisation, affirmation, émancipation s'appuient sur des modes d'action spécifiques – telles que les marches et les occupations – faisant exister positivement les chômeurs mobilisés. Mais surtout, dans l'action collective, les chômeurs travaillent et transforment, de manière provisoire et contextualisée, leur condition en une expérience valorisante, suscitant un sentiment d'utilité et de reconnaissance sociale. Le travail militant – y compris ses marges – offre en effet l'occasion de renouer avec le faire. Il en va ainsi des tâches à connotation domestique, qu'on aurait tort de cantonner au seul registre de l'exploitation. Le fait que ce travail s'accomplisse dans un cadre militant donne des forces pour s'autoriser d'autres formes de participation, pour résister à l'assignation domestique, et même à un mari exploiteur dans la sphère familiale. Le travail militant peut aussi s'avérer être un substitut efficace et enviable à l'emploi, notamment pour ceux dont l'expérience professionnelle a été vécue comme une souffrance. Le cas des « libertaires », à Rennes, est, de ce point de vue, très illustratif. Les jeunes chômeurs mobilisés d'origine

populaire, rétifs à entrer sur le marché de l'emploi<sup>191</sup> et, dans un premier temps, ralliés au pôle anarchiste, apprennent rapidement – par leur inscription spécifique dans le travail militant – à se connaître et réussissent à s'émanciper collectivement de la contrainte de l'emploi. Sur le long cours, grâce à une autre forme de travail militant, notamment dans les squats, ils sont restés en lien et sont parvenus à construire un mode de vie collectif en marge des univers professionnels.

Plus largement, les collectifs mobilisés s'apparentent à des supports d'intégration, par le travail qui s'y réalise. Les liens qui s'y construisent font parfois office de ressorts pour renouer avec une recherche d'emploi. Le potentiel d'intégration sociale apparaît dans le cadre d'un travail collectif, notamment chez certaines figures reléguées pour leur conduite déviante. L'une des illustrations les plus manifestes renvoie à celles associées, entre autres, au mal boire<sup>192</sup>. Leur investissement dans le travail militant réveille des compétences endormies, comme celle de savoir supporter la fatigue engendrée par des occupations nocturnes de lieux publics grâce à une expérience professionnelle passée de « travail de nuit ». Par ailleurs, des formes de socialisation contrainte, posées comme des conditions d'accès au groupe, peuvent agir à la fois comme des processus de stigmatisation, mais aussi d'invitation à trouver sa place, en particulier pour des personnes dont la pente biographique se rapprochait de la figure sociale du « SDF ». Enfin, à travers, par exemple, la mise en place d'« assemblées citoyennes » dans la mairie occupée de Morlaix, la construction d'espaces d'expression pour dire et partager son expérience, conduit à faire de l'expérience vécue en matière de précarité, ou encore des savoir-faire en matière de subsistance, une ressource pour l'action collective. De nombreux tracts sont ainsi rédigés – par le pôle syndicaliste ou anarchiste, dans le cadre de la division hiérarchique du travail militant – à partir des connaissances pratiques des chômeurs, ce qui a pour effets simultanés de révéler le déficit d'expérience des dominants de la lutte et de mettre en lumière le rôle décisif des pratiques de subsistance des dominés. Même dans le cadre d'un travail séparé peu propice à pérenniser les engagements, ce processus de valorisation produit ou amplifie un engagement politique plus institutionnel, allant pour certains chômeurs, mieux protégés des risques d'exclusion, jusqu'à participer aux élections régionales de 1998, via une liste de « Citoyens-Chômeurs » à Rennes.

Pour autant, l'immersion sur le long terme et l'accès à différents espaces de la protestation ont mis en relief une face plus sombre des groupes mobilisés. D'abord, si ces derniers sont des supports d'intégration, ils produisent également des critères d'identification et de distinction qui disqualifient et mettent à distance les plus stigmatisés. Ceux-ci peuvent, en retour, recourir au mal boire et à la violence contre l'ordre militant. Les violences masculines – symboliques, physiques, sexuelles – imprègnent ainsi l'action collective. Sans en minimiser la dimension systémique, nous avons cherché à les objectiver en les rapportant au fait militant lui-même, à ce qu'il est susceptible de produire en termes de souffrance au travail (militant).

Ensuite, ce sont les processus d'éclatement des groupes mobilisés que nous avons tentés d'éclairer en montrant ce que cet éclatement doit à l'organisation du travail. Le travail séparé s'accompagne d'une conflictualité ouverte et continue, qui défait le collectif protestataire. Dans certains groupes, comme à Rennes, les pôles démissionnent les uns après les autres jusqu'à extinction des feux ou homogénéisation relative du groupe. L'implosion prend aussi

---

191 Cette résistance individuelle, exclusivement masculine, est apparue, dans les entretiens, comme le produit d'une expérience partagée de trajectoires parentales – très majoritairement paternelles – marquées par des accidents du travail et des maladies professionnelles, voire la mort.

192 Par l'expression « mal boire », nous visons les pratiques de consommation d'alcool considérées comme illégitimes par les dominants de l'ordre militant qui, en la matière, n'hésitent pas à les interdire en faisant fi de tout processus démocratique. L'expression nous est venue à la suite de la distinction faite entre « bien boire » et « trop boire » dans l'analyse des pratiques ouvrières. Voir Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970 [1957].

des formes violentes – y compris physiques – et conduit à une certaine réserve face aux constats établis par le courant de la mobilisation des ressources. L'importation des ressources jugées légitimes et attendues - capital militant, capital culturel, capital social, etc. - a des effets ambivalents. Si elle peut aider au déclenchement de l'action collective, elle est aussi porteuse de coups de force symboliques et de rapports de domination à l'encontre des acteurs dont elle vise la mobilisation.

Les dynamiques d'éclatement s'analysent également à partir des processus de désengagement qui, dans le cas d'AC !, mettent en relief d'autres dimensions. Concernant le pôle syndical, outre les tensions idéologiques et relationnelles liées aux inégalités de conditions sociales, le départ de ces acteurs renvoie à des reconversions militantes vers d'autres espaces jugés plus opportuns. Les chômeurs militants sont également confrontés à des choix démobilisateurs, tant les logiques de la mobilisation collective contre le chômage entrent en dissonance avec les logiques de la mobilisation individuelle pour la recherche d'emploi.

Ces limites ne sont cependant pas propres à l'action collective des chômeurs ou, plus largement, à ceux qui peuvent être étiquetés comme dépourvus des ressources jugées nécessaires à la mobilisation. Ce sont des tensions qui caractérisent l'existence des groupes mobilisés. Elles ne renvoient pas seulement à la condition de chômeur, mais relèvent de rapports sociaux actualisés par la division du travail militant, qui s'opère au cours des luttes. L'analyse des tensions invite à s'interroger sur les manières de les atténuer, sur les dynamiques qui concourent à faire coexister des individus séparés et à produire ce qui pourrait s'apparenter à du collectif au sens fort du terme, lorsque s'observent du faire ensemble et de l'être ensemble.

## Conclusion

Analyser ensemble groupes et pratiques conduit à voir que le mode d'organisation est déterminant dans la construction simultanée d'un faire ensemble et d'un être ensemble. Plutôt que de s'interroger sur la probabilité de l'entrée en lutte des classes populaires et des dominés en général, il nous semble plus heuristique de partir de l'hypothèse qu'ils sont *déjà mobilisés* par leurs conditions d'existence et dans des pratiques de subsistance qui peuvent les conduire à (se) rejoindre (dans) une action collective. Encore faut-il que le faire ensemble soit possible et que l'être ensemble soit construit. C'est tout l'enjeu de l'organisation du travail militant et de sa capacité à faire échec ou non aux effets prévisibles des divisions sociales structurelles. Les luttes quotidiennes des chômeurs sont aussi des formes politiques à partir desquelles le travail militant mériterait d'être pensé, prescrit, organisé.

Si les mobilisations de chômeurs sont (re)devenues plus rares, il ne faudrait pas non plus présumer que des chômeurs ne se mobilisent plus. Des luttes pour la subsistance perdurent, de manière masquée, moins spectaculaire, à l'ombre des organisations militantes. Ce ne sont donc pas les chômeurs qui ne militent pas, mais les formes disponibles du militantisme qui rendent difficile la construction d'une force collective.





## Quand des chômeurs enfilent un Gilet jaune. Expériences et représentations du chômage sur deux ronds-points.

Loïc BONIN, doctorant en sociologie, Centre Maurice HALBWACHS

Dans les *Luttes de classes en France*, MARX décrit « les masses distinctes du prolétariat » comme « pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens sans aveu et sans feu<sup>193</sup> ». Les « inactifs », les « chômeurs », les « jeunes », dans la littérature marxienne sur les mouvements sociaux, composent une nébuleuse, présente lors des différentes mobilisations mais rarement décrite comme un acteur à part entière. La question de la place des chômeurs et plus généralement du lumpenprolétariat dans le mouvement ouvrier se posait après 1848 avec beaucoup plus d'insistance. Dans une préface à l'édition anglaise du *Capital* de 1886, ENGELS déclarait au sujet des chômeurs « alors que leur nombre augmente d'année en année, il n'y a personne pour répondre à cette question ; et l'on peut presque calculer le moment où les chômeurs, en perdant patience, prendront leur sort dans leurs propres mains<sup>194</sup> », traduisant ainsi les inquiétudes et les hésitations quant à la place à accorder à cette nébuleuse des sans travail au sein du mouvement ouvrier.

Plusieurs travaux sur les mobilisations de la classe ouvrière font état de la mobilisation d'individus éloignés de la figure de l'ouvrier stable et syndiqué travaillant dans un grand ensemble industriel. A l'instar de ceux de Christian de MONTLIBERT qui décrit dans son étude sur les mobilisations dans les sidérurgies lorraines des années 1970-1980<sup>195</sup>, des groupes à l'écart des grandes usines disposant de moins de capital culturel, plus souvent d'origine immigrée et moins syndicalisés, qui commencent à utiliser d'autres formes de lutte, notamment l'occupation de locaux patronaux mais également l'émeute. S'en suivent une série de conflits internes au mouvement, où les grévistes notamment ceux issus de la CGT accusent les « casseurs » de vouloir briser la grève. Nous pouvons également retrouver ces confrontations entre les « ouvriers organisés » et cette « nébuleuse » dans le mouvement autonome des années 1970. A Milan au cours des années 1975 et 1976, notamment, « des jeunes » décrit par Marcello TARI comme une masse « exclut de l'usine », « une strate sociale absentéiste et saboteuse<sup>196</sup> » qui s'adonne à des émeutes violentes et soudaines dans les rues des grandes villes se confronte régulièrement aux ouvriers du Parti Communiste Italien et à certains partisans de *Lotta Continua*. Ces différents travaux font état de la présence de groupes situés « à côté » du cœur de la classe ouvrière qui participent pourtant au mouvement social et tentent d'en infléchir le sens.

Cette nébuleuse des « sans-travail » appelle deux constatations. Elle est tout d'abord fantasmée, imaginée particulièrement violente, désorganisée et/ou désorganisatrice du mouvement ouvrier. Les travaux d'Emmanuel PIERRU ont permis d'éclairer les perceptions ambivalentes et les hésitations qui traversaient le Parti communiste français à l'égard des chômeurs dans les années 1930. Il s'agissait d'une part d'éviter que ces chômeurs ne basculent dans « le social-fascisme », d'autre part, il ne fallait pas qu'ils « désorganisent les organisés<sup>197</sup> ». Cette crainte se double souvent d'une fascination pour cette masse tenue à

---

<sup>193</sup> Karl MARX, *Les luttes de classes en France*, Paris, Folio, 2008, p.15. « A ce stade, le prolétariat forme une masse disséminée à travers le pays et émiettée par la concurrence. S'il arrive que les ouvriers se soutiennent par l'action de masse, ce n'est pas encore là le résultat de leur propre union, mais de celle de la bourgeoisie qui, pour atteindre ses fins politiques propres, doit mettre en branle le prolétariat tout entier, et qui possède encore provisoirement le pouvoir de le faire ».

<sup>194</sup> Friedrich ENGELS, préface à l'édition anglaise, *Le Capital*, 1886, Londres, Penguins books, 1976, p. 113. Cité dans Didier DEMAZIÈRE et Maria-Teresa PIGNONI, *Chômeurs : du silence à la révolte*, Paris, Hachette, 1998, p. 9.

<sup>195</sup> Christian DE MONTLIBERT *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique*, Paris, éditions l'Harmattan, 1989.

<sup>196</sup> Marcello TARI, *Autonomie. Italie 70*, Paris, La Fabrique, p. 158-163

<sup>197</sup> Emmanuel PIERRU « 63. Les mouvements de chômeurs », Michel PIGENET, Danielle TARTAKOWSKY (éd.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*. La Découverte, 2014, p. 688-695 / Emmanuel PIERRU

l'écart des usines sur laquelle on infère une radicalité et une capacité à se montrer violente par essence. La France n'a pas le monopole de ces interrogations politiques. Le travail de micro-histoire de Pierre MILLET sur le couple EILDERMANN<sup>198</sup>, militants du parti communiste Allemand, a permis de mettre en lumière les tentatives de la part du KPD d'organiser les chômeurs. Louise EILDERMANN, elle-même sténodactylographe et chômeuse, avait créé un journal à destination des chômeuses (*Die Kollegin von der Stempelstelle*) pendant l'entre-deux guerres. Cette tentative d'organisation initialement encouragée par le KPD se heurte progressivement aux réticences du Parti qui ne souhaite pas que ses forces vives militantes s'écartent de leur tâche « la plus importante, l'organisation des hommes, en particulier les salariés de l'industrie lourde<sup>199</sup> ». La place des « sans-travail » semble traverser à la fois l'organisation des Partis communistes mais plus généralement témoigne d'une difficulté théorique et pratique à intégrer ces fractions des classes laborieuses à la lutte des classes au sein du logiciel marxiste.

Cette « nébuleuse » est en outre souvent décrite avec bien moins de finesse que ce qui serait « le cœur » du mouvement social composé des centrales syndicales, des partis et organisations politiques, notamment parce qu'elle laisse bien souvent moins de traces, de tracts et d'archives militantes.

Si l'on réduit le spectre de cette « nébuleuse » aux chômeurs et aux chômeuses, on note regain d'intérêt pour l'étude de leurs mobilisations à partir de la fin des années 1990. Faisant suite à la création d'AC ! en 1994 et à la marche des chômeurs de 1997-1998, les chômeurs sont passés, dans les sciences sociales, du statut d'un groupe non-mobilisable à un groupe mobilisé. Ces travaux qui détaillent l'organisation et les trajectoires des chômeurs mobilisés ont également permis un renouvellement des cadres analytiques au sein des sciences sociales de la mobilisation.

La place des chômeurs dans des mouvements sociaux récents qui ne sont pas à proprement parler « des mouvements de chômeurs » demeure bien moins analysée. Leur présence l'est le plus souvent dans les études par questionnaires. Un travail collectif mené sur la place de la République lors du mouvement Nuit Debout dont l'analyse est fondée sur la distribution de 500 questionnaires à un « échantillon aléatoire » fait état de 21% de chômeurs parmi les participants. Beaucoup d'entre eux sont diplômés du supérieur (45 %, contre 18 % parmi les chômeurs franciliens)<sup>200</sup>. Les données statistiques sur le mouvement des Gilets jaunes font état d'une présence de 16% de chômeurs et de chômeuses dans l'ensemble du mouvement, ils et elles étant davantage présentes sur les ronds-points que dans les manifestations<sup>201</sup> (N = 1316). Peu de choses sont dites sur le profil de ces chômeurs, la durée de leur chômage, leur catégorie socio-professionnelle. Leur évocation statistique a souvent tendance à se suffire à elle-même. De plus, se servir de l'outil statistique pour appréhender la présence des chômeurs pose un problème d'ordre méthodologique. Cela consisterait à prendre les catégories « chômeurs » et « Gilets jaunes » comme des entités stables. Or, nous sommes ici confrontés à un mouvement

---

« Mobiliser « la vie fragile ». Les communistes et les chômeurs dans les années 1930 », *Sociétés contemporaines*, vol. 65, no. 1, 2007, pp. 113-145.

<sup>198</sup> Pierre MILLET, *Le couple EILDERMANN face à la montée du fascisme : une approche micro historique des années 1930*, présentation au séminaire « Lectures de MARX », ENS, 24 janvier 2022.

<sup>199</sup> Sara Ann SEWELL "The party Does Indeed Fight Like a Man : the construction of a masculine ideal in the Weimar Communist Party", in J. A. WILLIAMS (dir) *Weimar culture revisited Studies in European culture and History*, New-York, Palgrave, Macmillan, 2011, p. 165.

<sup>200</sup> COLLECTIF D'ENQUÊTE « Déclassement sectoriel et rassemblement public. Éléments de sociographie de Nuit Debout place de la République », *Revue française de science politique*, vol. 67, no. 4, 2017, pp. 675-693 / Stéphane BACIOCCHI ET AL. « Qui vient à Nuit Debout ? Paris, place de la République, avril-juin 2016 Trois méthodes pour une question », *Sociologie*, vol. 11, no. 3, 2020, pp. 251-266.

<sup>201</sup> COLLECTIF D'ENQUÊTE SUR LES GILETS JAUNES, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les gilets jaunes », *Revue française de science politique*, vol. vol. 69, no. 5, 2019, pp. 869-892.

d'occupation long dont la population varie au fil des différents moments de mobilisation et y compris dans la même journée. Pour des ronds-points occupés parfois pendant plus d'un an, composés en partie essentielle de travailleurs et de travailleuses pas ou peu qualifiées, le travailleur enquêté le 19 novembre 2018 peut s'avérer être « chômeur » le 20 décembre 2018. Nous avons-nous même pu constater au cours de notre enquête ethnographique à Camon (voir encadré méthode et terrain ci-dessous) l'instabilité des statuts professionnels des militants.

A Camon, sur les 58 personnes dont nous connaissons les situations professionnelles, 5 sont au chômage au moment où nous nous entretenons avec elles et eux. Parmi ceux-ci 4 sont des hommes. Cette sous-représentation par rapport aux données issues de la base de données du collectif d'enquête peut se lire à l'aune de la difficulté de réaliser des statistiques qui réalise la photographie partielle d'un groupe à un moment précis. Si l'on considère comme étant « chômeur/chômeuse », non pas les Gilets jaunes qui sont au chômage au moment de l'entretien mais les Gilets jaunes qui traversent une période de chômage d'au moins deux mois sur la période novembre 2018 (début du mouvement) – septembre 2020 (fin de l'enquête ethnographique, le mouvement s'étant réduit à une dizaine de personnes se réunissant en assemblée générale une fois par semaine), nous dénombrons 15 Gilets jaunes ayant été chômeurs ou chômeuses au cours de la période (10 femmes et 6 hommes). En sachant que 13 des 58 Gilets jaunes rencontrés à Camon sont à la retraite depuis plus d'un an, cela signifie qu'un tiers des militants d'âge actif ont traversé une période de chômage (sur la période novembre 2018 – septembre 2020). Ces quelques résultats nous invitent à nous pencher davantage sur les trajectoires professionnelles des militants de Camon. Rares sont les investigations qui tentent de faire de la présence des chômeurs et des chômeuses un point d'entrée pour l'analyse d'un mouvement social. A partir d'un matériau qualitatif fait d'observations, d'entretiens et d'études des budgets et revenus des ménages et d'une ethnographie au long cours sur les deux ronds-points de Camon situés en Saône-et-Loire, nous souhaiterions prendre le pari inverse. En détaillant, l'engagement et le profil socio-économique de 4 chômeurs mobilisés, nous souhaitons nous attarder sur l'engagement de ces chômeurs ayant enfilé un Gilet jaune pour parler du mouvement, de son organisation et des fractions de classe qui le composent, tout en débattant avec la littérature sur les mouvements des chômeurs. Etudier les Gilets jaunes à partir de cette entrée nous conduira alors à confronter les formes d'engagements des chômeurs au sein d'un mouvement social qui n'est pas à proprement parler un « mouvement de chômeurs et chômeuses » et ainsi de dialoguer avec les travaux sur les mobilisations des chômeurs.

Nous reviendrons ici sur les trajectoires sociales, professionnelles et militantes de quatre chômeurs, deux du rond-point Sud de Camon et deux du rond-point Nord.

#### Méthode et terrain :

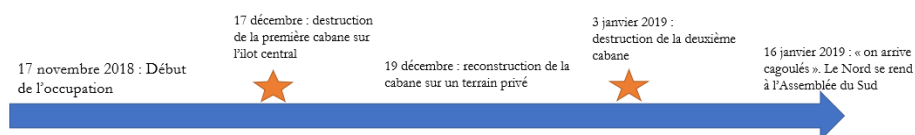
Ce travail s'appuie avant toute chose sur une ethnographie au long-cours sur deux ronds-points occupés par des Gilets jaunes au matin du 17 novembre 2018, date de début du mouvement. Avec Pauline LIOCHON, notre arrivée sur le terrain à la moitié du mois de décembre 2018 fut le début de longues heures d'observations sur les ronds-points de la ville, dans les assemblées générales et au cours de différentes actions menées par les militants. Notre étude fut parfois entrecoupée, principalement du fait d'impératifs scolaires. Nous avons profité du fait que Pauline LIOCHON était née dans un village à proximité de la ville de Camon, que ses parents y résident toujours, pour nous y installer et nous rendre fréquemment aux actions des Gilets jaunes. Il s'est finalement avéré que l'une des voisines de la famille était une gilet jaune du groupe, nous permettant plus facilement de nous rendre à l'ensemble des actions et de tisser rapidement une relation de confiance avec ces derniers. Durant les mois de décembre,

février, mars, nous étions présent.e.s durant deux semaines par mois ainsi qu'une semaine en avril. Nous avons vécu près de Camon durant les mois de mai, juillet et août 2019. Des retours plus ponctuels sur le terrain ont eu lieu au cours des mois d'octobre et de novembre 2019. Puis, à compter du mois d'avril 2020, jusqu'au mois d'août 2020 nous nous sommes de nouveau installés près de Camon pour revoir les Gilets jaunes du groupe et compléter avec eux et elles des fiches budgets et revenus des ménages. Nous avons mené 30 entretiens entre février 2019 et novembre 2019 avec les militants du groupe de Camon Nord et de Camon Sud, 15 entretiens à l'été 2020 et nous sommes réentretenus avec de nombreux militants du groupe. Nous avons effectué 8 entretiens supplémentaires en mars 2021, afin d'avoir autant de militants dans l'un et l'autre rond-point dans notre échantillon. Les éléments ethnographiques récoltés au jour le jour et les entretiens réalisés nous permettent de connaître précisément les profils socio-économiques de 6 autres militants du groupe (N= 58). Le groupe de Camon comptait, au début de la mobilisation, entre 150 et 200 personnes mobilisées. A ce titre nous pensons que l'échantillon du groupe dont nous disposons est représentatif des personnes ayant revêtu un Gilet jaune à Camon. Nous avons fait passer 40 fiches budgets et revenus des ménages auprès de militants que nous avons déjà vus en entretien (parfois plusieurs fois) et que nous connaissions assez bien pour qu'ils acceptent de nous livrer des précisions sur leur économie domestique (N = 40). Pour établir ces fiches, nous avons dû déterminer les postes de dépenses que nous jugions importants pour saisir les particularités des fractions de classes qui composent le mouvement. Nous en avons retenu quatre principaux : le logement (loyer, eau, gaz électricité, assurance, etc.), les crédits, la voiture, le carburant. Nous leur demandions de remplir à l'avance leur fiche budget et dépense. Après qu'ils et elles l'aient remplie, nous parlions avec les Gilets jaunes enquêtés de leurs revenus et de leurs dépenses à partir de cette fiche, de sorte à saisir du discours sur le numéraire. Lorsque cela s'y prêtait nous poussions plus loin l'investigation. Nous demandions qu'ils nous partagent leur livre de compte, leur bulletin de salaire, leurs contrats de crédits, leurs factures.

### Camon et l'histoire de ces deux ronds-points

Située en Bourgogne, la ville de Camon compte plus de 30 000 habitants. La ville connaît depuis les années 2015 une baisse de sa population au profit de sa couronne périurbaine dont la population croît d'environ 9% depuis les vingt dernières années. La population actuelle de Camon est composée d'un tiers de personnes retraitées et le pourcentage de cadres supérieurs y est bien plus important que dans les villes alentours.

Le rond-point Nord de Camon est occupé de manière permanente jusqu'au 3 janvier 2019. Au Sud, les Gilets jaunes investissent un autre rond-point uniquement le samedi et s'organisent en assemblée générale hebdomadaire dès la troisième semaine de mobilisation.



Les deux ronds-points entretiennent des relations distancées en se croisant dans des cortèges de manifestation ou au cours d'actions dans le centre-ville de Camon. Le 31 décembre 2018 se joue une rencontre décisive. A l'occasion de la venue d'un groupe de « marcheurs du RIC » qui traversent toute la France, les militants du rond-point Sud se rendent en compagnie des « marcheurs » sur le rond-point Nord. Ces premiers découvrent sur le rond-point Nord la présence d'une « rune nazie » et s'indignent publiquement (sur le rond-point Sud et sur le groupe Facebook commun aux deux

groupes) de la « présence de fachos » (Patrick, ouvrier industriel militant à la France Insoumise) sur le rond-point Nord. Cet événement transforme durablement les rapports entre les deux ronds-points et la question du racisme devient un sujet central de division. Cette conflictualité initialement contenue par le fait que les deux groupes occupent des ronds-points différents éclate au grand jour au moment de la fin des cabanes. Ce « moment de restructuration de l'espace militant<sup>202</sup> » local entraîne une rencontre entre les deux groupes. Les militants du rond-point Nord arrivent cagoulés à l'assemblée du rond-point Sud pour faire valoir leur perception différente du mouvement. Malgré l'intégration de certains militants du rond-point Nord dans un groupe unifié, les deux groupes ne mobilisent pas les mêmes répertoires d'actions collectives et se divisent sur la question du racisme.

### **Fred : « Je suis un chômeur hippie ». Qui pour tenir le rond-point ?**

Les travaux sur la mobilisation des « sans », papiers, travail, ou logement ont permis de souligner les difficultés pour les premier.es concernées à s'intégrer durablement dans des mouvements sociaux les concernant pourtant directement. Xavier DUNEZAT indiquait par exemple que la baisse rapide du nombre de chômeurs dans le mouvement de 1998 ou encore le fort *turn-over* des militants sans papiers à la fin des années 1990 étaient le signe que « les sans ne trouvent pas leur place dans les mobilisations de sans parce qu'elles sont organisées sans doute inconsciemment de telle façon qu'elles entravent tout engagement pérenne de leur part<sup>203</sup> ». Dans cette première partie, nous souhaiterions revenir sur le cas de Fred qui participe activement au mouvement sur le rond-point Sud de Camon. En prêtant attention au temps de son militantisme et à la manière dont s'agence sur les ronds-points, les temps de présence au sein du mouvement, nous verrons comment s'organise la division temporelle du travail militant.

L'étude de cette division, en grande partie définie par le fait d'être occupé par un emploi, permettra de souligner la place centrale des chômeurs, mais aussi des retraités et des personnes en situation d'invalidité et de handicap. De leur présence dépend la tenue du rond-point et la pérennité du mouvement. Dans un deuxième temps, nous analyserons la manière dont Fred pense son « expérience du chômage<sup>204</sup> », lui-même se décrivant comme un « chômeur hippie » et tend par là-même à banaliser les difficultés sociales et économiques qui sont les siennes.

### **Rond-point du matin ou du soir : division temporelle du travail militant**

Fred (né 1963) est le fils d'un ouvrier qualifié de l'industrie agroalimentaire et d'une mère travailleuse domestique à temps plein. Il entame un CAP charcutier à l'âge de 16 dans la banlieue Lyonnaise et travaille deux ans dans une charcuterie. Il dit avoir « détesté » ce métier et enchaîne par la suite « des petits boulots », en tant qu'ouvrier du bois ou croque mort. Il reprend un CAP graphiste à l'âge de 23 ans et travaille en tant que graphiste pendant deux ans. En parallèle, il noue une relation amoureuse avec Nathalie comédienne dans une petite troupe Lyonnaise. Nathalie lui fait rencontrer un metteur en scène avec qui il commence à travailler en tant que régisseur. Il obtient à la suite de cette première expérience un statut d'intermittent du spectacle. Fred travaille avec de nombreuses compagnies, en tant que comédien, régisseur, responsable des décors, des lumières. Il

<sup>202</sup> Loïc BONIN, Pauline LIOCHON, « La fin des cabanes. Ethnographie de l'espace militant des ronds-points de Camon », *Contretemps, revue de critique communiste*, 2 juin 2020

<sup>203</sup> Xavier DUNEZAT, « Mouvements de « sans », rapports sociaux et « exclusion sociale ». L'introuvable groupe mobilisé », Didier CHABANET (éd.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*. Presses de l'EHESS, 2011, p. 203-225.

<sup>204</sup> Dominique SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1994 (1<sup>e</sup> éd. : 1981).



continue sa carrière en tant que régisseur général d'un théâtre non loin de Camon. Au cours de l'entretien il revient sur les conditions de son licenciement :

*En 2008, il y a eu la crise financière et le temps qu'elle arrive sur la culture, il y a eu quelques années où ça a pu encore tenir et après les structures d'accueil n'avaient plus d'argent (...) elles nous disaient on adore votre travail mais on peut pas vous acheter, vous êtes trop cher, il faut diviser votre compagnie en deux (...) et j'ai été viré, enfin ça s'appelle pas vraiment un licenciement quand tu es un précaire c'est plus un dégage ! ils ont commencé à m'appeler pour une heure de travail, alors que j'en avais pour une heure de bagnole, et puis tu appelles les gens pour une demi-journée, une journée, enfin on n'est pas des chiffons qu'on jette, c'est fou (...)*

Depuis 2013, il est au chômage et dit-il « ne souhaite plus retravailler ». Démoralisé par son expérience dans le monde de la culture, il parle de ce licenciement, de ces centaines de spectacles organisés avec une nostalgie et une peine palpable. Sa compagne actuelle, Joselyne est institutrice et dispose au moment de son licenciement d'un salaire de 1700 euros. En 2008, le couple a contracté un prêt de 100 000 euros pour acheter une maison dans la ruralité Camonaise. Après son licenciement, Fred commence à rénover leur maison et à prendre en charge l'éducation de leurs deux enfants respectivement nés en 2003 et 2006.

Nous avons rencontré Fred à plusieurs reprises sur le rond-point Sud de Camon et sommes systématiquement arrivés après lui. Nous savons que c'est lui qui « ouvre » le rond-point et qui installe, avec Gilles paysan et figure emblématique du rond-point, l'ensemble des affiches et pancartes. « Je plante le décor » dit-il en traversant le rond-point avec un mannequin jaune sur lequel il est écrit « à poil mais en Gilet jaune ». Fred vient sur le rond-point à 7h30/8h. Il fait partie des premiers arrivés et reste toute la journée avant de rentrer le soir à 18h.

Le maintien de l'occupation sur les ronds-points implique une occupation permanente : jour et nuit, en semaine et le week-end. La coordination de profils sociaux et politiques différents dans un groupe dépourvu d'une organisation instituée qui centralise les informations et dont le nombre de militants exact est inconnu apparaît au premier regard comme extrêmement complexe. Il s'est pourtant opéré une division temporelle du travail militant, c'est-à-dire une répartition de la charge temporelle nécessaire à l'occupation permanente entre différents sous-groupes de Gilets jaunes aux « disponibilités biographiques<sup>205</sup> » différentes. Une division elle-même fondée sur la diversité des statuts socio-économiques des personnes présentes sur le rond-point. Cette répartition temporelle de l'occupation n'a jamais fait l'objet d'une discussion sur le rond-point. Elle est le fruit d'une division, contrainte par l'emploi pour les travailleurs et tacite puisqu'elle correspond à des impératifs vécus mais non explicités. Muriel, militante sur le rond-point Nord de Camon, assistante puéricultrice à temps partiel subi, est mariée et a deux enfants en bas âge respectivement de 6 et 8 ans. Intéressée par notre travail, elle accepte de réaliser un emploi du temps de mobilisation que nous restituons ici :

---

<sup>205</sup> Doug MCADAM, *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques. Mississippi 1964*, Paris, Agone, 2012.

## Emploi du temps de Muriel au mois de décembre 2018

	Vendredi 14	Samedi 15	Dimanche 16	Lundi 17	Mardi 16
7h	Amener les enfants à l'école - aller au travail			Amener les enfants à l'école - aller au travail	Amener les enfants à l'école - aller au travail
8h					
9h	Travail 8h - 11h 30	Manifestation dans le centre-ville	Temps en famille	Travail 8h - 11h 30	Travail 8h - 11h 30
10h					
11h					
12h	11h 30 - 15h passage au rond-point			11h 30 - 15h passage au rond-point	11h 30 - 15h passage au rond-point
13h					
14h					
15h	Travail 15 h 30 - 18 h 30			Travail 15 h 30 - 18 h 30	Travail 15 h 30 - 18 h 30
16h					
17h					
18h	Aller chercher les enfants temps en famille	18 h - 21h : passage au rond-point		Aller chercher les enfants temps en famille	Aller chercher les enfants temps en famille
19h					
20h					
21h					
22h				23 h - 01h: passage au rond-point	23 h - 01h: passage au rond-point
23h					
00h					
01h					

Muriel se rend sur le rond-point à deux moments de la journée. D'abord à sa pause entre 11 heures et treize heures puis le soir après 18h jusqu'à minuit ou une heure du matin. Le temps de militantisme de Muriel, comme pour d'autres, est imposé par son temps de travail. Les militants mobilisés par un travail composent une « première équipe » qui occupe majoritairement le rond-point après 18h et pour une partie la nuit. Les militants qui ne sont pas en emploi - des retraités, des chômeurs et des personnes, en situation d'invalidité, de handicap ou de maladie longue durée - constituent une « deuxième équipe ». Les « deux équipes » qui se relaient jour après jour disposent de disponibilités biographiques différentes. C'est le fait d'être occupé par un emploi qui tend à définir les moments de militantisme. Cette division n'en demeure pas moins implicite et permet d'agrèger sur les ronds-points des groupes sociaux qui ont peu l'habitude de militer ensemble. La division temporelle du travail militant entre les deux équipes permet aux chômeurs et aux chômeuses en Gilet jaune de disposer d'une place centrale dans le mouvement. Ce sont eux et elles qui participent au fait de faire vivre le rond-point pendant la journée.

### Une expérience hippie du chômage ?

Au moment de l'entretien, le couple traverse une période difficile sur le plan économique. Après une dépression qu'elle n'ait pas parvenu à faire reconnaître comme une maladie professionnelle, Jocelyne reprend son travail à mi-temps thérapeutique et touche un salaire de 1050 euros. Confronté à la nécessité « d'arrondir les fins de mois », Fred vend plusieurs pièces d'art qu'il confectionne lui-même. Au cours de l'entretien s'il fait état des difficultés économiques du couple, c'est en « débrouillard » et en « créatif » que Fred se présente. Quand il nous fait visiter son jardin et sa maison, il nous montre ses œuvres et nous invite à aller « boire des coups dans son jardin », assis sur une chaise longue en écoutant les oiseaux, il se dit « être un chômeur hippie ». Invité à détailler ce que signifie pour lui ce qualificatif, il explique :

*J'ai pas besoin de beaucoup d'argent, un peu plus que ce qu'il y a maintenant ça ferait pas de mal (rires) surtout pour les gosses, mais on se débrouille. On a cette maison, un jardin, moi je ne travaille plus, j'ai du temps pour lire, écouter des émissions, c'est un peu hippie non ? (rires)*

En se décrivant comme un « chômeur hippie » Fred tient à mettre à distance une expérience traumatisante de son chômage. Il conteste également à remettre en cause la crise de statut associée au chômage, et insiste sur le fait qu'il dispose d'un temps pour soi. Le caractère « hippie » de son expérience du chômage renvoie à ses conditions d'existence. Fred souligne à plusieurs reprises vivre dans « une maison », avec « un jardin » duquel il peut profiter et s'adonne à des activités artistiques desquelles il tire un maigre pécule. Le fait de vivre dans la campagne, de pouvoir profiter d'un espace à soi en extérieur semble influencer l'expérience du chômage de Fred et constitue un ressort de mise à distance du sentiment d'humiliation lié au statut de chômeur. Dans son analyse du mouvement des chômeurs des années 1990, Emmanuel PIERRU soulignait que les différents groupes militants « ne banalisaient d'aucune manière l'expérience du chômage : la souffrance et le stigmate du chômage continuaient de peser lourdement dans leur vie et, ce faisant de fragiliser leur engagement dans l'action collective<sup>206</sup> ». Or c'est précisément en banalisant son expérience du chômage, en essayant de la rendre désirable, que se construit le statut de « chômeur hippie » revendiqué par Fred. Il souligne pouvoir « vivre de peu », en fonction des « besoins véritablement essentiels ». Sa condition politique de chômeur n'en demeure pas moins possible à la condition que sa compagne Jocelyne continue elle à travailler.

### **Stéphane : Chômeur à temps plein, militant à temps partiel**

Nous avons déjà souligné la précarité des trajectoires professionnelles des militants Gilets jaunes des ronds-points de Camon. Le passage par le chômage, même de courte durée, est un moment obligé dans la plupart des trajectoires professionnelles des militants. Dans cette deuxième partie, nous souhaiterions nous focaliser sur le cas du couple Stéphane et Tiffany. Si c'est Stéphane qui est au chômage, nous verrons que l'organisation du militantisme au sein du couple est à la fois un moment conflictuel et reconfiguré par le chômage de Stéphane. Nous verrons comment les arrangements domestiques liées en partie à la condition de chômeur tendent à déterminer une division genrée du travail militant qui bénéficie à Tiffany. Nous prêterons une attention particulière à l'économie domestique du couple. L'accès à la petite propriété induit pour le couple un endettement prolongé. Le chômage de Stéphane bouleverse l'économie du couple et fragilise leur acquisition économique et leur « repositionnement social par la dette<sup>207</sup> ».

### **Le chômage et la dette : la précarité du repositionnement par la dette**

La première fois que l'on rencontre Stéphane et Tiffany sur le rond-point de Camon Sud, il nous dit « être au chômage ... enfin demandeur d'emploi », Tiffany complétait « traduction : je suis dans la merde » nous disait-elle en riant. Pendant l'entretien, ils précisent à plusieurs reprises être des « cas soc' », ou tout du moins être perçus comme tel « par beaucoup de gens ». Tiffany et Stéphane se sont rencontrés dans le Sud de la France, sur leur lieu de travail à la Poste où ils sont tous les deux facteurs. Tous les deux veulent acheter une maison et se rapprocher des parents de Tiffany qui vivent non loin de Camon. Tiffany se fait muter en tant que conseillère clientèle dans une poste située dans la proche couronne périurbaine de Camon. Stéphane qui fait valoir un droit de « rapprochement de conjoint » nous dit-il, n'obtient qu'un poste situé à 50 minutes de voiture de leur actuel lieu

<sup>206</sup> Emmanuel PIERRU. « 63. Les mouvements de chômeurs », art. cit.

<sup>207</sup> Benjamin LEMOINE et Quentin RAVELLI, « Financiarisation et classes sociales : introduction au dossier », *Revue de la régulation*, 2017.

de vie, duquel il démissionne après quelques mois. D'autant plus, que pour accéder à la propriété ils se sont endettés sur 21 ans à hauteur de 135 000 euros. Le couple a deux enfants qui ont respectivement 6 et 9 ans.

A la fin de l'année 2011, Stéphane s'engage dans une boîte d'intérim et travaille à la chaîne dans une usine d'agroalimentaire qui confectionne des pâtés en croutes, réputée pour être l'une des plus difficiles du coin. Après deux années passées à la chaîne, il est employé dans ce qu'il décrit comme « une grande boulangerie » où il nettoie des silos de farine. Après quelques autres missions plus courtes dans le secteur de l'agroalimentaire, il est une première fois au chômage au cours de l'année 2014. « A ce moment, nous dit Tiffany, le deuxième enfant est arrivé et je lui ai dit il va falloir aller bosser, (*rires*) trouver du boulot là ». Il trouve un travail de « conseiller de vente mais en réalité c'était responsable de rayon », souligne Stéphane. Il occupe de 2015 à février 2018 un poste dans une chaîne de magasin de bricolage et navigue entre différents rayons avant d'être fixé à la découpe de bois où il se fait une tendinite. En arrêt maladie depuis le début de l'année 2018, il reprend en septembre 2018 à mi-temps thérapeutique et nous dit-il « ça faisait chier le patron, un matin je suis arrivé il m'a refusé à mon poste. J'ai été licencié, j'ai entamé une procédure pour licenciement abusif mais je ne suis pas sûr que ça marche ». Depuis janvier 2019, Stéphane est au chômage pour une période de 8 mois avant de se réengager en intérim. Pendant l'entretien, le couple évoque très largement leurs difficultés à terminer les fins de mois.

**Tableau 1 :** Structure du budget du couple Tiffany-Stéphane :

<b>Structure du budget du couple Tiffany - Stéphane, mois de mars 2019</b>		
	Crédit (en €)	Débit (en €)
Salaire de Tiffany, conseillère relation clientèle, La poste	1620	
Allocation chômage de Stéphane	850	
Moyenne des dépenses d'eau par mois		36
Moyenne des dépenses d'électricité par mois		72
Moyenne des dépenses réalisées par Tiffany à Lidl pour 4 personnes		680
Facture de téléphonie et d'internet		45
Mensualité de la dette "maison"		762
Mensualité de la dette "consommation" (prêt contracté sur 4 mois)		182,5
Mensualité de la dette "voiture"		250
Budget carburant moyen par mois (le couple a deux voitures, une électrique utilisée par Stéphane et une à essence qui n'est quasiment pas utilisée par Tiffany)		10
Impôt foncier (550 euros à l'année)		45
Taxe d'habitation (230 euros à l'année)		19
<b>Totaux :</b>	<b>2470</b>	<b>2101,5</b>

Les analyses en termes de classes sociales qui ont été faites à partir du mouvement des Gilets jaunes ont souvent eu tendance à créer des concepts pour canaliser l'hétérogénéité supposée du mouvement. On a ainsi pu parler de « petits moyens » ou de « bloc anti-bourgeois » pour tenter de qualifier la réalité sociologique des mobilisés sans pour autant préciser ce qui constituait les expériences de classe particulière vécues par les militants qui ont enfilé un Gilet jaune. Les différentes études quantitatives réalisées sur le mouvement ont quant à elles eu tendance à opérer des analyses de classe en se fondant principalement sur la profession et le salaire des militants. En poussant les portes des foyers des Gilets jaunes et en essayant de saisir les particularités des économies des foyers mobilisés, nous pouvons affiner nos résultats sur les caractéristiques des fractions de classe mobilisées.

Les militants des ronds-points Nord et Sud s'inscrivent dans des trajectoires résidentielles différentes. Sur le rond-point Nord, 12 des 20 militants sont locataires du parc privé ou du parc HLM alors que seulement 4 militants du rond-point Sud sur 26 sont locataires. *A contrario* 22 militants du rond-point Sud (85%) sont propriétaires de leur logement. La question de la propriété constitue un facteur de division sociale entre les deux groupes et entérine des différences en termes de revenus. Comme le spécifiaient Q. RAVELLI et B. LEMOINE « être propriétaire de son logement constitue une expérience de classe spécifique », les deux auteurs parlent du recours au crédit comme d'un « levier de mobilité » qui permet « un repositionnement par la dette<sup>208</sup> ». Les ménages qui accèdent au crédit sont de plus composés d'un couple biactif, condition *sine qua non* pour l'accès à la dette au sein des classes populaires. Or, les trajectoires de certains ménages du rond-point Sud sont marquées par l'arrêt d'emploi d'un des membres du foyer. Comme c'est le cas pour le couple Stéphane-Tiffany, la survenue du chômage à la suite d'un licenciement tend à modifier considérablement l'organisation de leur économie domestique. C'est en grande partie les différences socio-économiques entre les ronds-points Sud et Nord qui ont animé notre enquête. En somme, notre travail consistait à préciser les questions sociales et économiques qui se posaient pour les deux groupes militants. Pour les Gilets jaunes du rond-point Sud, certes moins souvent et moins longtemps au chômage que leurs camarades du ronds-points Nord, l'ascension sociale et résidentielles permise par la dette est interrompue lors de l'arrêt de leur carrière professionnelle. Leur repositionnement par la dette est marqué du sceau de la précarité, chômage et maladie ont pour effet de rendre plus complexe le solde de leur prêt immobilier. La question de la dette couplée à celle de l'emploi, ou de son absence, semble donc tout à fait centrale pour saisir les contours des difficultés économiques auxquelles doivent faire face les militants Gilets jaunes.

### **Les arrangements domestiques du militantisme reconfigurés par le chômage**

Tiffany qui avait des problèmes de dos qui ont justifié son passage de factrice à conseillère clientèle est inapte à son poste depuis 2017. Elle continue à percevoir son salaire mais ne travaille plus. Atteinte d'une sclérose en plaque, depuis 2018, elle utilise de plus en plus son fauteuil et éprouve des difficultés pour conduire. Sous antidépresseurs depuis septembre 2018, elle dit souffrir de dépression notamment liée au fait qu'elle « n'a plus de vie sociale », qu'elle « ne voit plus personne ».

Le 17 novembre, le couple se rend sur le rond-point de Camon Sud avec leurs deux enfants et participe pour la première fois à un mouvement social. C'est Tiffany qui se rend tous les soirs puis tous les deux ou trois soirs à des actions de blocage ou d'ouverture de péage jusqu'au mois de janvier 2019. Tiffany commence à réduire son engagement et se rend tous les samedis sur le rond-point et une fois par semaine à l'assemblée générale organisée à

---

<sup>208</sup> Benjamin LEMOINE et Quentin RAVELLI, art. cit.

Camon Sud. Au cours de l'entretien, elle revient sur sa présence dans le mouvement à partir du mois de janvier 2019 :

Tiffany : De toute façon là où on va, c'est pas non plus là où il y a le plus de risques. Faut que je puisse rentrer le soir quand même. Je prends des précautions, je suis pas une deter', ... mais je veux marquer ma présence sur le terrain quand même.

Enquêtrice : et donc à chaque fois vous y allez...

Tiffany : c'est moi ! J'y vais moi

Stéphane : Ouais c'est ça, la plupart du temps c'est elle, après 15h40 ça dépend, quand on arrive à faire garder les enfants par les grands parents j'y allais aussi mais ça a été beaucoup plus rare surtout après mon licenciement, quand Tiffany était sur le rond-point je gardais les enfants et je cherchais du travail, je respirais un peu.

La prise en charge par Stéphane d'une partie du travail domestique (garde des enfants) est ici rendue possible par le fait qu'il ne travaille plus. Pour Tiffany, le chômage de son mari lui permet d'intensifier l'engagement commencé dès novembre 2018. Au cours de l'entretien, les deux militants se révèlent avoir une appréhension très différente de cette situation. Tiffany parle naturellement du fait que son mari reste s'occuper des enfants lorsqu'elle milite. Elle évoque cette information lorsqu'elle fait état de l'intensité de son engagement, en présentant le travail domestique de son mari comme un élément explicatif de son engagement plus important. Stéphane, en revanche, nuance systématiquement les paroles de Tiffany à ce propos :

Tiffany : le matin [du 17 novembre] j'y suis allée toute seule parce qu'il y avait les enfants

Stéphane : et puis moi je bosse. Je bossais.

Tiffany : nan t'as gardé les enfants le 17 novembre. Tu bossais pas ce samedi la

Stéphane : ouais ptetre. (...)

Tiffany : l'AG de Camon sud j'y vais après mai. y a des soirs où j'ai pas pu sinon c'est tous les soirs. Il m'emmène et après quelqu'un me ramène

Stéphane : j'y ai assisté aussi un peu quand je pouvais

Tiffany : oui bah quand y a pas les enfants. t'en as fait 2-3

Stéphane : plutôt 3-4 ouais (...) et donc à chaque fois vous y allez... enfin il y en a un qui y va...

Tiffany : (en chuchotant) c'est moi.

Stéphane : ouais c'est ça, la plupart du temps c'est elle, après ça dépend, quand on arrive à faire garder les enfants j'y allais aussi

Tiffany : quand on n'a pas les enfants on y va tous les deux et sinon c'est moi qui y vais depuis le début ?

Stéphane : je suis pas sûr que...

Tiffany : oui

Stéphane : oui mais parce qu'au début tu allais faire des actions sur les ronds-points un peu particulières.

Au cours de l'entretien, Stéphane essaie ainsi de minimiser le frein au militantisme qu'a pu constituer le fait qu'il gardait les enfants. Il corrige systématiquement sa compagne pour être présenté comme un militant plus assidu, mais aussi pour donner d'autres explications au fait d'avoir été empêché de militer (« je bossais »). Ces



remarques peuvent ainsi apparaître comme une façon de mettre à distance cette assignation à une partie du travail domestique, pour être appréhendé dans l'interaction davantage comme un travailleur que comme un père au foyer. Le fait d'être au chômage fragilise en effet doublement son identité masculine, en lui ôtant le statut social de travailleur et en le poussant à prendre en charge davantage de tâches domestiques socialement construites comme féminines.

### **Philippe : La « zone grise du chômage et de la maladie »**

Les deux parties suivantes sont consacrées à l'étude de cas de deux chômeurs qui militent sur le rond-point Nord de Camon. En revenant tout d'abord sur la trajectoire de Philippe, nous verrons que plusieurs militants de ce rond-point s'inscrivent dans une « zone grise du chômage et de la maladie ». Alors qu'il se présente comme un « chômeur handicapé », en s'attardant sur sa trajectoire et celles d'autres militants également pris dans cette zone grise, nous examinerons cette fraction particulière du mouvement. Nous verrons ensuite comment son insertion sur le rond-point passe par le fait de revendiquer un travail militant. Construire une cabane, tenir un stock de nourriture ou encore faire le barbecue sont autant d'éléments qui dépendent de la reconversion de savoir-faire populaire au sein du rond-point. Des activités militantes qui sont autant de sources de valorisation de leur travail militant.

### **« Chômeur handicapé », penser simultanément chômage et maladie**

Philippe (1975) fait partie de ces militants cagoulés qui viennent à l'assemblée générale du rond-point Sud, dont il dit que c'est « un nid d'intellos », pour leur faire voir « une autre manière de lutter ». Il milite sur le rond-point Nord depuis le 17 novembre, le plus souvent vêtu de noir et emmitoufflé dans un cache cou. Il s'y fait un véritable ami : Jérôme. Tous deux se ressemblent et aiment à ce qu'on les confonde. En plus de partager un goût certain pour les vêtements noirs et les cagoules, Jérôme et Philippe partagent un vécu, une expérience du travail commune. Philippe est actuellement au « chômage » mais comme d'autres militants du rond-point nord il se présente comme un « chômeur handicapé » ou un « chômeur invalide ». Au cours de sa carrière professionnelle il a sillonné les usines de Camon et ses alentours principalement en tant qu'intérimaire. Passé dans des usines de l'agroalimentaire mais aussi par Alstom, il est engagé en CDI en 2011 dans une usine de l'agroalimentaire en tant que conducteur de lignes. Son travail consiste à trier des oignons, des échalotes et des gousses d'ail et à veiller à leur mise en sachet. Après six années de travail, il se blesse au dos et développe une hernie discale. A la suite d'un premier arrêt maladie, il est licencié en raison de « son inaptitude » à un tel poste. En 2020, il essaie de reprendre un poste à la chaîne dans une usine où l'on produit des joints de robinet où il est embauché avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Sa trajectoire permet de souligner deux éléments importants. D'abord, la maladie, en l'occurrence un trouble musculosquelettiques majeur ne s'accompagne pas d'une fin de la carrière professionnelle. Les corps ouvriers abimés par le travail doivent batailler pour rester insérés dans le salariat. Cette lutte est indispensable à leur propre survie et à celle de leurs proches. Après quelques mois à la chaîne il quitte son poste et se réinscrit au chômage, il hésite à demander une allocation d'adulte handicapé (AAH). Son hernie discale avait repris de plus belle. En somme, la lutte pour rester intégrés au salariat est une lutte perdue d'avance pour ces corps ouvriers abimés. Elle ne peut être fructueuse que temporairement et à la condition d'exposer une fois de plus son corps à un travail pénible qui conduit à une aggravation de son état de santé. Philippe comme nombre de militants rencontrés sur les ronds-points se situe dans cette zone grise à la frontière du « chômage » et du « handicap ».

Au cours de leurs trajectoires, la détermination du fait d'être « au chômage », « en emploi » ou « en invalidité », semble relever d'évaluations de leur condition actuelle et future. Il s'agit de calculer le nombre de mois à travailler en fonction de ce que leurs corps peuvent endurer et de la quantité d'argent qu'ils pourraient épargner avant de pouvoir se mettre au chômage. Une fois au chômage, Philippe s'interroge sur la possibilité de demander une pension d'invalidité en fonction des épargnes du foyer et de projections économiques. Cette situation conduit ces militants à naviguer dans cette zone grise et manier différentes catégories administratives. Le fait d'être placé dans cette zone prend également un autre sens sur le rond-point puisque ces chômeurs sont amenés à croiser nombre de manifestants en situation d'invalidité ou de handicap qui participent également activement à tenir le rond-point pendant la journée. Sur le rond-point les nombreuses discussions liées au travail s'inscrivent plus généralement sur des réflexions sur les effets du travail sur les corps.

### **Le temps des cabanes, travail et division du travail militant**

Le rôle des « bâtisseurs<sup>209</sup> » a déjà été souligné plusieurs fois dans les ethnographies menées sur différents ronds-points de Gilets jaunes. Les « bâtisseurs » au rang desquels figurent Philippe et Jérôme s'appuient sur un ensemble de savoir-faire issus du monde professionnel (à la fois pour trouver des palettes, s'équiper des bons outils etc.) qui sont reconvertis en des ressources militantes. Les « jumeaux » évoquent également leur passé de cuisinier commun, Jean (57 ans, cuisinier en situation d'invalidité depuis juillet 2018 avant une période de deux ans de chômage), indique par exemple :

*Moi j'ai pas spécialement monté la cabane mais moi je m'occupais surtout du magasin, tout ce qui était épicerie parce qu'on avait fait une épicerie. (rires) Fallait faire les stocks, ce qu'on avait, les gens ils nous donnent des paquets de gâteau, la charcuterie, de la viande du fromage, de tout, ça a une DLC [date limite de consommation] donc si on laisse faire comme ça on se rend compte que là il y a de la viande elle est verte, donc pour pouvoir ... pour éviter de gâcher de faire comme un restaurant ou même comme à la maison, on utilise les produits où la DLC arrive à terme.*

Alors qu'il ne travaille plus et qu'il est limité dans ses activités en raison de ses problèmes de santé, l'engagement dans le mouvement est pour Jérôme l'occasion d'une valorisation des compétences acquises dans la sphère professionnelle. Jérôme et Philippe utilisent à plusieurs reprises le terme de travail pour évoquer leur expérience. En requalifiant leurs pratiques comme relevant d'un travail, ils réévaluent leur position sociale<sup>210</sup>. Ils travaillent, ils sont nécessaires à la vie militante du rond-point, en travaillant « ils se réapproprient un statut social qui leur est dénié socialement<sup>211</sup> ». Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT avaient souligné le fait que « c'est aussi par le travail réalisé dans la mobilisation que l'on observe une transformation, sinon de la condition de chômeur, du moins de l'expérience du chômage ». La participation à une action collective permet une valorisation de soi par le travail militant qu'elle procure. Les auteur.es invitaient également à analyser les « logiques du renversement<sup>212</sup> » du stigmaté du chômage. Le renversement ne se produit pas par la simple participation à un mouvement social, il est rendu possible par

<sup>209</sup> Olivier FILLIEULE, Samuel HAYAT et Sylvie MONCHATRE, « Trois regards sur le mouvement des « Gilets jaunes » », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 17 | 2020, mis en ligne le 1er novembre 2020.

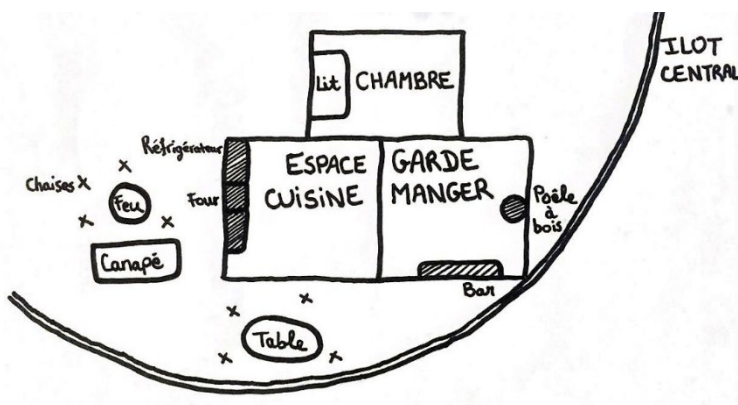
<sup>210</sup> Maud SIMONET, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La dispute, 2010.

<sup>211</sup> Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT, *Quand les chômeurs se mobilisent*, Rennes, PUR, 2018, p. 245.

<sup>212</sup> Patrick CINGOLANI, *LA République, les sociologues et la question politique*, Paris, La Dispute, 2003.

les interactions entre militants et par les pratiques concrètes de l'engagement politique<sup>213</sup>. Ces dernières ne peuvent être analysées qu'à la condition de se pencher sur ce qui compose « le travail militant », ce qui y est valorisé. Sur les ronds-points de Camon, les possibilités de modifier sa condition de chômeur, repose sur une reconversion de savoir-faire populaire au sein de l'espace du rond-point. Au cours de l'entretien, Philippe détaille longuement l'organisation de la cabane et le rôle qu'il a pu jouer dans sa construction. Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT dans leurs analyses du travail militant réalisé par les chômeurs et chômeuses au sein du mouvement AC ! évoquent les « marges du travail militant<sup>214</sup> », comme un ensemble d'activités subalternes (préparer à manger, faire la vaisselle, faire les courses etc.) réalisées en majeure partie par des femmes et peu valorisables qui donnent toutefois accès à des espaces informels de discussions dans lesquels les militants les moins aguerris peuvent discuter et faire entendre leur opinion. Il nous paraît intéressant de développer certains traits particuliers de ces « marges du travail militant » sur les ronds-points de Gilets jaunes :

### Schéma 1 : La cabane de Camon Nord



Si le rond-point est équipé d'un espace cuisine où les militants réalisent la plupart des préliminaires nécessaires pour la cuisine (tri, épluchage, découpe), la cuisson des légumes et de la viande est réalisée sur un barbecue. La cuisine qui est très souvent dans les mouvements sociaux un espace relégué et délégué aux femmes<sup>215</sup> se trouve sur le rond-point au cœur de l'espace militant. En plus de cette place centrale, le barbecue est un mode de cuisson prisé par les hommes. Pour Philippe, comme pour Jean qui font vivre ce barbecue, en coupant des palettes, en les brûlant et en faisant cuire de la viande, ce travail militant est une source de légitimation masculine. Dominique SCHNAPPER avait déjà souligné que l'expérience du chômage total remettait en question « la virilité », « c'est dans et par le travail que se révèle l'homme par opposition à la femme<sup>216</sup> » soulignait elle. Manier le feu, cuire de la viande, se cagouler, participer à des actions politiques « violentes » sont autant d'éléments qui participent d'une valorisation masculine de son statut de militant.

<sup>213</sup> Valérie COHEN, « "Militer ça donne des forces" Potentiel transformateur et intégrateur de l'action collective des chômeurs », *Travail et emploi*, vol. 138, no. 2, 2014, pp. 117-128.

<sup>214</sup> *Ibid.* COHEN et DUNEZAT, p. 246

<sup>215</sup> Xavier DUNEZAT, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés & Représentations*, vol. 24, no. 2, 2007, pp. 269-283.

<sup>216</sup> *Ibid.* SCHNAPPER, p. 108 / cf. également G. LEMAIRE, *Journal d'un chômeur*, Lyon, Federop, 1976 « tout serait bon pour s'en sortir pour redevenir des hommes (...) un homme n'est jamais un chômeur ».

## **Mathieu, « chômeur professionnel », les « marginaux » au cœur des mouvements sociaux**

La trajectoire de Mathieu est la dernière que nous analyserons. Présent sur le rond-point Nord dès le début du mouvement, Mathieu fait partie des figures du rond-point. Connu et reconnu des autres militants, il fait partie des populations dites « marginales » de Camon. Nous avons rencontré Mathieu dès le mois de décembre 2018. Lui qui se décrit comme un « chômeur professionnel », un « alcoolique », « squatteur » (au sens de trainer dans la rue), il est inséré dans des sociabilités locales marginalisées, à la fois dans des quartiers populaires de la ville, dans des groupes de SDF locaux et dans des espaces alternatifs notamment de musique punk. Le cas de Mathieu est intéressant à plusieurs égards. D'abord, parce qu'il nous semble que les « marginaux » des occupations sont souvent considérés comme faisant partie du décor des occupations de place ou de ronds-points sans jamais pour autant qu'on s'arrête sur leurs trajectoires, leurs particularités et leurs subjectivités. Tout se passe comme si ces marginaux n'accédaient même pas au rang de la dignité du sujet d'enquête sociologique. En retraçant la vie de Mathieu, nous verrons comment celui-ci renverse le stigmate de chômeur en revendiquant un statut de « chômeur professionnel ». Par la suite, nous nous intéresserons à la manière dont des chômeurs en Gilet jaune participent à des actions violentes et sur les débats théoriques que leur participation tend à ranimer.

Mathieu est né à Camon et y obtient le baccalauréat. Il a 43 ans au moment de l'entretien. Pendant 7 années il va de petits boulots en petits boulots, principalement des CDD dans l'industrie viticole. Il dit « prendre des pauses » entre les différents contrats courts pour aller à Lyon et « trainer un peu dans la ville ». A l'âge de 25 ans il est embauché dans une grande cave non loin de Camon, où il est chargé de piloter deux alambics et participe également à la logistique interne de l'entreprise en manipulant des caisses de vin. Après 10 années passées en CDI où il avait un salaire de 1600 euros net, il est licencié. Après une bagarre avec un ancien ouvrier qu'il avait formé et devenu cadre, il obtient tout de même une rupture à l'amiable. Au cours de l'entretien il se décrit le sourire aux lèvres comme un « sans-dent mais un vrai », il a en effet des problèmes de dentition mais ne peut pas se rendre chez le dentiste. Pendant plusieurs assemblées générales ou lors de discussions plus informelles sur le rond-point, il se décrit comme « un chômeur professionnel », prenant de court certaines personnes qui parlent des « chômeurs assistés ». Depuis 10 ans, Mathieu s'engage dans des emplois courts ou en intérim, « le temps de recharger mes droits et puis je me casse ». Il refuse systématiquement les offres d'emplois stables qui lui sont faites. Il raconte plusieurs interactions avec sa conseillère pôle emploi dont celle-ci :

*Mathieu : Le maximum c'est deux refus. Mais bon après ma conseillère on s'arrange, tu vois je lui dis je vais pas aller la bas, je vais pas aller la bas. Par exemple, dernière fois j'avais deux refus et ils m'ont proposé le même boulot en intérim là où j'ai bossé pendant 10 ans. ça fait 10 ans de ma vie qu'ils m'ont fait perdre, tu crois que je vais retourner la bas tsais ? On a vu ensemble, je lui ai dit Je peux pas retourner... donc je leur envoie le cv, et on leur a expliqué que je pouvais pas revenir qu'il fallait pas qu'ils me prennent il en va de la sécurité du directeur (rires). Enfin voilà tu te débrouilles un peu et tu gardes encore un peu le chômage.*

Mathieu n'a pas de mutuelle et vit toujours chez ses parents. Pendant ses périodes de chômage, il en profite pour « pêcher, trainer et militer ». Militant depuis le lycée dans les groupes antifascistes et anarchistes de Camon et Lyon, il commence par militer pour la cause palestinienne et participe activement à différents mouvements sociaux, CPE, loi travail etc. Quand il se rend sur le rond-point de Camon Nord où il reste les nuits jusqu'au

début du mois de janvier et finit par rejoindre le groupe du Sud avec qui il partage davantage d'affinités politiques.

Lorsque Mathieu vient aux assemblées générales, ou lors de retrouvailles plus informelles avec les Gilets jaunes, il a souvent une canette de 86 et fume des joints. Grand, mince, avec une longue barbichette et des cheveux grisonnants, Mathieu sait qu'il est perçu comme un marginal. Il nous dit à plusieurs reprises être perçu comme « un claudon », « un punk », « un alcoolique fumeur de joints ». Il insiste longuement sur son « allergie au travail salarié<sup>217</sup> » pour reprendre l'expression de J. ROUSSELET :

Enquêteur : Tu penses quoi du travail de manière générale ?

Mathieu : (*Il réfléchit quelques secondes*) J'aime pas. J'ai pas envie de travailler pour quelque chose qui va se vendre. Ça m'intéresse plus en fait, pour vendre du vin.... Ça sert à rien en fait tu vois. Ça sert à rien en fait le travail que je fais. Si, juste à engraisser quelqu'un (...) non moi je n'aime pas le travail... .. après je suis honnête hein, ça je le dis pas à ma conseillère (rires). J'aime bien me poser la à rien faire, ça me dérange pas tu vois, je suis bien. (...) Le travail c'est pas la santé... j'ai travaillé à *Monterru* (usine de production de sandwich industriel et de pâté croute) je me suis fait une tendinite là, une tendinite là, une tendinite là ! Je préfère passer mes journées à pêcher, parler, faire des trucs que j'aime, pas travailler.

L'expérience du chômage éprouvée par Mathieu ne peut être décorrélée de son expérience militante. Chômage, oisiveté et militantisme sont inextricablement liés dans sa trajectoire. Mathieu valorise sa maîtrise des règles administratives du chômage et des interactions au guichet de pôle emploi. En développant certaines de ses interactions avec sa conseillère, il souligne une certaine capacité à pouvoir négocier sa relation au guichet<sup>218</sup>. En faisant à la fois preuve d'intimidations, « il en va de la sécurité du patron », mais aussi en convoquant la pitié de la conseillère, il dit aussi rappeler ses maladies et ses troubles musculo squelettiques, pour bénéficier de « passe-droit<sup>219</sup> ». De ses arrangements au guichet il en tire certes du temps pour pouvoir militer ou « trainer » mais il en fait aussi une identité. En se décrivant comme « chômeur professionnel », il fait du stigmate de « l'assistantat », ou de ces « chômeurs par choix », une fierté politique. C'est en déjouant les normes contre lesquelles se sont forgées l'assistance chômage que Mathieu parvient à faire du statut de « chômeur professionnel » une condition désirable. Des travaux, désormais devenus classiques, dont ceux de Christian TOPALOV ont montré que la catégorie contemporaine de « chômeur » est le produit de réflexions politiques qui ont pour objectif de trouver une réponse, autre que purement répressive, à la question sociale et urbaine<sup>220</sup>. Les politiques publiques d'assistance mises en place au début du XXe siècle visent en partie à lutter contre l'oisiveté<sup>221</sup>. Ici le fait de se revendiquer « chômeur professionnel » permet à Mathieu de souligner à la fois sa maîtrise du dispositif, il joue le jeu du chômeur en se rendant au guichet et cela dans le but de déjouer à une échelle individuelle les règles mêmes de l'allocation chômage en l'utilisant pour chômer au sens littéral du terme, ne pas être productif. Il s'agit par-là de revendiquer une improductivité au travail, liée à la fois aux marques laissées sur son corps par le travail mais aussi dans un but politique puisqu'une partie essentielle de son temps est consacrée au militantisme.

<sup>217</sup> Jean ROUSSELET, *L'allergie au travail*, Paris, Points, 1978.

<sup>218</sup> Vincent DUBOIS, *La vie au guichet. Administrer la misère*, Paris, Points, 2015.

<sup>219</sup> Pierre BOURDIEU, « Droit et passe-droit », Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 81-82, mars 1990. L'économie de la maison. pp. 86-96.

<sup>220</sup> Christian TOPALOV, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.

<sup>221</sup> Benjamin JUNG, « Organiser la charité, rendre le secours efficace. Institutions et acteurs de l'assistance par le travail à Paris (1889-1905) », *Histoire urbaine*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 69-89.

## Conclusion

Nous nous sommes attaché à analyser les trajectoires professionnelles, sociales et politiques de 4 chômeurs ayant enfilé un Gilet jaune à l'occasion du 17 novembre 2018. Ce mouvement social, qui n'est pas à proprement parler un mouvement de chômeurs, a pourtant agrégé en son sein des travailleurs et travailleuses qui sont confrontés ou ont été confrontés au chômage. Il nous semblait pertinent de saisir ce que le militantisme fait aux différentes expériences du chômage. Pour les militants du rond-point Sud, les périodes de chômage coïncident avec un début d'ascension résidentielle. Le chômage vient alors alourdir le poids de la dette dans les budgets des ménages. Nombre de militants du rond-point Nord semblent quant à eux s'inscrire dans une zone grise, entre chômage, handicap et emploi. Sans complètement appartenir à tel ou tel statut, ces militants s'avèrent être dépendants du système de redistribution mais aussi des contraintes administratives inhérentes à l'obtention des différentes allocations auxquelles ils ont droit. Cette analyse des expériences du chômage ne seraient toutefois complètes sans saisir la manière dont ces militants se réapproprient ces catégories administratives et la manière dont le militantisme reconfigure la présentation qu'ils font d'eux. En spécifiant les représentations subjectives que se faisaient les militants de « leur » chômage, nous avons souhaité montrer que le militantisme jouait un rôle central dans la définition de leur expérience.





## La réinvention de la tradition du syndicalisme de services dans une organisation de chômeurs.

### Le cas du Mouvement National des Chômeurs et Précaires

Emmanuel PIERRU, chercheur en sciences politiques au CNRS – CURAPP ESS

De quoi « le(s) mouvement(s) de chômeurs » sont-ils le nom ? Quel est leur degré de consistance dans le temps ? Qu'y-a-t-il exactement derrière les acronymes désignant telle ou telle organisation de sans-emploi, que les historiens et les sociologues font exister dans des récits de mobilisations de chômeurs à un moment et dans un espace donnés ? Selon le point de vue adopté, il y a virtuellement une multitude de mise en intrigue possible d'un événement protestataire. Ils ne se valent pas tous pour autant car leur valeur dépend du degré de réalisme sociologique ou historique qui est fonction de la quantité et de la qualité du matériel documentaire fondant la narration d'un événement. La valeur d'un récit dépend aussi de sa capacité à faire voir des aspects jusqu'alors inaperçus d'un événement sur lequel on pensait avoir tout dit. Ces questions simples en apparence soulèvent en fait des problèmes complexes et redoutables à la fois épistémologiques, méthodologiques et interprétatifs. Jean-Claude PASSERON a depuis longtemps montré que le temps modifie en permanence les objets que les sociologues et les historiens étudient parce que les sociétés humaines sont intrinsèquement historiques<sup>222</sup>. Dire que la CGT de 1936 n'est pas celle de 2022 relève du truisme et pourtant, si l'on évacue la temporalité de l'analyse, le risque est d'animer de pures « fictions généralisantes »<sup>223</sup> à la fois désincarnées et pourtant anthropomorphiques alors même qu'elles invisibilisent les militant.e.s de chair et de sang qui passent à l'arrière-plan jusqu'à disparaître parfois. Or, pour reprendre une formule de Marc BLOCH, pour l'historien comme pour le sociologue : « là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier »<sup>224</sup>. Dans toute organisation, il y a des hommes et des femmes qui interagissent en permanence les un.e.s avec les autres et se renouvellent sans cesse. En omettant de penser les organisations en termes de flux militants qui les recomposent en permanence, le danger est double : d'une part, la constance du nominal peut laisser croire qu'une organisation de chômeurs/ses perdure à l'identique alors que le temps passant, elle peut connaître des transformations qui la rendent bien différente de son état initial. D'autre part, l'usage routinisé d'acronymes organisationnels peut conduire à prêter à des collectifs des intérêts, des motivations, des stratégies voire des sentiments.

Une entrée rarement privilégiée pour prendre la mesure de ces questions, sans pour autant prétendre les résoudre évidemment, est peut-être d'étudier les pratiques les plus ordinaires<sup>225</sup> que toutes les organisations militantes, syndicales ou politiques accomplissent au quotidien. Autrement dit, comprendre pourquoi certaines activités apparaissent quand d'autres disparaissent au fil du temps. Il s'agit en même temps de porter une attention à celles et ceux qui les promeuvent et les assurent ou les abandonnent à un moment donné. L'entrée par « l'ordinaire » des organisations militantes permet en effet d'apercevoir des transformations décisives qui décalent le regard sociologique des moments considérés comme authentiquement militants avec des mots d'ordre et des revendications communes qui masquent l'hétérogénéité et l'intensité des investissements sous-jacents. Les « cuisines » de la vie quotidienne des associations de chômeurs, sont souvent assimilées à une sorte d'intendance ayant pour seul intérêt de rendre possible contestation tout en se focalisant sur la seule « performance protestataire » dans laquelle les activistes ont le premier et le beau rôle. Ce pas de côté sociologique réinterroge à nouveaux frais sur les

<sup>222</sup>Jean-Claude PASSERON, *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Fayard, Paris, 2006.

<sup>223</sup>Daniel BIZEUL, *Preuve empirique et écriture dans les comptes rendus ethnographiques*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 1-Sorbonne, 2004.

<sup>224</sup>Marc BLOCH, *Apologie pour l'Histoire ou le Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997.

<sup>225</sup>Jean-Louis MARIE, Philippe DUJARDIN, Richard BALME, *L'ordinaire, mode d'accès pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002.

activités sociales ordinaires dont sont faites « les mouvements de chômeurs ». Il permet d'appréhender les transformations qui les affectent au fil du temps. Pour reprendre une formule de Robert CASTEL, il s'agira ici de poser quelques jalons dont l'objectif est de faire une « histoire du présent » d'un mouvement de chômeurs : le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP).

Michel PIGENET a montré que dans le mouvement syndical français, les prestations et les services entre 1860 et 1914 étaient très nombreux et hétérogènes situant leurs activités entre l'individuel (comme le *viaticum*) et le collectif (comme les caisses de secours en particulier contre le chômage)<sup>226</sup>. Progressivement le mutualisme s'impose comme un mouvement de prestations de service tandis que le syndicalisme se spécialise dans l'action contestataire. Richard CROUCHER fait aussi remarquer si les activités *self-help*, comme les mouvements coopératifs ou mutualistes, ont été nombreuses dans les mobilisations de chômeurs, elles ont néanmoins été négligées par les historiens travaillant sur les contestations sociales des sans-emplois dans les années 1920-1930<sup>227</sup>. Les Maisons des chômeurs du MNCP sont loin d'être assimilables à des « bonnes œuvres » pénétrées de charité privée ou philanthropique. Un militant « historique » du MNCP, prêtre-ouvrier licencié économique dans les années 1980, les compare, lors d'un de nos entretiens, à l'expérience des Bourses du travail de PELLOUTIER à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Sous maints aspects en effet, cette comparaison n'est en rien un anachronisme<sup>228</sup>. Dans le cas des mouvements de chômeurs contemporains, les activités qui relèvent du soutien matériel et moral présentent un air de famille avec les services offerts aux prolétaires au sein des Bourses du Travail. L'histoire de celles-ci incite en effet à ne pas opposer l'action militante ouvrière aux actions sociales, pédagogiques ou culturelles à destination des prolétaires. Le MNCP affiche aussi l'éducation populaire et la défense des droits des chômeurs comme ses missions prioritaires.

Dans les années 1990, alors que la question de l'exclusion sociale était au centre des débats et des controverses dans le champ académique, l'attention des chercheurs.e.s, s'agissant des mobilisations de chômeurs en France, s'est essentiellement concentrée sur le conglomérat protestataire *Agir Ensemble contre le Chômage ! (AC !)*<sup>229</sup>. Au regard de l'ensemble des travaux sur les organisations de chômeurs dans la France des années 1980-2000, il apparaît que le conglomérat AC ! a été bien plus étudié que d'autres organisations de chômeurs dont on sait finalement peu de choses. En outre, les recherches se sont essentiellement focalisées sur un espace-temps très court dépeint comme l'acmé des organisations de chômeurs fédérées sous la bannière d'AC ! ; soit la séquence qui débute avec les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions du printemps 1997 aux occupations durables de locaux ANPE et autres ASSÉDIC qui se sont multipliées durant l'hiver 1997 sur tout le territoire national pour s'achever au printemps 1998. Bénéficiant d'une intense couverture médiatique nationale, inédite par son intensité et sa durée, sous un gouvernement socialiste de la « Gauche Plurielle » dans une période de cohabitation, les effets politiques de ce mouvement ont évidemment capté toute l'attention des professionnels de la politique, des militants de tous horizons mais aussi des

---

<sup>226</sup> Michel PIGENET, « Prestations et services dans le mouvement syndical français (1860-1914). Aux origines d'une 'lacune' », *Cahiers d'Histoire de recherches marxistes*, 51, 1993, pp.7-28.

<sup>227</sup> Richard CROUCHER, « The History of Unemployed Movements », *Labor History Review*, 73/1, 2008.

<sup>228</sup> Peter SCHÖTTLER, « Politique sociale ou lutte des classes : notes sur le syndicalisme 'apolitique' des Bourses du Travail », *Le Mouvement social*, 116, 1981, pp.3-20. Voir aussi le numéro 116-117 de 2011 des *Cahiers d'Histoire de l'Institut de Recherches Marxistes* et en particulier la contribution de David HAMELIN, « Aux sources de l'histoire syndicale française, retour sur les Bourses du travail ».

<sup>229</sup> Xavier DUNEZAT, Valérie COHEN, *Des chômeurs se mobilisent Mouvement Social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018 et leur contribution dans ce numéro des cahiers du CHATEFP. Il est impossible de présenter une liste exhaustive des écrits de toute nature sur AC !. Pour une analyse immédiatement postérieure à ce mouvement de chômeurs, voir Sophie MAURER, Emmanuel PIERRU, « Le Mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un 'miracle social' », *Revue française de science politique*, 51-3, 2001, pp. 371-407.

chercheur.e.s. qui ont pu éprouver des formes de proximité militante ou idéologique avec ces chômeurs/ses mobilisé.e.s. et des organisations syndicales et politiques – se revendiquant de « la gauche radicale » - qui les soutenaient.

AC ! a souvent été dépeint comme un de ces « nouveaux mouvements sociaux » dont on prophétisait alors la multiplication dans les sociétés post-modernes. La texture de cette « nouveauté » reposait essentiellement sur son mode de fonctionnement et de structuration « souple » qui voulait privilégier l'horizontalité des rapports sociaux en mettant en avant un mode d'organisation réticulaire tout en se réclamant des principes de la démocratie délibérative et participative pour la définition des revendications ainsi que des modes d'action pour les publiciser. Après 1998, AC !, miné par les défections de ses leaders, ainsi que par des conflits internes, s'est rapidement disloqué en même temps qu'il cessait d'être un réseau syndicalo-associatif pour devenir une association de chômeurs comme une autre, devant gérer le quotidien de l'accueil des chômeurs/ses et des précaires qui s'adressaient à elle pour répondre à leurs difficultés sociales. AC ! a été très vite débordé face à l'urgence économique et sociale du chômage de longue durée et de la grande précarité.

On aurait aussi pu penser que ces mois de luttes de 1997 et 1998 auraient pu modifier substantiellement la représentation que les chômeurs ont d'eux-mêmes par une sorte de « retournement du stigmate » du chômage, selon l'expression goffmanienne souvent mobilisée pour caractériser les engagements collectifs des chômeurs et des précaires. Pourtant, plus de deux décennies plus tard, il apparaît clairement qu'il n'y a pas eu de « capitalisation militante » du mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Valérie COHEN a montré qu'au sein d'AC !, les engagements ont subi de nombreuses inflexions allant dans le sens d'une déflation individuelle et collective même si, dans certains cas, « militer peut aussi donner des forces »<sup>230</sup>. La contestation de haute intensité demande trop de combustible militant pour être soutenable dans la durée. Les attentes militantes les plus radicales se condamnent toujours à être déçues car elles butent toujours sur une même question : « Mais pourquoi ne se révoltent-ils pas ? ». La sociologie a depuis longtemps apporté une réponse à ce principe de réalité : les individus et les groupes les plus dominés dans l'espace social acceptent leur sort bien plus qu'ils ne le contestent individuellement et collectivement<sup>231</sup> et plus encore quand ils sont confrontés au chômage et à la précarité<sup>232</sup>.

Pour autant, faut-il en conclure que la conflictualité sociale des chômeurs s'est définitivement éteinte après le mouvement de 1997-1998 ? Les résultats d'une enquête au long cours sur le *Mouvement National des Chômeurs et Précaires* (MNCP)<sup>233</sup> permettent d'avancer sur deux points. D'abord elle montre clairement que la contestation militante a perduré en revêtant toutefois de plus en plus *d'autres formes*. La rue est ainsi de moins en moins l'espace d'expression protestataire du MNCP même si les actions dans l'espace

<sup>230</sup> Valérie COHEN, « Inflexions des mobilisations collectives de chômeurs et fluctuations de l'engagement militant » dans Didier CHABANET, Pascal DUFOUR, Frédéric ROYALL, *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Presses de l'EHESS, 2011 et du même auteur, « 'Militer, ça donne des forces'. Potentiel intégrateur et transformateur de l'action collective des chômeurs », *Travail et Emploi*, 138, 2014/2, pp. 117-228.

<sup>231</sup> Louis PINTO, « Pourquoi les dominés acceptent-ils leur sort ? », *Savoir / Agir*, 15, 2011.

<sup>232</sup> Depuis les études pionnières des années 1930, une quantité impressionnante de recherches, ont montré que l'apathie politique des chômeurs est la règle et leurs contestations de l'ordre social et politique l'exception. La norme d'internalité, selon un concept de psychologie sociale, veut que l'individu se blâme lui-même d'être au chômage et la privation d'emploi involontaire est vécue comme une condition honteuse. Pour une synthèse, Didier DEMAZIÈRE, *sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, Repères, 2006.

<sup>233</sup> L'étude de référence est celle d'Olivier FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisations des engagements » dans Olivier FILLIEULE (Dir.), *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 123-155. Mon enquête sur le MNCP a commencé au début de l'année universitaire de 1997, soit bien avant le mouvement d'occupations de l'hiver 1997-1998, dans le cadre d'un DEA de sciences politiques pour se prolonger dans le cadre d'une thèse de doctorat. Seule un quart du contenu portait sur les mouvements de chômeurs et leurs histoires en France comme à l'étranger. J'ai poursuivi mes investigations intensivement jusqu'en 2015 et plus ponctuellement par la suite grâce aux liens forts que j'avais noués avec de nombreux membres du Mouvement.

public existent toujours. Ensuite, cette recomposition des formes des contestations à bas bruit dans d'autres arènes constitue l'« ordinaire » de la vie associative des Maisons de chômeurs du MNCP.

Dater la naissance du MNCP n'est pas simple. Le Mouvement contemporain (re)naît en 1992. Certain.e.s militant.e.s voient une continuité entre MNCP des années 1990 et le Syndicat des chômeurs fondé par Maurice PAGAT dans la première moitié des années 1980 mais rapidement sabordé par son initiateur alors que son projet essaimait hors de Paris sous l'action de ses fidèles, catholiques (de gauche ou non) pour l'essentiel<sup>234</sup>.

Au début des années 1990, le MNCP intègre le réseau AC ! et, sous cette bannière, participera au mouvement des chômeurs de 1997-1998. Il reprendra son autonomie peu après en se revendiquant comme apolitique. Dans les années 1990, le MNCP s'éloigne du catholicisme social des animateurs du Syndicat des chômeurs. Un des premiers présidents du MNCP refondé était journaliste dans un grand quotidien communiste et aucun.e militant.e que j'interviewais alors n'avait d'appartenance religieuse – à l'exception d'un prêtre ouvrier de l'association du Mans - ce que les résultats de mes enquêtes statistiques successives confirment. Ses militant.e.s avaient alors des profils sociologiques très proches de celles et ceux des autres organisations de chômeurs contemporaines à cette différence importante près qu'au MNCP, très peu d'adhérents déclaraient une affiliation politique/partisane quand bien même ils/elles ont milité dans un parti politique ou un syndicat par le passé.

L'enquête de longue durée permet de déplacer le regard sociologique d'un événement protestataire particulier pour offrir une perspective sociohistorique capable de saisir les transformations, les réorientations et les recompositions internes d'un mouvement de chômeur.e.s comme le MNCP. Cette immersion de longue durée permet aussi d'appréhender le renouvellement progressif de ses répertoires d'action collective étroitement liés à l'imbrication et à la succession de plusieurs générations militantes en son sein<sup>235</sup> par-delà la grande variété des profils individuels qui peuvent se succéder dans le temps et/ou se superposer provisoirement en son sein<sup>236</sup>. La principale difficulté dans l'étude des mouvements de chômeurs est bien connue depuis les années 1930. Un turn-over très rapide caractérisait déjà les organisations de chômeurs/ses dans les années de Grande Dépression en France, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis<sup>237</sup>. Le MNCP est à l'image de ses aînées avec un double turn-over : des Maisons de chômeurs disparaissent quand d'autres émergent. Elles sont une quarantaine aujourd'hui sur le territoire métropolitain et ultra-marin. En outre, à l'intérieur de chaque association du MNCP, il existe des flux permanents d'entrées et de sorties qui peuvent être plus ou moins importants selon les lieux et les moments.

---

<sup>234</sup> PAGAT multipliait les identités stratégiques avec un remarquable sens tactique du placement pour faire avancer sa cause en trouvant des financements dans le monde catholique. Lui-même confiait à son plus proche collaborateur, Paul BOIS, qu'il n'avait jamais été un catholique pratiquant mais un autodidacte érudit passionné de théologie autant que par l'œuvre de...Karl MARX qu'il connaissait parfaitement. Cf. Paul BOIS, *La vie passionnée de Maurice PAGAT*, ronéoté.

<sup>235</sup> Cécile PÉCHU, « Les générations militantes à *Droit au logement* », *Revue française de science politique*, 51, 2001, pp. 73-103. Le cadre d'analyse en termes de générations militantes est particulièrement adapté pour mettre au jour les flux de personnes qui entrent et sortent en permanence d'une organisation protestataire ainsi que les formes de sélection que le collectif impose aux impétrant.e.s ainsi que l'a montré Cécile PÉCHU dans le cas du DAL. Fondé en 1990, le DAL lui permis de mener une enquête d'une dizaine d'années (1980-2020). Dans le cas du MNCP, mon enquête porte sur des générations militantes sur une période de près de quarante ans. Qui plus est, loin de se dérouler sur une même ville et des lieux identifiables, le cas du MNCP présente une grande dispersion territoriale avec des Maisons de chômeurs dont une des plus anciennes est localisée en Guyane. Il est donc impossible en quelques pages de restituer précisément en quelques pages les 3 générations militantes avec leurs spécificités mais aussi leur part d'hétérogénéité.

<sup>236</sup> Pour une synthèse très complète et récente, Simon COTTIN-MARX, *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte, 2019.

<sup>237</sup> Je me permets de renvoyer sur ce point à ma contribution dans ce numéro des Cahiers du CHATEFP, Emmanuel PIERRU, « Le bruit des chômeurs et l'objectivation de la catégorie de chômage en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres ».

Il n'est évidemment pas possible de décrire en quelques pages les 3 générations militantes que j'ai pu identifier tout au long de mon enquête prosopographique et ethnographique. Une modalité de présentation aurait été de choisir une sorte d'individu prototypique supposé représentatif de sa génération mais, compte tenu de l'hétérogénéité des parcours d'engagement au sein de chacune de ces générations, ce choix nécessairement arbitraire imposerait une déformation trop importante de la réalité sociologique du Mouvement. L'entrée par les activités du MNCP permet aussi de donner à voir les *arrangements pratiques* entre les composantes générationnelles que j'ai pu observer et interroger à de multiples reprises.

Au-delà des querelles de filiation, les atomes de base du MNCP ont toujours été les Maisons de chômeurs, soit les associations – dont le nombre varie dans le temps long<sup>238</sup> - affiliées à la Charte du MNCP et se regroupant nationalement, sous une forme fédérale, avec une tête de réseau national localisée à Paris<sup>239</sup>.

A sa création au milieu des années 1980, le concept de Maison de chômeurs, telle que Maurice PAGAT l'a imaginé, incluait la fourniture gratuite de services à celles et ceux qui s'adressaient à elle (cf. photos ci-dessous avec PAGAT au premier plan). La première Maison de chômeurs PARTAGE, en grande partie financée par la formation d'un Comité Chrétien de Solidarité face au Chômage (CCSC)<sup>240</sup>, a été fondée au 9 rue de la Fontaine au Roy à Paris en 1984<sup>241</sup>. D'autres Maisons de chômeurs issues du Syndicat des chômeurs de Pagat verront le jour dans les années 1980. A Toulouse avec ANCRE ou encore à Nantes avec Interlude<sup>242</sup>. L'aide alimentaire incarnée par les Restos du cœur est un repoussoir ou une « mort psychologique » : « A l'opposé de la logique de la file d'attente, les militantes qui portent le projet Interlude entendaient ainsi créer un lieu solidaire qui rassembleraient des salariés et des chômeurs pouvant manger à tarif préférentiel »<sup>243</sup>.

---

<sup>238</sup> Il y a une quarantaine de Maisons de chômeurs du MNCP sur le territoire national.

<sup>239</sup> Pour une présentation générale de la Charte et des objectifs du MNCP, <https://www.mncp.fr/wp-content/uploads/2018/02/charte-du-MNCP-1992-1.pdf>

<sup>240</sup> Paul BOIS, *Les fruits de la colère. La vie passionnée de Maurice PAGAT*, document en 2 volumes non publié ronéoté, p. 232 et sq.

<sup>241</sup> Sur cette première génération militante autour du Syndicat des chômeurs, lire le témoignage informé d'une militante de la première génération réunie autour de la figure de PAGAT et qui a fondé à Toulouse sa propre maison de Chômeurs, Annie DREUILLE, *La Maison des chômeurs. Une expérience solidaire*, Sociétés-Loubatières, 2010.

<sup>242</sup> Sur ce point voir le beau livre de Jean-Noël RETIÈRE, Jean-Pierre LE CROM, *Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire de 1930, à nos jours* Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 69-70.

<sup>243</sup> Ibidem, p. 79.





Cette première Maison des chômeurs offrait de nombreux services gratuits aux chômeurs : offres d'emploi, conseils juridiques, restauration, vestiaire, salons de coiffure, service de secours pour les « menus travaux », service médical avec une équipe de médecins bénévoles ou travailleurs d'intérêt collectif (TUC). A sa suite, plusieurs Maisons de chômeurs ouvriront leurs portes en province, donnant matière à y voir « l'ébauche d'un mouvement de chômeurs véritablement national puisque la plupart des régions étaient représentées »<sup>244</sup>. Pour assurer ces services dans la première Maison des chômeurs, il fallait déjà créer des « emplois indépendants » et composer avec les incertitudes financières qui se posaient déjà et qui se posent toujours. Les services continuent de garder une place centrale dans le quotidien des Maisons de chômeurs de l'actuel MNCP.

<sup>244</sup> Paul BOIS, *op. cit.*, p. 236.



Malgré le manque de financements, aujourd'hui encore, tout ce qui ressemble de près ou de loin à des actions caritatives ou humanitaires fait figure de repoussoir dans les rangs des militants du MNCP. Les Maisons de chômeurs veulent être un lieu de solidarité et d'échanges ouvert à toutes et à tous, salariés comme chômeurs. L'accueil au sein de ces associations occupe un rôle central comme on le verra plus loin. Malgré ce souci d'ouverture, hormis des retraités et des bénévoles, j'ai très rarement vu des salarié.e.s en emploi s'investir durablement dans les Maisons du MNCP. Le problème est ancien. Dans les années 1930 déjà, dans tous les pays industrialisés malgré la violence de la crise économique et sociale, l'alliance entre les salariés occupés et les chômeurs est resté un vœu pieux et lorsque cette solidarité militante existe, elle s'avère très souvent ponctuelle<sup>245</sup>.

Aux débuts des années 1990, d'anciens syndicalistes de la CFDT au chômage prennent la relève pour constituer le noyau militant principal du MNCP. Comme le raconte ce militant entré dans le Mouvement au milieu des années 1990 et dont la formation militante a été assurée par cette seconde génération, ce sont eux qui formeront d'ailleurs la troisième génération militante qui s'engagera dans AC ! :

*Après PAGAT en fait, c'est-à-dire, 86, le MNCP qui se fonde et on retrouve dans ces années-là cette espèce de noyau dur et c'est vrai que souvent tu t'aperçois que c'est des associations qui étaient animées par des syndicalistes, des anciens syndicalistes. J'avais repéré aussi pas mal d'anciens de la CFDT, en fait déçus de la CFDT. Je me rappelle de certaines conversations avec quelqu'un comme Patrice D. par exemple, qui a eu aussi cette culture là et qui me disait qu'il retrouvait aussi dans le MNCP ses débuts de syndicaliste, à une époque où la CFDT se voulait très démocratique, tu vois avec une parole qui était assez libre tu vois, un syndicat assez novateur. Moi, je n'ai pas cette culture, donc j'ai appris beaucoup avec ces gens-là, sur ce qu'était un syndicat et tout ça. Et je me rappelle beaucoup de Patrice D. qui disait « moi j'ai retrouvé ça au MNCP ». Cette envie de militer et tout. Et donc on retrouve cette première vague d'associations qui se créent dans les années 80. (...)*

<sup>245</sup> Pour les États-Unis et la Grande-Bretagne dans les années 1920-1930, je me permets de renvoyer à ma contribution dans ce numéro.

*Gérard L à Nanterre, qui lui vraiment te raconte à quel point le syndicat était important pour lui, il s'est formé dans le syndicat. Il te dit, il est arrivé dans l'usine Renault, il savait à peine lire et écrire, il a tout appris à travers ce syndicat, qui te raconte comment il a été déchiré à l'époque avec NOTAT et puis il a rendu sa carte, il avait écrit une lettre à tout le MNCP je me rappelle et on avait discuté là-dessus, il était déchiré de devoir quitter ce syndicat. Mais c'était plus tolérable pour lui, la politique de NOTAT était plus tolérable. Et on retrouve un peu ces gens-là, avec lesquels j'ai l'impression d'avoir été formé aussi.*

En refondant le MNCP, ces militants<sup>246</sup> issus de la CFDT restent pourtant attachés au concept de Maisons de chômeurs dans lesquelles la dimension militante est indissociablement liée à la dimension servicielle. Depuis les années 1930, la littérature anglo-saxonne et française fait souvent une distinction entre les mouvements *pour les chômeurs* à la tonalité plus militante par opposition aux mouvements *de chômeurs* à la connotation plus sociale voire caritative.

Ce distinguo est pourtant empiriquement discutable. Au MNCP en particulier, le militantisme et les activités de services vont de pair.

L'ensemble de ces services aux chômeurs et aux précaires au sein des Maisons de chômeurs a toujours été la « trame du quotidien » du Mouvement. Les services sont assurés par les bénévoles tout autant que celles et ceux qui se revendiquent être des militant.e.s. Les équipes associatives qui assurent ces services sont trop peu nombreuses pour permettre une division du travail associatif même si dans les plus grandes Maisons de chômeurs, on peut observer parfois une spécialisation partielle pour des tâches, s'agissant notamment de la prise en charge des dossiers administratifs les plus complexes. Ces services reposent sur un savoir qui exige des compétences d'expertise, la connaissance et la maîtrise des procédures administratives et juridiques qui changent régulièrement. La « défense des droits » revient donc le plus souvent aux salarié.e.s - militant.e.s parce qu'ils/elles sont plus diplômé.e.s et plus politisé.e.s quand l'accueil est souvent géré par des bénévoles qui n'ont pas les compétences pour assurer cette veille juridico-administrative. Pour autant, l'accueil des chômeurs et des précaires n'est nullement une activité périphérique et dévalorisée au sein des associations du MNCP. Loin d'être un simple guichet du service public de l'emploi, l'accueil dans une Maisons de chômeurs – comme le « café citoyen » – a pour fonction d'aiguiller les demandes de secours mais aussi dans le but de faire adhérer et de fidéliser les primo-arrivants en leur offrant une convivialité qu'ils ne trouvent pas dans les circuits administratifs du SPE.

Les prestations de services les plus fréquentes se décomposent, pour l'essentiel, en deux grands domaines<sup>247</sup>. D'une part, il y a l'accompagnement dans les démarches administratives et le conseil juridique, la gestion des dossiers individuels, la représentation

---

<sup>246</sup> Les femmes qui se sont engagées au MNCP ont connu « la galère » du chômage avec des parcours plus hétérogènes que ceux des hommes. Le militantisme syndical est par exemple beaucoup plus rare chez elles. Signalons que durant les 20 dernières années, on peut constater une féminisation très significative des engagements au niveau local comme au niveau national. Dans la Région Midi-Pyrénées par exemple, la quasi-totalité des Maisons de chômeurs sont dirigées et encadrées par des femmes. De même au niveau national, le Conseil d'Administration du MNCP s'est très largement féminisé et il y a eu plusieurs présidentes du Mouvement.

<sup>247</sup> Pour donner un ordre d'idée statistique, en 2019, malgré la crise sanitaire, une des plus importantes Maisons de chômeurs a dénombré 22 554 passages de personnes. Beaucoup sont des chômeurs/ses de longue durée faiblement diplômé.e.s et peu qualifié.e.s vivant des minima sociaux. On trouve aussi 27% de salarié.e.s précaires. Les personnes d'origine étrangère, sans résidence stable, les familles monoparentales constituent aussi les « publics » qui s'adressent à cette association. La fréquentation de cette Maison des chômeurs augmente significativement d'une année sur l'autre. Au niveau national, les Maisons de chômeurs sont structurellement débordées par des flux de personnes en grandes difficultés sociales dont les conditions de vie se sont sensiblement détériorées en partie à cause des « réformes » successives du service public de l'emploi et les conventions d'assurance chômage qui restreignent sans cesse les droits des chômeurs/ses.

du MNCP dans diverses institutions et d'autre part, outre l'accueil déjà évoqué, on trouve les ateliers informatiques, la formation à l'utilisation d'internet dans un contexte de dématérialisation et de digitalisation des activités de Pôle Emploi, des ateliers d'aide à la rédaction de CV, la domiciliation postale ou encore l'apprentissage de langues étrangères. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et les services varient d'une Maison de chômeurs à l'autre selon les domaines de compétences des bénévoles et des salarié.e.s. Au MNCP, le travail associatif et le travail militant sont ainsi étroitement imbriqués<sup>248</sup>.

Ces prestations peuvent apparaître très éloignées de la politique contestataire pour se rapprocher en apparence au double registre caritatif et humanitaire surtout lorsqu'il s'agit de la prise en charge des populations les plus démunies. Comme l'ont montré de nombreux travaux récents, le monde associatif contemporain doit compenser très souvent les missions assurées jusqu'alors par la « main gauche de l'État ». Le *New Management Public* ainsi que l'injonction de la puissance publique à faire des « bureaucraties de rue », des agences de mise en œuvre des préceptes néolibéraux du *Workfare*<sup>249</sup> poussent à l'externalisation de services délégués à des travailleurs associatifs qui les assurent à bas coûts avec des emplois précaires et souvent mal payés.

Les associations du MNCP sont très largement financées par des subventions octroyées par l'État, les collectivités territoriales et Pôle Emploi, en autres.

Ce « *fil à la patte* »<sup>250</sup> qu'est la relative dépendance financière du MNCP est supporté comme un mal nécessaire comme le rapporte cette militante « historique », arrivée en 1998 après avoir vécu 4 ans dans la rue avant de rejoindre le MNCP et éducatrice spécialisée de profession au moment de cet entretien :

*Le problème avec les associations locales, ce n'est pas de leur faute, en même temps, mais les subventions, il faut gérer. Et nous, on est surtout dans la gestion. Il y a des associations qui essaient de faire des actions locales, c'est hyper compliqué ; parce que tu as le Conseil Général qui va te sucrer ça, il faut faire les dossiers à une telle vitesse que ... ; en fait, elles sont obligées de gérer, elles sont obligées de gérer leur structure. C'est pour ça que, tout à l'heure, je te parlais de l'institutionnalisation ; à un moment, soit on essaie de nous amener à ça, et du coup, on ne fait pas le reste, ou alors, on nous sucre des subventions pour qu'on meure plus vite. Parce qu'on est la seule organisation de chômeurs aujourd'hui à tenir debout un peu, c'est un peu, je dis « un peu » parce qu'il ne faut pas péter plus haut que son cul « en s'indignant du fait que » l'Etat « donne de la thune aux syndicats alors que le MNCP n'a que les miettes » ce qui fait que dans les Maisons de chômeurs, « les filles n'en peuvent plus, elles doivent être partout et elles sont complètement épuisées ».*

Il faut toutefois rappeler que la première Maison de chômeurs « PARTAGE » fondée par Maurice PAGAT faisait aussi du serviciel pour les chômeurs/ses bien avant que le monde associatif passe sous les fourches caudines du « néolibéralisme de rue ». En ce sens, il est partiellement inexact de voir uniquement les Maisons du MNCP comme de simples collectifs sous-traitants au rabais assurant une partie du service public de l'emploi (SPE). Pour autant la conscience d'être en partie instrumentalisée et exploitée par la puissance publique et le SPE est relativement partagée dans les équipes des Maisons de chômeurs. En revanche,

---

<sup>248</sup> Sandrine NICOURD (Dir.), *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

<sup>249</sup> Evelyn Z. BRODKIN, « Street-Level Organizations and the "Real World" Workfare », *Social Work and Society*, 13/1, 2015.

<sup>250</sup> Selon l'expression d'un militant d'AC ! à une militante du MNCP.



très pragmatiquement, les militant.e.s du MNCP ont bien conscience que sans un ou plusieurs permanents sur des postes financés par des subventions, il serait impossible d'assurer à une association, une assise et une continuité dans le temps. Beaucoup de Maisons de chômeurs disparaissent faute d'être durablement et suffisamment financées. Et, comme on l'a évoqué plus haut, si AC ! fustige l'« inféodation » du MNCP à l'État, force est de constater que leur stratégie militante d'une autonomie totale de leur organisation a très largement échoué au point d'en devenir groupusculaire.

Surtout, comme nous le verrons plus loin, les militant.e.s du MNCP sont loin d'être des agents passifs et résignés dont le travail se résumerait à exécuter mécaniquement les tâches prescrites par leurs financeurs institutionnels. Ils développent au contraire des ruses et des tactiques pour faire avancer leurs revendications. Le Mouvement s'adapte en permanence aux contraintes institutionnelles que les financeurs leur imposent.

En revanche, un des principaux revers psychologiques de l'offre de services au sein des associations est le « consumérisme » des chômeurs/ses et des précaires qui s'adressent à elles en faisant du MNCP une sorte de tonneau des Danaïdes qui empêcherait le développement du Mouvement en contenant sa dimension contestataire et produirait de nombreux *burn-out* tant pour les salarié.e.s que pour les bénévoles.

*Aujourd'hui, on est devenu une organisation où on consomme, on consomme, les gens, ils viennent, ils prennent ce qu'ils ont à prendre, et ils se barrent. On n'arrive pas à « fidéliser », enfin, fidéliser, ou faire en sorte que les gens restent et militent. Ça, ça me pose un vrai problème ! C'est des questions, je n'ai pas la réponse à ça, mais, moi, c'est ma perception, on n'arrive pas à aller au-delà de ce que nous sommes » alors que « je milite toujours pour des actions revendicatives, parce que j'estime que c'est notre ADN et que c'est toujours ce qui nous a toujours empêchés d'entrer dans une association d'institutionnalisation. Moi, pour moi, je ne fais pas du caritatif, je milite.*

Ce point de vue radical qui se comprend au regard de la trajectoire sociale très spécifique de la militante qui la formule, appelle toutefois deux remarques.

D'une part, ces stratégies « consuméristes » ne sont nullement une « pathologie » spécifique du MNCP. Ce phénomène se constate dans tout le monde associatif quel que soit le secteur d'activités : la dénonciation de « l'individualisme » contemporain et de l'« engagement *post-it* », selon l'expression de Jacques ION<sup>251</sup>, se retrouve autant au MNCP que dans des associations sportives, culturelles ou encore...dans les partis politiques et les syndicats. « Le syndicalisme de services » a d'ailleurs récemment été promu officiellement comme la solution à mettre en œuvre pour revigorer le syndicalisme français dont la surface militante ne cesse de se réduire<sup>252</sup>.

D'autre part, les travailleurs associatifs du MNCP ne sont pas des « idiots culturels ». Si le sentiment d'être instrumentalisés est fréquemment la source de déceptions et de désillusions chez les bénévoles et plus encore les salarié.e.s, harassée.s .e.s par leur travail quotidien, ils trouvent aussi dans leur collectif de travail, tous les « petits profits du travail

---

<sup>251</sup> Jacques ION, *La fin des Militants ?*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1997. Pour une critique serrée des thèses de Jacques ION, lire Annie COLLOVALD (Dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

<sup>252</sup> Voir la note de veille du CAE, « Le syndicalisme de services : une piste pour un renouveau des relations sociales? », 2010 consultable en ligne : <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/note-de-veille-190-le-syndicalisme-de-services-une-piste-pour-un-renouveau-des-relations-soc.html>

associatif »<sup>253</sup> dont le moindre n'est pas la reconnaissance de leur personne et ce d'autant plus que beaucoup ont connu et gardé une expérience douloureuse du chômage prolongé. La vie au sein d'une Maison de chômeurs permet de se sentir utile aux autres, de faire partie d'un collectif de travail avec ses sociabilités, ses solidarités, ses moments de convivialité. Si l'appartenance et la participation aux activités d'une association du MNCP offrent des « protections rapprochées » pour les individus les plus désaffiliés, elles sont aussi des modalités de réarmement moral pour les équipes d'animation et d'encadrement des Maisons de chômeurs confrontées chaque jour à la gestion de la « misère du monde », du chômage et de la grande précarité. Loin de tout misérabilisme, à l'occasion de mes séjours sur le terrain, j'ai pu rencontrer de nombreux bénévoles heureux/ses d'animer des ateliers quand d'autres, moins nombreux certes, sont galvanisés par l'idée de participer à des manifestations. Pour autant, il ne s'agit pas de verser dans l'irénisme. En effet, le MNCP, comme toutes les organisations, est aussi traversé par des conflits et des luttes de concurrence internes. Comme me l'a dit souvent une militante, « le MNCP, ce n'est pas le monde des bisounours non plus ».

Car il existe aussi des visions différentes et parfois incompatibles du « militantisme » chez les membres du MNCP. Refusant la dichotomie service individuel vs protestation collective, la directrice d'une des plus grandes Maisons de chômeurs du Sud-Ouest de la France<sup>254</sup>, nuance la vision dichotomique entre les actions collectives du MNCP qui relèveraient d'un côté du militantisme authentique et, de l'autre, les activités d'assistance ou caritative que sont les prestations délivrées aux chômeurs et aux précaires qui s'adressent à son association :

*Parce qu'il y a plusieurs militantismes et c'est là aussi que je me dis qu'il y a une place pour tout le monde. Moi, je fais une espèce de différence entre le militantisme collectif et le militantisme individuel. Qu'est-ce que je veux dire par là ? Il y a une défense du droit collectif, quand on va dans une manif, quand on va dans un comité de liaison pour défendre, par exemple, un droit pour tous, c'est pour tous, mais il y a aussi la défense des droits individuels, donc quand quelqu'un vient en disant : « je me suis fait radier de Pôle Emploi, c'est « dégueulasse », je suis dans la panade, le sortir de cette situation et réussir à le faire rentrer dans Pôle Emploi pour moi, c'est aussi faire de la militance, mais là, on est dans la défense des droits individuels. Donc j'ai certaines personnes dans mon équipe qui sont très forts dans la défense individuelle et quand ils vont batailler avec Pôle Emploi pour faire réinscrire la personne, ils sont militants parce qu'ils vont défendre une idée, une certaine idée du service public de l'emploi en disant que : « c'est pas juste, la décision qui a été prise est injuste ! » et donc, on essaie d'aller contre ça, tu vois ? donc voilà, il y a des gens dans mon équipe qui sont assez doués dans la défense des droits individuels et qui vont se battre comme des chiens pour permettre que les gens aient accès à leurs droits et d'autres qui sont plus forts sur la défense des droits collectifs et j'aurais dire cette deuxième catégorie c'est ceux qui s'intéressent le plus à la politique, tu vois, en général qui en parlent facilement et qui sont sensibles aux questions d'actualité, aux questions de politique générale, de politique de pays, de politique politicienne, d'élections etc. Donc eux, ils vont être plus dans « Allez on va faire des manif ! » Il y a d'autres qui sont un peu plus timides de ce point de vue, mais par contre, sur la défense des droits individuels, ils vont être acharnés.*

---

<sup>253</sup> Michel BOZON, Yannick LEMEL, « Les petits profits du travail salariés. Moments, produits et plaisirs dérobés », *Revue française de sociologie*, 31-1, 1990, pp. 101-127.

<sup>254</sup> Titulaire d'un diplôme de Sciences Politiques obtenu dans un IEP de Province, après avoir connu « la galère » dans une association, elle a fondé avec deux ex-collègues une Maison de Chômeurs.



La succession et la stratification des générations militantes, porteuses chacune de modes d'action différents et plus ou moins conciliables, sont engagées dans des luttes pour imposer leur définition les répertoires d'action collective légitimes au sein du Mouvement.

Le Président du MNCP, quadragénaire, ayant une longue formation universitaire avec un parcours dans le syndicalisme étudiant ironise en décrivant le mouvement des chômeurs de 1997-1998 comme un « non-événement » heurtant du même coup la mémoire des plus anciens membres du MNCP :

*Le mouvement de '98 qui maintenant est un mythe, ici, tout le monde connaît le mouvement de '98. Moi, un jour, j'ai choqué tout le monde, j'avais 20 ans en '98, je commençais à m'engager, je n'avais jamais entendu parler du mouvement des chômeurs de '98. Moi, quand je suis arrivé ici, on a l'impression, quand on écoute certains, la France, en '98, était bloquée par les chômeurs, quoi. Je me rappelle du mouvement de '95, j'avais 17 ans, je me rappelle très bien du mouvement de '95, les grutiers, tout ça ; mais, '98, le mouvement des chômeurs, aucun souvenir, aucun ; je n'ai pas souvenir d'avoir lu un truc là-dessus. Quand je suis arrivé ici, tout le monde m'a expliqué que la France était bloquée en '98 par les chômeurs. Je sais ce que c'est, moi aussi, j'ai fabriqué des mythes dans le monde associatif, parce que c'est important, ça soude les gens les mythes communs, ça peut aussi créer des histoires d'anciens combattants ; mais, c'est important, ça soude les gens les histoires communes, et puis après embellie, on enjolive, on amplifie et puis c'est humain, c'est normal. Et, si j'y avais été, je pense que je dirais : on a bloqué la France pendant un temps ; ce n'est pas une critique, mais je me rappelle, je les avais choqués en disant : « je suis désolé, mais, moi, je n'ai rien vu du tout ». Et c'était le début de mon engagement, j'étais à la fac, je regardais la télé, je lisais la presse, enfin, je veux dire, je n'étudiais pas dans un monastère !*

Cette dévaluation mémorielle du mouvement de 1997-1998 est en partie le fait de celles et ceux qui s'engagent au MNCP et qui n'ont pas été socialisé.e.s à la tradition militante particulière du MNCP des années 1990. Elle répond aussi aux nécessités et aux contraintes du moment qui sont aujourd'hui très éloignées des années 1990 qui pèsent sur le MNCP et qui lui imposent de transformer ses modes d'action. Paradoxalement, le mouvement des chômeurs du milieu des années 1990 n'est plus dépeint comme un moment glorieux mais devient un héritage encombrant. La réévaluation des modes d'action protestataire traditionnels répond ainsi à la nécessaire adaptation à un environnement institutionnel et politique qui offre moins de visibilité à ce type d'actions au point de mettre en cause leur efficacité. Un ancien Président du Mouvement, alors que je revenais lors d'un entretien sur la séquence de 1997-1998 dont il a été un des protagonistes, agacé par ma question me répond sèchement :

*Il faut arrêter de tout comparer au Mouvement des chômeurs de 1997-1998, ce n'était que quelques milliers de chômeurs qui occupaient des agences et des bâtiments après tout. Il faut arrêter la nostalgie et savoir passer à autre chose. On ne refera jamais le même mouvement. Il faut savoir passer à autre chose.*

Dans les années 2010, le MNCP continuera régulièrement d'occuper des lieux symbolisant la domination sociale et politique que les chômeurs subissent comme l'Oréal ou encore le Fouquet's à Paris.

Avec la même ironie, le Président du MNCP souligne le faible impact des actions contestataires selon les répertoires d'action collective traditionnels des protestations de chômeurs :

*Alors, c'est vrai que ce n'est pas très glorieux, on préfère tous les barricades de '48, Mais, en même temps, malheureusement aujourd'hui, on n'a pas les moyens de faire des barricades. Alors, je ne dis pas qu'il faut arrêter les occupations, parce que ça fait aussi partie des habitudes du mouvement ; si on n'occupe pas de temps en temps, on n'est plus le MNCP, il faut occuper les lieux ; c'est atavique chez les gens. Et, en même temps, ça a un effet aussi de formation chez les militants, ça a un effet... Moi, je suis content quand les flics viennent, parce que les gens adorent ça ; se faire vider par les flics, ça crée des souvenirs à tout le monde. Le Fouquet's en 2012, ça a surtout été un succès parce que ces cons là ont eu la bonne idée de nous envoyer les « scarabées », une fois qu'on était ressortis. Mais, Le Fouquet's, on est rentré, on est resté 20 minutes (montre en main), on a lu le speech et en fait, on était tous en train de ressortir pour aller bouffer. Et à ce moment-là, tous les scarabées, tu sais, tous les robocops sont arrivés, ils nous ont encerclés, on a chanté la Marseillaise assis par terre, ils nous ont embarqués dans le panier. Mais, l'action était finie, on partait bouffer.*

Il souligne ainsi la nécessaire redéfinition de la politique contestataire des organisations de chômeurs au MNCP :

*C'est qu'aujourd'hui, les actions qui marchent, ce ne sont pas forcément des actions de durée, ce sont des actions coup de poing très courtes, genre flash mob. Mais, du coup, le problème est que, si on fait monter les gens de partout, les gens ont un peu de mal à se dire qu'on traverse la France pour une action d'un quart d'heure, ce que je peux comprendre, d'ailleurs. Et là, du coup, c'est la faiblesse parisienne qui est aussi compliquée à gérer. En fait, du coup, on ne devrait pas avoir d'actions dans la province, on devrait avoir 30, 40, 50 militants parisiens et on les mobilise sur des actions coups de poing sur Paris, sauf que ça, on ne va pas le faire.*

Les répertoires d'action collective sont en effet contraints de se renouveler et surtout de se redimensionner compte tenu de la faible capacité de mobilisations collectives liée à l'éclatement d'AC ! et à l'éparpillement des organisations de chômeurs dont beaucoup ont périclité au début des années 2000. Le registre de la « scandalisation » est ainsi bien plus viable que celui du nombre pour les associations de chômeurs<sup>255</sup>. Très pragmatiquement, le recours à des actions comme le *die in* (cf. photo ci-dessous d'une action contre la nouvelle réforme de l'assurance chômage), répertoire historique d'*Act Up* dans l'activisme contre le SIDA, est à la fois plus spectaculaire qu'une manifestation d'une quinzaine de personnes dans les rues d'une ville de Province ou même dans la Capitale.

---

<sup>255</sup> Michel OFFERLÉ, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Clefs-Montchrestien, 1998.



Le MNCP se réoriente depuis le milieu des années 2000 sur les deux grands axes inscrits dans sa Charte fondatrice que sont la représentation des chômeurs ainsi que la défense de leurs droits. En ce sens, il renoue ainsi avec le projet avorté du Syndicat (autonome) des chômeurs de Maurice PAGAT.

Se revendiquant comme « apolitique », le MNCP s'oppose frontalement aux grandes confédérations syndicales qui gèrent l'UNEDIC, en particulier à la CFDT et à la CFTC qui, avec le MEDEF, réduisent les droits des chômeurs lors des renégociations des conventions de l'UNEDIC. Pour contrer plus efficacement les stratégies des partenaires sociaux et défendre les intérêts des chômeurs/ses, la direction du MNCP prône depuis le milieu des années 2000 une sorte de retour aux sources du syndicalisme.

Un ancien président du MNCP, enseignant retraité ayant un long parcours de permanent à la CFDT qui, selon son mot, l'a « lourdé » fait un retour critique sur son engagement en pointant la perte du sens du collectif au sein des syndicats :

*Le syndicat, c'est la promotion collective, ou l'éducation populaire, on peut dire aussi mais enfin pour moi c'est collectif. Ça, pour moi, c'est la démarche syndicale, c'est un cursus de syndicaliste, c'est : les gens se regroupent et ce sont eux qui se prennent en charge. Dans un syndicat, c'est comme ça. Ce sont les travailleurs qui se regroupent sur leur lieu de travail et qui réfléchissent à leurs conditions de travail et leurs conditions de vie etc., et qui à partir de là construisent (...). Je reproche aux syndicats de l'oublier, très souvent, et de faire autre chose, et d'avoir des permanences, qui construisent leurs revendications à partir des rapports que leur font les politiques, les régionaux, les institutions, au lieu de construire leurs revendications à partir de ce que vivent les gens.*

Depuis sa refondation, la Charte du MNCP stipule que le Mouvement défend avant tout, les intérêts des chômeurs et des précaires tout en les représentant. Pour légitimer sa prétention à se poser comme un syndicat autonome des chômeurs et des précaires, le Mouvement argue du fait que ses Maisons de chômeurs sont en prise directe avec les difficultés quotidiennes « ordinaires » des chômeurs/ses, ce qui fait défaut aux grandes confédérations syndicales, CGT exceptée. Autrement dit, le Mouvement détient une sorte de « capital expérientiel » sur le chômage et la précarité qui est fait de « l'ordinaire » des Maisons de chômeurs.

Même si le travail de représentation et de défense des droits des chômeurs est harassant pour les bénévoles comme pour les salarié.e.s des associations de chômeurs du MNCP, il n'en constitue pas moins une ressource précieuse pour s'imposer dans les arènes institutionnelles dans lesquelles les syndicats siègent. La présence de délégués du MNCP au sein des comités de liaison<sup>256</sup> de Pôle Emploi, au niveau national (CNL) comme au niveau départemental (CDL), est ainsi une forme de reconnaissance officielle des missions qu'assure le Mouvement qui est au contact direct des problèmes des demandeurs d'emploi. Laurent, un militant ayant intégré le MNCP lors du Mouvement en 1997-1998, souligne ce fait qui s'impose aux chômeurs et aux précaires :

*Tu n'as pas de syndicat, ou quand tu as des syndicats, ils sont incapables de te parler de problèmes concrets des demandeurs d'emploi, parce qu'ils n'en reçoivent pas. Donc, ils vont réagir sur tout ce qui est global, les chiffres du chômage dans la région, etc. le discours qui va être derrière, ça va être souvent celui de l'analyse de leur petite cellule syndicale, mais rien de concret ! On est les seuls à vraiment parler de choses concrètes, de dire « Nous, on arrive à un comité de liaison, on dit, par exemple, on voudrait parler de la mobilité, parce qu'on a repéré ça, ça et ça ! ». On peut dire « Parce qu'on a eu des adhérents qui ont vécu ça ! ». Donc, on a une parole, on fait vraiment état de choses très concrètes. Les syndicats sont incapables d'avoir cette dynamique-là. Ils ne reçoivent pas de chômeurs. À mon avis, si on faisait un travail de fond, imaginons un audit auprès des syndicats, ils n'auraient même plus la légitimité d'assister à des comités de liaison. J'en ai fait plusieurs comités de liaison, de Limoges à Paris, en passant par ici, et je n'ai jamais vu un syndicat parler de problème de chômeurs. Je les ai vus avoir un discours très général sur les chiffres, sur une politique très générale, mais jamais concrètement de chômeurs, de problèmes qui sont recensés dans leurs permanences.*

Le renouvellement des répertoires d'action collective du MNCP, très différents de la politique contestataire de rue, appelle d'autres savoir-faire et d'autres savoir-être et ainsi que des manières d'agir différentes. Or, compte-tenu de la sociologie du mouvement, rares sont les militant.e.s qui détiennent les compétences requises pour assurer ces missions militantes. Le recrutement de salarié.e.s extérieures, très diplômées et très politisées, s'est avéré nécessaire après le mouvement de l'hiver 1997-1998 qui a marqué la fin d'un cycle protestataire et l'épuisement des rendements de répertoires d'action collective « traditionnels » dont certains sont même devenus quasiment impraticables en raison de transformations profondes qui ont affecté le service public de l'emploi. La dématérialisation et la digitalisation des services de Pôle Emploi rendent plus difficiles les occupations. Surtout la fragmentation et la faiblesse des organisations de chômeurs en France font que l'unité dans un mouvement national de masse dans l'espace public est aujourd'hui plus qu'improbable.

Les répertoires de luttes se transforment pour se déplacer au sein même du SPE dans lequel le MNCP, conformément à sa Charte, se pose en représentant autonome des chômeurs/ses. Le rapport d'activité de 2019 insiste sur le caractère décisif de sa participation aux comités de liaison qui est aussi une reconnaissance institutionnelle, conquise de haute lutte depuis plus de 20 ans, du Mouvement.

*La participation du MNCP au comité national de liaison de Pôle emploi est l'un des outils essentiels dont il dispose pour porter la parole et l'expérience des chômeurs auprès du service public de l'emploi. Et donc pour agir sur son action auprès des demandeurs d'emploi. Les associations du MNCP sont engagées à ce jour dans les*

---

<sup>256</sup> Les comités de liaison réunissent, dans chaque département, des représentants de Pôle emploi, les associations de chômeurs et précaires et les organisations syndicales de salariés représentatives au plan national.

*comités départementaux de liaison de 36 départements. Cela représente environ 150 réunions en 2019 avec une participation de quelques 120 personnes différentes, dont plus de la moitié sont des personnes au chômage. Le CDL est un des lieux prioritaires pour mettre en œuvre notre démarche d'éducation populaire qui vise, sur la base de débats et d'un mandat collectif, à permettre aux personnes concernées, de prendre la parole, de la porter et de peser sur les politiques qui les concernent et sur les structures chargées de les mettre en œuvre. La participation du MNCP au comité national de liaison de Pôle Emploi est l'un des outils essentiels dont il dispose pour porter la parole et l'expérience des chômeurs auprès du service public de l'emploi. Et donc pour agir sur son action auprès des demandeurs d'emploi. (Rapport d'activité du MNCP 2019)*

Toute aussi importante est la participation du MNCP au Conseil National de Lutte contre les Exclusions (CNLE) car :

*Cette instance, traitant des questions intéressant les personnes victimes de l'exclusion et placée auprès du Premier Ministre, est un espace essentiel de prise de parole, de réflexion et de construction d'alternatives à une situation de plus en plus dure pour les personnes en situation de précarité. Tous les travaux et tous les projets de politiques publiques, ainsi que toutes les études et rapports concernant la précarité, la pauvreté et les inégalités, font aujourd'hui l'objet de débats, d'échanges et de propositions au sein du CNLE. (Ce dernier point) marque cependant un engagement majeur du MNCP cette année, avec un sujet crucial qui constitue autant son cheval de bataille que sa principale plus-value institutionnelle : sa capacité à porter et faire entendre la parole des chômeurs et des précaires. (Rapport d'activité du MNCP 2019)*

Dans les années 2010, le MNCP a organisé deux colloques, dont un portait sur les « comités de liaison », auxquels le MEDEF et les grandes confédérations syndicales étaient invités et ont assisté pour la plupart. En collaboration avec des universitaires et d'autres organisations, le MNCP a aussi publié un ouvrage « grand public » dont l'ambition est de contrer les « idées reçues » et les stéréotypes associés au chômage et à la précarité<sup>257</sup>. Les rencontres avec les élus se multiplient tout comme la présence de représentants du MNCP au sein d'émissions et de débats médiatiques comme l'émission « *Les Infiltrés* » animée par Marie DRUCKER, dans laquelle une des cadres du Mouvement débattait avec le Directeur Général de Pôle Emploi<sup>258</sup>. L'usage des médias par les porte-parole du Mouvement ne relève plus du témoignage à chaud de la colère et/ou de la détresse de chômeurs face à l'injustice qui leur est faite comme lors du mouvement de 1997-1998, mais bien plutôt d'une parole maîtrisée et argumentée dans le cadre d'émissions dites d'opinion où un.e porte-parole du MNCP est amené à débattre à égalité avec des journalistes, des professionnels de la politique, des représentants des grandes confédérations syndicales, des représentants du service public de l'emploi sur des thématiques liées aux problèmes des chômeurs et des précaires. Le cadrage médiatique contemporain du MNCP est ainsi en complète rupture avec les représentations misérabilistes du « pauvre souffrant » comme ce fût le cas lors du Mouvement des chômeurs de 1997-1998.

Aussi, ces nouvelles formes d'action ne sont nullement assimilables à une « domestication » ou à une « institutionnalisation » du Mouvement. Ce « militantisme institutionnel »<sup>259</sup> s'efforce d'imposer revendications au sein des institutions publiques conformément à la

<sup>257</sup> Jean-François YON et al, *Chômage, précarité : halte aux idées reçues !*, Paris, Editions de l'Atelier, 2017.

<sup>258</sup> Émission diffusée le 1<sup>er</sup> février 2013 sur France 2.

<sup>259</sup> Pour une présentation de cette notion de « militantisme institutionnel », cf. le numéro de la revue *Politix*, 2005/2, 2005, pp. 3-6.



stratégie « un pied dedans, un pied dehors » promue depuis le milieu des années 2000. Le militantisme du MNCP s'est donc étendu au-delà des répertoires contestataires classiques des organisations de chômeurs pour porter la contestation au cœur même de l'État et de ses institutions.

Comme on l'a rapidement évoqué plus haut, le renouvellement partiel des répertoires d'action collective contestataire appelle cependant des compétences particulières en matière d'expertise et de maîtrise de dossiers complexes du point de vue technique, administratif et juridique. Ce « militantisme institutionnel » impose des savoir-être et une maîtrise de la parole dans des arènes feutrées qui demandent des compétences inégalement distribuées dans l'espace social. Cette forme de militantisme, propre à la troisième génération militante, produit des effets d'éviction et/ou de mise en retrait liés aux inégalités socioculturelles entre les membres de l'organisation. C'est pourquoi la place de la formation est de plus en plus importante au sein du MNCP. Celles et ceux qui n'ont pas les propriétés sociales et les aptitudes culturelles requises, acquises par une longue scolarisation ou le passage par des organisations politisantes<sup>260</sup>, pour maîtriser ce mode de conflictualité « feutrée » parfois se désengagent car ils/elles « ne s'y sentent plus à leur place » et justifient parfois leur *exit* en accusant le MNCP de « trahir ses idéaux » en renonçant l'action protestataire directe. Ces critiques s'apparentent souvent moins à des remises en cause argumentées de l'orientation générale du Mouvement qu'à l'expression de formes de malheur militant et/ou des conflits interpersonnels qui ne peuvent que se résoudre que par l'*exit* d'un ou plusieurs protagonistes<sup>261</sup>. Pour réduire autant que possible les dissonances et conflits militants, le MNCP a d'ailleurs obtenu le statut de centre de formation lui permettant d'obtenir des financements pour former ses équipes associatives. Un ancien Président du MNCP, ancien permanent de la CFDT, a assuré et promu au sein du MNCP une politique de formation des cadres associatifs originale, au milieu des années 2000. Fondée sur son expérience des « groupes de chômeurs » qu'il a fondés dans l'Est de la France, cette méthode vise à promouvoir toutes les activités collectives tout en décourageant les pratiques consuméristes faisant des associations de simples guichets qui génère un épuisement et un désarroi chez les salarié.e.s<sup>262</sup>. Ce mode de gouvernance associative est très proche des principes du *Community Organizing* tel qu'il a été conçu et promu par Saul ALINSKY aux États-Unis<sup>263</sup>.

Pour autant, malgré les frustrations et le stress associés à la confrontation permanente de l'urgence économique et sociale, le « capital militant »<sup>264</sup> du MNCP repose en grande partie sur ce « capital expérientiel », évoqué plus haut, qui « s'accumule » au niveau des Maisons de chômeurs par leur contact permanent avec la réalité quotidienne des chômeurs et des précaires. Avec ses activités diverses ce qui pourrait apparaître à première vue comme « ordinaire », « social », « caritatif » (par opposition au « vrai » militantisme) ne l'est pas

---

<sup>260</sup> Daniel GAXIE, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le seuil, 1978.

<sup>261</sup> Lire Olivier FILLIEULE, Catherine LECLERCQ, Rémi LEFEBVRE, *Le malheur militant*, Bruxelles, De Boeck, 2022. Répétons-le encore, contre une vision misérabiliste des membres des Maisons de Chômeurs, s'il y a des désillusions et du malheur militants, ces lieux sont aussi des espaces de convivialité, de discussions et de débats qui permettent à celles et ceux qui s'y rendent de retrouver des sociabilités qui très souvent leur font défaut dans leur vie quotidienne, du fait de leurs difficultés sociales. Néanmoins, une vision populiste, au sens que GRIGNON et PASSERON donnent à ce terme, pourrait laisser penser que les Maisons de Chômeurs permettent de « renverser le stigmate » du chômage ce qui serait tout aussi abusif. Voir Claude GRIGNON, Jean-Claude PASSERON, *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en littérature et sociologie*, Paris, Le Seuil/EHESS, 1989. Les Maisons de Chômeurs s'apparentent plutôt à des espaces qui permettent aux adhérent.e.s de se délester *momentanément* du poids des stéréotypes négatifs associés au chômage et à la précarité.

<sup>262</sup> Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre papier dont celui-ci est un approfondissement, Emmanuel PIERRU, « Le guichet contre le militantisme ? L'expérience du Mouvement National des chômeurs et Précaires » dans Bernard VOUTAT, Cécile PÉCHU, Jérémy MIAZ, *Le militantisme de guichet*, à paraître 2022.

<sup>263</sup> Pour plus de précisions, <https://www.google.com/search?client=firefox-b-e&q=alinsky+m%C3%A9thode>

<sup>264</sup> Frédéric MATONI, Franck POUPEAU, « Le capital militant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004, pp. 4-11.



dans la mesure où cet « ordinaire » constitue une légitimité sociale et experte indispensable aux porte-parole et aux cadres du Mouvement qui les répercutent ensuite au sein des arènes institutionnelles auxquelles participe le MNCP avec les grandes confédérations syndicales. En somme, le MNCP fonctionne comme un syndicat qui participe à la gestion du système de protection sociale, tout en gardant un pied dans la rue pour manifester et faire pression sur l'Etat, soit aussi « un pied dehors, un pied dedans ». La différence entre les partenaires sociaux et le MNCP est que les premiers ont des ressources financières et humaines garanties par la puissance publique, qui font défaut au second.

Ironie de l'Histoire, Maurice PAGAT, trop pressé, en sabordant son Syndicat des chômeurs au milieu des années 1980 n'a pas voulu/pu voir que son projet était en train d'aboutir grâce aux ruses de la raison militante des générations successives qui ont recomposé le MNCP.

## **Le bruit des chômeurs et l'objectivation de la catégorie de chômage en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres.**

*Emmanuel PIERRU, chercheur en sciences politiques au CNRS – CURAPP ESS*

Les mouvements de chômeurs se sont toujours caractérisés par une forme d'évanescence dans l'histoire des luttes populaires. Des mouvements sociaux sans mémoire(s) jusqu'aux années 1990, ils ont été presque aussi, des mouvements sans véritable(s) histoire(s). Si la connaissance historique n'est évidemment pas réductible aux entreprises mémorielles, le peu de traces que les mobilisations de chômeurs laissent derrière elles, rend particulièrement ardue la constitution d'un savoir positif et cumulatif sur ces protestations qui ont pourtant accompagné la longue constitution de la société salariale et la lente édification de l'État social<sup>265</sup>. Entreprendre de les étudier comme un objet de recherche à part entière, revient à reconstituer une sorte de puzzle fait de nombreuses pièces éparses qui ne sont pas données d'emblée, mais qu'il faut préalablement retrouver dans les marges du « bruit ouvrier ». Pourtant les luttes éphémères des sans-emplois ont plus d'une fois effrayé le pouvoir. Les protestations de chômeurs ont été des protagonistes de l'Histoire, au sens que BURSTIN donne à ce terme. Elles ont participé à l'objectivation de la catégorie de chômage moderne<sup>266</sup>. Les années 1920-1930 sont aussi celles de sa stabilisation et de sa consolidation en Europe et aux États-Unis, durant la Grande Dépression, le chômeur peine encore à venir au monde.

Des millions de chômeurs de la Grande Crise, on ne retient souvent que les photographies célèbres de Dorothea LANGE ou de Walker EVANS, qui donnent à celui ou à celle qui les regarde aujourd'hui l'impression d'être en prise directe avec la détresse passée de ces millions de personnes réduites à quémander un bol de soupe et du pain, en attendant patiemment leur tour dans d'interminables *Breadlines*. Des mouvements de chômeurs de ces années de crise, on ne garde qu'en mémoire les photographies des grandes Marches de la faim aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou même en France. Si ces deux représentations ont la justesse et la puissance émotionnelles de la figuration photographique, elles n'épuisent pourtant pas la richesse et l'intensité de l'effervescence sociale et politique de ces années de « vaches maigres » en Grande-Bretagne comme aux États-Unis<sup>267</sup>.

L'affaire se complique un peu plus encore lorsqu'on observe les liens entre l'histoire des mouvements de chômeurs anglo-saxons d'un côté et l'histoire du communisme international de l'autre. La Grande Dépression correspond à la période la plus sectaire du Komintern, marquée par la « bolchevisation » des partis communistes<sup>268</sup>. Convaincu de l'imminence de la Révolution prolétarienne à l'échelle mondiale, le Komintern opte pour la tactique « Classe contre Classe » (1928-1935), qui constitue à la fois une période de radicalisation et d'isolement des partis communistes qui sont affiliés à l'Internationale communiste (IC) à l'instar des partis communistes britannique (PCGB) et américain (PCUSA). Toutes les autres organisations ouvrières sont désignées et dénoncées par les dirigeants communistes comme « réformistes » ou comme « sociales-traîtres ». En retour, cette doctrine du Komintern renforce dans ces deux pays anglo-saxons toutes les formes d'anticommunisme, de ses manifestations les plus ordinaires jusqu'aux plus « savantes »<sup>269</sup>. Ainsi dans

<sup>265</sup> Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

<sup>266</sup> Christian TOPALOV, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994. Je remercie Marc LELEUX pour sa lecture critique et ses suggestions d'une version antérieure de ce texte.

<sup>267</sup> Irving BERNSTEIN, *The Lean Years: A History of the American Worker, 1920-1933*, Haymarket Books, 2010 (e.o. 1969).

<sup>268</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2010. Matthew WORLEY, *In Search of Revolution, International Communist Parties in the Third Period*, Bloomsbury Publishing, 2004.

<sup>269</sup> M. J. HEALE, *American Anti-Communism : Combating the Enemy, 1830-1970*, John Hopkins University Press, 1990, pp.96-144.

l'introduction de son étude sur Chicago durant les années 1930, LASWELL s'interroge sur la possible « soviétisation de la société américaine »<sup>270</sup>. Deux décennies plus tard, HOWE et COSER, dans leur ouvrage sur l'histoire du PCUSA, consacrent quelques pages aux mouvements de chômeurs américains entre 1929 et 1935, pour conclure que le Parti communiste est un parti intrinsèquement totalitaire autant qu'un relai passif des directives du Komintern avec comme résultat son incapacité à convertir au marxisme-léninisme la masse des chômeurs<sup>271</sup>.

Les rares recherches américaines postérieures seront encore plus radicales, puisqu'elles concluent que, dans les années 1930, sur le front du chômage, « il ne s'est rien passé »<sup>272</sup>. Les raisons avancées pour expliquer l'inexistence de mouvements de chômeurs – au sens de mouvements de masse – sont très générales, anhistoriques et passablement culturalistes. Sont ainsi convoquées pour expliquer le supposé silence collectif des chômeurs des « variables » macrosociales, telles que l'adhésion des Américains aux valeurs individualistes du « Rêve américain », l'« exceptionnalité » de la démocratie américaine, l'impossible greffe du socialisme dans un pays comme les États-Unis, l'absence de luttes entre des classes sociales au sens marxien du terme, le tempérament de l'ouvrier américain qui serait un « conservateur héroïque »<sup>273</sup>. Soit tout un ensemble de « facteurs » qui, pour être très répandus dans l'histoire officielle, ne sont pas moins indémonstrables.

A l'opposé, du côté de la *New Left*, les années 1929-1935 passent pour un moment de révolte spontanée et quasi insurrectionnel, dans lequel des centaines de milliers de chômeurs auraient contesté l'ordre social et politique<sup>274</sup>. Si tel avait été le cas, on s'explique mal le peu de traces que ces mobilisations ont laissées à la postérité. Ainsi Howard ZINN, dans sa monumentale histoire populaire des États-Unis, ne consacre-t-il que quelques lignes aux mouvements de chômeurs des années 1930<sup>275</sup>. Surtout, avant que d'être savantes, ces controverses sont d'abord militantes et/ou idéologiques. Plus surprenant encore, Fraser OTTANELLI, dans son histoire récente du Parti communiste américain constate que les mouvements de chômeurs durant la Grande Dépression ont été un échec du PCUSA dans ses efforts pour mobiliser les chômeurs, sinon en masse du moins en nombre après la Journée Internationale contre le chômage du 6 mars 1930 et la convention nationale sur le chômage qui s'en est suivie à Chicago en juillet<sup>276</sup>. Sa conclusion est nette et sans appel : les chômeurs sont un groupe impossible à mobiliser malgré tous les efforts des militants du PCUSA obtenant tout au plus des pouvoirs publics quelques concessions pour secourir les chômeurs. Mais il apparaît certain que la Révolution prolétarienne mondiale ne passerait pas par une mobilisation des chômeurs en masse.

OTTANELLI rejoint donc, à 40 ans de distance, le point de vue des néoconservateurs des années 1930, qui renvoient ces protestations de chômeurs aux oubliettes de l'Histoire alors même qu'entre-temps des recherches micro-historiques ont réinterrogé à nouveaux frais ces mobilisations. Pour HOWE, COSER, KLEHR, LASWELL et d'autres encore, la

---

<sup>270</sup> Harold LASWELL, *World Revolutionary Propaganda: A Chicago Study*. Chicago, Dorothy Blumenstock. Knopf, 1939.

<sup>271</sup> Irving HOWE, Lewis COSER, *The American Communist Party: A Critical History*, Beacon, Beacon Press, 1958. Rappelons qu'Irving HOWE appartient à la mouvance néoconservatrice de première génération avec Daniel BELL, Irving KRISTOL ou encore Seymour Martin LIPSET, qui se caractérisent par un anticommunisme fervent et une grande admiration pour le New Deal. HOWE et COSER fondent leurs analyses sur du matériau empirique même de seconde main, ce que ne prendront pas la peine de faire LIPSET, BELL, KRISTOL tous auteurs de violents pamphlets anticommunistes peu soucieux d'atteindre la réalité historique.

<sup>272</sup> Sidney VERBA, Key LEHMAN SCHLOZMAN, « Unemployment, Class Consciousness, and Radical Politics : What Didn't Happen in the Thirties », *The Journal of Politics*, 39/2, 1977, pp. 291-323.

<sup>273</sup> Jean HEFFER, *La Grande Dépression. Les États-Unis en crise (1929-1933)*, Gallimard, Folio Histoire, p. 166.

<sup>274</sup> Frances PIVEN, Richard A. CLOWARD, *Poor People's Movement. Why They Succeed or How They Fail*, New York, Vintage Books, 1977.

<sup>275</sup> Howard ZINN, *Une histoire populaire des Etats-Unis de 1492 à nos jours*, Paris, Agone,

<sup>276</sup> Fraser OTTANELLI, *The Communist Party of The United States. From Depression to World War II*, London, Rutgers University Press, 1991, pp. 34-35. Voir aussi les chapitres 2 et 3.

Révolution bolchevique de 1917 est encore très proche. La « peur du rouge » est omniprésente autant que l'est l'obsession de la « main (cachée) de Moscou » sur le sol états-unien, qui se déchaînera lors de la sinistre croisade anticommuniste maccarthyste des années 1950. Si la Révolution russe est désormais lointaine, les mouvements de chômeurs peinent toujours à constituer un objet historique à part entière aux États-Unis, alors qu'en Grande-Bretagne, il existe un corpus savant aisément identifiable.

Par-delà leur opposition politique, ces deux thèses antinomiques, « échec » pour les uns ou bien « succès » relatif pour d'autres, les recherches sur les contestations de chômeurs états-uniens durant les années 1930 se heurtent au même problème méthodologique. Elles ne considèrent, en effet, les mouvements de chômeurs que sous le seul aspect du nombre de chômeurs mobilisés<sup>277</sup>. Beaucoup d'entre elles reprennent à leur propre compte les chiffres publiés dans la presse communiste à destination des chômeurs, comme le *Daily Worker* aux États-Unis. Pourtant, on peut légitimement penser que ces sources présentent beaucoup de biais, qui obèrent leur qualité et qu'il importe de les prendre en compte avec de solides précautions méthodologiques avant de les analyser. À côté de la presse communiste sont aussi mobilisées maintes évaluations chiffrées tirées des rapports internes du PCUSA, du PCGB, du Komintern ou encore des documents de police. Plus rarement encore, des éléments de thèses universitaires de l'époque – par ailleurs non publiées et donc inaccessibles – sont repris pour les besoins de l'argumentation. De ces sources d'inégale valeur, il ressort une grande confusion et des divergences de vues insurmontables. Ainsi PIVEN et CLOWARD montrent-ils, à *partir de sources similaires ou équivalentes*, le succès de l'entreprise communiste parmi les chômeurs durant la période « Classe contre Classe », quand HOWE et COSER, BERNSTEIN OU OTTANELLI y voient au contraire une faillite complète du PCUSA.

Sauf à présupposer que le degré d'intérêt scientifique des mouvements sociaux est fonction de leur taille, c'est en laissant de côté le débat quantitatif que les études sur mouvements de chômeurs britanniques ont pu réévaluer la diversité des formes qu'ils revêtirent autant que les enjeux historiographiques qu'ils soulèvent. Les cas britannique et américain ne sont absolument pas équivalents du point de vue savant. En effet, les travaux britanniques sont plus nombreux et mieux documentés que leurs homologues américains. Si ces derniers, au demeurant rares et focalisés sur la question du nombre de chômeurs protestataires, les premiers portent leurs investigations sur les configurations sociales et spatiales dans lesquelles s'encastrent ces mobilisations<sup>278</sup>, sur leurs rapports aux institutions en charge de secourir les chômeurs, sur les formes de coopération et de rivalité avec les autres organisations du mouvement ouvrier ; le tout en faisant varier les échelles d'analyse depuis le niveau le plus local jusqu'aux niveaux local, régional ou national. Elles s'avèrent plus proches de la démarche ethnographique et de la *microstoria* que d'une histoire quantitative qui, dans ce cas, se réfère à des « données » discutables<sup>279</sup>. Les travaux britanniques sur les protestations collectives de chômeurs ont participé à la constitution d'un savoir empirique multidimensionnel et relativement *cumulatif*, alors que la littérature américaine en reste trop souvent à des débats idéologiques sur l'« allergie » de la société américaine au communisme (ou au socialisme). Le chercheur qui se lance dans une synthèse est conduit à mettre en œuvre une forme de paradigme indiciare en suivant des fils, des pistes et des

---

<sup>277</sup> Voir aussi Harvey KLEHR, *The Heyday of American Communism: The Depression Decade*, New York: Basic Books, 1984

<sup>278</sup> Michel PIGENET, Danièle TARTAKOWSKY, « Les territoires des mouvements sociaux », *Le Mouvement Social*, 2002. Pour le cas français, lire sur le mouvement des chômeurs dans le Nord de la France, Marc LELEUX, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Lille, Presses du Septentrion, 2013, ainsi que sa contribution à ce numéro des *Cahiers du CHATEFP*.

<sup>279</sup> François REVEL, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil/Gallimard, 1996.

traces dont certaines se révèlent « payantes », quand d'autres conduisent à des impasses sous la forme de mythes infondés<sup>280</sup>.

Il est évidemment impossible de faire, en quelques pages, l'histoire des mouvements de chômeurs sur deux pays aussi différents que sont la Grande-Bretagne et les États-Unis. Seul un ouvrage spécifiquement dédié pourrait faire justice à beaucoup de travaux malheureusement peu connus en France. Découper et construire un objet d'étude, c'est faire des choix toujours difficiles et contestables. C'est garder ou alors simplifier, voire éliminer, de ce court exposé beaucoup de recherches de grande qualité. Comme il existe une littérature savante reconnue en Grande-Bretagne sur les Marches de la faim et les mobilisations de chômeurs qu'elles soient locales, régionales ou nationales, nous ne les évoquerons que cursivement<sup>281</sup>. De même, si les développements portent sur les actions initiées par les communistes, les mouvements de chômeurs aux États-Unis ne s'y réduisent pas. D'autres mobilisations de chômeurs ont existé, mais très peu de travaux y ont été consacrés, nous avons choisi de les présenter synthétiquement sans pour autant prétendre à une quelconque exhaustivité.

Dans un premier moment, nous avons choisi de restituer, en quelques lignes, la réalité et la temporalité décalée de la crise de l'emploi dans ces deux pays, ainsi que les formes très différentes de la mobilisation des chômeurs qu'elles y ont prises. Dans un second temps, nous avons opté pour un exposé en balayant quelques thématiques afin de mettre en regard, autant que possible, les mouvements de chômeurs américains et britannique sans (trop) les désencastrer de leurs substrats nationaux. Dans un dernier développement, nous avons largement privilégié le cas américain, non seulement parce que la littérature sur les mouvements de chômeurs y est bien moins fournie et mal connue que les recherches, nombreuses et bien balisées, sur ce sujet en Grande-Bretagne. L'accent mis sur le cas américain a pour but d'exposer des travaux confidentiels en France alors qu'ils revisitent et révisent un prédécoupage académique entre les deux périodes évoquées plus haut. Aux États-Unis, les mouvements de chômeurs n'ont ainsi pas disparu à partir de 1935 avec le New Deal et le Front Populaire : ils ont plutôt changé de formes tant du point de vue organisationnel que sous l'angle des répertoires d'action collective sous l'effet des politiques menées sous le New Deal.

En Grande-Bretagne, le chômage de masse et chronique s'enkyste très inégalement dans le monde ouvrier dès le début des années 1920. Si le Sud du pays bénéficie d'une spécialisation sur des secteurs économiques porteurs, comme l'électronique, et affiche une relative prospérité, le Nord du pays tout comme le Pays de Galles et l'Écosse, avec leurs grands centres industriels ouvriers, notamment les mines ou les chantiers navals, subissent de plein fouet la concurrence internationale. Leur déclin met au chômage des millions d'ouvriers dans des *distressed areas*, où se concentrent les ouvriers les plus âgés et les moins qualifiés pour qui la privation d'emploi chronique devient un fatum. Ces régions dévastées par le chômage de masse sont aussi les terres où s'implante le *National Unemployed Workers' Movement* (NUWM), fondé en 1921 par le militant communiste Walter HANNINGTON<sup>282</sup>, et qui s'impose rapidement comme l'organisation de chômeurs la

---

<sup>280</sup> Carlo GINZBURG, *Mythes, emblèmes et traces. Morphologie et histoire* et aussi, du même auteur, *Le fil et les traces : vrai, faux, fictif*, Verdier, Paris, 2010.

<sup>281</sup> Nous ne pouvons pas non plus lister et citer ici l'ensemble de ces recherches bien trop nombreuses. Le lecteur/riche pourra se reporter à un corpus de textes très largement accessibles sur les portails numériques, en particulier pour le cas britannique avec les travaux reconnus de Peter KINGSFORD, de Richard CROUCHER, de Richard FLANAGAN, de Matthias REISS et de Matt PERRY entre autres. Pour un essai de comparaisons maîtrisées entre les années 1930 et les années 1980/1990, lire l'ouvrage important de Paul BAGGULEY, *From Protest to Acquiescence. Political Movements of the Unemployed*, London McMillan, 1991.

<sup>282</sup> Né en 1896, Walter HANNINGTON est un ouvrier qualifié qui a écrit de nombreux ouvrages sur le NUWM et son rôle de leader. Voir, entre autres, Walter HANNINGTON, *Unemployed Struggles, 1919–1936: My Life and Struggles Amongst the Unemployed*. London, Lawrence and Wishart, n.d. [1936].



plus active. Avec un étiage moyen autour des 20 000 militants, le NUWM connaît des afflux et des reflux militants importants, alors que la Grande-Bretagne affiche en moyenne plus de 1 à 2 millions de chômeurs dans les années 1930. S'il subit un *turn-over* très important, faiblesse majeure pour établir une organisation stable, on estime à près d'un demi-million le nombre de chômeurs qui sont entrés en contact avec le NUWM entre 1923 et 1938, pourtant nationalement très isolé<sup>283</sup>. Aucune entreprise militante ou syndicale, notamment sous l'égide du TUC (*Trade Union Congress*), très hostile au mouvement emmené par HANNINGTON, ne parviendra jamais à le concurrencer dans la mobilisation des chômeurs<sup>284</sup>. Le NUWM s'impose comme le « syndicat des chômeurs »<sup>285</sup> dont l'objectif est de « politiser les chômeurs et de trouver un point de contact entre le CPGB et une partie de la classe ouvrière. Les chômeurs étaient éduqués pour prendre conscience de leur situation et amenés à accepter la nécessité d'un socialisme révolutionnaire »<sup>286</sup>.

Comparés au cas britannique, les États-Unis présentent une configuration radicalement inverse sous trois aspects principaux. D'abord, ce n'est qu'à partir du krach boursier de 1929 et l'effondrement économique-financier du pays qui suit que le chômage devient une réalité à fois massive et chronique, qu'il est impossible, aujourd'hui encore, de quantifier. Contrairement à une idée très répandue, il n'existe pas de statistiques fiables du chômage durant la Grande Dépression, comme l'a bien montré Emmanuel DIDIER<sup>287</sup>. C'est précisément au moment où la mesure du chômage est la plus nécessaire que tous les indicateurs censés le mesurer se mettent à diverger, ne permettant aucune estimation de l'ampleur du problème. HOOVER, ainsi conforté dans son déni, choisit l'indicateur statistique qui lui semble le moins défavorable et fait espérer un retour de la prospérité « au coin de la rue ». Son optimisme s'avère très économique pour l'État fédéral : les secours d'urgence aux chômeurs ne relèvent, selon lui, que de la charité privée et des bonnes œuvres religieuses. Mais face au raz de marée social qui déferle sur l'Amérique, son administration est très rapidement débordée. Si certaines estimations du chômage après 1929 peuvent donner le vertige – jusqu'à un tiers de la population active au chômage –, elles sont des rétroprojections anachroniques. Il faudra attendre la toute fin des années 1930 pour que l'appareil statistique américain se dote d'un recensement fiable de mesure du chômage. De ce point de vue, les États-Unis sont très nettement en retard sur l'Europe.

Néanmoins face à la misère qui s'étale dans les rues, nul ne peut nier que l'extrême gravité du chômage de masse devenu à partir de 1929 une expérience ordinaire pour les cols bleus et pour une part importante de cols blancs, tout comme pour les paysans contraints d'abandonner des fermes ravagées par la sécheresse et le *dust bowl*<sup>288</sup>. A la différence de

---

<sup>283</sup> Sam DAVIES « The membership of the National Unemployment Workers' Movement, 1923-1938 », *Labour History Review*, 57, 1, 1992.

<sup>284</sup> CROUCHER (Richard), « Divisions in the Movement : The National Unemployed Workers' Movement and its Rivals in Comparative Perspectives », dans Andrews (Geoff), FISHMAN (Nina), MORGAN (Kevin), *Opening The Books. Essays on the Social and Cultural History of the British Communist Party*, London, Pluto Press, 1995, pp. 23-44.

<sup>285</sup> Le NUWM de Wal HANNINGTON essaie de tisser des liens avec le TUC et le Parti Travailleiste dès le début des années 1920 dans le cadre d'une politique de « *Front Uni* » et afin de ne pas diviser la classe ouvrière entre les chômeurs et ceux qui ont un emploi. La doctrine « Classe contre Classe » viendra briser toute coopération entre le TUC et le NUWM. Lire Richard CROUCHER, *We Refuse to Starve in Silence. A History of the National Unemployed Workers' Movement, 1920-1946*, pp. 34-38.

<sup>286</sup> Keith LAYBOURN, *Britain on the Breadline. A Social and Political History of Britain, 1918-1939*, London, Sutton Publishing, 1990, p. 29. Les deux références majeures sur les mouvements de chômeurs anglais sont le livre de Matt PERRY, *Bread and Work, The Experience of Unemployment, 1918-1939*, London, Pluto Press, 2000 ainsi le riche ouvrage collectif de Matthias REISS, Matt PERRY (Dir.), *Unemployment and Protest. New Perspectives on Two Centuries of Contention*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

<sup>287</sup> Emmanuel DIDIER, *En quoi consiste l'Amérique ? L'Amérique, le New-Deal, et la démocratie*, Paris, La Découverte, 2009. Cet ouvrage s'inscrit dans le double sillon creusé par TOPALOV dans *Naissance du chômeur*, op. cit. et dans celui de la sociohistoire de la statistique publique initiée par DESROSIÈRES. Il offre une perspective inédite et surprenante sur les rapports complexes entre les chômeurs, l'État fédéral et l'objectivation de la catégorie de chômage sous le New Deal. Nous reviendrons brièvement en conclusion sur un des apports de cette recherche.

<sup>288</sup> Cet exode a été immortalisé dans le chef d'œuvre *Les raisins de la colère* de John STEINBECK. Voir aussi le précieux et classique ouvrage d'histoire orale de la Grande Dépression de Studs STERKEL, *Hard Times. Histoires orales de la*



la Grande-Bretagne, le chômage de masse et chronique n'est donc pas concentré sur une partie du territoire aux États-Unis. Il affecte *simultanément* tout le pays, dont la taille est sans commune mesure avec les *distressed areas* britanniques sur lesquelles le NUWM a pu concentrer son travail de mobilisation. En outre, si le mouvement des chômeurs britannique a pu se structurer dès le début des années 1920, du fait de la persistance d'un sous-emploi massif, les États-Unis entrent dans la décennie de la Grande Dépression sans véritable expérience militante et organisationnelle pour mobiliser les sans-emplois. Ensuite, à la différence de la Grande-Bretagne, la société américaine est traversée par de multiples clivages, en partie distincts de celui de la classe sociale, qui sont autant d'obstacles à surmonter pour parvenir à mobiliser les chômeurs. A la classe sociale se superpose évidemment le clivage ethnique. Les Afro-américains sont beaucoup plus touchés par le chômage de masse que les « Blancs » sans qu'il soit toutefois possible d'en donner une mesure fiable<sup>289</sup>. De même, un autre clivage oppose les natifs aux étrangers. Ces divisions sociales et ethniques sont, en outre, surdéterminées par un ordre social fortement genré<sup>290</sup>, dont les effets sont tangibles depuis l'espace domestique jusqu'aux dispositifs de secours aux chômeurs, desquels les femmes sont le plus souvent exclues. Si les femmes sont moins souvent au chômage que les hommes, c'est en raison du fait qu'elles occupent plus souvent des emplois peu qualifiés et mal rémunérés, à l'instar des domestiques et des personnels de service, alors que les hommes sont plus touchés par le chômage du fait qu'ils ont des emplois plus qualifiés et bien mieux payés. Les femmes qui connaissent le sort le plus dramatique sont celles qui n'ont ni mari, ni famille, ni abri : elles sont littéralement invisibles dans l'espace public. Enfin, si le Parti communiste des États-Unis (PCUSA) se montre très actif pour mobiliser les chômeurs au sein de ses comités (*Unemployed Councils*)<sup>291</sup>, deux remarques préalables s'imposent. D'abord le PCUSA ne compte que 14 000 membres jusqu'en 1932, pour atteindre les 66 000 militants à la veille de la Seconde Guerre mondiale, ce qui apparaît très modeste pour un Parti qui ambitionne de mobiliser tous les chômeurs d'un pays aussi vaste et peuplé que les États-Unis. Par ailleurs, le PCUSA n'est pas le seul à tenter d'enrôler les chômeurs dans un mouvement social<sup>292</sup>. A la différence de la Grande-Bretagne, il est en effet concurrencé par deux autres forces militantes sur le front du chômage. La première est socialiste, avec les ligues de chômeurs (*Unemployed Leagues*). Après avoir bravé les réticences de la vieille garde du Parti socialiste attachée à l'argumentation intellectuelle dans des lieux feutrés et hostiles à l'idée de mobiliser les chômeurs, la jeunesse socialiste, les Yipsels (*Young's People's Socialist League*) s'emploient, entre 1932 et 1935, à (s')investir dans des groupes de chômeurs locaux regroupés dans des « ligues »<sup>293</sup>. A côté des communistes et des socialistes, les ligues du révérend Abraham MUSTE<sup>294</sup> représentent la troisième composante nationale du mouvement, dont celle de Seattle est à la fois la première et la plus célèbre. D'orientation

---

*Grande Dépression*, Paris, Editions Amsterdam, 2009 (e.o. 1970). Loin d'être une simple compilation de témoignages misérabilistes sur la réalité vécue de la Grande Dépression, ce livre est une mine d'informations précises et circonstanciées sur la multiplicité des expériences du chômage durant la Grande Dépression dont certains développements sont consacrés aux mouvements de chômeurs.

<sup>289</sup> Il faut aussi garder à l'esprit qu'Harlem n'est pas composé que d'Afro-américains mais aussi de Caribéens et d'Africains entre autres. Cf. Gérald MEYER, *Black Harlem in The Great Depression : A Review Essay* », *New York History*, Janvier 1993.

<sup>290</sup> Comme le souligne très bien Joshua MORRIS, « Building A Movement : American Communist Activism in the Communities, 1929-1945, *American Communist History*, n°3/4, vol. 18, 2019, pp. 218-250.

<sup>291</sup> Daniel J. LEAB « 'United We Etat !' : The Creation and the Organization of Unemployed Councils in 1930's », *Labor History*, Vol. 8, 1967/3.

<sup>292</sup> Pour un bilan synthétique, lire Roy ROSENZWEIG, « Organizing the Unemployed : The Early Years of the Great Depression, 1929-1933 », in James GREEN, *Workers' Struggles, Past and Present: A 'Radical America' Reader*, Temple University Press, 1983, pp. 168-189.

<sup>293</sup> Roy ROSENZWEIG, « 'Socialism in Our Time : The Socialist Party and the Unemployed, 1929-1936, *Labor History*, 20/4, 1979, pp. 486-509.

<sup>294</sup> Abraham Johann MUSTE (1885-1967) est révérend de profession et de vocation ainsi qu'un un actif militant pacifiste et anti-raciste.

réformiste, les « Musteites » reposent initialement sur les actions de *self-help*<sup>295</sup> et la satisfaction des besoins immédiats des chômeurs. Comptant plusieurs centaines de milliers de membres, elles s'organisent en groupes d'intérêt pour exercer avec succès une pression électorale sur les édiles municipaux. Avec l'approfondissement de la crise, les formes d'auto-support et d'échanges de biens et de services qui peuvent s'apparenter à une économie de troc, se révèlent rapidement insuffisants<sup>296</sup>. Les ligues musteites, en provenance des zones rurales et des petites villes d'Ohio, de la Virginie, de la Pennsylvanie ou encore de la Caroline du Nord, s'orientent progressivement vers un marxisme indépendant, se revendiquant d'un trotskysme qui conjugue la prise en charge collective de l'urgence socioéconomique des chômeurs et l'affichage de références patriotiques et religieuses<sup>297</sup>.

Si les actions des communistes parmi les chômeurs sont relativement documentées dans la vaste littérature consacrée au communisme américain durant l'entre-deux-guerres, les mouvements socialistes et les ligues musteites ont été complètement oubliés dans l'historiographie à de très rares exceptions près<sup>298</sup>. Les mobilisations de chômeurs communistes ont en quelque sorte écrasé leurs challengers dans les recherches d'histoire sociale.

Lors des premières années de la Grande Dépression, l'Internationale Communiste semble plutôt conforter le constat que dressent HOWE et COSER ou BERNSTEIN sur l'apathie sociale et politique des chômeurs, radicalement inverse à celui de PIVEN et CLOWARD qui voient dans la période 1929-1935, un « défi de masse » que les chômeurs auraient lancé aux autorités publiques<sup>299</sup>. Les premiers notent qu'à la fin des années 1930, les « comités de chômeurs ont appelé les chômeurs à descendre dans la rue mais, à la surprise des leaders communistes, les chômeurs ne sont pas venus » car « le chômeur tend à devenir un vagabond, dans une solitude sans aucune aide »<sup>300</sup>. Dès lors « le chômeur peut rencontrer ses compagnons d'infortune en attendant, humilié, des secours ou à tromper son ennui dans les quartiers dans une organisation de chômeurs. Rien de tout ça créé la discipline nécessaire pour une activité politique soutenue », ajoutent HOWE et COSER<sup>301</sup>. Dans les faits, il est difficilement contestable de dire que l'immense majorité des chômeurs reste prisonnière de la honte propre à la privation d'emploi, à laquelle s'ajoute cette autre honte sociale, qui est de s'en remettre à l'assistance publique ou à l'Armée du Salut pour survivre. Bien avant, LEWIS et HOWE ou BERNSTEIN, l'émissaire soviétique PIATNITSKI, dans un rapport au Komintern, déplore « l'absence de travail parmi les chômeurs » faute d'organisations durables dans les grandes villes américaines comme Sacramento, Los Angeles ou encore San Francisco<sup>302</sup>. En Grande-Bretagne, malgré les efforts commencés dix ans auparavant parmi les chômeurs, dont le nombre n'a jamais été inférieur à 1 million

---

<sup>295</sup> Les pratiques de *self-help* sont, de façon surprenante, très peu étudiées dans les mouvements de chômeurs des années 1930, mais aussi dans les mouvements contemporains de sans-emploi, dont elles constituent une part très importante de l'activisme quotidien au regard de l'impératifs qui est le leur de répondre à des situations d'urgence économique et sociale.

<sup>296</sup> Irving BERNSTEIN, *The Lean Years : A History of the American Worker, 1920-1933*, Haymarket Books Reissue Edition, 2010, pp. 416 et sq.

<sup>297</sup> Roy ROSENZWEIG, « Radicals and the Jobless : The Musteites and The Unemployed Leagues , 1932-1936 », 1975, 16, p. 52.

<sup>298</sup> Le livre de référence est celui du journaliste communiste Franklin FOLSOM, *America Before Welfare*, New-York, New-York University Press, 1991. Roy ROSENZWEIG, « Radicals and the Jobless », art. cit. ; Roy ROSENZWEIG, « Socialism is our Time », art. cit.

<sup>299</sup> Lire Frances PIVEN, Richard CLOWARD, *Poor People's Movements : How They Succeed, How They Fail*, Pantheon Books, 1977. Nous ne revenons pas sur un débat classique en sociologie des mobilisations, initié en partie par PIVEN et CLOWARD, sur la spontanéité vs l'organisation des « mouvements de pauvres » Pour une synthèse de ce débat, lire la synthèse de Cécile PÉCHU, « Spontanéisme » dans Olivier FILLIEULE, Lilian MATTHIEU, Cécile PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences-po, 2020 (2<sup>ème</sup> édition).

<sup>300</sup> Irving HOWE, Lewis COSER, *The American Communist Party*, op. cit., p. 193.

<sup>301</sup> *ibid.*, p.195.

<sup>302</sup> Ossim PIATNITSKI, *Quelques problèmes urgents. Le mouvement des chômeurs. Le travail du Parti et des syndicats dans les entreprises. La fluctuation de nos effectifs*, Paris, Bureau d'éditions, 1931, p. 10.

à partir de 1920, « l'union des chômeurs s'est transformée en une organisation fermée avec des cotisations mais sans travail de masse, sans influence sur les grandes masses des chômeurs », écrit PIATNITSKI au sujet des activités du NUWM<sup>303</sup>. Ce reproche, fréquemment adressé par des auteur.e.s de « gauche » comme de « droite », aux mouvements de chômeurs de n'être qu'une *forme syndicale* dédiée à la défense des droits des chômeurs, a de quoi déconcerter le chercheur français des années 2000, dans la mesure où ces critiques, non dénuées de condescendance politique, voient dans le principe d'un syndicat défendant les intérêts des chômeurs, un objectif à la vue courte et politiquement peu valorisant<sup>304</sup>. Certes, le « succès » revendiqué de la Journée Internationale du 6 mars 1930 contre le chômage pour laquelle des centaines de milliers de personnes seraient descendues spontanément dans les rues de toutes les grandes villes américaines, semblait prometteur pour l'avenir des mouvements de chômeurs. Mais la moisson espérée fut finalement maigre car très peu de comités de chômeurs seront réellement actifs dans la durée. En Grande-Bretagne aussi, le NUWM aussi semble marquer le pas. Dans les deux pays anglo-saxons, comme en France, l'unité d'action des chômeurs et des ouvriers en emploi reste très largement lettres mortes, alors même que le Komintern en fait une de ses priorités.

Le CPGB s'enferme dans une conception « élitiste » de son rôle d'avant-garde révolutionnaire malgré l'effondrement de son assise militante à la fin des années 1920<sup>305</sup>. Il apparaît doublement décalé. D'une part, il blâme les chômeurs, qui « veulent si peu et ressentent, voire expriment, si peu de colère », sans esquisser pour autant d'autres principes d'action<sup>306</sup>. D'autre part, il se montre très souvent en décalage avec le NUWM, qui constitue presque sa seule assise populaire dans les années 1930. Son leader communiste, Walter HANNINGTON, doit défendre âprement l'autonomie du mouvement et peine à trouver des financements pour assurer la pérennité organisationnelle de ses différentes branches, dont les durées d'existence sont très variables. ORWELL résume en quelques lignes le tracassé qui se pose quotidiennement aux militants de base du NUWM : « J'ai pu voir le NUWM à l'œuvre et j'admire profondément ces hommes aussi mal vêtus et mal nourris que les autres chômeurs, qu'ils font fonctionner contre vents et marées. Et j'admire le tact et la patience qu'ils déploient dans leur action. Ce n'est pas si facile de prendre, ne serait-ce qu'un penny par semaine, dans la poche de quelqu'un qui vit du PAC »<sup>307</sup>. L'injonction faite au NUWM par le PCGB de se transformer en une véritable organisation révolutionnaire plutôt que d'être un simple « syndicat de chômeurs » apparaît très éloignée des capacités d'action du NUWM. Enfermé dans la ligne politique théorique et absconse du moment, le PCGB se montre surtout très éloigné de la réalité de misère dans laquelle sont plongés la plupart des chômeurs de longue durée vivant de l'assistance<sup>308</sup>.

Aux États-Unis aussi, la ligne sectaire de Moscou porte une ambiguïté majeure envers les revendications matérielles immédiates des chômeurs. Pour le Komintern, elles ne constituent pas un terreau très fertile à la Révolution prolétarienne qu'ils appellent de leurs vœux. Les socialistes, pourtant qualifiés de « réformistes », reprennent à leur compte une grande partie des revendications communistes. Au début des années 1930, dans des grandes villes comme Chicago ou New-York, beaucoup de comités de chômeurs s'effondrent littéralement d'ennui à l'occasion des débats doctrinaux entre les militants

<sup>303</sup> Ibid. p. 21.

<sup>304</sup> En effet, au début des années 1980, l'objectif de Maurice PAGAT de constituer un « syndicat de chômeurs » a essuyé des oppositions et des critiques virulentes de la part des grandes confédérations syndicales qui, hormis la CGT, ont toujours beaucoup de difficultés à admettre le principe d'une représentation autonome des intérêts des chômeurs. Je me permets de renvoyer à ma contribution sur le Mouvement national des Chômeurs et Précaires dans ce numéro.

<sup>305</sup> Richard CROUCHER, *We refuse to Starve in Silence*, op.cit., p.111.

<sup>306</sup> Comme il est écrit dans le *Labour Monthly* du mois de janvier 1930.

<sup>307</sup> George ORWELL, *Le Quai de Wigan*, Paris, Ivrea p. 94. Le PAC, ou *Public Assistance Committee* est le bureau d'assistance aux chômeurs.

<sup>308</sup> Richard CROUCHER, *We refuse to starve in silence*, op. cit., p. 110.

communistes embourbés dans d'interminables discussions que fuient les chômeurs en quête de solutions immédiates et concrètes pour faire face à leurs difficultés<sup>309</sup>. Avec la violence de la crise économique et la paupérisation des masses ouvrières et d'une partie des classes moyennes, Il paraît en effet difficile au NUWM comme pour les comités de chômeurs américains de faire abstraction des *Bread and Butter Needs* pour se placer exclusivement dans le ciel des idées militantes comme le souhaiterait le Komintern. L'historien ROSENZWEIG pointait en 1975 cette tendance des radicaux américains à voir ces besoins matériels des chômeurs « en des termes abstraits et théoriques » pour considérer le chômage uniquement sous l'angle de « contradictions du capitalisme »<sup>310</sup>. Le défi le plus difficile à surmonter pour mobiliser les chômeurs est de convertir des griefs matériels propres à la survie immédiate en une perspective révolutionnaire encore à venir<sup>311</sup>. Le recentrage sur les secours est d'autant plus nécessaire que l'action des autorités publiques amplifient la paupérisation dramatique des travailleurs. Aux États-Unis, HOOVER pense qu'il est urgent de ne rien faire pour les chômeurs qui sont contraints de s'en remettre aux initiatives privées en matière de secours. En Grande-Bretagne, à partir de 1931, le gouvernement britannique opère des coupes drastiques dans l'indemnisation du chômage, tout particulièrement dans l'assistance aux chômeurs de longue durée. Mais la mesure la plus impopulaire est incontestablement l'introduction du *Household Means Test* : chaque famille est soumise à une déclaration de l'ensemble des ressources du foyer. Leur montant cumulé est déduit de celui des allocations versées à chaque chômeur recensé. Si le total est supérieur, les bénéficiaires ne peuvent prétendre à aucune prestation. Dans les faits, plus de 850 000 chômeurs sont exclus de l'assistance publique et beaucoup de familles sont disloquées<sup>312</sup>. Surtout cette mesure est ressentie comme particulièrement humiliante et dégradante, car les familles doivent en plus supporter l'intrusion au domicile d'un fonctionnaire chargé de vérifier, au vu et au su de tout le voisinage, les déclarations du chef de famille. Le Means-Test est un « rituel de dégradation » qui jette le discrédit sur la respectabilité sociale des familles. Il est à l'origine d'une vague d'indignations et de protestations spontanées, tant au niveau local, régional que national, dont se saisit le NUWM<sup>313</sup>. Portée par cette colère ouvrière envers une mesure perçue, matériellement et symboliquement, comme infamante, la Marche de la faim de 1932, organisée par le NUWM et ses différentes branches locales, conteste officiellement le Means-Test<sup>314</sup>. Stéphanie WARD montre bien que toutes les marches nationales réclamant la fin du Means-Test sont préparées des mois en amont par un intense travail de terrain dont les traces sont en grande partie effacées une fois l'événement passé. Mais les marches ne sont que la partie émergée de la contestation des chômeurs. En déplaçant le regard vers d'autres sources d'expression individuelle ou collective du mécontentement populaire, telles que les pétitions ou les lettres

---

<sup>309</sup> Chris WRIGHT, *Down but Not Out. The Unemployed in Chicago during the Great Depression*, PhD Thesis, à paraître. Consultable sur en ligne :

[https://www.academia.edu/38675310/Down\\_But\\_Not\\_Out\\_The\\_Unemployed\\_in\\_Chicago\\_during\\_the\\_Great\\_Depression](https://www.academia.edu/38675310/Down_But_Not_Out_The_Unemployed_in_Chicago_during_the_Great_Depression).

<sup>310</sup> Roy ROSENZWEIG, « Radicals and the Jobless : The Musteites and the Unemployed Leagues », 1932-1936, *Labor History*, 1975, 16, pp. 52-77.

<sup>311</sup> Je traite plus en détail ce point sur le cas français dans les années 1930, voir Emmanuel PIERRU, « Mobiliser la vie fragile, les communistes et les chômeurs dans les années 1930 », *Sociétés contemporaines*, 67, 2007/1, pp. 113-145. Pour une approche contextualisée et richement documentée sur les mobilisations de chômeurs du Nord de la France, le travail de Marc LELEUX, *Aux sources de la précarité. L'instrumentalisation du travail dans le Nord (1848-1914)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, ainsi que sa contribution dans ce numéro et de Benjamin JUNG, *La bataille du placement. Organiser et contrôler le marché du travail, France, 1880-1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, ainsi que son article dans ce numéro.

<sup>312</sup> Au sujet de l'application du Means Test lors de son séjour parmi les mineurs du Nord de l'Angleterre, ORWELL le juge « révoltant », d'abord parce qu'il favorise, dans cette région où la vie communautaire est encore prégnante, toutes les formes d'espionnage et de dénonciation entre voisins. Mais le Means test est encore plus détestable parce qu'il fait exploser les familles, contraignant beaucoup de vieillards à quitter le foyer familial pour ne pas passer « pour un hôte payant ». « S'il obstine, ses enfants verront leur allocation amputée en conséquence » dans George ORWELL, *op. cit.*, pp. 89-90.

<sup>313</sup> Sur les protestations contre le Means Test, l'étude la plus récente et la plus complète est celle de Stéphanie WARD, *Unemployment and the State : The Means Test Protest in 1930s South Wales and Nord East England*, Manchester, Manchester University Press, 2013.

<sup>314</sup> Notons que le PCGB devient, dans les années 1930 et 1931, un groupuscule de 3 000 militants, soit ses effectifs d'avant 1926, année de l'échec de la grève général, qui sonne le glas du socialisme révolutionnaire en Grande-Bretagne.



de protestation aux syndicats ou à des représentants officiels, élus ou non, le Means-Test est la cible du courroux des ouvriers sans travail. Même les lieux en apparence silencieux peuvent être le foyer d'une intense protestation sociale, qui ne s'exprime pas nécessairement dans la forme relativement routinisée des marches<sup>315</sup>.

Ce sentiment d'injustice partagé s'observe d'ailleurs jusque dans les soutiens aux marcheurs. Dans leur périple vers la capitale, ils reçoivent très souvent l'appui des syndicats locaux affiliés au TUC, qui désobéissent à la consigne nationale du TUC interdisant toute assistance matérielle à ces manifestants. De plus, les marches sont largement soutenues d'un point de vue financier par des habitants des villes-étapes, ceci alors que ces populations sont tout aussi désargentées que les manifestants. L'impopularité extrême du Means-Test a très largement permis au NUWM de retrouver en partie un souffle, qu'il perdait à la fin des années 1920, qui lui permettra de traverser la décennie suivante avec plus de forces quand le PCGB ne compte plus que quelques milliers de militants au début des années 1930.

Aux États-Unis, les Marches de la faim ne font pas partie d'une mémoire collective entretenue et le manque de travaux académiques approfondis est patent. Les grandes marches nationales de la faim de décembre 1931 et 1932<sup>316</sup> sont éclipsées par la « Bonus March » de l'été 1932, au cours de laquelle des vétérans de la Première Guerre mondiale vont jusqu'à Washington, souvent avec leur famille, pour réclamer la prime promise par l'État fédéral au titre de leur engagement dans les tranchées. Bien qu'ils avancent des revendications très proches de celles des communistes, les vétérans mobilisés, très souvent au chômage eux-aussi, refusent de s'associer à ces derniers, à l'instar des ouvriers des chantiers navals britanniques au chômage qui, lors de la célèbre Marche de Jarrow conduite par la suffragiste travailliste Ellen WILKINSON, ne voudront pas se joindre aux militants du NUWM.

Outre-Atlantique, beaucoup de marches ont été organisées, dont le recensement est impossible faute de sources. La seule qui a fait date est celle des chômeurs et des ouvriers de FORD, le 12 mars 1932, près de Détroit. Sa répression impitoyable par la police associée à la sinistre milice privée de Ford, connue pour sa brutalité, fait 4 morts dans les rangs des marcheurs, tous communistes, et de nombreux blessés graves, ce qui lui a valu le nom de « Marche du massacre »<sup>317</sup>. La répression, y compris militaire, est l'un des traits communs et constants des marches de la faim britannique et états-uniennes pour peu qu'elles approchent de Londres ou du Capitole. Les récits des participants font état d'usage de gaz lacrymogènes, de charge de la police montée, même en présence de femmes et d'enfants, de tirs à balles réelles, d'arrestations arbitraires, notamment de femmes et de très jeunes adultes, avant, pendant et après leur déroulement. A rebours de l'imagerie émeutière traditionnellement associée aux mobilisations de chômeurs, ce sont souvent les forces de l'ordre qui recourent à une violence sans retenue visant à provoquer des désordres urbains propres à disqualifier les protestations. Les grandes marches nationales sont préparées de façon quasi-militaire des mois en amont afin d'éviter ces désordres. Les marcheurs, dont beaucoup sont des vétérans de la Première Guerre mondiale, rompus à une stricte discipline martiale : les colonnes marchent fréquemment au pas et en rangs serrés. Rien n'est laissé au hasard pour renvoyer une image de respectabilité. Celui qui refuse de se conformer aux règles collectives est exclu. Hormis les débordements très localisés et

---

<sup>315</sup> Stéphanie WARD, « The Workers are in the Mood to Fight the Act : Protest against the Means Test » dans Matthias REISS, Matt PERRY, *Unemployment and Protest*, op. cit., pp.245-264.

<sup>316</sup> Franklin FOLSOM, op.cit. pp. 294-332.

<sup>317</sup> Alex BASKIN, « The Ford Hunger March -1932 », *Labor History*, 13/3, 1972, pp. 1972. Franklin Folsom, op. cit., p. 301-311.

ponctuels durant la campagne contre le Means-Test britannique, les chômeurs veillent à agir pacifiquement.

L'infiltration policière, fait aujourd'hui bien connu, tant au sein du NUWM que dans les comités de chômeurs, ainsi que les provocations des forces de l'ordre lors des actions de rue justifie très souvent la répression brutale autant que l'intransigeance gouvernementale sourde aux revendications des chômeurs. Les représentants de l'État ont toujours refusé de recevoir les délégations de chômeurs. Entamer un dialogue avec des manifestants communistes reviendrait en effet à reconnaître la légitimité d'un courant politique, qu'ils s'emploient à criminaliser dans l'espace urbain. Déclarées hors-la-loi, les colonnes de marcheurs britanniques sont interdites d'accès aux lieux de pouvoir et s'établissent à Hyde Park, quand leurs homologues américaines sont dispersées *manu militari*.

L'essentiel des illégalismes populaires n'a pourtant rien de révolutionnaire. Enfermés dans une économie de survie, beaucoup de chômeurs s'adonnent à la contrebande pour obtenir des biens de première nécessité. Ils violent, au besoin, la propriété privée pour s'accaparer du charbon, la nuit tombée, pendant les rudes hivers de 1931 et de 1932. ORWELL nomme cette pratique courante, observée à Wigan, « la grimpette au charbon »<sup>318</sup>. Elles ne sont pas moins courantes aux États-Unis<sup>319</sup>. Partout, elles relèvent d'un auto-support aux frontières de l'illégalité et de la « débrouille ».

A Chicago, les comités de chômeurs américains s'écartent des querelles internes doctrinales du PCUSA de la période « Classe contre Classe » pour se structurer sur des bases communautaires ou par blocks quadrillant la ville. Cette inscription territoriale de proximité facilite la lutte contre les expulsions, une réalité quotidienne au début des années 1930. Lorsqu'une famille est sur le point d'être jetée à la rue, le comité de chômeurs est averti par le voisinage. Avec la force du nombre, ils s'opposent physiquement à l'expulsion ou, lorsque la police est présente, attendent son départ pour effectuer la réinstallation de la famille et rétablir, si nécessaire, l'électricité et le gaz. Cette réactivité a fini par dissuader les propriétaires, qui préfèrent ne pas encaisser leur(s) loyer(s) plutôt que de recourir à des expulsions pour ne pas risquer de possibles dégradations de leur bien immobilier par des chômeurs en colère.

Les comités sont aussi des espaces de construction et d'expression d'un activisme afro-américain en phase avec les intérêts et aspirations qui seront au cœur des grands mouvements sociaux d'après-guerre comme le Mouvement des Droits Civiques<sup>320</sup>. L'analyse de STORCH sur « Chicago-La-Rouge » fait écho aux recherches, pionnières et désormais classiques, de Mark NAISON sur les « Harlemites » pendant la Grande-Dépression, ou encore de Robin D. G. KELLEY sur les communistes en Alabama<sup>321</sup>. Le premier a montré comment les Afro-américains de Harlem, les plus durement touchés par le chômage, se saisissent d'une conception marxiste et européenne du monde en s'appropriant la revendication du PCUSA en faveur de l'égalité raciale et de la fin de la ségrégation. L'affiliation à une organisation communiste se surajoute aux affiliations antérieures, tels que les clubs et, de façon plus surprenante, la fréquentation des Églises, relais centraux de nature à entretenir et à alimenter le mécontentement des chômeurs. Il est fréquent que les habitants se saluent ou s'interpellent par un « camarade ! », préalable à

---

<sup>318</sup> George ORWELL, *Le Quai de Wigan*, op. cit.

<sup>319</sup> Irving BERNSTEIN, *The Lean Years*, op. cit, p. 419.

<sup>320</sup> Comme l'auteure le fait remarquer, les organisations de chômeurs socialistes sont beaucoup moins attractives pour les Afro-américains car, à la différence du PCUSA, elles ne revendiquent pas sur la question de l'égalité raciale.

<sup>321</sup> Robin D. G. KELLEY, *Hammer and Hoe. Alabama Communists in The Great Depression* », The University of North Carolina Press, 1990. Mark NAISON, *Communists in Harlem during The Great Depression*, Chicago, University of Illinois Press, 1983.



tout échange verbal. KELLEY montre qu'en Alabama le Parti communiste est la création *ex nihilo* d'Afro-américains, métayers et pauvres, peu alphabétisés, coalisés avec des ouvriers blancs au chômage et des jeunes « aventuriers » libéraux en quête d'une cause à investir. En Alabama, dans une ville comme Birmingham, où la violence raciale est omniprésente tout autant qu'est répandue l'intolérance aux idées libérales, le communisme représente la bannière sous laquelle il est possible de fédérer de multiples intérêts sécants. Les luttes de chômeurs y occupent le premier rôle au début des années 1930.

L'égalité entre les hommes et les femmes est aussi un des grands axes revendicatifs du communisme de l'entre-deux-guerres. Omniprésentes dans les luttes des chômeurs, elles rencontrent les plus grandes difficultés à accéder à des postes de responsabilités au sein des comités. La prégnance à la fois du modèle patriarcal et de celui du « militant viril »<sup>322</sup> les cantonne dans un rôle d'épouse et de mère. De nombreuses protestations contre les bureaux de secours sont fréquemment menées par des femmes et portent, dans les premières années de la crise, sur l'élevage et l'entretien des enfants. Par ailleurs, le Komintern proscrit la création de comités de femmes. Les recherches récentes montrent toutefois l'existence d'un « féminisme rouge »<sup>323</sup> à travers la création de comités autonomes échappant à la domination masculine et permettant de faire valoir leurs points de vue propres. C'est tout particulièrement le cas des Afro-américaines<sup>324</sup>. En Grande-Bretagne, il est établi que des femmes ont participé aux marches nationales du NUWM, mais leur rôle réel reste très peu documenté à la différence de leurs homologues américaines<sup>325</sup>. L'infatigable militante du PCGB et du NUWM, Maud BROWN, dira de Walter HANNINGTON qu'il n'était en rien opposé aux femmes mais qu'« il n'y pensait tout simplement pas ». En tout état de cause, la présence des femmes dans les mouvements de chômeurs<sup>326</sup> révèlent à quel point le chômage était vu et représenté comme un problème essentiellement, sinon exclusivement, masculin, quand bien même que les femmes étaient durement affectées par le sous-emploi. Cette réévaluation de la place et du rôle protéiformes des femmes nuance les conclusions de certaines « cultural studies » à propos d'un retour des femmes « à l'ère de la domesticité » pendant la crise<sup>327</sup>.

Au total, on assiste dans la période la plus sectaire du communisme à l'esquisse d'une sorte de Front populaire avant l'heure. Éloigné des positions doctrinales du Komintern, celui-ci répond aux nécessités pratiques, à commencer par la rareté des ressources matérielles, qui s'imposent au NUWM britannique et aux comités de chômeurs communistes américains en raison de leur isolement syndical et politique. Les mouvements de chômeurs peuvent aussi être lus comme la traduction et l'expression d'un *radicalisme populaire* bien antérieur aux années de Grande Dépression<sup>328</sup>.

---

<sup>322</sup> Marc ANGENOT, « Masses aveuilies et militants virils », *Politix*, 14, 1991, pp. 79-86.

<sup>323</sup> Kate WEIGAND, *Red Feminism: American Communism and the Making of Women's Liberation*, John Hopkins, University Press, 2002.

<sup>324</sup> Lire la très belle étude de Melissa FORD sur le militantisme radical des Afro-américaines du Midwest, *A Brick and a Bible: Black Women's Radical Activism in the Midwest during the Great Depression*, Southern Illinois University Press, 2022.

<sup>325</sup> A l'exception d'Ellen WILKINSON, leader et icône travailliste de la célèbre marche de Jarrow, qui a fait l'objet de deux biographies.

<sup>326</sup> Sur la dimension genrée des mouvements de chômeurs et de la présence des femmes dans les collectifs de sans-emplois, voir les travaux de Xavier DUNEZAT. En particulier Xavier DUNEZAT, « Travail militant, action collective et rapports de genre », dans Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la FNSP, 2009.

<sup>327</sup> La centralité et le rôle-clef des femmes dans les mouvements de chômeurs de l'entre-deux-guerres appelleraient de longs développements. Elles feront l'objet d'une publication spécifique ultérieure.

<sup>328</sup> Sur ce point, voir le livre incontournable d'E. P. THOMPSON, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2017 (e.o. 1963). Lire aussi, entre autres, Craigh CALHOUN, *The question of Class Struggle : Social Foundation of Popular Radicalism during the Industrial Revolution*, Chicago, Chicago University Press, 1982, Sydney LENS, *Radicalism in America*, New-York, Thomas Cromwell Compagny, 1966.

Ces mobilisations trouvent en effet dans le communisme, un débouché politique adéquat pour dénoncer les injustices que subissent les catégories populaires violemment percutées par le sous-emploi. Aux États-Unis, le communisme est un étendard pour les Afro-américains et pour les femmes. Contrairement au fantasme anticommuniste d'une « manipulation » des luttes de chômeurs par le Komintern, les mots d'ordre communistes constituent l'offre militante la mieux ajustée à leurs intérêts et les mots d'ordre officiels font l'objet d'appropriations sélectives. Les travaux évoqués de COHEN, KELLEY ou NAISON, de STORCH et de beaucoup d'autres à partir des années 1980 marquent une rupture dans l'historiographie communiste auparavant marquée par les débats et les polémiques focalisés sur la problématique de la « main de Moscou ». Ces travaux tranchent sur l'approche antérieure « par le haut », centrées sur les logiques d'appareil, pour renouer avec l'héritage d'Edward P. THOMPSON et saisir l'autonomie des luttes populaires, en général, et des mouvements de chômeurs, en particulier, quitte à céder, parfois, à un romantisme populiste minimisant l'action démobilisatrice des dirigeants communistes acquis à la doctrine « Classe contre Classe »<sup>329</sup>.

L'assurance chômage ouvrière, qui sera rejetée trois fois, en 1934, 1935 - année de l'adoption du *National Security Act* - et en 1936 par le Congrès, est au cœur des revendications des chômeurs américains, mais aussi de tout un ensemble d'autres organisations, à l'instar des clubs, des loges fraternelles, des Églises évangéliques. Cette assurance chômage est pourtant contestée, en interne, par des leaders et militants communistes qui la jugent trop « réformiste ». Ce projet d'assurance chômage ouvrière peut s'interpréter comme une affirmation ouvrière de la dignité par le travail et du droit à celui-ci<sup>330</sup> ou bien encore comme l'instrument de la revendication plus générale d'une pleine citoyenneté économique et sociale, qui annonce l'édification de l'État-Providence d'après-guerre<sup>331</sup>. En outre, de façon plus stratégique, l'assurance ouvrière contre le chômage fait aussi partie des revendications communistes transversales qui permettent aux comités de chômeurs de s'organiser nationalement depuis les cellules de base des structures de quartier jusqu'au niveau fédéral.

L'impact du *New Deal* sur l'ensemble des composantes du « mouvement des chômeurs », qu'ils soient communistes, socialistes ou musteites, ont été, soit complètement oubliées, soit dévaluées sous couvert de « bureaucratisation ». Plus largement la focalisation de beaucoup de travaux sur la seule dimension éruptive et contestataire – la « *street politics* » - des mouvements des premières années de la Grande Dépression mériterait d'être interrogée. Tout se passe comme si les mouvements de chômeurs américains n'avaient existé que pendant les années 1929-1935. PIVEN et CLOWARD ont fourni une théorie, aujourd'hui classique, à une chronologie faisant de la seconde période, après 1935, le moment d'une « régulation des pauvres » par le *New Deal*<sup>332</sup> et d'une progressive « domestication » du mouvement de chômeurs. Sans discuter, ici, en détail cette thèse, on retiendra qu'elle occulte la recomposition de la conflictualité des organisations de chômeurs,

---

<sup>329</sup> Lire à ce sujet, Randi STORCH, « Run quick and find the Reds ! : Historians' Search for American Communists », *American Communist History*, 2019.

<sup>330</sup> C'est la piste stimulante avancée par Chris WRIGHT, *op. cit.* Cette assurance chômage appelé encore « assurance des travailleurs » est destinée aux chômeurs, fermiers, indépendamment de leur âge, leur sexe, leur « race », en bonne santé ou malades, et égale au salaire syndical local avec un plancher qui ne doit pas être inférieur à 10 dollars avec 3 dollars supplémentaires par personne dépendante. Elle est l'objet de nombreuses pétitions, marches, à des occupations et trouvent des relais jusque chez membres du Congrès qui l'ignorera. Lire Chris WRIGHT, « Popular Radicalism in 1930 : The History of the Workers' Unemployment Insurance Bill », *Class, Race and Corporate Power*, 6/1, 2018.

<sup>331</sup> Chad Alan GOLDBERG, *Citizens and Paupers. Relief, Rights and Race, from the Freedmen's Bureau to Welfare*, Chicago, Chicago University Press, 2008.

<sup>332</sup> Frances PIVEN, Richard A. CLOWARD, *Regulating The Poor : The Function of Public Welfare*, 2012 (e.o. 1971).

en particulier dans leurs rapports à l'Etat fédéral. Quelques rares travaux ont permis, depuis peu, de rectifier cette inexactitude<sup>333</sup>.

La création, au cours du premier mandat de ROOSEVELT, d'emplois publics d'urgence de chômeurs de longue durée par la *Civil Work Administration* (CWA) puis, sous son second mandat, avec la *Work Progress Administration* (WPA)<sup>334</sup>, de millions d'emplois publics pérennes est à l'origine de la création, en 1935-1936, de l'Alliance des travailleurs américains (*Workers Alliance of America*). Celle-ci née, au nom de la lutte contre le fascisme, de la fusion de l'ensemble des organisations de chômeurs socialistes avec les ligues d'A. J. MUSTE, bientôt rejoints par les communistes, a dénoncé l'insuffisance des secours aux chômeurs et surtout le déficit d'emplois publics sous l'égide de la WPA.

La multiplication des protestations, au niveau local, puis national, témoigne d'un rejet massif de l'assistance par les chômeurs, qui la tiennent pour infamante et humiliante. L'obtention d'un emploi public permet, au contraire, de se départir d'un marqueur négatif, quand bien même la rémunération n'est pas à proprement parler un salaire, car très inférieure, pour un travail équivalent, au salaire syndical. Les emplois publics ont un statut indéterminé, entre secours et emploi. Cette zone grise redonne un second souffle au mouvement des chômeurs sous une seule et même bannière. Les chômeurs employés dans le cadre des programmes du *New Deal*, s'organisent, en effet, au sein de l'Alliance des travailleurs américains pour revendiquer des droits spécifiques.

Chad Alan GOLDBERG montre la façon dont les titulaires de ces emplois entendent devenir des citoyens indépendants et non plus des pauvres dépendants du *dole*. Les millions d'emplois publics de la WPA ont fait d'eux, dans un premier temps, une aristocratie du chômage<sup>335</sup>. Mais la conflictualité ne tarde pas à se déplacer. Les protestations initiales dans l'espace public et en direction des « bureaucraties de rue » perdent de leur vigueur au profit d'une contestation quasi-syndicale pour le compte de ces travailleurs fédéraux. La pression est d'autant plus forte que la WPA « embauche » près de 3 millions de chômeurs. Dans son étude sur les mouvements de chômeurs du Michigan, James LORENCE note que les chômeurs de la WPA, en lien avec les ouvriers de Ford, revendiquent un salaire décent tout autant que le droit de se syndiquer<sup>336</sup>. De nombreuses grèves s'ensuivent en faveur d'un statut distinct de la classe des « parias » assujettis à l'assistance et à ses contrôles tatillons.

Enfin, si l'Alliance échoue à atteindre son objectif premier, c'est moins par sa « bureaucratisation » ou même à cause d'un recul du chômage, qui reste élevé et endémique<sup>337</sup>, qu'en raison de l'hostilité du secteur privé à ce statut de travailleur public susceptible d'exercer une forme de concurrence déloyale, mais aussi de l'opposition, l'hostilité des Américains au développement d'un marché de l'emploi public fédéral financé par l'impôt. L'Alliance va surtout se heurter à une mobilisation conservatrice, dont l'anticommunisme virulent concourt à la délégitimer et la somme de « purger » ses éléments « antiaméricains ». Les saignées militantes internes exacerbées par l'opposition des

---

<sup>333</sup> Jeannette GABRIEL, « 'Natural Love for a Good Thing' : The Struggle of The Unemployed Workers' Movement for a Government Jobs Programme, 1931-1942 » in Matt PERRY, Matthias REISS, *op.cit.* pp. 111-135, Chad Alan GOLDBERG, *op.cit.*

<sup>334</sup> En 1938, On dénombre 3,3 millions d'emplois publics sous la WPA.

<sup>335</sup> Chad Alan GOLDBERG, « Contesting the Status of Relief Workers during the New Deal : The Workers Alliance of America and The Works Progress Administration, 1935-1941 », *Social Science History*, 29/3, 2005.

<sup>336</sup> James LORENCE, *The Unemployed People's Movement: Leftists, Liberals, and Labor in Georgia, 1929-1941*, University of Georgia Press, 2009.

<sup>337</sup> Rappelons que 1937 est l'année d'une récession au cœur du *New Deal*.

factions minent et ruinent l'Alliance, résolue à exhiber son américanité<sup>338</sup>. Le pacte germano-soviétique de 1939 achève de catalyser les dissensions et provoque son écroulement définitif. Qualifiée par PIVEN et CLOWARD de « plus grand mouvement des chômeurs de l'histoire américaine », l'Alliance a été oubliée, victime, peut-être, de son échec à faire reconnaître les chômeurs de la WPA comme d'authentiques employés publics. Malgré leurs activités, l'État fédéral continua, en effet, à les considérer comme des chômeurs secourus.

Pour conclure, soulignons un aspect mal connu. Les chômeurs des années du *New Deal* ont participé à l'objectivation de la catégorie de chômage. Remédier aux biais rédhibitoires qui affectaient les différents indicateurs statistiques de mesure du chômage d'avant la Grande Crise entraîna une vaste refonte du recensement. Emmanuel DIDIER a étudié comment, sous la WPA, des milliers de cols blancs au chômage furent recrutés en masse dans les bureaux de secours pour le compte de l'État fédéral. Ces « victimes de la crise » ont été transformées en agents du recensement chargés de dénombrer les chômeurs américains sur tout le territoire. Les autorités fédérales recrutèrent essentiellement des cols blancs parce qu'ils avaient les compétences requises pour cette tâche, mais aussi parce que les autorités pensaient, à tort, qu'ils vivaient plus durement le chômage que les cols bleus. Armés de questionnaires standardisés, ils/elles se rendirent au domicile des chômeurs et de leurs familles pour les compter. Cette vaste entreprise de refonte du recensement contribua à fabriquer un instrument statistique de mesure du chômage fiable. De même, les « chômeurs-travailleurs » de la CWA, puis de la WPA, ont doté le pays de grandes infrastructures publiques. Ils ont aussi revendiqué, par la grève, un statut distinct de celui de chômeurs secourus. En vain. Ces derniers sont les vaincus de l'Histoire. Comme tels, ils ont longtemps été oubliés.

L'étude du cas américain est riche d'enseignements. Il invite à se départir d'une conception trop étroite de l'action collective. Les luttes de chômeurs montrent que les rapports à l'État sont multiples et que les chômeurs peuvent agir par d'autres moyens d'action que la seule *Street Politics* en déplaçant la conflictualité sociale des chômeurs au sein même de l'État fédéral. C'est en cela que la focalisation sur les seules Marches de la faim ou les spectaculaires protestations de rue ne résument pas à elles seules des mouvements sociaux protéiformes qui s'adaptent sans cesse à leur environnement immédiat.

---

<sup>338</sup> La « période Classe contre Classe » du PCUSA a laissé de profondes divisions internes et des rancœurs entre les communistes et ceux qu'ils dénonçaient quelques années avant comme des « sociaux traîtres », cf. Franklin FOLSOM, *America Before Welfare*, New-York, New-York University Press, pp. 414-432.





## Le mouvement « *Disoccupati organizzati* » de Naples des années 1970 aux années 1990.

Marco GIOVANESSI, docteur en histoire, CHS des mondes contemporains

La présentation du mouvement des chômeurs de Naples et en particulier de l'organisation *Disoccupati organizzati* met en lumière le thème plus général des tentatives de structuration de formes d'organisation stables des sans travail dans l'histoire italienne récente.

L'absence relative d'études dédiées à ce thème paraît étonnante vu l'importance centrale de la question du chômage et des politiques du travail à partir des années 1980 en Italie. La raison principale tient peut être à la faiblesse des mobilisations des chômeurs dans l'Italie de l'après-guerre, réduites dans la plupart des cas à d'éphémères manifestations de rage populaire contre le manque de travail et, en général, contre la misère qui affectait la majorité de la population dans certaines zones surtout rurales du *Mezzogiorno*.

Naples est la seule ville où un mouvement de chômeurs est parvenu à se doter d'une organisation durable et influente. Malgré le poids démographique et politique de la ville, cette expérience n'est pas parvenue à se structurer sur un plan géographique plus large et à acquérir une audience nationale et une force de négociation avec les institutions publiques.

On analysera ici ce mouvement local d'abord en le plaçant dans le contexte économique italien des décennies concernées. Ensuite, on étudiera ses caractéristiques, son évolution idéologique et sociale, en mettant l'accent sur le rôle joué par son organisation principale, les *Disoccupati organizzati*, ses rapports avec les autres acteurs de la ville. Certaines caractéristiques historiques et politiques particulières de la ville de Naples, seront évoquées en vue d'expliquer les raisons pour lesquelles un mouvement de ce genre a pu émerger.

### L'écart entre le nord et le sud d'Italie

L'histoire du chômage en Italie est étroitement liée aux disparités économiques et industrielles qui segmentent son territoire et traversent son histoire récente. Dès l'unification de 1861, l'écart économique entre le nord et le sud était évident. Le PIB par habitant des régions méridionales était environ 80% de celui du centre-nord<sup>339</sup>.

Si entre 1860 et 1880 le nouvel État italien était encore dans une phase d'industrialisation émergente, sans écart de développement significatif entre le secteur industriel du nord et du sud du pays, à partir de la décennie suivante, le nord-ouest et une partie du nord-est de la péninsule commencent à développer un puissant secteur secondaire axé sur la grande industrie, dont le groupe FIAT offre le meilleur exemple. Les taux très élevés d'illettrisme, la faible espérance de vie, la prédominance d'une agriculture extensive et l'absence d'infrastructures essentielles ont été des obstacles objectifs au développement d'un phénomène similaire dans le Midi<sup>340</sup>. Pendant le XXe siècle, la seule période de discontinuité du phénomène est celle du *Miracolo economico*, pendant lequel on assiste à une convergence de développement économique et industriel du sud et du centre-nord, ce qui enclencha la plus extraordinaire croissance de la compétitivité italienne de son histoire

<sup>339</sup> Cfr. C. CICCARELI, S. FENOALTA, *La produzione industriale delle regioni d'Italia, 1861-1913: una ricostruzione quantitativa*, Roma, Banca d'Italia, 2014.

<sup>340</sup> Cfr. Emanuele FELICE, *Ascesa e declino. Storia economica d'Italia*, il Mulino, Bologna, 2015 et Giovanni VECCHI, *In ricchezza e povertà. Il benessere degli Italiani*, dall'Unità ad oggi, il Mulino, Bologna, 2011.

unitaire. Cela permit au pays d'approcher les performances économiques des pays européens les plus industrialisés<sup>341</sup>.

La croissance du PIB italien avait été extraordinaire : +8,5 % entre 1946 et 1953 et + 5,1 % entre 1953 et 1973. C'est seulement entre 1973 et 1995 que la dynamique fléchit, avec des taux de croissance moyens de 2,3 %. Ces données doivent être mises en perspective avec l'amélioration rapide et significative des conditions de vie, tant du point de vue de la consommation privée que des services publics essentiels. En l'espace de 20 ans, le nombre d'habitations sans sanitaires et électricité passa ainsi d'environ 35 % à moins de 4 %, la consommation d'eau fut multipliée par quatre et le taux de mortalité infantile s'effondra<sup>342</sup>. Cela permit de réabsorber en partie les taux de pauvreté et de chômage des régions méridionales, qui étaient historiquement élevés, surtout pour la partie la plus jeune de la population. En 1981, le taux de chômage du sud d'Italie était de 12,2 % - en baisse de 5 points sur les années 1960 -, quand il était de 6,7 % au niveau national.

Dans ce phénomène, l'émigration, intrarégionale et internationale, avait eu un rôle déterminant, d'un côté parce qu'elle avait permis de diminuer le nombre de demandeurs d'emploi, d'autre part parce que les émigrés envoyaient une partie de leur salaire pour aider la famille, contribuant ainsi à désamorcer les tensions sociales dues à la présence d'une pauvreté généralisée. En effet, le besoin de main-d'oeuvre du système industriel du nord, en plein essor, suscita une migration interne significative, en lien étroit avec les évolutions de la situation économique. Entre 1955 et 1971, plus de 9 millions de personnes ont participé à ces migrations internes, en particulier entre 1960 et 1963, la période de plus intense croissance économique, quand le flux migratoire du sud vers le nord atteint les 800 000 unités par an.

Les conditions du *Mezzogiorno* se sont dégradées dans la seconde moitié des années 1970, à la suite de la crise pétrolière et des difficultés de l'économie italienne. En effet, le pays fut confronté à la nécessité de renouveler son tissu productif tout en consolidant simultanément l'équipement du sud. Les gouvernements choisirent de privilégier les structures industrielles du nord, qui avait été la locomotive de l'industrialisation passée. L'intégration accrue aux marchés internationaux accéléra cette dynamique. Les efforts de compétitivité portèrent d'abord sur les entreprises déjà actives sur les marchés internationaux, concentrées dans le nord<sup>343</sup>. L'écart entre nord et sud recommença à augmenter. L'évolution du PIB par habitant du sud italien en donne la mesure. Il représentait le 52,7 % de celui du nord en 1951, pour augmenter et se situer à 61 % en 1971. Le taux de croissance du sud était alors important, de l'ordre de 5,8 %, même supérieur à celui du nord - 4,3 %. L'augmentation de la production dans les deux zones était comparable<sup>344</sup>. La tendance s'inversa dans la seconde moitié des années 1970. En 1992, le PIB du sud de l'Italie était seulement de 55,3% de celui du nord, ramené presque à celui de l'après guerre.

La diminution des investissements et la contraction de la demande interne, consécutifs à la réorientation des choix d'intervention étatique, entraînèrent une nouvelle période de difficulté, rouvrant le débat sur la "Question meridionale" et sur le rôle de l'État italien dans cette partie du pays<sup>345</sup>.

---

<sup>341</sup> SVIMEZ, *150 anni di statistiche italiane: Nord e Sud 1861-2011*, sous la direction de A. GIANNOLA, A. LEPORE, R. PADOVANI, L. BIANCHI e D. MIOTTI, il Mulino, Bologna, 2011.

<sup>342</sup> Salvatore CAFIERO, *Storia dell'intervento straordinario nel Mezzogiorno (1950-1993)*, Taranto, Lacaita Editore, 2000.

<sup>343</sup> Amedeo LEPORE, *L'evoluzione del divario tra il Nord e il Sud dal dopoguerra a oggi*, dans AA.VV., *Mezzogiorno protagonista: missione possibile*, Roma, Presidenza del Consiglio dei Ministri, 2017, pp. 19-75.

<sup>344</sup> Cfr. L. BIANCHI, D. MIOTTI, R. PADOVANI, G. PELLEGRINI, G. PROVENZANO, *150 anni di crescita, 150 anni di divari: sviluppo, trasformazioni, politiche*, dans "Rivista economica del Mezzogiorno", XXV, n.3, 2011.

<sup>345</sup> Luigi De ROSA, *Lo sviluppo economico dell'Italia dal dopoguerra ad oggi*, Laterza, Roma-Bari, 1997, P.348.

Dans son livre *Perché il sud è rimasto indietro*, Emanuele FELICE, professeur de politique économique à l'Université de Chieti-Pescara, explique les difficultés du sud à provoquer des mécanismes autonomes de création de la richesse capables de créer une convergence stable avec le nord du pays. Il pointe la faible propension à l'investissement productif des acteurs locaux, mais aussi des investissements étatiques ciblés sur la création d'usines par de grands groupes publics et privés du nord, dans des zones avec des infrastructures insuffisantes et à distance, physique et organisationnelle, des sièges de direction. Beaucoup de groupes industriels du nord furent encouragés par des subventions publiques à créer des usines dans le sud (ILVA à Tarante, FIAT à Pomigliano, Termini Imerese, etc.), mais la plupart de ces expériences ne relevaient pas d'un véritable projet industriel. Dans ces conditions et au regard de leur isolement, ces installations entrèrent en crise avec la fin des subventions publiques. Emanuele FELICE ajoute que les grandes entreprises et les partis politiques utilisèrent les financements alloués pour des projets qui, déliés d'une logique économique compétitive, relevaient plutôt de pratiques de clientélisme à travers des embauches sélectives destinées à renforcer des positions de pouvoir.

Dans les années 1980 et 1990, de surcroît, le développement des politiques néo-libérales et la nécessité de respecter les critères du Traité de Maastricht imposèrent une contraction des dépenses publiques, avec l'objectif de réduction de la dette. Cela entraîna une diminution des ressources allouées au développement du sud, notamment des ressources dédiées au développement de l'industrie, provoquant la fin des aides aux groupes industriels privés ou d'État. Dans les deux cas, le résultat fut une vague de fermetures et de restructurations industrielles accompagnées de plans sociaux très importants<sup>346</sup>.

### **Le chômage dans l'histoire italienne récente**

Dans ce contexte, on constate une augmentation globale du chômage. Depuis les années 1980, cette question est au centre du débat public et de l'action gouvernementale, à l'instar de la plupart des pays de l'Europe occidentale. Ce phénomène n'est toutefois pas homogène au niveau national. Pendant la deuxième moitié des années 1990, le taux de chômage a diminué fortement au nord et au centre de l'Italie pour approcher le niveau zéro. En particulier dans le nord-est du pays, devenu la nouvelle locomotive industrielle italienne grâce au développement des districts industriels<sup>347</sup>.

Selon les données de Bankitalia, en 1990 le niveau de chômage du sud était de 19,7 % et en 1999, après être monté jusqu'à 22%, contre 6,5 % au centre-nord. En 2002, il était redescendu à 18,8%, avec 1 400 000 chômeurs, contre 4,8 % au nord. Les écarts étaient encore plus forts pour les moins de 35 ans, chez lesquels il franchissait systématiquement les 50 %. Entre 1981 et 1994, le nombre de travailleurs des régions du sud avait diminué de 10%, en passant de 6 310 000 à 5 696 000 unités et le taux d'emploi était passé de 31,6 à 27,5%. Pendant la même période, le nombre de travailleurs au centre-nord avait diminué légèrement, mais le taux d'emploi était resté le même<sup>348</sup>.

En 2018, la situation était similaire à celle du début du siècle, avec un taux de chômage de 18,4 % au sud, 6,6 % au nord et de 9,4 % au centre. 1 700 000 jeunes du sud n'étaient ni salariés ni étudiants, une des situations plus dramatiques au sein de l'Union Européenne. L'écart se retrouvait dans les revenus. La Lombardie, région la plus riche du pays, bénéficiait d'un revenu moyen annuel de 27 700 euros, contre 16 000 en Calabre. Aucune des régions

---

<sup>346</sup> Emanuele FELICE, *Perché il sud è restato indietro*, Il Mulino, Bologna, 2013, P.113.

<sup>347</sup> Mariano D'ANTONIO, *Il mercato del lavoro nel Mezzogiorno*, dans "Quaderni di sociologia", Vol. XLVI, 2002, P.9-28.

<sup>348</sup> Enrico PUGLIESE, Enrico REBEGGIANI, *Occupazione e disoccupazione in Italia (1945-1995)*, Edizione lavoro, Roma, 1997, P.141.

du sud ne dépassait le seuil des 20 000 euros, quand toutes celles du nord y parvenaient aisément<sup>349</sup>.

Selon Eurostat, les régions de Campanie (53,6 %), Sicile (53,6 %) et Calabre (52,7 %) sont parmi les 10 dont le taux de chômage des 15-24 ans le plus élevé de l'Union européenne. Les chômeurs de longue durée (plus de 12 mois) étaient 900 000 pour 20 millions d'habitants du Midi, un nombre sensiblement supérieur à ceux de l'Allemagne, qui compte 600 000 chômeurs pour 82 millions d'habitants.

### **Naples dans les années 1970: épice centre du mouvement des *Disoccupati organizzati***

La Campanie, malgré la présence de la ville de Naples, pourtant une des 5 cités les plus industrialisées d'Italie, est particulièrement concernée par le chômage de masse. Au milieu des années 1970, la région compte 12,5 % des tous les chômeurs italiens et 20% de tous les jeunes chômeurs<sup>350</sup>.

Cette situation n'est pas étrangère au fait que Naples fut la seule ville à connaître un mouvement revendicatif de chômeurs, le *Disoccupati organizzati*. Né au milieu des années 1970, il fut très actif sur la scène politique locale durant trois décennies. Plusieurs raisons économiques et sociales ont créé un terreau propice à son essor.

D'abord, l'explosion de la pandémie de choléra, entre août et septembre 1973. Elle s'étendit à d'autres villes du sud, mais Naples fut son épice centre, avec des centaines de malades et 24 morts. Cela provoqua la réaction des institutions locales, qui en rendirent responsables les réseaux d'économie informelle et de subsistance liés à la mer. Beaucoup de personnes qui travaillaient dans ce troisième secteur "pauvre" perdirent leur emploi, en particulier des centaines de "cozzinari", vendeurs de moules à la sauvette.

En octobre 1973, des milliers de travailleurs sans emploi à cause de l'épidémie organisèrent des manifestations, appelées *Marce della salute*, pour exiger du travail, un logement et des services publics corrects. La réaction du maire DC, MILANESI, fut l'institution de 250 chantiers destinés à bonifier et à désinfecter les quartiers les plus insalubres par l'embauche de 5 500 chômeurs, payés par allocation extraordinaire de 3 700 liras par jour pendant 6 mois.

Pendant la même période, la crise économique et les restructurations industrielles s'aggrava, notamment dans l'industrie de la chaussure et du textile cotonnier, mais toucha aussi de nombreuses petites et grandes entreprises : Fiat, Ocren, Olivetti et Cantieri Metallurgici di Napoli. Des milliers de personnes perdirent leur emploi et commencèrent à s'organiser pour lutter pour un travail stable et un salaire digne.

En quelques mois le mouvement des chômeurs se développa parmi les couches plus pauvres et précaires de la population et se mobilisa aux côtés des *cantieristi*. Les travailleurs de ces chantiers, souvent porteurs de traditions syndicales et politiques s'organisèrent, en effet, rapidement, devenant le fer de lance de la protestation populaire. Ils réclamèrent l'embauche des chômeurs sous statut salarial, avec des rémunérations garanties et en CDI. Ils initièrent les premières occupations de locaux publics administratifs et s'efforcèrent de lier leurs luttes à celles des ouvriers de l'industrie par la tenue d'assemblées et de

---

<sup>349</sup> *Disoccupati di lunga data: «Sono 900mila nel Sud Italia, più di tutta la Germania» Sicilia maglia nera*, Samedi 11 Mai 2019, [www.ilMattino.it](http://www.ilMattino.it)

<sup>350</sup> L'ISTAT est l'institut national de statistique italien.

manifestations communes. C'est sur le modèle des *Consigli di fabbrica*<sup>351</sup> qu'ils provoquèrent l'élection de délégués de chantier et la formation d'une structure exécutive départementale composée de 9 délégués révocables par les assemblées des chantiers<sup>352</sup>.

Le premier comité dénommé *Disoccupati organizzati* se forma en 1975 au Vicolo Cinquesanti, dans le quartier populaire San Lorenzo, à l'initiative d'un groupe de militants politiques du *Partito Comunista d'Italia*, formation de tendance maoïste, issue d'une scission du PCI en 1966 et d'autres groupes de la gauche extraparlamentaire (*Lotta Continua*, *Avanguardia Operaia*, Pdup, etc). En quelques mois, le mouvement multiplia les comités dans plusieurs quartiers.

L'objectif était de structurer les chômeurs, d'accueillir ceux qui, depuis des années déjà, luttaient pour leurs droits et de leur donner la cohérence programmatique conditionnant leur crédibilité auprès de l'opinion et des institutions.

### **La composition sociale du mouvement et ses formes de lutte**

Les chercheurs napolitains BOFFO, MORSICCHIO et COCORUTTO ont analysé en profondeur la composition sociale du mouvement de ses débuts:

*Les disoccupati organizzati sont dans un premier temps des sujets appartenant au segment secondaire du marché du travail, le plus souvent avec un faible niveau d'éducation: petits artisans appauvris (mécaniciens, menuisiers), travailleurs précaires (voituriers clandestins, vendeurs ambulants de marchandises et de nourriture), les femmes employées dans des emplois non qualifiés et non protégés et aussi, bien que dans certains cas limités, des sujets appartenant à la petite délinquance (par exemple les trafiquants de drogue ou les escrocs). Cependant, parmi les fondateurs du mouvement, il y a aussi de nombreux anciens ouvriers de petites et très petites usines manufacturières appartenant aux secteurs traditionnels (verreries, usines de transformation du cuir, imprimeries, etc.) et quelques anciens ouvriers d'usines moyennes et grandes en restructuration, qui pouvaient se vanter d'expériences antérieures et significatives de lutte syndicale<sup>353</sup>.*

Ce sont surtout ces chômeurs provenant de la lutte des *cantieristi* et des secteurs industriels traditionnels qui jouèrent un rôle déterminant pour doter le mouvement des *Disoccupati organizzati* d'une structure efficace. Leurs expériences syndicales s'étaient forgées, dans la plupart des cas, au cours du cycle de luttes offensives des années 1965-1975, combinant un haut niveau de mobilisation et un vif souci de démocratie syndicale, sur le modèle des *Consigli di fabbrica*.

Les luttes furent profondément influencées par ces expériences, avec toutefois des adaptations dues aux différences de contexte, à l'exemple du blocage des grands axes routiers, l'occupation des sièges d'institutions, *scioperi alla rovescia* - grèves à l'envers, à l'occasion desquelles les chômeurs investissaient un établissement pour y travailler. Ils usèrent aussi de tactiques classiques du syndicalisme industriel, dont l'élection de délégués par tous les membres des divers comités de quartier. Les délégués avaient un rôle central

---

<sup>351</sup> Pendant les années 1970, les conseils d'usine étaient les organismes de représentativité syndicales internes aux usines. D'abord en étant initiative spontanée des travailleurs qui voulaient créer des organismes de directions internes démocratiquement élus par tous les travailleurs et formés par une partie importante de l'avant-garde syndicale d'usine, en opposition avec les commissions internes qu'il y avait auparavant, formées par un nombre restreint de délégués syndicaux.

<sup>352</sup> Pietro BASSO, *Disoccupati e Stato: il movimento dei disoccupati organizzati di Napoli (1975-1981)*, Franco Angeli, Milano, 1981.

<sup>353</sup> Stefano BOFFO, Enrica MORLICCHIO, Augusto COCORULLO, *La disoccupazione in cerca di rappresentanza: I disoccupati organizzati di Napoli*, Università Federico II de Naples, Janvier 2014.



reconnu par tous les militants du mouvement, dès lors qu'ils appartenait à un organisme central mandaté pour des décisions. Ils participaient encore aux négociations avec les institutions publiques et figuraient à la tête des manifestations en tant que responsables et les porte-parole. Au fil du temps, certains délégués devinrent des leaders reconnus par les chômeurs et l'opinion, au point de devenir, parfois, des instruments du clientélisme politique. Ainsi certains furent-ils candidats lors d'élections, où il s'agissait de capter le vote des chômeurs, ou s'érigèrent en médiateurs de forces politiques en quête de nouvelles bases sociales.

### **Les rapports difficiles avec les syndicats confédéraux et le PCI**

Si l'unité d'action des chômeurs et des militants syndicaux des moyennes et grandes usines du département prit forme rapidement, les rapports avec les syndicats confédéraux s'avérèrent plus compliqués.

Au début, le dialogue avec les confédérations fut continu, non sans difficultés, parfois. La CGIL, syndicat de gauche – socialiste et communiste - chercha un contact avec le mouvement des chômeurs, conscient de l'intérêt qu'il y avait à combler l'absence de représentation des nombreux travailleurs précaires et sans emploi napolitains, à dialoguer, voire à influencer cette nouvelle structure, que l'extrême-gauche menaçait de transformer en force rivale de contestation de la CGIL et du PCI. La méfiance de la Confédération se manifesta dans les années 1990, quand la CGIL refusa la demande d'adhésion collective des *Disoccupati organizzati*, en expliquant que les divergences idéologiques entre les deux organisations étaient trop importantes. Depuis la fin des années 1970, en effet, les *Disoccupati organizzati* avaient souvent critiqué la modération des revendications syndicales et l'acceptation de politiques austéritaires par la CGIL et son impréparation, sinon son désintérêt, envers les couches les plus précaires du salariat<sup>354</sup>. L'appartenance de plusieurs leaders du mouvement à l'extrême-gauche et la défiance de la plupart de ses adhérents à l'égard des partis politiques entretenaient son contentieux avec le PCI qui, avait fait élire, en 1975, un maire communiste en 1975, Maurizio VALENZI.

### **Le développement du mouvement *Disoccupati organizzati***

Grâce au dense maillage de ses comités de quartier, les *Disoccupati organizzati* réussirent des manifestations imposantes dans le centre-ville et dressèrent des listes de personnes à la recherche d'un travail, alternatives à celles de l'Agence de l'emploi de la ville. L'initiative et son succès auprès des chômeurs témoignaient du manque de confiance des intéressés envers les institutions<sup>355</sup>. L'objectif était de négocier directement avec ces dernières l'insertion professionnelle des inscrits, gage de résultats immédiats et efficaces. Les *Disoccupati organizzati* souhaitaient, en outre, participer aux décisions concernant les politiques du travail et à terme de contrôler les *liste di collocamento* de l'Agence pour l'emploi. En effet, ils considéraient que ces listes étaient contrôlées par les partis politiques, selon des logiques de clientèle étrangères aux besoins réels des chômeurs. Le grand nombre d'inscrits sur leurs listes permit aux *Disoccupati organizzati* d'acquérir une représentativité réelle et de devenir des interlocuteurs incontournables.

Si on limite l'analyse aux années 1970 et à la première moitié des années 1980, force est de constater que le mouvement marqua des points. Le plus important fut la reconnaissance

---

<sup>354</sup> Augusto COCORULLO, *Lotta e identità nel movimento dei disoccupati organizzati di Napoli*, Espanet Conference, "Sfide alla cittadinanza e trasformazione dei corsi di vita: precarietà, invecchiamento e migrazioni" Università degli Studi di Torino, Torino, 18 - 20 Septembre 2014.

<sup>355</sup> Marika BORRELLI, *Le lotte di ieri e le lotte di oggi: Napoli e l'epopea dei Disoccupati Organizzati: Faccia a faccia con Raffaele Tramontano*, Orticalab.

par les différentes institutions de la Campanie des listes de chômeurs, auxquels furent accordés, à plusieurs reprises, la priorité à l'embauche et l'accès à la formation professionnelle. A ce sujet, le mouvement demanda l'organisation de formations ouvrant sur de vraies compétences, et non à des emplois temporaires<sup>356</sup>. Ces succès eurent des effets collatéraux, comme la multiplication de micro-organisations des chômeurs, (*Sindacato azzurro, Comitato disoccupati organizzati, Disoccupati uniti per il lavoro, Forza lavoro disponibile, Eurodisoccupati napoletani*). Bien loin de l'ancrage à gauche de l'organisation historique, elles avaient pour seul but d'obtenir l'embauche préférentielle des personnes inscrites sur leurs listes. La plupart, souvent classées à droite, avaient un lien direct avec des partis politiques, qui les invitaient aux négociations d'embauches collectives et institutionnalisèrent l'échange d'emplois contre un soutien électoral. Plusieurs leaders de ces petites organisations furent candidats aux élections locales pour divers partis<sup>357</sup>.

### **Les années 1980 et la fragmentation du mouvement**

Le mouvement de chômeurs napolitains connut un affaiblissement de ses capacités de mobilisation au cours des années 1980, alors que refluaient les luttes sociales. Le séisme de l'Irpinia du 23 novembre 1980, qui priva 280 000 personnes d'un logement et en tua 3 000, aggrava la situation économique et sociale de la Campanie, précipita l'éclatement du mouvement et l'émergence de sigles autonomes aux profils idéologiques et objectifs différents. En effet, après le tremblement de terre, des ressources financières publiques considérables furent allouées pour la reconstruction de la Campanie. Ce fut une opportunité de trouver du travail pour beaucoup de chômeurs, mais provoqua le déplacement d'une partie de ces personnes du centre de Naples vers la banlieue. Il en résultat un affaiblissement de la force de frappe du mouvement, victime d'une perte d'enracinement territorial et de la dispersion de l'avant-garde des *Disoccupati organizzati*.

Cet affaiblissement s'estompa à la fin des années 1980 quand, suite à un travail de réorganisation, le mouvement ouvrit des sièges dans les quartiers périphériques et la banlieue de Naples (Scampia, Pianura, etc.). Dans le même temps, ces initiatives accentuèrent la fragmentation des *Disoccupati organizzati* en un nombre élevé de petites organisations. Même si elles continuèrent à collaborer entre elles, elles ne retrouvèrent jamais l'homogénéité politique et organisationnelle du début.

### **Du "travail stable" au "salaire garanti" : la métamorphose des objectifs du mouvement**

Si les militants historiques continuèrent à mettre en avant la revendication d'un travail garanti pour tous les chômeurs, une nouvelle génération de militants poussait pour une approche plus pragmatique, en mettant en avant le mot d'ordre de salaire garanti, comprendre d'une allocation versée aux chômeurs sans contrepartie en travail.

Cette nouvelle génération était la manifestation visible d'un changement de composition sociale du mouvement. Au cours des années 1980, des jeunes sans aucune expérience de travail arrivèrent directement des lycées et des universités. Fabrizia RAMONDINO, autrice d'une des plus importantes et anciennes recherches sur le mouvement des *Disoccupati organizzati* constate l'existence de cette fracture déjà en 1977 :

---

<sup>356</sup> Augusto COCORULLA, *Lotta e identità nel movimento dei disoccupati organizzati di Napoli, Espanet Conference, "Sfide alla cittadinanza e trasformazione dei corsi di vita: precarietà, invecchiamento e migrazioni"* Università degli Studi di Torino, Torino, 18 - 20 Settembre 2014.

<sup>357</sup> Maria LIGUORI, Susi VENEZIANO, *Disoccupati a Napoli*, Editrice Sindacale Italiana, Napoli, 1982.

*Une revendication controversée a été...celle de l'allocation à 80% du salaire moyen ouvrier. Ceux qui sont contre l'idée de l'allocation pensent qu'étant donné le coût très élevé de cette mesure pour l'État, difficile à obtenir, mieux vaut demander du travail, en premier lieu parce que le travail est plus sûr qu'une allocation et en deuxième lieu parce que l'objectif du travail élargit le front des alliances et élimine les risques d'isolement du mouvement<sup>358</sup>.*

La nouvelle génération de chômeurs militants de Naples formula ainsi la revendication du salaire garanti, ainsi qu'en témoigne un militant de la fin des années 1980 :

*Nous voulons du travail. Il n'y a pas de travail? Alors il doit y avoir un salaire égal au salaire du travailleur, car c'est un problème des institutions. Nous voulons le salaire, alors c'est la responsabilité des institutions de créer des emplois, car nous savons aussi en expliquer les raisons. Nous demandons du travail, s'il n'y en a pas, c'est parce que vous ne savez pas comment créer du travail, alors vous me donnez le salaire, comme à un travailleur. Cependant, quand on me propose un poste de travail, je vais travailler et mon salaire garanti est supprimé. Le salaire garanti est une revendication politique qui fait avancer le mouvement. L'assistanat est une autre chose. La demande de salaire est liée à la demande d'emploi. Si j'accepte le revenu de citoyenneté de 300 € par mois, je suis dans une forme de chantage, car en tout cas avec 300 € par mois je ne peux pas vivre et je dois me débrouiller avec des formes de travail au noir, et je suis alors étiqueté comme le « parasite » qui ne veut pas travailler et veut un revenu de citoyenneté.<sup>359</sup> »*

Les anciens militants s'opposèrent à cette revendication, estimant que seul un travail stable pouvait donner aux chômeurs une vraie autonomie financière, sans être « otages » des institutions étatiques qui, à tout moment, pouvaient décider de diminuer ou même supprimer l'allocation chômage. En outre, ils pensaient que l'obtention d'un travail était la seule manière pour le chômeur de réintégrer la société active en sortant de la marginalisation sociale et politique, source de dégâts psychologiques pour l'individu.

## **Le mouvement au seuil des années 2000**

Au cours des années 1990, la revendication du "salaire garanti" et l'attitude à tenir envers les partis politiques ont engendré des débats très durs à l'intérieur du mouvement. Ces questions ouvrirent une ligne de fracture avec l'émergence de deux orientations opposées: celle qui prônait l'établissement de liens avec les forces politiques en mesure de négocier les politiques du travail et les embauches collectives et celle qui voulaient rester fidèle à la stratégie originelle du mouvement, opposé à de tels rapports. La fracture a surtout touché les comités issus du mouvement historique *Disoccupati organizzati*, largement majoritaire à Naples et seul à disposer d'une réelle force de mobilisation sur toute la période couverte. Ces désaccords dans l'organisation la plus importante des chômeurs napolitains, la multiplication de micro-organisations et les accusations de clientélisme politique liées à l'embauche de militants entretenant des relations étroites avec des partis politiques, ont précipité la crise politique du mouvement. Celui-ci fut de moins en moins perçu par la masse des chômeurs comme une organisation indépendante et d'opposition au système politique et économique de la ville, considérée comme corrompue. A partir de la moitié des années 1990, on constate une diminution progressive du nombre des adhérents, qui passa de près de 15 000 dans les années 1980 à 2 000 dans la dernière décennie<sup>360</sup>.

<sup>358</sup> Fabrizia RAMONDINO, *Napoli: I Disoccupati organizzati, I protagonisti raccontano*, Feltrinelli economica, Milano, 1977.

<sup>359</sup> Stefano BOFFO, Enrica MORLICCHIO, Augusto COCORULLO, *La disoccupazione in cerca di rappresentanza: I disoccupati organizzati di Napoli*, Università Federico II de Naples, Janvier 2014, P.3.

<sup>360</sup> Augusto COCCORULLO, *Lotta e identità...*, op. cit.

## Conclusion

Malgré la faiblesse récente du mouvement, celui-ci a joué un très grand rôle durant les trois dernières décennies du XXe siècle, surtout au niveau local. Sa singularité tient à sa durée, à l'intensité des mobilisations et donc à sa capacité d'ouvrir un espace considérable dans le débat public et dans la négociation avec les institutions napolitaines et de la Région Campanie. En effet, il réussit d'abord à faire reconnaître ses listes de chômeurs par la Préfecture de Naples comme prioritaires à l'embauche, en discréditant les listes de l'Agence de l'emploi et en créant une dynamique d'attraction pour un nombre toujours plus large de chômeurs, sensibles à la possibilité réelle d'être embauchés. Le mouvement a également réussi à obtenir la tenue de cours de formation professionnalisante dans des secteurs d'intérêt public tels que la santé, les services sociaux et la propriété publique, la plupart du temps avec des possibilités d'emplois dans les entreprises publiques. Au cours des années 1990, environ 25% des participants à ces cours réussirent à obtenir un travail stable.

La puissance de ce mouvement de chômeurs né dans la troisième ville la plus peuplée d'Italie, ses méthodes de protestation radicales et parfois spectaculaires - blocage des routes, occupation d'importants édifices publics et affrontements avec la police pendant les manifestations -, lui permit d'avoir une certaine audience locale, mais assez faible au-delà de ce territoire. Au cours des quatre dernières décennies, plusieurs tentatives de groupes de chômeurs mobilisés d'autres villes du Sud ont tenté de s'inspirer de ce mouvement, à travers l'adoption des revendications développées par le mouvement napolitain, en cherchant à nouer des contacts avec les *Disoccupati organizzati*, ou simplement en donnant à leur groupe le même nom que cette organisation napolitaine. De plus, au cours des années 1990, les partis politiques issus de la dissolution du PCI et les nouvelles formations de gauche intégrèrent en partie les réflexions et les revendications des *Disoccupati organizzati*. Il en alla différemment pour le syndicalisme, qui fut l'élément le plus imperméable à ce mouvement, alors même que ses organisations rassemblaient nombre de travailleurs précaires et de personnes à la recherche d'emploi.

Le dialogue entre *Disoccupati organizzati* et syndicats confédéraux fut très difficile. Cela, en raison de la méfiance créée par les fréquents affrontements des années 1980 concernant, en particulier, l'appui de CGIL-CISL-UIL à des politiques économiques d'austérité qui, selon les militants de Naples, provoquaient la diminution des salaires, l'affaiblissement du *Welfare state* et l'augmentation importante du chômage. Cette incommunicabilité avec les syndicats, dotés de structures très importantes, est l'une des principales causes de l'incapacité de ce mouvement à organiser des mobilisations nationales de chômeurs contre des politiques publiques qui commençaient, depuis les années 1980, à glisser vers la précarisation du marché du travail et l'affaiblissement des garanties syndicales et sociales conquises par les travailleurs pendant la décennie précédente. Pour cette raison, il n'y a eu jamais une vraie tentative d'intégrer dans les structures syndicales ces chômeurs mobilisés. Cela aurait permis la création de branches syndicales des chômeurs et des travailleurs précaires ou de fédérer les différents groupes nés dans le sud italien pour créer une organisation nationale des chômeurs puissante liée aux syndicats. Cet ensemble de raisons explique l'absence de la voix des chômeurs dans le débat et la négociation avec les institutions nationales concernant la formation professionnelle, la réinsertion des travailleurs expulsés de la production suite aux restructurations industrielles et les allocations chômage.





## Centralité des syndicats et fracture régionale : la mobilisation des chômeurs en Belgique

Jean FANIEL, directeur général du CRISP, Bruxelles

Dès le milieu des années 1970, la Belgique a été touchée de plein fouet par l'augmentation rapide du chômage, qui a quintuplé en dix ans. Différents plans de relance et plans pour l'emploi, mis en œuvre par les pouvoirs publics, ont rencontré des fortunes diverses en termes de création d'emplois. Ils ont contribué à une dégradation de la qualité de l'emploi, touchant en particulier les nouveaux entrants sur le marché du travail tels que les jeunes et les femmes. Par ailleurs, en raison de l'augmentation très importante du coût de l'indemnisation du chômage due à l'accroissement du nombre de chômeurs et des pressions exercées par les fédérations patronales et par certains partis politiques, diverses mesures ont été prises par le gouvernement belge en vue de restreindre l'accès aux allocations ou de le retarder, de limiter le montant et la durée des allocations versées, ou de faciliter les exclusions de l'assurance-chômage. Plus récemment, l'accent mis au niveau européen sur l'activation des chômeurs a en outre conduit le gouvernement à accentuer les procédures de contrôle des sans-emploi. Enfin, les deux spécificités qui caractérisaient le régime belge d'indemnisation du chômage en termes de durée et d'accès n'ont pas été abandonnées, mais ont connu de sévères restrictions au fil du temps.

Dans ce contexte, la Belgique a connu plusieurs épisodes de mobilisation des chômeurs depuis quatre décennies, réunissant parfois quelques milliers de personnes. Ces caractéristiques permettent de classer le cas belge dans la catégorie des pays où la mobilisation des chômeurs est réelle, mais limitée<sup>361</sup>. Les dynamiques à l'œuvre ont varié d'une région à l'autre, notamment en fonction de la situation de l'emploi et de traditions de lutte – syndicales, associatives ou politiques – différentes. Certaines mobilisations ont été inspirées ou même soutenues par des mouvements se produisant à l'étranger (en l'occurrence, en France) ou au niveau international (les Marches européennes).

Le cadre socio-politique dans lequel elles se sont déroulées est marqué par deux éléments majeurs. D'une part, les syndicats sont fortement impliqués dans la protection des chômeurs puisqu'ils participent à la cogestion de l'assurance-chômage et paient les indemnités de chômage à leurs membres, ce qui explique que plus de 85 % des chômeurs soient syndiqués, dans un pays où le taux de syndicalisation est assez robuste. Cette spécificité engendre un rapport complexe voire paradoxal entre organisations syndicales et chômeurs<sup>362</sup>. Des syndicats forts contribuent à défendre les intérêts des chômeurs, mais ils les empêchent souvent de s'organiser de façon autonome. Reconnus institutionnellement, notamment en tant que cogestionnaires de l'assurance-chômage, les syndicats disposent en outre de relais politiques puissants et sont, à ce titre, des représentants assez efficaces des salariés et des demandeurs d'emploi. Quand ils relaient une mobilisation, ils peuvent déployer des moyens importants, en termes humains, financiers, mais aussi de relais dans ces institutions gérant l'assurance-chômage ou auprès de leurs alliés politiques. Néanmoins, ils demeurent des organisations représentant avant tout les intérêts des salariés avec emploi et leur insertion dans les structures institutionnelles les pousse à accepter des concessions, en particulier en période de crise<sup>363</sup>.

---

<sup>361</sup> Didier CHABANET, Jean FANIEL (ed.), *The Mobilization of the Unemployed in Europe. From Acquiescence to Protest?*, New York/Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

<sup>362</sup> Jean FANIEL, « L'organisation des chômeurs dans les syndicats », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1929-1930, 2006.

<sup>363</sup> Jean FANIEL, « Syndicats, des acteurs structurellement sous tensions », *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 104, 2018, p. 10-21.

D'autre part, depuis le milieu des années 1980, la réalité du chômage connaît un contraste important : tandis que la Wallonie et la Région bruxelloise continuent à faire face à un manque structurel d'emploi, la pénurie de main-d'œuvre est peu à peu devenue une préoccupation majeure en Flandre. Des tensions croissantes se sont fait jour entre les partis politiques flamands et francophones sur la question de l'indemnisation du chômage et sur le contrôle des chômeurs, au point que la politique de l'emploi et celle du contrôle des chômeurs ont été régionalisées, tandis que l'indemnisation reste une compétence nationale. Les mesures prises sont perçues très différemment selon les régions et ne sont guère contestées que du côté francophone, les mobilisations de sans-emploi ayant disparu de Flandre depuis trente ans.

Dans un premier temps, on présentera les origines historiques et les principales caractéristiques actuelles du dispositif belge d'indemnisation du chômage. On mettra ainsi en évidence le rôle des syndicats dans l'assurance-chômage et plus largement leur poids dans la société belge, notamment en direction des chômeurs. On indiquera ensuite la manière dont le chômage a évolué en Belgique, en pointant les principales caractéristiques sociologiques et géographiques qui influent sur le niveau de mobilisation des chômeurs. Cette contextualisation permettra de brosser un panorama des mobilisations qui se sont déroulées depuis une quarantaine d'années, en soulignant l'évolution du profil des personnes mobilisées et le caractère régional assez marqué des mouvements. Ce tour d'horizon permettra, dans une dernière partie, de mettre en lumière le rôle joué par les organisations syndicales et par certains partis politiques dans ces mobilisations.

## Indemnisation du chômage et rôle des syndicats

Dès le 19<sup>e</sup> siècle, les syndicats belges ont développé des caisses de secours mutuel destinées notamment à indemniser leurs membres involontairement privés d'emploi. Le but était double : aider des collègues privés de tout revenu et réduire la pression à la baisse sur les salaires que génère l'existence de chômeurs prêts à travailler à n'importe quelle condition. Progressivement, grâce aux contacts étroits que les syndicats socialiste et chrétien entretenaient avec leurs partis frères, les allocations syndicales ont été complétées par des subsides publics, au niveau local d'abord puis à l'échelle nationale. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les dirigeants syndicaux ont constaté que le rôle des syndicats dans le paiement des allocations de chômage leur garantissait l'affiliation d'un nombre élevé de travailleurs, au chômage ou craignant de l'être un jour.

Lors de la création de la sécurité sociale en 1944, les syndicats ont obtenu le droit de continuer à verser les allocations de chômage à leurs membres, bien que celles-ci soient désormais uniquement constituées de fonds publics, alimentés par les cotisations sociales prélevées sur les salaires<sup>364</sup>. Depuis lors, ils veillent à préserver cette position, voire à la renforcer.

L'assurance-chômage est administrée par l'Office national de l'emploi (ONEM), qui verse aux syndicats les sommes d'argent correspondant aux indemnités de chômage, tout en contrôlant les dossiers et, le cas échéant, en sanctionnant les chômeurs. Le comité de gestion de l'ONEM est composé de représentants des syndicats, des employeurs et du gouvernement. Grâce à cette position, les syndicats ont obtenu un régime relativement

---

<sup>364</sup> Guy VANTHEMSCHE, « De oorsprong van de werkloosheidsverzekering in België: vakbondskassen en gemeentelijke fondsen (1890-1914) », *Tijdschrift voor sociale geschiedenis*, vol. 11, n° 2, 1985, p. 130-164; Id., *Le chômage en Belgique de 1929 à 1940 : son histoire, son actualité*, Bruxelles, Labor, 1994 ; Jean FANIEL, « Belgique. Le système d'assurance-chômage : un particularisme en sursis ? », *Chronique internationale de l'IREC*, n° 108, 2007, p. 15-25. Sur la condition des chômeurs en Belgique, cf. également Florence LORIAUX (dir.), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles CARHOP-CRISP, 2015.

favorable pour les chômeurs, ce qui a renforcé leur crédit auprès des travailleurs, notamment sans emploi. En particulier, le versement d'indemnités n'est en principe pas limité dans le temps, même s'il diminue à mesure que dure le chômage, pour atteindre des montants forfaitaires ; et les jeunes ont accès aux allocations sur la base de leurs études, éventuellement avant d'avoir occupé un premier emploi.

Cette situation a favorisé la syndicalisation des chômeurs belges, à tel point qu'environ 85 % d'entre eux sont membres d'un des trois syndicats. Comme le Danemark, la Finlande et la Suède, la Belgique a même vu le nombre de travailleurs syndiqués augmenter à partir des années 1970, à la différence de la tendance enregistrée dans les autres pays occidentaux. La raison principale de cette situation est que, dans ces quatre pays, les syndicats interviennent directement dans le versement des allocations de chômage à leurs membres sans emploi<sup>365</sup>.

Plus largement, et comme ces trois pays nordiques, la Belgique se caractérise par un taux de syndicalisation parmi les plus importants d'Europe occidentale, dépassant 50 %<sup>366</sup>. Outre son rôle envers les chômeurs, le mouvement syndical belge est bien implanté dans les entreprises et les trois principaux syndicats (Confédération des syndicats chrétiens de Belgique – CSC ; Fédération générale du travail de Belgique – FGTB, socialiste ; Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique – CGSLB<sup>367</sup>) sont présents dans de nombreuses institutions socio-économiques<sup>368</sup>. Ces organisations entretiennent en outre des liens généralement étroits avec leurs partis frères : les partis socialistes francophone et flamand pour la FGTB, les partis de tradition sociale-chrétienne pour la CSC et, dans une moindre mesure, les partis libéraux pour la CGSLB. Au sein des coalitions gouvernementales, au moins une des deux familles politiques proches des principaux syndicats (CSC et FGTB) est toujours présente. Enfin, depuis 1921, le ministère de l'Emploi a quasiment toujours été dirigé par un socialiste ou par un démocrate-chrétien.

Cette proximité politique permet aux syndicats de peser sur l'évolution du pays mais elle restreint dans certains cas leur capacité ou leur volonté d'agir<sup>369</sup>. Les dirigeants syndicaux souhaitant généralement ménager leurs alliés au pouvoir, ils « filtrent » les revendications des travailleurs et tendent à en limiter l'ampleur ou la radicalité. Cela s'avère particulièrement vrai en matière d'assurance-chômage où l'interlocuteur principal qui concentre l'essentiel des griefs est le gouvernement, représenté par le ministre de l'Emploi. Ainsi, à partir du milieu des années 1970, l'accroissement du nombre de chômeurs a engendré une augmentation des dépenses d'assurance-chômage. L'instabilité politique qui a caractérisé le pays à la fin de cette décennie aurait pu créer des divisions entre élites et ouvrir la structure des opportunités politiques<sup>370</sup>, ce qui aurait pu permettre aux chômeurs de faire davantage entendre leur voix. Pourtant, les partis socialistes, sociaux-chrétiens et

---

<sup>365</sup> Lyle SCRUGGS, « The Ghent System and Union Membership in Europe, 1970-1996 », *Political Research Quarterly*, vol. 55, n° 2, 2002, p. 275-297 ; Helge ALBRECHTSEN, « The broken link – do trade unions represent the interests of the unemployed? », *Transfer*, vol. 10, n° 4, 2004, p. 569-587 ; Kurt VANDAELE, « A Report from the Homeland of the Ghent System: the Relationship between Unemployment and Trade Union Membership in Belgium », *Transfer*, vol. 12, n° 4, 2006, p. 647-657.

<sup>366</sup> Jean FANIEL, Kurt VANDAELE, « Implantation syndicale et taux de syndicalisation (2000-2010) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2146-2147, 2012.

<sup>367</sup> La CSC et la FGTB comptaient en 2019 chacune aux alentours de 1 500 000 d'affiliés, la CGSLB environ 300 000. L'indemnisation des chômeurs se répartissait comme suit : 37,2 % pour la CSC, 43,9 % pour la FGTB, 6,6 % pour la CGSLB et 12,3 % pour la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC, organisme public).

<sup>368</sup> Jean FANIEL, « Caractéristiques et spécificités des syndicats belges », in Étienne ARCQ, Michel CAPRON, Évelyne LÉONARD, Pierre REMAN (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 93-119.

<sup>369</sup> Jean FANIEL, Corinne GOBIN, « Les relations entre syndicats et partis politiques : un frein à la mobilisation sociale ? », in Jean FANIEL, Corinne GOBIN, David PATERNOTTE (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2020, p. 117-139.

<sup>370</sup> Sidney TARROW, *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 88-89.

libéraux se sont entendus sur la nécessité de réagir face à la crise en menant une politique d'austérité touchant notamment les chômeurs. Les gouvernements successifs ont restreint les prestations versées dans le cadre de l'assurance-chômage et facilité l'exclusion des chômeurs. Le plus souvent, les instances dirigeantes des syndicats ont accompagné ces mesures, ou ont tenté de les atténuer, sans toutefois s'opposer frontalement à leurs alliés politiques lorsque ceux-ci étaient au gouvernement. Alors qu'elle aurait pu constituer un atout pour les chômeurs mobilisés, la relation privilégiée entre les syndicats et leurs partis frères représente donc à cet égard en bonne partie un obstacle.

En une quarantaine d'années, la protection des chômeurs belges s'est ainsi significativement détériorée. Plus favorable que d'autres pays européens comparables pour la durée d'indemnisation et l'accès des jeunes, l'assurance-chômage belge garantit en revanche des niveaux d'indemnisation inférieurs – parfois significativement<sup>371</sup>.

Dans ce contexte, chômeurs et organisations syndicales belges se trouvent liés par une dialectique particulière. D'un côté, les chômeurs sont en contact régulier avec leur syndicat qui gère leur situation administrative. Dans certains cas, ils peuvent même bénéficier d'une aide individuelle (notamment juridique) de leur part. Cette relation permet aux syndicats d'être proches de leurs affiliés sans emploi et de connaître leurs préoccupations. Les représentants syndicaux peuvent ainsi défendre des positions favorables aux sans-emploi au sein du comité de gestion de l'ONEM. Mais, de l'autre, elle induit des tensions, soit en raison des conditions (matérielles ou relationnelles) dans lesquelles les chômeurs sont accueillis dans les services syndicaux, soit parce que les chômeurs tiennent leur syndicat pour coupable des décisions négatives que celui-ci doit leur appliquer en conformité avec la réglementation de l'assurance-chômage (sanctions prises par l'ONEM, récupération de sommes versées par erreur, etc.). Malgré cela, la plupart des chômeurs ont une attitude favorable à l'égard des syndicats, généralement perçus comme des organisations les défendant de manière correcte. Ainsi, seule une minorité de chômeurs (12,3 % en 2019) a fait le choix de ne pas adhérer à un syndicat et de s'adresser à l'organisme public habilité à leur verser leur allocation de chômage (la CAPAC).

Jusque dans les années 1970, aucune structure collective militante propre aux chômeurs n'existait au sein des syndicats belges. Ceux-ci considéraient les sans-emploi comme des travailleurs à aider et à protéger mais guère comme des militants potentiellement acteurs de leur situation. En Belgique comme ailleurs, les syndicats sont avant tout des organisations historiquement construites à partir du lieu de travail et reflétant les priorités des travailleurs actifs<sup>372</sup>. Dans ce contexte, les chômeurs ont toujours rencontré certaines difficultés à s'organiser au sein des syndicats, leur action étant d'autant plus mal perçue par ces derniers que leurs revendications concernaient de manière directe l'accueil des chômeurs dans les bureaux syndicaux, ou qu'elles remettaient en cause la politique suivie par le gouvernement et pointaient, de manière plus ou moins explicite, la passivité des dirigeants syndicaux face aux réformes rognant les droits des chômeurs. Néanmoins, les syndicats redoutant encore plus les velléités d'organisation des chômeurs en dehors de leurs rangs, ils ont souvent préféré mettre en place des structures permettant aux chômeurs de s'organiser en leur sein. La mobilisation des chômeurs en Belgique est constamment marquée par cette ambivalence.

---

<sup>371</sup> Cf. UNÉDIC, *Tableau de données comparatives sur l'assurance chômage dans 15 pays d'Europe*, 2022, <https://www.unedic.org/publications/panorama-des-systemes-dassurance-chomage-en-europe>.

<sup>372</sup> Immanuel NESS, *Trade Unions and the Betrayal of the Unemployed. Labor Conflicts during the 1990s*, New York/Londres, Garland, 1998 ; Andrew RICHARDS, « Trade Unionism and the Unemployed in the European Union », *La Lettre de la Maison française d'Oxford*, n° 12, 2000, p. 153-181 ; Jean FANIEL, « Belgian trade unions, the unemployed and the growth of unemployment », in Marco GIUGNI (ed.), *The Politics of Unemployment in Europe. Policy Responses and Collective Action*, Londres, Ashgate, 2009, p. 101-115.

## Évolution du chômage et disparités régionales

La Belgique a connu un développement économique contrasté depuis son indépendance en 1830. Pendant un siècle, la Flandre est restée une région essentiellement rurale et relativement pauvre, malgré l'existence de quelques centres industriels urbains tels Anvers et Gand. La Wallonie a au contraire connu une industrialisation précoce et massive, devenant très tôt une des régions les plus dynamiques et prospères d'Europe. Bruxelles constituait le cœur d'une zone économique importante et était le siège d'institutions financières puissantes. Mais la donne a radicalement changé après la Seconde Guerre mondiale. Centrée sur l'industrie charbonnière, la sidérurgie ou le verre, l'économie wallonne s'est trouvée durement frappée par la crise économique. Au contraire, la Flandre a connu un développement rapide dans des secteurs avancés sur le plan technologique. Dès les années 1970, l'ensemble du pays a été touché par une augmentation rapide et importante du chômage. Mais à partir du milieu des années 1980, la Flandre est mieux parvenue que la Wallonie à surmonter cette situation, devenant l'une des régions les plus prospères d'Europe et connaissant depuis plusieurs années des pénuries de main-d'œuvre. Bruxelles se trouve dans une situation paradoxale : cette région à l'économie tertiarisée est parmi les cinq régions les plus prospères de l'Union européenne, mais c'est aussi la région belge qui connaît le plus fort taux de chômage, les habitants y souffrant de manque de formation et de discrimination à l'embauche et les emplois étant largement occupés par des travailleurs vivant en Flandre ou en Wallonie.

Outre la crise de secteurs économiques importants, la poussée du chômage a été renforcée par l'arrivée importante sur le marché du travail des jeunes issus du baby-boom et d'un nombre croissant de femmes. Ces deux catégories de travailleurs ont particulièrement souffert du chômage qui s'est développé dès les années 1970. En 1980, 60 % des chômeurs étaient des femmes et 30 % avaient moins de 25 ans.

Durant la première moitié des années 1980, les pertes d'emploi ont continué à augmenter. Les jeunes et les femmes restaient surreprésentés parmi les chômeurs mais les travailleurs adultes masculins étaient désormais eux aussi lourdement frappés par le chômage. Au total, le chômage est passé de 2,6 % de la population active en 1974 à 11,6 % en 1983. Depuis lors, le taux de chômage est resté relativement important en Wallonie (11,1 % de la population assurée en 2019) et, plus encore, en région bruxelloise (16,1 %), tandis qu'il se situe à un niveau relativement faible (entre 5 et 8 %) en Flandre depuis deux décennies.

Tableau 1 – Belgique. Évolution du taux de chômage par région (en % des travailleurs salariés\*)

	1948	1953	1958	1963	1968	1973	1978	1983	1988	1993	1998	2003	2008	2013	2018
Belgique	4.2	9.1	5.9	2.9	4.4	3.5	10.4	18.3	14.1	15.8	14.0	12.1	10.6	11.4	8.2
Bruxelles**	n/d	7.8	4.1	2.2	2.6	2.7	10.7	20.8	17.6	23.0	21.3	19.6	19.5	21.7	16.4
Flandre	n/d	13.4	8.0	3.3	4.5	3.2	10.4	18.4	12.1	12.8	9.2	7.7	6.2	7.1	5.5
Wallonie	n/d	4.7	3.6	2.6	6.6	5.4	13.2	21.5	20.7	24.4	22.0	19.2	17.2	17.2	11.6

Source : ONEM.

\*: Au niveau régional, les seules données disponibles concernent la population des travailleurs salariés, et non la totalité de la population active.

\*\* : Du point de vue de la comptabilisation des chômeurs, les limites géographiques de la zone de Bruxelles ont été modifiées dans un sens plus restrictif en 1975.

Dès les années 1990, cette situation contrastée sur le plan régional a provoqué des tensions et alimenté les revendications de la plupart des partis flamands en faveur d'une révision de la protection des chômeurs, notamment pour lutter contre les pénuries de main-d'œuvre



dénoncées par les organisations patronales au Nord du pays. Plusieurs axes structurent ces revendications. Libéraux, nationalistes et extrême droite de Flandre réclament la limitation dans le temps du versement des allocations de chômage, la fin du rôle d'organisme de paiement des syndicats et, pour les deux derniers, la régionalisation de l'assurance-chômage (ainsi que, plus largement, de la sécurité sociale). Les sociaux-chrétiens, longtemps dominants en Flandre, sont également partisans d'une autonomie régionale accrue et d'une réduction des mécanismes de solidarité entre régions, y compris à travers la sécurité sociale. Quant aux socialistes flamands, chantres de l'« État social actif » à caractère blairiste dès la fin des années 1990, ils se sont distingués des socialistes francophones par une forte valorisation de la responsabilisation individuelle des chômeurs et, partant, par un renforcement du contrôle touchant ceux-ci et une réduction de leur niveau d'indemnisation. Ce sont d'ailleurs des ministres socialistes flamands qui, au début des décennies 1980, 2000 et 2010, ont fait adopter diverses mesures restrictives en la matière (cf. *infra*).

Confrontés à une réalité socio-économique assez différente, à Bruxelles comme en Wallonie, les partis politiques francophones ont veillé à préserver le caractère en principe illimité de l'indemnisation du chômage, l'accès sur la base des études et le rôle d'intermédiaires des syndicats. Ils ont néanmoins dû accepter – pour les socialistes – voire ont favorisé – dans le cas des libéraux et des sociaux-chrétiens – diverses mesures altérant peu à peu l'effectivité de ce caractère illimité, réduisant les indemnités, restreignant l'accès ou accroissant le contrôle. Tandis que la politique d'emploi relève depuis plusieurs années et dans une large mesure des régions<sup>373</sup>, qui légifèrent de manière autonome en la matière, l'assurance-chômage et l'indemnisation relèvent toujours du niveau fédéral (c'est-à-dire national). Voici dix ans, le contrôle des chômeurs a été régionalisé, mais la législation en demeure fédérale. Autrement dit, une grande complexité institutionnelle caractérise les politiques d'emploi et de gestion du chômage au sens large, mais les tensions entre partis politiques flamands, très largement à droite, et francophones, majoritairement de gauche, subsistent, les compromis négociés au niveau national laissant à peu près tout le monde insatisfait.

## Des mobilisations de chômeurs récurrentes

La forte hausse du chômage à partir des années 1970, les restrictions progressives dans la couverture du chômage, et les contrastes régionaux ont donné lieu à une mobilisation des chômeurs épisodique, dont la physionomie a varié avec le temps, et qui se limite à la Wallonie et à Bruxelles depuis trois décennies.

### Une mobilisation précoce

Quelques groupes de sans-emploi apparaissent avec la flambée du chômage<sup>374</sup>. Ils protestent notamment contre le manque d'emplois et contre les premières mesures prises par le gouvernement pour réduire les allocations. À Bruxelles d'abord, des militants de différents mouvements d'extrême gauche (communistes, maoïstes ou trotskystes) créent des groupes locaux de chômeurs, dont certains collaborent entre eux. Ces groupes se constituent en dehors des syndicats, qu'ils jugent trop peu combatifs. Ils rencontrent l'hostilité des instances syndicales dirigeantes, qui acceptent mal ces critiques et refusent l'organisation spécifique des chômeurs, estimant que ceux-ci sont représentés par les

---

<sup>373</sup> Et de la Communauté germanophone.

<sup>374</sup> Philippe CAROYEZ, « Les comités de chômeurs. Considérations sur l'organisation collective des sans-emploi », *La Revue nouvelle*, n° 12, 1981, p. 488-495 ; Jean FANIEL, « L'organisation des chômeurs dans les syndicats », *op. cit.*, p. 22-25.

centrales professionnelles des syndicats. En Flandre et en Wallonie, des groupes de femmes et de jeunes, structurés en tant que tels au sein des branches régionales des organisations syndicales, initient également des mobilisations contre le chômage. En novembre 1975, une manifestation organisée par les comités syndicaux de jeunes rassemble environ 5 000 personnes à Liège, ville wallonne de vieille industrie durement touchée par la crise et caractérisée par une forte tradition de lutte sociale. Hormis lors de cet événement, les groupes de jeunes et de femmes mobilisés ne comptent généralement que quelques dizaines de militants, sont caractérisés par une rotation importante et confrontés au manque de soutien des instances syndicales dirigeantes. La prédominance des sections professionnelles au sein des confédérations syndicales <sup>375</sup> laisse finalement peu de place, et peu de moyens, à l'action interprofessionnelle organisée sur la base de l'âge ou du genre. À Charleroi, autre ville wallonne comparable à Liège, les dirigeants syndicaux de la CSC et de la FGTB font le choix d'investir des moyens humains et financiers importants dans l'organisation unitaire et coordonnée des chômeurs – et non de manière séparée comme ailleurs.

Ces premières mobilisations montrent que les relations entre chômeurs et syndicats s'effectuent selon des logiques variables et qu'elles peuvent être bonnes ou au contraire tendues. Dans tous les cas, l'action ainsi menée est de courte durée et cesse au bout de quelques années. Le manque de soutien, voire l'opposition des syndicats, mais aussi la difficulté intrinsèque des chômeurs à se mobiliser dans la durée, même quand des moyens solides sont investis pour faciliter leur action, expliquent le caractère éphémère de ces actions. Il faut par ailleurs souligner qu'un important plan gouvernemental de remise à l'emploi des chômeurs est lancé en 1978, qui permet aux plus dynamiques d'entre eux de retrouver du travail et a pour effet de priver les groupes de chômeurs de leurs militants les plus actifs.

En 1980, pour réduire le coût de l'assurance-chômage, le gouvernement crée le statut de cohabitant<sup>376</sup>, qui touche particulièrement les femmes. Il introduit également une troisième période d'indemnisation, réduit les allocations perçues par bon nombre de chômeurs, et porte à six mois au lieu de trois la durée de la période durant laquelle les jeunes doivent attendre pour recevoir leur première allocation après la fin de leurs études.

Ces modifications suscitent l'apparition de nouveaux comités de chômeurs, mais à la différence des précédents, les groupes qui se constituent en 1980-1982 sont surtout des comités créés par des chômeurs au sein du cadre syndical, spécifiquement en tant que groupes de chômeurs et non plus de femmes ou de jeunes. Le chômage continuant à augmenter, davantage de chômeurs sont disponibles pour les mobilisations. Parmi ceux-ci figurent de plus en plus de travailleurs licenciés après une carrière déjà bien entamée et, pour certains d'entre eux, disposant d'une certaine expérience syndicale. Ces éléments contribuent à favoriser l'acceptation de ces initiatives par les dirigeants syndicaux eux-mêmes. En 1981 et 1982, la CSC<sup>377</sup> puis la FGTB introduisent chacune dans leurs statuts la création d'une commission nationale des chômeurs, significativement dénommés « travailleurs sans emploi » (TSE), et d'une commission du même nom dans chaque section régionale. L'expression retenue souligne le lien avec les travailleurs actifs et la privation *involontaire* d'emploi que représente la situation de chômeur. Ces commissions sont

---

<sup>375</sup> En tout cas à la CSC et à la FGTB. La CGSLB est organisée différemment, mais aucune structure propre aux chômeurs ne s'y est jamais développée.

<sup>376</sup> Depuis lors, il existe trois catégories de chômeurs : « isolé avec charge de famille », « isolé » et « cohabitant » (pour les chômeurs qui vivent avec une personne jouissant d'un revenu ou d'une allocation plus importante). Les isolés et les cohabitants reçoivent une allocation de chômage moins élevée que les « isolés avec charge de famille ». Les cohabitants peuvent alors être exclus de l'assurance-chômage pour une durée « anormalement longue » de chômage.

<sup>377</sup> Le meeting tenu en 1981 par la CSC réunit environ 3 500 sans-emploi, ce qui peut être considéré comme un nombre important.

composées de membres du syndicat au chômage qui souhaitent s'investir dans un travail militant. À mesure que le chômage augmente, des chômeurs disposant de davantage d'expérience militante syndicale sont licenciés. Ils peuvent rejoindre les commissions, ou contribuer à les mettre sur pied, en privilégiant une action dans le cadre syndical et non de manière autonome. L'objectif dévolu à ces groupes n'est cependant pas toujours précis et certains syndicalistes soulignent par exemple : « Le manque de projets clairs de la part de la CSC (qui nous a simplement dit : il faut les organiser) »<sup>378</sup>. Dans les faits, ces commissions ont pour rôle d'informer les chômeurs, de leur apporter un lieu de rencontre où ils peuvent évoquer leurs problèmes, de leur permettre de garder un contact actif – et non pas seulement d'ordre administratif – avec leur syndicat, d'apporter des informations sur la situation des chômeurs au reste de l'organisation syndicale et, éventuellement, de sensibiliser les chômeurs et de les organiser en vue d'une mobilisation collective. Ces différents rôles sont évidemment partiellement liés. Comme l'a souligné Sophie MAURER<sup>379</sup>, la fonction d'entraide et de création de liens que jouent les groupes de chômeurs peut contribuer à développer ensuite une action davantage militante, porteuse de revendications.

### Le chômage change, les chômeurs mobilisés aussi

À la même période, un comité « femmes contre la crise », auquel participent des groupes de femmes de la FGTB, organise diverses actions locales qui débouchent, en mars 1981, sur une manifestation nationale rassemblant plus de 7 000 personnes à Bruxelles. Au premier rang des revendications figurent le droit au travail pour tous et le refus des « attaques contre les femmes chômeuses ». Des manifestations similaires se reproduisent durant plusieurs années consécutives. Parallèlement, différentes organisations de jeunesse, notamment syndicales, mènent en 1982 une « marche des jeunes pour l'emploi ». Précédée de différents rassemblements, cette manifestation nationale<sup>380</sup> réunit environ 30 000 personnes dans la capitale. Deux ans plus tard, une nouvelle manifestation est organisée sur le même thème et regroupe plus de 10 000 personnes. L'une et l'autre mobilisations exigent que les jeunes aient un travail « utile, stable et créatif ». Ces initiatives de femmes et de jeunes ne collaborent guère avec celles des comités de TSE. Le profil des militants impliqués dans ces derniers a en effet évolué et correspond essentiellement à celui de chômeurs adultes et/ou de longue durée. Leurs préoccupations sont partiellement différentes de celles des groupes de jeunes, par exemple, plus proches du marché de l'emploi. En outre, les marches de jeunes sont initiées par des organisations de jeunesse dont certaines n'appartiennent pas à la sphère syndicale et dont les attentes sont beaucoup plus larges et diffuses que la seule recherche de travail. Enfin, il ressort assez clairement que les syndicats, au sein desquels s'organisent séparément les femmes, les jeunes et les chômeurs, ne jouent guère de rôle pour fédérer ces différentes mobilisations menées par des groupes certes différents mais aux intérêts partiellement communs. L'attachement des syndicats à l'action organisée sur la base du secteur d'activité davantage que sur des caractéristiques d'âge, de genre ou d'occupation d'un emploi, de même que leur crainte de voir se créer un mouvement de grande ampleur difficile à maîtriser, expliquent cette absence de coordination.

En décembre 1983, le gouvernement décide de retenir un impôt spécifique sur les allocations de chômage. Les petits groupes syndicaux de chômeurs mènent différentes actions contre cette mesure jugée injuste : manifestations de quelques centaines de

---

<sup>378</sup> Extrait du compte-rendu d'une réunion de permanents de la CSC sur l'organisation des chômeurs, 1990.

<sup>379</sup> Sophie MAURER, *Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 66 et s.

<sup>380</sup> Malgré son nom, cette activité n'est pas à proprement parler une « marche » au sens classique du terme, s'étalant sur plusieurs jours et parcourant une distance importante. Sur ce type de mobilisation, cf. Michel PIGENET, Danièle TARTAKOWSKY (dir.), « Les marches », *Le Mouvement social*, n° 202, 2003.

personnes et actions « coups de poing » nécessitant peu de militants, telle l'occupation durant quelques heures de lieux considérés comme symboliques, notamment les sièges régionaux de l'ONEM, ou le siège national de la fédération des employeurs. Ces actions prennent cependant fin au printemps, sans avoir fait fléchir le gouvernement. Globalement faibles, elles sont d'une importance inégale selon les régions, en fonction du contexte économique, mais aussi de l'attitude plus ou moins bienveillante des dirigeants syndicaux à leur égard. Au niveau national, les instances syndicales n'apportent pas de réel appui aux groupes de chômeurs. D'une part, parce que les centrales professionnelles sont occupées à gérer les conséquences des restructurations et des fermetures d'entreprises, qui se multiplient. D'autre part, parce que la CSC ne souhaite pas mettre en difficulté les partis sociaux-chrétiens qui participent (avec les partis libéraux) à la coalition gouvernementale ayant adopté les mesures dénoncées.

De 1986 à 1989, les comités de TSE de la FGTB se mobilisent surtout pour améliorer le sort des chômeurs âgés. Ce changement correspond à l'évolution du profil des militants des comités syndicaux de chômeurs, et à celles du chômage lui-même, touchant de plus en plus des travailleurs ayant une longue carrière. Ces militants réclament l'amélioration de leur statut et une augmentation de leurs allocations, estimant que malgré leur longue carrière, ils reçoivent une faible indemnité alors que nombre de leurs anciens collègues ont pu bénéficier d'une préretraite, plus avantageuse. Divers mouvements de protestation sont organisés dont l'un réunit jusqu'à 2 500 militants en 1988. Ces actions ont pour particularité de rassembler des chômeurs venus de tout le pays, grâce notamment au soutien de la FGTB qui, sensible à l'argument de la longue carrière de ces chômeurs ou à ce qu'ils ont enduré par le passé, appuie cette lutte et favorise la convergence des différentes initiatives locales : « Ces '50 +' ont été les jeunes de la crise des années 30. C'est la génération de la deuxième guerre mondiale et ils se sont battus au sein de l'entreprise et ailleurs pour une sécurité sociale efficace et équitable »<sup>381</sup>. Ces chômeurs bénéficient parfois d'une expérience syndicale longue et de contacts personnels étroits avec les dirigeants syndicaux, qu'ils utilisent pour renforcer leur combat. La FGTB relaie cette mobilisation auprès du ministre de l'Emploi et auprès des partis socialistes, alors dans l'opposition face à un gouvernement appliquant un programme clairement néolibéral. Après le retour de leur famille politique au pouvoir en 1988, les parlementaires socialistes appuient ces revendications au sein d'une majorité soucieuse de marquer la rupture avec son prédécesseur. Cette configuration sociale et politique contribue à la création en 1989 d'un statut particulier pour les chômeurs âgés, incluant un supplément d'allocations. En Flandre, la mobilisation des chômeurs cesse à la suite de cette mesure.

## Nouvelles préoccupations, nouveaux groupes

Il faut attendre plusieurs années pour voir à nouveau une mobilisation un tant soit peu consistante de chômeurs. De 1997 à 2000, plusieurs groupes de militants dénoncent les contrôles opérés au domicile des chômeurs. Destinés à vérifier la véracité des déclarations des chômeurs sur leur situation familiale<sup>382</sup>, ces contrôles sont considérés par beaucoup d'entre eux comme inacceptables pour le respect de la vie privée des chômeurs<sup>383</sup>. À Charleroi, où le chômage touche désormais 25 % de la population active, les dirigeants des syndicats chrétien et socialiste consacrent des moyens significatifs pour relancer l'action de leurs commissions de TSE. Issu des deux organisations, le groupe

<sup>381</sup> Extrait d'un dossier adressé par la FGTB au ministre de l'Emploi en 1987.

<sup>382</sup> Compte tenu du fait que les personnes vivant seules perçoivent des allocations plus élevées que celles vivant en tant que cohabitantes, l'ONEM craint que certains chômeurs se déclarent indûment isolés.

<sup>383</sup> Philippe DRYON, Estelle KRZESLO, « Les chômeurs manifestent contre le durcissement des sanctions et la suppression des allocations. Chômeurs actifs, chômeurs pas chiens ! », *L'Année sociale* 1998, 1999, p. 209-214 ; Jean FANIEL, « Chômeurs en Belgique et en France : des mobilisations différentes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 11, n° 4, 2004, p. 498-501.

« Chômeur actif » mène différentes actions (conférences de presse, manifestations locales, occupation du bureau régional de l'ONEM) dont la presse locale se fait largement l'écho. À Bruxelles, d'anciens délégués syndicaux et des militants de la gauche radicale créent un petit groupe de chômeurs au sein de la centrale des employés de la FGTB. La direction de la centrale considère cependant que ce groupe est trop radical et l'empêche de fonctionner, provoquant assez rapidement sa disparition. À Liège, enfin, des militants anarchistes, des journalistes et des artistes fondent le groupe « Chômeur, pas chien ! » à l'automne 1997. Ces quelques militants mènent des actions théâtrales dans les files de chômeurs pour les inciter à se mobiliser contre les contrôles, occupent le bureau régional de l'ONEM et entartent la ministre (du parti social-chrétien flamand) de l'Emploi. Ils collaborent à plusieurs reprises avec le groupe syndical de Charleroi et avec les groupes de chômeurs que les sections de Liège des syndicats recréent dans ce contexte. Cependant, la radicalité de « Chômeur, pas chien ! » et les rapports tendus qu'il entretient avec les dirigeants syndicaux compliquent les collaborations et finissent par les rendre impossibles. La mobilisation se poursuit néanmoins dans un contexte relativement favorable à la médiatisation des mobilisations de chômeurs, à la fois par le biais du mouvement des chômeurs français de 1997-1998 et par celui des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions.

## Influences étrangères

La mobilisation des chômeurs en Belgique est incontestablement dynamisée par ces deux événements. En 1997, dans le sillage des marches organisées en 1994 en France, se déroule la première marche européenne, qui se termine par un cortège de 50 000 manifestants à Amsterdam<sup>384</sup>. En Belgique, comme dans les autres pays traversés, la préparation de l'accueil des marcheurs entraîne la constitution de petits groupes locaux, surtout à Bruxelles, Charleroi et Liège, trois villes où le tissu associatif et syndical est dense et où le chômage est élevé. Les militants qui collaborent à cette occasion proviennent d'horizons divers : chômeurs, sans-abri, militants de la gauche radicale (communistes, trotskystes, anarchistes), et certains syndicalistes impliqués à titre personnel<sup>385</sup>. En Belgique, les marches du printemps 1997 et les mois de préparation qui les précèdent permettent d'attirer quelque peu l'attention des médias et de l'opinion publique sur la situation des chômeurs et de susciter la création de groupes défendant les sans-emploi.

Quelques mois plus tard, le mouvement des chômeurs français de l'hiver 1997-1998 sert d'exemple aux chômeurs belges. Non seulement le mouvement français démontre que les chômeurs sont bel et bien capables de se mobiliser, mais il obtient en outre des résultats tangibles. En Wallonie et à Bruxelles, où la majorité de la population est francophone, la vie politique française est traditionnellement très suivie. En dépit de revendications et d'un tissu organisationnel assez différents, le mouvement français sert d'incitant, en particulier à la lutte initiée contre les visites domiciliaires des contrôleurs de l'ONEM. Son retentissement crée également un contexte favorable dans l'opinion publique belge francophone.

Au printemps 1999, une deuxième marche converge sur Cologne. Les groupes venant de France passent par Liège, où les comités syndicaux de chômeurs et « Chômeur, pas chien ! » ont développé leur lutte contre les visites domiciliaires. Le cortège de marcheurs participe à l'occupation durant toute une nuit du siège régional de l'ONEM. Les dirigeants

---

<sup>384</sup> Didier CHABANET, « Les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », in Richard BALME, Didier CHABANET, Vincent WRIGHT (dir.), *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, Paris, Presses de Sciences Po., p. 461-493 ; Id., « When the Unemployed challenge the European Union: The European Marches as Externalization of Protest », *Mobilization*, vol. 13, n° 3, 2008, p. 311-322.

<sup>385</sup> Jean FANIEL, « Les chômeurs entre action locale et altermondialisme. Le collectif belge des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », in Anne MORELLI, José GOTOVITCH (dir.), *Contester dans un pays prospère. L'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, p. 197-219.



syndicaux belges étant défavorables à ce type d'activité jugée trop radicale, et « Chômeur, pas chien ! », à l'initiative de l'occupation, disposant de trop peu de forces pour mener seul cette action, les occupants profitent de la présence des marcheurs non seulement pour bénéficier de leur écho médiatique, mais aussi pour utiliser la force numérique du cortège, constitué d'une centaine de personnes, pour mener à bien leur opération. Cette action marque la rupture définitive de la fragile collaboration entre le groupe anarchiste et les organisations syndicales régionales, mais elle donne aussi un retentissement médiatique particulier à la cause des chômeurs belges.

Au niveau national, les mobilisations de chômeurs sont également relayées par des députés écologistes de l'opposition, puis par des représentants du Parti socialiste (PS, francophone) au pouvoir. Ce soutien politique à la mobilisation des chômeurs traduit une certaine division des élites au sein même du gouvernement et une modification des alignements politiques, contribuant à ouvrir quelque peu la structure des opportunités politiques. Le gouvernement alors en exercice finit par réglementer les contrôles incriminés, ce qui en diminue le nombre. Le suivant, auquel participent les écologistes et au sein duquel le portefeuille de l'Emploi est occupé par une ministre PS proche des syndicats, restreint les contrôles, ce qui conduit à leur abandon de fait, même si le statut spécifique de cohabitant, source du problème dénoncé, est maintenu. Ce relatif succès incite certains dirigeants syndicaux régionaux à relancer l'activité des commissions de TSE dans d'autres zones de Wallonie et à Bruxelles.

### Mobilisation contre « l'activation » du contrôle et contre l'exclusion de masse des chômeurs

Début 2004, le gouvernement fédéral modifie le système de contrôle des chômeurs dans le cadre notamment des mesures d'activation prônées par la Stratégie européenne pour l'emploi<sup>386</sup>. Plusieurs associations (de chômeurs, de femmes, Ligue des droits de l'homme, etc.) de Bruxelles et de Wallonie, ainsi que les sections wallonnes des syndicats, se mobilisent en espérant empêcher le gouvernement de mettre son projet en œuvre, estimant anormal d'exiger des chômeurs qu'ils fassent la preuve de leur recherche active d'un emploi, alors même que les organismes régionaux de placement des chômeurs sont incapables de proposer un nombre suffisant d'offres d'emploi. Plusieurs manifestations ont lieu, dont une, menée par l'aile wallonne de la FGTB, rassemble 3 000 personnes. Les instances nationales des syndicats se divisent sur ce dispositif. Celui-ci a été conçu et mis en œuvre par le ministre de l'Emploi, un socialiste flamand. Les responsables flamands de la FGTB, issus d'une région nettement moins concernée par le chômage que leurs voisins wallons et appuyant le ministre, refusent que leur syndicat s'oppose plus vigoureusement à cette réforme. L'aile wallonne de ce syndicat participe néanmoins activement à la mobilisation contre cette réforme mais se heurte à une fin de non-recevoir de la part du PS, solidaire de son partenaire flamand au sein du gouvernement. Ce dernier met son projet à exécution en juillet 2004<sup>387</sup>.

Huit ans plus tard, le gouvernement fédéral associant socialistes, libéraux et sociaux-chrétiens francophones et flamands sous la houlette d'un Premier ministre PS annonce une réforme substantielle de l'assurance-chômage. D'une part, le montant des allocations est rendu plus dégressif qu'auparavant : les indemnités baisseront plus et plus vite. D'autre part, le versement des allocations dites d'insertion, octroyées sur la base des études<sup>388</sup>,

---

<sup>386</sup> Bernard CONTER, *La stratégie européenne pour l'emploi : de l'enthousiasme à l'effacement*, Bruxelles, CRISP, 2012.

<sup>387</sup> Jean FANIEL, « Réactions syndicales et associatives face au "contrôle de la disponibilité des chômeurs" », *L'Année sociale 2004*, 2005, p. 133-148.

<sup>388</sup> Ces allocations sont certes attribuées aux jeunes, mais pas uniquement, de nombreux adultes, ayant connu une carrière incomplète ou connaissant surtout l'emploi à temps partiel, restent dans ce régime et ne parviennent pas à accéder à celui des allocations de chômage *stricto sensu*.

sera désormais limité dans le temps. Rapidement, les responsables wallons des syndicats s'opposent à ces mesures – la seconde pouvant selon eux conduire à l'exclusion de 55 000 des quelque 420 000 chômeurs – tandis que les groupes syndicaux de TSE mobilisent largement les chômeurs et mènent plusieurs actions, dont une manifestation qui réunit 3 000 personnes. À l'initiative d'un groupe formé à l'extérieur des syndicats et assez critique à leur égard, est créée une plate-forme qui associe plusieurs associations et les comités de TSE pour mener la mobilisation. Une fois encore, les relations entre dirigeants syndicaux et militants d'initiatives externes s'avèrent tendus. « D'une part, parce que ces organisations [syndicales] se sont montrées réticentes à rejoindre une initiative qu'elles n'avaient pas impulsée et sur laquelle elles n'étaient pas assurées de pouvoir garder un certain contrôle. D'autre part, parce que, symétriquement, de nombreux militants extra-syndicaux se méfiaient au moins autant des conséquences de la participation des syndicats à une dynamique qui reposait sur un délicat équilibre idéologique, tactique et organisationnel »<sup>389</sup>. Finalement, le gouvernement ne modifie guère ses plans, attestant la difficulté, tant pour les syndicats que pour des mobilisations d'une certaine ampleur, d'infléchir les décisions des partis de gouvernement.

Le gouvernement de droite qui le remplace en 2014 adopte de nombreuses décisions socio-économiques qui provoquent une mobilisation syndicale sans précédent depuis deux décennies. En matière de chômage, c'est principalement l'abaissement de l'âge maximal permettant d'accéder à une allocation d'insertion qui suscite les protestations syndicales, associatives et des partis d'opposition, vu l'ampleur de ses conséquences probables. Elles s'inscrivent toutefois dans le prolongement de celles prises par l'exécutif précédent.

Ces deux trains de réformes engendrent l'utilisation, avec l'appui des services syndicaux, d'un mode d'action peu employé jusque-là dans les mobilisations des chômeurs belges. De nombreux recours individuels sont déposés en justice, dont un certain nombre reçoivent une issue favorable en vertu de l'application du principe de *standstill* qui protège les droits sociaux existants<sup>390</sup>. S'il s'agit de décisions certes individuelles, leur nombre et leur portée pourraient toutefois exercer à l'avenir une pression sur les autorités.

## Mouvements de chômeurs, syndicats et partis politiques : quelles alliances ?

Pour favoriser la mobilisation des chômeurs, la question des alliances est déterminante<sup>391</sup>. Ce tour d'horizon des mobilisations de chômeurs survenues en Belgique au cours des quatre dernières décennies met en évidence un certain nombre d'éléments structurants, notamment sur ce point. Bien réelle, la mobilisation des chômeurs présente cependant un caractère discontinu dans le temps et dans l'espace. Le public mobilisé diffère souvent, ce qui explique d'ailleurs partiellement cette discontinuité. Les mobilisations ont en outre revêtu un ancrage régional, voire local, assez marqué, la coopération de groupes provenant de différentes régions, *a fortiori* leur convergence dans un mouvement à caractère national, restant exceptionnelle, les mobilisations ayant cessé en Flandre depuis plus de trente ans – notamment car il est encore plus difficile de se mobiliser en tant que chômeurs dans une région où les pénuries de main-d'œuvre sont largement mises en avant et où dominant des partis de droite et d'extrême droite. Enfin, qu'elle se produise à l'intérieur ou à l'extérieur des syndicats, la mobilisation des chômeurs doit toujours composer avec le

<sup>389</sup> Cédric LETERME, « La mobilisation contre la limitation dans le temps des allocations d'insertion », in Iannis GRACOS, « Grèves et conflictualité sociale en 2014 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2246-2247, 2015, p. 31-32.

<sup>390</sup> Vincent LEFEBVE, « Les réformes de l'assurance chômage (2011-2019) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2438-2439, 2019.

<sup>391</sup> Didier CHABANET, Jean FANIEL (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.

poids de ceux-ci dans la société belge. Cette relation entre les syndicats et les chômeurs est complexe et ne manque pas d'ambivalence, les premiers garantissant en principe aux seconds un haut niveau de protection sociale, tout en les rendant fortement dépendants à l'égard de situations politiques et de jeux d'alliances avec les partis politiques sur lesquels les sans-emploi n'ont pas prise.

Les syndicats belges servent de cadre à l'action collective des chômeurs. Ils procurent aux groupes de sans-emploi des ressources humaines, militantes, juridiques et matérielles, ils peuvent relayer les revendications des chômeurs, leur donner écho, et porter ces revendications sur la scène politique ou judiciaire, grâce notamment à leur position institutionnelle, à leur expertise dans la gestion des conflits individuels et à leurs rapports privilégiés avec certains partis politiques. Les commissions de TSE constituent également des lieux qui ont pu, le cas échéant, servir de cadre à une nouvelle mobilisation collective sans nécessairement devoir repartir complètement de zéro. En cela, elles ont un peu joué le rôle d'« abeyance structures » mis en évidence par Verta TAYLOR<sup>392</sup>. Les chômeurs organisés dans les commissions syndicales de TSE sont cependant étroitement tributaires des ressources mises à leur disposition par leur organisation, la politique menée par les dirigeants syndicaux s'avérant très variable selon les périodes et les régions. Confrontés à un chômage élevé et persistant, les responsables syndicaux wallons et bruxellois – minoritaires au sein de chaque confédération nationale – se sont plus d'une fois heurtés à l'indifférence de leurs homologues flamands, voire à leur refus d'organiser et de soutenir la mobilisation des chômeurs. L'évolution des rapports de force politiques, et la présence ou non des partis frères des syndicats au gouvernement, jouent également fortement sur le degré de combativité de ces organisations lorsqu'il s'agit de défendre les droits des chômeurs, oscillant entre lobbying discret et mobilisation conflictuelle en faveur des chômeurs eux-mêmes<sup>393</sup>. La logique d'expertise prend parfois le pas sur l'action collective et traduit une coupure entre la base et l'appareil du mouvement syndical. Les chômeurs organisés dans les syndicats critiquent ainsi régulièrement la difficulté d'avoir des contacts avec les représentants syndicaux appelés à siéger dans des instances telles que le comité de gestion de l'ONEM, où le sort des chômeurs est au cœur des discussions. Enfin, plus largement, ces chômeurs soulignent le manque d'intérêt que leurs revendications rencontrent auprès des dirigeants syndicaux et des affiliés qui occupent un emploi.

La reconnaissance statutaire des commissions de TSE par les deux principales organisations syndicales au début des années 1980 a pu soulever certains espoirs. Quarante ans plus tard, il faut admettre que le fonctionnement des commissions a été assez erratique, que les militants syndicaux au chômage continuent à formuler le même genre de critiques et que les chômeurs disposent toujours de moyens et d'un poids très faibles au sein des organes de décision syndicaux, alors qu'ils représentent dans certaines régions une proportion non négligeable de leurs affiliés. C'est pourquoi des initiatives de mobilisation des chômeurs sont aussi apparues à l'extérieur des rangs syndicaux. Certaines commissions syndicales de TSE ont d'ailleurs été relancées pour ne pas laisser les groupes extra-syndicaux occuper seuls le rôle d'organisation des chômeurs. Les instances syndicales dirigeantes ont également relayé la revendication de suppression des visites domiciliaires, portée notamment par des groupes extra-syndicaux, ce qui a favorisé le

---

<sup>392</sup> Verta TAYLOR, « Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance », *American Sociological Review*, vol. 54, n° 5, 1989, p. 761-775. En français, ce concept a été traduit par « structure de rémanence » ou « structure dormante ». Cf. Florence JOHSUA, « Abeyance structure », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU, Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 17-23.

<sup>393</sup> Pour d'autres exemples dans des contextes différents, cf. Cybèle LOCKE, « Fractious Factions: The Organized Unemployed and the Labour Movement in New Zealand, 1978–1990 », in Matthias REISS, Matt PERRY (ed.), *Unemployment and Protest: New Perspectives on Two Centuries of Contention*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 364-366 ; Britta BAUMGARTEN, Christian LAHUSEN, « The Mobilization of the Unemployed in Germany (1998–2004) », in Didier CHABANET, Jean FANIEL (ed.), *The Mobilization of the Unemployed in Europe*, op. cit., p. 74-77.

changement de réglementation en la matière à la fin des années 1990. Néanmoins, le poids incontournable des syndicats dans la vie politique et sociale belge condamne les mouvements extra-syndicaux à une certaine marginalité.

## Rôle de la gauche radicale

Les différents exemples de mobilisation des chômeurs en Belgique montrent que des militants de la gauche radicale ont souvent joué un rôle clé dans ce phénomène. Certains animateurs des commissions syndicales de TSE étaient eux-mêmes membres de partis de cette tendance politique. En revanche, les responsables syndicaux qui se sont montrés enclins à organiser les chômeurs n'étaient pas pour autant issus de la gauche radicale, les militants de ces partis étant systématiquement tenus à l'écart des instances dirigeantes des appareils syndicaux.

À l'extérieur des syndicats aussi, plusieurs mobilisations ont vu la participation active de militants de la gauche radicale. Dès le milieu des années 1970, des militants communistes, maoïstes et trotskystes se sont impliqués dans la création des premiers groupes de chômeurs, constitués en dehors des organisations syndicales. On a également évoqué les influences de militants anarchistes à la base de « Chômeur, pas chien ! ». À la même époque, certains d'entre eux, ainsi que des militants communistes et trotskystes, ont participé très activement à la création et à l'animation de la section belge des Marches européennes. Les trotskystes en particulier, à travers des contacts noués avec des membres de la IV<sup>e</sup> Internationale impliqués dans les mobilisations de chômeurs se développant ailleurs en Europe, ont joué un rôle prépondérant dans la mise en réseau du mouvement des Marches européennes et de sa composante belge<sup>394</sup>.

Dans ces différents cas, les militants issus de la gauche radicale ont marqué les mobilisations de chômeurs de plusieurs façons. L'implication d'activistes en nombre certes limité mais généralement motivés, disposant d'un certain savoir-faire militant, de contacts avec d'autres associations, notamment au niveau international, ou encore d'un certain écho dans leurs organes de presse, ont constitué autant de ressources pour l'action. Ils ont ensuite contribué à forger le cadre idéologique dans lequel les mobilisations de chômeurs ont évolué en fournissant des grilles d'analyse amenant les groupes mobilisés à donner une interprétation plus globale, politique et systémique à leurs revendications. En cela, ils ont joué le rôle relevé notamment par Richard CROUCHER<sup>395</sup> et Paul BAGGULEY<sup>396</sup> à propos du Parti communiste britannique dans les années 1930. Enfin, l'influence de ces militants s'est traduite dans l'expression de revendications récurrentes, telle que la réduction du temps de travail, abandonnée par les partis de centre-gauche et disparaissant progressivement de l'agenda syndical dans les années 1990, mais toujours défendue par les partis de gauche radicale. Concomitamment, l'insistance sur la nécessaire unité d'action entre les travailleurs actifs et les chômeurs est également au cœur du discours de ces militants.

En Belgique, la gauche radicale est cependant faible et a totalement disparu des enceintes parlementaires entre 1985 et 2014<sup>397</sup>. De plus, elle entretient une relation difficile avec le mouvement syndical, celui-ci souhaitant garder le contrôle de la contestation sociale et acceptant mal des prises de position politiques et des formes d'action jugées trop radicales.

<sup>394</sup> Jean FANIEL, « Les chômeurs entre action locale et altermondialisme », *op. cit.*, p. 209-210.

<sup>395</sup> Richard CROUCHER, *We Refuse to Starve in Silence: A History of the National Unemployed Workers' Movement 1920-46*, Londres, Lawrence and Wishart, 1987.

<sup>396</sup> Paul BAGGULEY, *From Protest to Acquiescence? Political Movements of the Unemployed*, Londres, Macmillan, 1991, p. 102-108.

<sup>397</sup> Julien DOHET, Jean FANIEL, Serge GOVAERT, Cédric ISTASSE, Jean-Paul NASSAUX, Paul WYNANTS, « Les partis politiques sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2206-2207, 2014.

Au final, le jeu d'alliances sur lequel les chômeurs belges peuvent s'appuyer dans leur mobilisation est fortement contraint par un certain nombre de clivages idéologiques. Outre les tensions entre groupes de chômeurs et syndicats, certains groupes de chômeurs constitués au sein des structures syndicales et animés par des militants de la gauche radicale ont ainsi été dissous par la direction de leur syndicat. D'une certaine manière, l'aide apportée par la gauche radicale à la mobilisation des chômeurs a donc pu servir d'aiguillon à la mobilisation mais elle a pu aussi jouer dans certains cas comme un facteur d'isolement de ces mouvements.

## Conclusion

Au milieu des années 1970, les conditions de prise en charge des chômeurs belges pouvaient sembler assez favorables : l'indemnisation était en principe illimitée dans le temps pour les personnes involontairement privées d'emploi, les jeunes avaient accès à l'assurance-chômage dès la sortie de l'école et les syndicats étaient parvenus durant trois décennies à améliorer les conditions d'indemnisation des chômeurs. Les mobilisations de chômeurs ont commencé à émerger à partir de 1975, lorsque le chômage s'est installé dans certaines régions du pays. Elles ont parfois donné lieu à des manifestations de plusieurs milliers de personnes, mais les rassemblements sont généralement restés limités et surtout discontinus. L'exemple belge montre bien que la relation entre le (haut) niveau de chômage et la mobilisation des chômeurs n'est ni directe ni systématique<sup>398</sup>. Même si une hausse du nombre de sans-emploi précède souvent leur entrée en action, les dynamiques subjectives – autrement dit, le mécontentement et/ou le sentiment d'injustice des chômeurs – représentent des facteurs explicatifs clés, qui motivent leur engagement. À cet égard, les réformes successives visant à diminuer les prestations d'un système d'indemnisation relativement avantageux à certains égards – en tout cas par rapport à ceux de plusieurs autres pays européens – ont pu se traduire par un sentiment de privation relative<sup>399</sup> qui fournit un terreau non pas suffisant, mais favorable à l'action de protestation.

Le rôle central que les syndicats belges exercent dans le paiement des allocations de chômage et, corollairement, le très fort taux de syndicalisation des chômeurs ont instauré un lien spécifique entre ces derniers et les organisations syndicales. Ce lien explique en grande partie à la fois les conditions dans lesquelles les chômeurs se mobilisent et les difficultés qu'ils éprouvent à le faire. En contact étroit et fréquent avec leurs affiliés au chômage, les syndicats s'efforcent de leur proposer un service et une défense individuelle efficaces ; ils disposent d'un poids sociopolitique important et participent à la gestion de certaines institutions en lien direct avec la situation des chômeurs. Dans le cadre des institutions de sécurité sociale, les syndicats entretiennent des liens avec les représentants patronaux et les responsables politiques, en particulier avec les membres de leurs partis frères. Leurs vues sont partiellement influencées par cette concertation et ils constituent eux-mêmes à certains égards un élément de stabilité du système. Dès lors, afin notamment de ménager leurs partenaires de négociation, ils cherchent non seulement à garder le contrôle de la contestation sociale, mais aussi à privilégier un répertoire d'action pacifié et policé, faisant une large place à la production d'expertise et à leur rôle au sein du comité de gestion de l'ONEM. Par ailleurs, les syndicats sont avant tout organisés autour des travailleurs actifs et leurs instances de décision sont peu ouvertes aux inactifs (chômeurs, retraités, étudiants), qui ont du mal à faire valoir leurs revendications propres à l'agenda syndical. En outre, les francophones y sont minoritaires, alors que les responsables flamands sont fort peu confrontés à la réalité du chômage dans leur région. Dans le même

---

<sup>398</sup> Didier CHABANET, Jean FANIEL, « The Mobilization of the Unemployed: A Recurrent but Relatively Invisible Phenomenon », in Matthias REISS, Matt PERRY (ed.), *Unemployment and Protest*, op. cit., p. 404-405.

<sup>399</sup> Ted Robert GURR, *Why Men Rebel?*, Princeton, Princeton University Press, 1970.



temps, les syndicats ont vu leur capacité d'influence se restreindre au cours des dernières décennies, et les reculs sociaux se multiplier, en dépit de leurs mobilisations<sup>400</sup>.

Les syndicats constituent cependant aussi pour les chômeurs des structures susceptibles de fournir des ressources précieuses en vue de s'organiser et d'agir collectivement. Les groupes de jeunes et de femmes d'abord, les commissions de TSE par la suite, ou les services juridiques, ont ainsi servi de base à leur mobilisation. Dans certains cas, les dirigeants syndicaux régionaux ont eux-mêmes appuyé ou organisé leurs actions revendicatives. Dans d'autres, les soutiens venaient plutôt des militants de la gauche radicale, désireux d'organiser les chômeurs de manière autonome en dehors du cadre syndical, ou voyant dans celui-ci une opportunité d'action. La question des alliances entre les chômeurs, d'une part, les syndicats, des groupes issus de la gauche radicale ou encore le mouvement des Marches européennes, d'autre part, est donc au cœur de leur capacité d'action.

Dans l'ensemble, les dynamiques de mobilisation propres à chaque région, ainsi que les différences significatives de niveau de chômage d'un bassin industriel à un autre expliquent que la mobilisation des chômeurs ait présenté un caractère essentiellement régional et n'ait que rarement eu une portée nationale. À cet égard, les syndicats ont pu servir de point d'appui décisif à l'organisation et à la mobilisation des chômeurs sur une base locale mais ont également constitué un frein à l'extension de ces mouvements au niveau national, en raison notamment de positionnements divergents ou contradictoires de leurs différentes composantes régionales. Cela n'est pas sans poser problème, les décisions les plus importantes concernant les conditions d'indemnisation et, en bonne partie, de contrôle des chômeurs demeurant une compétence du gouvernement fédéral. Cependant, aucune autre organisation n'aurait été en mesure d'apporter un appui plus efficace à la mobilisation des chômeurs. À l'intérieur ou à l'extérieur des syndicats, telle est la question sans cesse soulevée par la mobilisation des chômeurs en Belgique.

---

<sup>400</sup> Bernard CONTER, Jean FANIEL, « Belgique. Une sortie de pandémie sans modification du carcan salarial », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 177, 2022, p. 27-35.

## **Les mouvements de chômeurs en Espagne (1975 - 2020) : la prédominance d'un ancrage local**

Sophie BÉROUD, politiste, Université Lyon II, Triangle

Dès la fin des années 1970, l'économie espagnole a été marquée par l'instauration d'un chômage de masse structurel, avec un taux de chômage très élevé sur plusieurs décennies, et des pics au-delà des 20% à plusieurs reprises : au cours de la première moitié des années 1980, puis durant la première moitié des années 1990. Ce taux de chômage a ensuite baissé, au début des années 2000, avant le déclenchement de la crise financière et immobilière en 2008. L'économie espagnole est alors entrée, de nouveau, dans une phase de forte récession, responsable d'une nouvelle hausse très brutale du chômage, qui atteint jusqu'à 25% de la population active. Le chômage est ainsi un phénomène social récurrent dans la société espagnole. Il a, d'une certaine façon, accompagné l'avènement de la démocratie – avec la fin du régime franquiste en 1975 et la construction des nouvelles institutions –, mais aussi la profonde transformation du marché du travail, le taux d'activité des 15-64 ans et des femmes n'ayant cessé de progresser depuis cinquante ans. Il est également à mettre en relation avec les nombreuses réformes du droit du travail qui ont favorisé la diffusion massive de contrats précaires (à durée déterminée), ces derniers concernant près d'un quart des salariés en emploi dans le privé et un tiers dans les fonctions publiques à la fin des années 2010.

Au regard de ce contexte économique et social, il paraît intéressant de s'interroger sur l'existence d'un ou de mouvements de chômeurs sur le territoire espagnol depuis le début des années 1980. Existe-t-il des organisations qui ont contribué à faire émerger la cause des chômeurs dans l'espace public comme ont pu le faire les associations de chômeurs et la CGT Privés d'emploi et précaires en 1996-97 en France ? Les syndicats espagnols ont-ils posé en interne l'enjeu de l'organisation des travailleurs sans emploi ? Viennent-ils en appui à des initiatives portées par des associations ou par des collectifs ?

Alors que les travaux historiques et sociologiques se sont beaucoup développés dans le champ scientifique espagnol sur différents types de mouvements sociaux – du mouvement altermondialiste dans les années 2000 aux mobilisations contre les expulsions de logement depuis 2008<sup>401</sup>-, il existe très peu de recherches mentionnant des luttes menées par des chômeurs. Ces dernières ne semblent pas constituer un objet de recherche en tant que tel, ce qui parle déjà d'une certaine façon de leur faible visibilité sociale et médiatique. En nous appuyant cependant sur les quelques travaux existants<sup>402</sup> et sur notre suivi de cet enjeu depuis une vingtaine d'années, nous nous proposons de fournir ici des éléments de connaissance et d'analyse des collectifs de chômeurs en Espagne, lesquels se caractérisent par leur forte fragmentation et par leur dimension très localisée. Il n'est en effet pas possible de parler, sur la période traitée, d'un mouvement de chômeurs de grande ampleur qui se serait développé à l'échelle de l'État espagnol. En revanche, l'existence de collectifs et de mobilisations locaux dans plusieurs communautés autonomes (en Andalousie, en Catalogne, en Extrémadure, au Pays Basque, à Madrid...) peuvent être repérées tout au long de ces mêmes années de façon épisodique. Les trois premières parties du chapitre permettront de proposer une périodisation analytique de ces collectifs,

---

<sup>401</sup> Pour une synthèse historique sur ces différents mouvements sociaux : Rafael CRUZ, *Protestar en España 1900-2013*, Madrid, Alianza editorial, 2015 ; Sophie BÉROUD, « Les mobilisations collectives : entre distanciation et débordement de la politique institutionnelle » in Hubert PERÈS, Christophe ROUX, dir, *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique*, Rennes, PUR, 2016, p. 169 à 186.

<sup>402</sup> Andres AGANZO, « Movimientos sociales de parados y precarios » in Rafael DIAZ-SALAZAR, dir., *Trabajadores precarios, el proletario del siglo XXI*, Madrid, Ediciones HIAC, pp. 217-254 ; Enric SANCHIS, *Los parados. Cómo viven, qué piensan, por qué no protestan*, Valencia, PUV, 2016 ; Pere JODAR, Jordi GUIU, *Parados en movimiento. Historias de dignidad, resistencia y esperanza*, Icaria, Barcelona, 2018.

en interrogeant le contexte économique, institutionnel et politique dans lequel ils ont pris forme et leurs liens avec d'autres formes de mobilisation (du mouvement des voisins ou des quartiers au mouvement des Indignés). La quatrième et dernière partie proposera une approche plus synchronique en revenant sur les formes d'organisation privilégiées par ces collectifs – celle de l'assemblée locale –, sur leur répertoire d'action et leurs revendications.

## **1. De premiers collectifs de chômeurs insérés dans les mobilisations de quartier et soutenus par les syndicats (1975-1988)**

La première période historique que nous souhaitons analyser est d'abord marquée par le processus de Transition démocratique, mais également de très forte déstabilisation de l'industrie espagnole en raison de la crise économique déclenchée en 1973. La construction des institutions démocratiques (avec l'adoption d'une nouvelle constitution en 1978) se réalise ainsi sur fond de pertes massives d'emplois dans des secteurs industriels comme les chantiers navals, les mines de charbon et la sidérurgie. Cette première séquence s'étend jusqu'à la première grève générale organisée par les deux principales confédérations espagnoles, les Commissions ouvrières (CC. OO) et l'Union Générale des Travailleurs (UGT) le 14 décembre 1988.

Ainsi délimitée, la première séquence se caractérise par une proximité entre les premiers collectifs de chômeurs, constitués suite à des fermetures d'usine et/ou des plans de licenciements et les organisations syndicales. De 1974 à 1980, plus de deux millions d'emplois disparaissent, principalement dans l'industrie<sup>403</sup>. La politique de développement économique pilotée par le régime franquiste dans les années 1960 a contribué à fortement étendre les périphéries des grandes villes, à Barcelone, Bilbao ou Madrid, favorisant une émigration intérieure de travailleurs venant des régions du Sud de l'Espagne, logés dans des grands ensembles vite construits et travaillant dans la métallurgie et la sidérurgie. Les cellules syndicales des Commissions ouvrières construites dans la clandestinité – en s'opposant au syndicalisme officiel et vertical du régime – comme les associations de quartier ont été les supports de mouvements de résistance face au régime. Les deux jouent un rôle décisif dans les premiers moments de la Transition démocratique, suite à la mort du général FRANCO en novembre 1975. Les associations de quartier déploient une série de luttes sur les conditions de logement, mais aussi sur l'absence d'infrastructures et de services publics dans les quartiers populaires des grandes villes. De fortes convergences existent entre ce *movimiento vecinal* (mouvement des voisins, des quartiers) – et le mouvement syndical, en créant un continuum entre les mobilisations menées dans la sphère du travail et celle menée dans la sphère de vie<sup>404</sup>, dans une période de forte contestation ouvrière. Cette proximité est également renforcée par l'engagement de militants communistes dans les deux types d'organisations, syndicats et associations de quartier. C'est donc assez logiquement dans le giron des associations de quartier que se déploient de premiers collectifs de chômeurs, le plus souvent après d'importantes luttes contre des licenciements collectifs. Les récits de vie recueillis par Pere JODAR et Jordi GUIU auprès de personnes à Barcelone ayant connu cette période attestent de l'importance alors des débats pour savoir s'il fallait organiser les chômeurs au sein des syndicats dans des structures spécifiques, miser sur leur maintien comme adhérents dans leurs fédérations professionnelles d'origine ou venir en soutien aux collectifs établis *via* les associations de quartier. Ce questionnement est mis en avant lors de la « première conférence nationale

<sup>403</sup> L'industrie perd 21% de ses emplois entre 1978 et 1984, Cf. Gérard CHASTAGNARET, « L'économie espagnole durant la Transition. Une trajectoire européenne et méditerranéenne », *Vingtième siècle*, 2002, n°74, p. 73-86.

<sup>404</sup> Marcello CAPRARELLA, Fanny HERNÁNDEZ BROTONS, « La lucha por la ciudad : vecinos-trabajadores en la periferias de Madrid, 1968-1982 » in Vicente PÉREZ QUINTANA, Pablo SÁNCHEZ LÉON, dir., *Memoria ciudadana y movimiento vecinal*, Madrid, Catarata, 2008, pp. 33-53.

sur la crise et le chômage » organisée par les Commissions Ouvrières en février 1981, avec des conclusions incitant à créer des sections de chômeurs dans la confédération<sup>405</sup>. Pour autant, ce n'est pas la voie qui est prise et le soutien actif de militants des CC.OO dans les commissions locales de chômeurs s'opère surtout par le fait de leur investissement dans les unions locales interprofessionnelles. Celles-ci sont alors très actives, très imbriquées dans des territoires par ailleurs dynamisés par les associations de quartier. Une marche de chômeurs est organisée le 19 mars 1978 par le *Sindicato unitario*, lequel a été créé quelques mois plus tôt par des dissidents maoïstes des CC.OO. Elle réunit environ 30 000 participants à Madrid, en provenance de différentes régions. Des trains spéciaux ont été affrétés pour l'événement avec le soutien d'équipes syndicales<sup>406</sup>. La marche se termine par un rassemblement devant la direction générale de l'Emploi, reprenant ainsi un répertoire d'action qui a pu exister à l'échelle locale dans le premier tiers du XXe siècle et qui va être repris de façon épisodique.

Les succès remportés par les forces de gauche, en particulier le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) une fois les institutions démocratiques mises en place ont cependant pour effet de dévitaliser une large partie des associations de quartier, mais aussi d'orienter le mouvement syndical vers une ligne moins combative. Le PSOE gagne en effet de nombreuses municipalités aux élections locales de 1979 puis accède au pouvoir national en 1982. Une partie des militants est ainsi aspirée dans une activité plus institutionnelle<sup>407</sup>. Confronté à la crise économique, à la nécessité de moderniser l'appareil productif mais aussi de consolider le système de protection sociale, le gouvernement de Felipe GONZÁLEZ négocie une série de pactes sociaux avec les deux principales confédérations syndicales, l'UGT reconstituée après l'exil et les CC.OO sorties de la clandestinité. Les deux sont reconnues comme des acteurs centraux des relations professionnelles – avec l'établissement de sections syndicales d'entreprises et l'instauration d'élections professionnelles - et obtiennent également la gestion paritaire du système d'assurance chômage dont le taux de couverture est étendu. Mais leurs directions acceptent en retour l'introduction de nouvelles formes de contrats de travail (à durée déterminée et à temps partiel). Il s'agit là du point de départ d'une profonde segmentation du marché du travail en Espagne, avec une distance qui ne cessera de s'accroître dans les années suivantes entre un noyau du salariat « protégé » car en CDI – salariat essentiellement masculin, relativement âgé – et d'autres composantes (en particulier les jeunes) soumises à des formes cumulées d'emplois précaires. La fin de la période ouvre ainsi la voie à un processus d'institutionnalisation du syndicalisme : celui-ci gagnant en influence, mais se centrant davantage sur l'action dans l'entreprise au détriment d'une action interprofessionnelle menée au niveau local. Dans les deux confédérations, et en particulier du côté des CC.OO, cela se traduit par une perte de vitalité des unions locales. De plus, la politique de régionalisation lancée depuis la Constitution de 1978 contribue également à déplacer les lieux de pouvoir, poussant les organisations syndicales à modifier leur représentation territoriale et à intervenir au niveau des gouvernements des Communautés autonomes. Ces différents changements entraînent une perte de proximité avec des collectifs de chômeurs qui, pour leur part et comme nous le verrons plus avant, continuent à exister de façon très parcellisée au niveau local. La période se clôt avec la première grève générale depuis le rétablissement de la démocratie, organisée le 14 décembre 1988 de façon unitaire par les CC.OO et l'UGT. Dans un contexte où le chômage des jeunes dépasse les 40%, les deux confédérations s'opposent à un Plan d'Emploi pour les Jeunes (PEJ) voulu par le gouvernement et prévoyant pour les jeunes embauchés trois ans au salaire minimum. La

<sup>405</sup> Cité in Pere JODAR, Jordi GUIU, *Parados en movimiento. Historias de dignidad, resistencia y esperanza*, op. cit., p. 214.

<sup>406</sup> « Hoy culmina en Madrid la marcha de los parados », *El País*, 19 mars 1978.

<sup>407</sup> Marion LANG, *Publics populaires. Logiques de participation et production des positions sociales au sein des classes populaires urbaines. Une comparaison entre Barcelone et Marseille*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Saint-Etienne, 2020.

mobilisation contre ce qui est alors vu comme des « emplois poubelles » connaît un fort succès. Si elle permet aux deux confédérations de renouer avec des pratiques plus protestataires, elle annonce déjà ce qui va se jouer dans la deuxième période : à savoir des syndicats qui se saisissent de la cause du chômage et de la précarité, mais sans organiser dans leurs rangs ni les chômeurs ni les précaires.

## 2. Des collectifs locaux et autonomes, de plus en plus distants des syndicats (1989-2007)

La deuxième période que nous avons délimitée avec des bornes temporelles assez larges – les deux décennies qui vont de la fin des années 1980 à la crise de 2008 - voit se succéder des réformes du système d'indemnisation chômage, d'abord menées par le gouvernement socialiste puis par celui du *Partido Popular* (PP) qui accède au pouvoir en 1996, ainsi que des mesures visant à assouplir les conditions de licenciement. Les inflexions données aux politiques d'emploi contribuent également à diffuser de façon massive les emplois précaires, en particulier pour l'accès à l'emploi des jeunes. Le phénomène des *mileuristas* devient relativement commun dans la société espagnole de la fin des années 1990 : le fait d'avoir un ou des emplois précaires, mal rémunérés, de durée très courte, et de ne pouvoir dépasser les mille euros de revenus par mois, ce qui entrave largement l'aspiration à l'autonomie (en particulier l'accès au logement dans les grandes villes)<sup>408</sup>. Des dizaines d'associations locales de chômeurs – souvent limitées à l'échelle d'un quartier – voient le jour durant ces années, en particulier dans les grandes villes comme Barcelone, Madrid, Valence... Une partie d'entre elles apparaissent comme les vestiges d'associations de quartier. La lutte contre le chômage et la précarité s'inscrit alors dans la continuité des mobilisations contre les mauvaises conditions de logement. Une partie, investie plutôt par de jeunes précaires, entretient des liens avec mouvement *okupas* – de récupération de logements vides et de squats artistiques et politiques. Une autre partie, enfin, relève des réseaux d'entraide animés par des associations et des militants catholiques. Ces groupes locaux n'entretiennent pas de liens entre eux et les tentatives de coordination demeurent rares. Certains événements extérieurs – comme la mobilisation des chômeurs en France durant l'hiver 1996-97<sup>409</sup> puis le lancement des Marches européennes contre le chômage et la précarité – contribuent cependant à donner un nouvel essor à ces collectifs, une plus forte visibilité et favorisent leur mise en relation. Une tentative de coordination est ainsi lancée en 1998 sous le nom de *Mesa Nacional de Asociaciones de Parados para el Empleo*, dans l'idée de s'imposer comme interlocutrice face au gouvernement AZNAR<sup>410</sup>. Cette coordination rassemble une vingtaine d'associations locales, provinciales ou régionales, assez hétérogènes, certains s'adressant plutôt à des chômeurs de plus de quarante ans et proposant une démarche de services, d'autres étant davantage orientées vers les jeunes travailleurs précaires. Une autre initiative du même type, l'assemblée *Rompamos el silencio* rassemble en février 2000 une vingtaine d'associations locales andalouses, catalanes et madrilènes. Mais ces coordinations menées à l'échelle nationale s'étiolent de fait rapidement.

Plusieurs caractéristiques communes se retrouvent dans ces diverses assemblées locales de chômeurs. Le premier est le fait d'insérer le rejet du chômage et de la précarité dans un spectre plus large de revendications contre toutes les manifestations de pauvreté urbaine. Comme nous le verrons plus loin, au droit au logement, au transport gratuit, à l'alimentation, à l'énergie s'ajoute la revendication d'un revenu de base universel (*renta*

<sup>408</sup> Antonio SANTOS ORTEGA, Paz MARTIN MARTIN, « La juventud española en tiempos de crisis. Paro, vidas precarias y acción colectiva », *Sociología del Trabajo*, n°75, 2012, p. 93-110.

<sup>409</sup> MAURER, Sophie, et Emmanuel PIERRU. « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *Revue française de science politique*, vol. 51, no. 3, 2001, pp. 371-407.

<sup>410</sup> « Asociaciones de Parados anuncian movilizaciones si el gobierno no abre un diálogo social », *El País*, 20-2-98.



*básica*). Le deuxième est d'être désormais très éloignées de l'univers syndical, en dépit du soutien apporté dans certaines associations locales par des militants membres de la CNT, de la CGT espagnole<sup>411</sup> ou des courants minoritaires au sein des CC.OO<sup>412</sup>. Pour autant, les confédérations dominantes dans le champ syndical ne sont pas inactives sur des enjeux concernant directement les chômeurs<sup>413</sup>. En 1992, les CC.OO et l'UGT organisent une deuxième grève générale contre une réforme du système d'indemnisation chômage (avec des durées et des montants des prestations revus à la baisse et des périodes minimales de cotisations allongées) impulsée par le gouvernement GONZÁLEZ. Elles se mobilisent de nouveau dix ans plus tard, toujours sous la forme d'une grève générale le 20 juin 2002, contre une nouvelle réforme du système d'indemnisation du chômage impulsée cette fois-ci par le gouvernement AZNAR du Parti Populaire. Les mesures annoncées par ce dernier, sans concertation avec les syndicats, attestent d'une forte réorientation des principes directeurs guidant les politiques sociales, avec l'adoption du principe d'activation des dépenses (des sanctions sont ainsi mises en place pour des chômeurs n'acceptant pas les offres d'emploi proposées)<sup>414</sup>. Pour autant, ces mobilisations ne créent pas de dynamiques de rapprochement ou des convergences d'action entre syndicats et associations locales de chômeurs. Désormais très centrés sur le niveau de l'entreprise et sur la négociation de conventions collectives sectorielles dont le niveau peut varier (entreprise, province, communauté autonome...), le syndicalisme dominant en Espagne – celui des CC.OO et de l'UGT – apparaît comme fortement déconnecté d'autres mouvements sociaux. La prise de distance par rapport aux partis politiques dont ces deux confédérations pouvaient être proches – le PSOE pour l'UGT, le PCE pour les CC.OO – s'est traduite au cours de cette deuxième période par une restriction de leur champ d'intervention au seul domaine des relations professionnelles. Les deux confédérations interviennent dans le cadre des négociations – et parfois lors de séquences de mobilisation – sur les enjeux de protection sociale et d'indemnisation du chômage. Mais elles le font davantage comme des acteurs institués du système de relations professionnelles que comme porte-parole potentiels des chômeurs ; les débats sur l'organisation de ces derniers au travers de structures spécifiques dans les syndicats n'étant plus d'actualité.

### **3. Les luttes de chômeurs relancées par la dynamique des Indignés (2008-2020)**

La troisième période est celle qui s'ouvre avec la crise financière de 2008, laquelle a impacté particulièrement fort en Espagne en raison notamment de sa répercussion sur le secteur immobilier et sur la capacité d'endettement des ménages. Entre 2008 et fin 2013, le PIB espagnol enregistre un recul de 7,8%. Alors que le chômage avait atteint son taux le plus bas depuis 1975 (7,9%), il explose de nouveau : en 2012, 27% de la population active est au chômage, le nombre de chômeurs est passé de 1,7 à 6 millions en moins de cinq ans<sup>415</sup>. La récession économique est d'autant plus violente qu'elle succède à une période de forte croissance durant laquelle de très nombreux ménages se sont lancés dans l'acquisition de biens immobiliers avec des prêts contractés sur des périodes de quarante

---

<sup>411</sup> La CGT, confédération d'inspiration libertaire, a été créée en 1984. Elle est issue d'une scission de la CNT et constitue, actuellement, la 3<sup>e</sup> force syndicale espagnole.

<sup>412</sup> Enric SANCHIS, « Sindicatos, identidades y movimiento de parados. Una relación problemática », *Debats*, vol. 130/2, 2016, p. 147-155.

<sup>413</sup> Nous nous appuyons pour ces développements sur nos propres écrits : Sophie BÉROUD, « La difficile émergence d'un mouvement de chômeurs en Espagne (1988-2002) », *Politique européenne*, n°21, 2007, P. 133-156.

<sup>414</sup> Le projet prévoyait en effet que les demandeurs d'emploi devaient accepter une offre même si elle ne correspondait pas à leur demande et qualifications et souscrire à n'importe quel emploi (à temps partiel, à durée déterminée ou indéterminée) situé à moins de 30 km de chez eux. Le refus de toute proposition entraînant une suspension d'une durée déterminée des allocations chômage. Cf. Carole TUCHSZIRER, « Grève générale contre une politique de l'emploi plus contraignante pour les chômeurs », *Chronique internationale de l'IRES*, 2002, 77, p. 3-11.

<sup>415</sup> Benoît PELLISTRANDI, « Crise en Espagne et crise espagnole », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, n°15, 2015 (en ligne).

ou cinquante ans. La très forte hausse des taux d'intérêt place des dizaines de milliers de personnes dans l'impossibilité de faire face aux échéances de ces prêts et leur fait perdre leur logement. La brutalité de cette crise économique et sociale - avec une extension de la pauvreté - n'engendre pas un mouvement de chômeurs, mais elle contribue à rendre encore plus visible la situation particulière des jeunes générations de travailleurs assignés aux contrats précaires et au chômage. La diffusion massive des emplois précaires, et plus précisément des emplois de très courte durée, est antérieure à la crise de 2008, mais celle-ci vient encore l'amplifier. En 2009, moins de 10% des 6 millions de CDD dépassent par exemple les six mois ; 2,7 millions sont des contrats inférieurs à sept jours<sup>416</sup>. Le sentiment d'appartenir à des générations sacrifiées, y compris pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, est ainsi mis en avant par des collectifs qui dénoncent cette forte précarité, l'absence de perspective professionnelle et la possibilité de développer un projet de vie. C'est par exemple le cas d'un groupement qui a joué un rôle important dans le déclenchement du mouvement des Indignés en 2011. Créé en avril de cette même année, le collectif *Juventud sin futuro* (Jeunesse sans futur) organise une première manifestation à Madrid dont le slogan est « sans domicile, sans boulot, sans peur »<sup>417</sup>. Avec d'autres collectifs, comme *Democracia Real Ya !*, il est ensuite à l'origine de la manifestation du 15 mai 2011 qui se prolonge par l'occupation d'une des places centrales de Madrid, la Puerta del Sol.

Le mouvement du 15M ou mouvement des Indignés a contribué à faire émerger un nouveau cycle de mobilisations en Espagne. En offrant un espace à l'expression de plusieurs causes, avec comme fil directeur la remise en cause des élites politiques et des insuffisances du régime démocratique, il a conféré un nouveau dynamisme à des associations locales de chômeurs. Après plusieurs semaines d'occupation des places publiques des grandes villes du pays, les participants au mouvement des Indignés ont en effet choisi, pour une partie d'entre eux, de déployer une action plus localisée, à partir des centres sociaux de quartier<sup>418</sup>. Au sein de ces derniers, de nombreuses commissions ont été lancées, notamment sur le travail, la précarité et le chômage. Ces commissions ont ainsi pu apporter un second souffle à des assemblées locales de chômeurs plus anciennes, créées au cours de la période précédente. De plus, les deux années qui suivent le déclenchement du mouvement des Indignés sont marquées par l'émergence de nombreuses mobilisations sectorielles qui prennent le nom de « marées », en particulier la marée verte contre des réformes touchant le système éducatif et la marée blanche contre de profonds changements introduits dans la gestion des hôpitaux publics. Ces mobilisations sont en partie animées par les syndicats, mais les débordent aussi largement avec une forte implication de travailleurs non organisés<sup>419</sup>. C'est dans ce contexte que se forme une « *Marea básica* » visant, d'une part, à coordonner différents groupes locaux luttant contre le chômage, la précarité et la pauvreté et, d'autre part, à visibiliser un peu plus la cause des chômeurs alors que d'autres groupes occupent la scène de la conflictualité sociale. L'une des revendications centrales de la *Marea básica* est l'adoption d'un revenu de base universel ou inconditionnel<sup>420</sup>. Une marche de chômeurs aboutit à Madrid le 21 juillet 2012, rassemblant environ trois mille personnes et des petits collectifs venant de différentes villes et communautés autonomes<sup>421</sup>. Les marcheurs sont accueillis par les assemblées des Indignés des différents quartiers de Madrid, comme celle de Carabanchel, où se sont aussi

---

<sup>416</sup> *Ibid.*

<sup>417</sup> Antonio ALVAREZ-BENAVIDES, « Juventud Sin Futuro : précarité, subjectivité et alteractivisme dans la jeunesse espagnole », *Agora débats/jeunesses*, n°73, 2016, p. 105-117.

<sup>418</sup> LANG, Marion. « Existe-t-il encore des contre-pouvoirs citoyens à Barcelone ? Conflictualité et contradictions d'une association de quartier », *Mouvements*, vol. 94, no. 2, 2018, p. 24-35.

<sup>419</sup> Sophie BÉROUD, « Crise économique et contestation sociale en Espagne : des syndicats percutés par les mouvements sociaux » *Critique internationale*, n°65, 2014, pp. 27-42.

<sup>420</sup> Marea BÁSICA, *Contra el paro y la precariedad*, El Viejo Topo, 2017.

<sup>421</sup> María HERVÁS, « Ya es hora que los parados tomen la calle », *El País*, 21 juillet 2012.

constitués des groupes de chômeurs. Deux ans plus tard, ce sont près de deux millions de personnes qui convergent à Madrid le 22 mars 2014 pour l'aboutissement des *Marchas de la Dignidad*. Dans le sillage du 15M, cette énorme protestation contre la gestion de la crise économique offre là encore des espaces pour les collectifs locaux de chômeurs, tout en minimisant leur singularité. Ce sont en effet de multiples motifs de mécontentement qui sont portés grâce à la convergence entre différentes luttes sectorielles : contre les licenciements, les réductions de salaires, la baisse des prestations sociales, les coupes dans l'enseignement public et la santé, la pauvreté énergétique... Désormais très éloignés des syndicats majoritaires (CC.OO et UGT) qui font souvent l'objet de critiques en leur sein, les collectifs de chômeurs cherchent ainsi à se situer dans la dynamique de contestation ouverte par le 15M. Certains de leurs membres entretiennent par exemple une certaine proximité avec la *Plataforma de Afectados por la Hipoteca* (PAH), association fondée en 2009 à Barcelone et qui s'est ensuite implantée sur tout le territoire espagnol pour lutter contre les expulsions de logement, connaissant un fort engouement militant et surtout des succès matériels immédiats<sup>422</sup>.

#### 4 – Un répertoire d'action hétérogène, de l'entraide à la revendication

Sur l'ensemble de la période étudiée, des collectifs de chômeurs existent donc avant tout à l'échelle locale, de façon plus ou moins pérenne, tandis que leur positionnement par rapport aux syndicats et à d'autres mouvements sociaux évolue fortement. Pour comprendre l'ancrage local de ces collectifs ainsi que leur fragmentation, il est bien sûr nécessaire de prendre en compte la structuration territoriale de l'Etat espagnol, c'est-à-dire l'importance du processus de régionalisation qui s'y déploie depuis 1978. Pour nombre de ces collectifs, y compris ceux qui revendiquent la mise en place d'un revenu minimum de base, les interlocuteurs politiques se situent d'abord au niveau du gouvernement de la Communauté autonome et non du gouvernement national. Les communautés les plus avancées sur le plan des compétences dévolues par l'État central (à l'instar de la Catalogne, de la Galice, du Pays Basque...) constituent en effet des acteurs décisifs dans la mise en place des politiques sociales. La communauté autonome du Pays Basque a été, par exemple, la première à instaurer un revenu minimum (au sens d'une prestation sociale minimale attribuée aux ménages les plus pauvres) en 1989, suivie en suite dans cette voie par d'autres gouvernements régionaux. En raison de leur capacité d'action politique et institutionnelle, ces derniers et leurs administrations constituent dès lors la cible privilégiée des actions collectives menées par les collectifs locaux de chômeurs.

Un autre facteur qui contribue à cette forte fragmentation est la façon dont le chômage et la précarité sont intégrées dans les modes de vie populaire, avec l'importance des relations d'entraide assurées au sein du cercle familial et surtout avec la centralité de l'économie informelle. Dans l'enquête qu'il a consacrée aux « 'petits boulots' dans l'Espagne de la récession » après 2008, Pierre BLAVIER montre bien combien cette « zone grise entre l'emploi et le chômage » permet de tenir malgré la baisse des allocations chômage et des pensions de retraite<sup>423</sup>. Il rend ainsi compte de la façon dont des chômeurs insérés dans des associations locales de lutte contre le chômage s'appuient aussi sur ces dernières pour établir des liens leur permettant d'obtenir quelques heures de travail rémunérées mais non déclarées.

Cet éclairage permet d'interroger les modes d'organisation, mais aussi les registres d'intervention et d'action privilégiés par ces groupes locaux. La forme d'organisation

---

<sup>422</sup> Marcos ANCELOVICI, Montserrat EMPERADOR BADIMON, « Résister à la crise sur le pas de la porte : la lutte contre la dette et pour le droit au logement en Espagne », *Mouvements*, vol. 97, no. 1, 2019, p. 94-103.

<sup>423</sup> Pierre BLAVIER, « Les « petits boulots » dans l'Espagne de la récession », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 17, no. 2, 2016, p. 103-122.

dominante est celle de l'assemblée, que celle-ci soit accueillie dans un comité de quartier, un centre social ou se réunisse dans un autre lieu. Ces assemblées dont la taille peut varier – du quartier à la ville – ainsi que la dénomination (*asamblea de parados, de trabajadores parados, Plataforma de parados...*), reposent le plus souvent sur un noyau très réduit de chômeurs lesquels bénéficient parfois de l'appui de militants retraités et d'autres militants investis soit dans des syndicats minoritaires (comme la CGT et la CNT), soit dans d'autres collectifs associatifs. Les décisions sont prises par les présents lors des réunions plus ou moins régulières, éventuellement publicisées sur un site ou un blog. Pere JODAR et Jordi GUIU insistent, sur la base des entretiens qu'ils ont recueillis, sur la très forte valorisation de leur autonomie par ces collectifs<sup>424</sup>. Par-delà ces quelques caractéristiques communes, les profils des participants peuvent beaucoup varier, selon leur degré d'interconnaissance, mais aussi le type d'actions menée par le groupement.

Le travail de recherche que Francisco Manuel CARBALLO RODRÍGUEZ a mené en Andalousie, à Jerez de la Frontera et à Séville en 2011 en suivant huit collectifs de chômeurs, permet de rendre compte de cette diversité<sup>425</sup>. Il montre ainsi qu'un des collectifs, dont la création est antérieure au mouvement des Indignés, rassemble des ouvriers de la construction mis au chômage par la fermeture de la dernière usine de la ville dans ce secteur. Ce groupe qui rassemble des hommes entre quarante et cinquante ans, pour certains syndiqués ou sympathisants syndicaux, se rassemble tous les jours devant la mairie. Ils entreprennent une démarche auprès des élus municipaux pour exiger de réserver les emplois aux habitants de la ville, tout en s'organisant pour constituer une sorte de bourse du travail (diffusion des CV et des offres d'emplois). Les autres collectifs ont été constitués pour leur part dans le prolongement du mouvement des Indignés. Ils regroupent des individus ayant une expérience militante antérieure dans des partis de gauche ou dans les syndicats et d'autres, plus jeunes, qui ont découvert l'engagement en participant aux assemblées du 15M. Francisco Manuel CARBALLO RODRÍGUEZ insiste sur la façon dans l'élan des Indignés permet d'articuler de multiples causes, sur le logement bien sûr, mais aussi par rapport à l'accès à la santé, aux réformes de l'éducation secondaire ou encore sur le droit à l'énergie. Les collectifs de chômeurs qu'il suit déploient toute une série d'actions. Certains privilégient un registre d'intervention relativement policé dont la finalité consiste à obtenir de avantages immédiats pour les membres du groupe : demande de réductions chez les commerçants de la ville ou du quartier, dans les transports, transmission de CV aux entreprises, circulation d'informations relatives à des « petits boulots ». D'autres misent sur un registre plus contestataire : occupations d'édifices publics et en particulier des administrations en charge des politiques d'emploi.

Les témoignages recueillis par Pere JODAR et Jordi GUIU attestent également de cette diversité dans les éléments du répertoire d'action mobilisé, si ce n'est que la séparation entre ce qui relève de l'entraide et de la prestation de services et ce qui renvoie à des formes de protestation plus ouverte s'avère poreuse<sup>426</sup>. Certains des chômeurs qu'ils ont interviewés ont ainsi participé à des marches locales, à des rassemblements devant les mairies ou le siège des gouvernements régionaux, parfois à des occupations d'églises. Des bureaux d'embauches fictifs sont également installés dans certaines entreprises. Au sein de ces mêmes collectifs ou d'autres collectifs qui les ont remplacés au niveau local – les regroupements étant instables –, des bourses d'offres d'emploi sont mises en place. Certains collectifs cherchent à promouvoir la création d'entreprises unipersonnelles, voire de coopératives. Si deux types distincts d'associations locales peuvent être distinguées,

<sup>424</sup> Pere JODAR et Jordi GUIU, *op. cit.*, p. 213-269

<sup>425</sup> Francisco Manuel CARBALLO RODRÍGUEZ, « Le movimientos de parados en el espacio de los movimientos sociales por el empleo », *El Viejo Topo*, n°306, 2013, p. 66-69 ; cette même recherche a également donné lieu à un article en français : Francisco Manuel CARBALLO RODRÍGUEZ, « Crise économique et mobilisations pour l'emploi. Un cas en Andalousie », *Savoir/Agir*, vol. 31, n°1, 2015, p. 97-104.

<sup>426</sup> Pere JODAR et Jordi GUIU, *op. cit.*, p. 213-269.

avec d'un côté celles qui sont avant tournées vers la recherche d'emplois et d'avantages immédiats et de l'autre, celles qui adoptent une posture plus revendicative d'interpellation des responsables politiques et des directions d'entreprises, il apparaît cependant qu'une partie d'entre elles combinent ces différents répertoires d'action. Sur le plan des revendications, ce sont celles qui sont les plus orientées vers des formes d'actions directes qui portent les mots d'ordre les plus généraux, comme la question d'un droit minimal à l'énergie ou encore celle de l'instauration d'un revenu de base universel. Cette dernière revendication a d'ailleurs contribué à éloigner encore plus les collectifs de chômeurs des syndicats, ces derniers restant attachés à la centralité du travail et revendiquant en premier lieu la création d'emploi. La revendication du revenu de base universel a été reprise dès son programme de 2015 pour les élections européennes par la nouvelle formation politique en partie issue du mouvement des Indignés, Podemos<sup>427</sup>, ce qui a contribué à lui donner une visibilité médiatique beaucoup plus forte.

En juin 2020, le gouvernement SÁNCHEZ, constitué par une coalition entre le PSOE et Podemos a fait adopter pour la première fois à l'échelle nationale le principe d'un revenu minimum vital. La mesure a permis de créer un filet de sécurité face aux risques de pauvreté sur l'ensemble du territoire alors même que la situation qui prévalait jusqu'alors était celle d'une forte inégalité entre Communautés autonomes et même entre municipalités au sein de celles-ci pour l'obtention et le niveau des minima sociaux<sup>428</sup>. Cette mesure sociale à la fois importante et symbolique a été prise alors que la crise sanitaire liée à la Covid 19 a eu des conséquences très négatives sur l'économie espagnole. Début 2022, le même gouvernement a lancé une réforme du marché du travail, allant dans le sens du rétablissement du CDI comme norme d'emploi central (avec le renforcement des mesures contre les contrats courts et la sous-traitance). Il sera ainsi intéressant de voir comment les collectifs de chômeurs ont évolué durant cette période où la lutte contre la pauvreté, le chômage et la précarité ont été posés comme des enjeux nationaux, mais où également une nouvelle organisation politique, Podemos, est venue occuper ce créneau revendicatif

---

<sup>427</sup> Héloïse NEZ, *Podemos, De l'indignation aux élections*, Paris, Les petits Matins, 2015.

<sup>428</sup> José Luis REY PÉREZ, « Renta básica universal », *Eunomía. Revista en cultura de la legalidad*, 19, 2020, P. 237-257.





## Entre radicalisme et futilité ? Les mouvements de chômeurs en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle.

Dr. Wiebke WIEDE, historienne, Université de Trier

En Allemagne, les chômeurs, qui pourraient soutenir des mouvements sociaux ou des protestations sociales, sont souvent accusés d'inertie ou d'appartenance politique douteuse. S'ils s'expriment au niveau politique, ils sont soupçonnés d'être des électeurs contestataires radicaux, généralement d'extrême droite. S'ils ne s'expriment pas, ils sont accusés de passivité.

Depuis l'étude de Marienthal, en 1933, la recherche en sciences sociales suppose généralement que les chômeurs manquent d'identité collective en raison de leur résignation et de leur apathie et que, par conséquent, leurs intérêts sont trop fragmentés pour qu'ils puissent agir ensemble<sup>429</sup>. Dans cette optique, les chômeurs disposent de ressources financières et sociales insuffisantes pour créer des formes d'organisation capables de s'exprimer au niveau politique. Les chômeurs sont, pour ainsi dire, piégés par leurs besoins subjectifs, tels qu'assurer leur subsistance, maintenir une vie sociale ou une stabilité psychologique, et ne sont pas en mesure d'être solidaires entre eux. En outre, la durée et la fréquence du chômage étant très variables, ses effets sociaux doivent être différenciés. Le chômage en tant qu'« état transitoire » sans activité rémunérée entre différentes phases d'emploi salarié ne permet pas de fonder une identité durable de chômeur ni même de participer à des activités de solidarité avec des personnes partageant la même situation<sup>430</sup>. Cet article vise à réunir à nouveau les formes traditionnelles de contestation sociale des chômeurs en Allemagne, et, pour les années postérieures à 1945, en République fédérale d'Allemagne, telles que les protestations de rue ou les manifestations, ainsi que les organisations d'intérêt collectif, sans oublier les formes d'évasion du chômage s'opposant au discours associé au chômage. Il convient ici de prendre en compte des pratiques que l'on pourrait qualifier de « protestation silencieuse » consistant à sortir du chômage, non pas en retrouvant un emploi rémunéré, mais en se soustrayant aux exigences du chômage<sup>431</sup>.

### Chômage et radicalisation politique durant l'entre-deux-guerres

L'historiographie du chômage en Allemagne pendant l'entre-deux-guerres est aussi large au niveau de ses interprétations qu'elle est mince au niveau de ses fondements empiriques. L'expérience de masse du chômage pendant les années de la République de Weimar, notamment durant la Grande Dépression, est considérée comme un préalable établi du national-socialisme, ce qui est en dissonance avec les résultats de l'étude de Marienthal, soulignant la passivité et le fatalisme des chômeurs<sup>432</sup>.

Les courbes de croissance du chômage et des succès électoraux du NSDAP (Parti national-socialiste des travailleurs allemands) au début des années 1930 sont parallèles. Bien qu'il soit prouvé que les chômeurs n'ont pas voté majoritairement pour le NSDAP, leur

---

<sup>429</sup> Cf. M. JAHODA/P. LAZARSELD/H. ZEISEL, *Die Arbeitslosen von Marienthal. Ein soziographischer Versuch über die Wirkungen langandauernder Arbeitslosigkeit*, Leipzig, Hirzel, 1933. D. CHABANET/J. FANIEL, « Introduction : The Mobilization of the Unemployed in a Comparative Perspective », in D. CHABANET/J. FANIEL (dir.), *The Mobilization of the Unemployed in Europe. From Acquiescence to Protest?* New York, PalgraveMacmillan, 2012, p. 1-27, p. 1. H. REIN, « Proteste von Arbeitslosen » in: R. ROTH/D. RUCHT (dir.), *Die sozialen Bewegungen in Deutschland seit 1945*, Frankfurt am Main/New York, Campus, 2008, p. 593-611, p. 594.

<sup>430</sup> A. WACKER, « Marienthal und die sozialwissenschaftliche Arbeitslosenforschung - ein historischer Rück- und Ausblick » in J. ZEMPEL/J. BACHER/K. MOSER (dir.), *Erwerbslosigkeit. Ursachen, Auswirkungen und Interventionen*, Wiesbaden, Springer, 2001, p. 397-414, p. 407.

<sup>431</sup> Cf. H. REIN/W. SCHERER, *Erwerbslosigkeit und politischer Protest. Zur Neubewertung von Erwerbslosenprotest und der Einwirkung sozialer Arbeit*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1993, p. 253.

<sup>432</sup> Cf. les contributions R. J. EVANS/D. GEARY (dir.), *The German Unemployed. Experiences and Consequences of Mass Unemployment from the Weimar Republic to the Third Reich*, London/Sydney, Routledge, 1987.

mobilisation politique est considérée comme un facteur important, sinon décisif, de la déstabilisation de la République de Weimar<sup>433</sup>. Appauvris et désorientés, les chômeurs ont trouvé un foyer politique avant tout dans le radicalisme politique, dans le Parti communiste allemand (KPD) et le NSDAP<sup>434</sup>.

L'organisation de combat paramilitaire du NSDAP, la Sturmabteilung ou section d'assaut (SA), a mis en place un réseau d'organismes de soutien aux chômeurs pendant la Grande Dépression. Selon un décret de la SA de juin 1931, chaque groupe local devait créer un bureau d'aide sociale chargé d'établir des foyers pour les hommes de la SA sans logement et de les nourrir avec l'aide de l'organisation féminine. Dans les petits groupes locaux, un soutien devait être mis en place parmi les camarades du parti. Dans les organismes de combat des SA, les chômeurs étaient en permanence mobilisés au niveau politique et maintenus en mouvement, mais cela ressemblait peu à un mouvement de chômeurs du point de vue de la représentation de leurs intérêts.

On considère, en revanche, que le KPD (parti communiste) est devenu un véritable parti de chômeurs en 1932<sup>435</sup>. En prévision de leur engagement dans la lutte de classes, des conseils de chômeurs avaient déjà été fondés lors de la révolution de 1918 et deux congrès de chômeurs furent organisés en 1919. Pendant la Grande Dépression, les partis communistes ont intensifié leurs efforts en direction des chômeurs. En mars 1930 et février 1931, des « Journées des chômeurs » se déroulèrent à l'initiative de l'Internationale communiste. En outre, une délégation allemande participa à la Conférence des partis communistes et des syndicats sur le chômage de masse tenue à Prague en août 1931. Avec la conférence, la direction du Parti communiste décida de déplacer le mouvement des chômeurs des cellules d'usine vers les quartiers et les cellules de rue conçues expressément pour mobiliser « les femmes au foyer et les chômeurs »<sup>436</sup>. La répartition régionale de cette organisation est difficile à évaluer. Il est établi que les comités de chômeurs du KPD ne comprenaient que 80 000 des cinq à six millions de chômeurs enregistrés. Il est également difficile de déterminer l'étendue de l'organisation des chômeurs en raison de la fluctuation des effectifs du KPD. En réalité, les informations selon lesquelles plus de la moitié des membres du parti et une forte proportion de ses responsables étaient au chômage proviennent souvent de polémiques avec les socialistes<sup>437</sup>.

Nous savons qu'une série de manifestations à grande échelle, appelées « marches de la faim », eurent lieu en décembre 1929 et au début de 1930, à l'initiative du Comité communiste des chômeurs du Reich. Il est également établi que des événements furent organisés à Chemnitz et à Hambourg en décembre 1929 et en janvier 1930, ainsi qu'à Berlin, Halle, à Hambourg et à Munich en mars 1930, et se sont généralement terminés par des affrontements avec la police. Des études régionales sur d'autres mobilisations

---

<sup>433</sup> Cf. J. FALTER, « Arbeitslosigkeit und Nationalsozialismus. Eine empirische Analyse des Beitrages der Massenarbeitslosigkeit zu den Wahlerfolgen der NSDAP 1932 und 1933 » *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, vol. 35, 1983, p. 525-544.

<sup>434</sup> Cf. D. J. K. PEUKERT, *Die Weimarer Republik. Krisenjahre der Klassischen Moderne*, Frankfurt/Main, Suhrkamp, 1987, p. 148-149.

<sup>435</sup> Cf. S. BAHNE, « Die Erwerbslosenpolitik der KPD in der Weimarer Republik » in H. MOMMSEN/W. SCHULZE (dir.): *Vom Elend der Handarbeit. Probleme historischer Unterschichtenforschung*, Stuttgart, Klett-Cotta 1981, p. 477-496. A. McELLIGOTT, « Mobilising the Unemployed. The KPD and the Unemployed Workers' Movement in Hamburg-Altona during the Weimar Republic » in R. J. EVANS/D. GEARY (dir.), *The German Unemployed*, p. 228-260. R. CROUCHER, « Communist Unemployed Organisations Between the World Wars. International Patterns and Problems » in *Archiv für Sozialgeschichte*, vol. 30, 1990, p. 584-597.

<sup>436</sup> Cf. R. TOSSTORFF, *Profintern. Die Rote Gewerkschaftsinternationale 1920-1937*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2004, p. 681.

<sup>437</sup> Cf. H. WEBER, « Zum Verhältnis von Komintern, Sowjetstaat und KPD » in, H. WEBER/J. DRABKIN/B. H. BAYERLEIN/A. GALKIN, *Deutschland, Russland, Komintern I. Überblicke, Analysen, Diskussionen. Neue Perspektiven auf die Geschichte der KPD und die Deutsch-Russischen Beziehungen (1918-1943)*, Berlin, De Gruyter, 2014, p. 9-139, p. 94.

communistes de chômeurs aboutissent à des conclusions différentes. En ce qui concerne les villes du nord de l'Allemagne, Hambourg et Brême, il ressort que le KPD échoua à mobiliser les chômeurs<sup>438</sup>. Alex ZUKAS apporte toutefois la preuve que le KPD sut proposer un large éventail d'activités en direction des chômeurs de la Ruhr, probablement en raison de la faiblesse locale du SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne)<sup>439</sup>. Selon cet auteur, le KPD de la Ruhr, dont 90 % des membres étaient au chômage en 1931, offrait un soutien d'urgence, tel que la garantie d'un logement, de nourriture et de vêtements. D'autre part, des stratégies à moyen terme furent engagées en vue d'améliorer les conditions sociales et financières des chômeurs, telles que des conseils juridiques, l'assistance dans les relations avec les autorités et la demande politique d'un financement plus stable des allocations de chômage. La présence du KPD lors des manifestations de rue dans la Ruhr fut également très importante. Celles organisées dans les villes du nord de la région - Essen, Gelsenkirchen, Oberhausen, Wanne-Eickel et Wattenscheid - au tournant de l'année 1929/1930 réunirent plusieurs milliers de participants. Là aussi, elles dégénérent du fait des violences policières.

On peut supposer que ces manifestations découlaient de l'expérience généralisée de la violence et de l'autorité quotidiennes en confrontation avec celles de l'État dans les bureaux de chômage et d'aide sociale submergés par l'afflux massif de chômeurs<sup>440</sup>. Il est probable que le quotidien dans les bureaux municipaux ou les centres d'aide sociale municipaux était marqué par l'agitation, le mécontentement et les flambées de violence. Il n'est pas certain que toutes les personnes qui sollicitaient de l'aide puissent être classées comme chômeurs. Dans les zones rurales en particulier, les modes de subsistance variaient entre le travail saisonnier dans l'industrie, l'autosuffisance et l'aide sociale<sup>441</sup>. La catégorie des « chômeurs » s'est estompée – outre le fait que la nécessité de gagner sa vie, l'« économie d'occasion » (*economy of makeshifts*) laissait peu de place à l'activité politique au sein des mouvements de chômeurs.

### **Chômeurs passifs dans les années 1970 et 1980 ?**

Lors de la montée du chômage de masse dans les années 1970, la question de la capacité de mobilisation politique des chômeurs en République fédérale s'est posée à nouveau. Encore une fois, l'absence de protestation des chômeurs a amené les sociologues contemporains, déçus par l'absence d'effets politiques, à s'interroger sur les raisons de leur passivité<sup>442</sup>.

En effet, si l'on considère le mouvement des chômeurs à travers les manifestations de rue, aucune n'a eu lieu dans les années 1970 et 1980 sous une forme visible publiquement et couverte par les médias. L'absence d'un parti communiste capable d'intervenir au niveau social et de mobilisation en République fédérale en était pour beaucoup responsable. Au début des années 1970, le KPD (AO), soutenu par des étudiants, a tenté de poursuivre l'action menée par le KPD en faveur des chômeurs à la fin des années 1920, en se limitant toutefois à son propre milieu. À l'exception de quelques manifestations en janvier et

---

<sup>438</sup> Cf. H. CASPAR, « Die Politik der RGO. Dargestellt am Beispiel der Arbeitslosenpolitik in Hamburg » in H. Haumann/A. Schildt (dir.), *Deutsche Arbeiterbewegung vor dem Faschismus*, Berlin, Argument 1981, p. 66-68. A. ANDERSEN, « Die Erwerbslosenpolitik der KPD » in *Soziale Bewegungen*, vol. 3, 1987, p. 52-68.

<sup>439</sup> Cf. A. ZUKAS, « Explaining Unemployed Protest in the Ruhr at the End of the Weimar Republic » in M. REISS/M. PERRY (dir.), *Unemployment and Protest. New Perspectives on Two Centuries of Contention*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 137-174.

<sup>440</sup> Cf. D. CREW, « Gewalt „auf dem Amt“. Beispiele aus der Wohlfahrtsverwaltung der Weimarer Republik » in *WerkstattGeschichte*, vol. 4, 1993, p. 33-42.

<sup>441</sup> Cf. T. STAZIC-WENDT, « An Unbearable Social Existence. The Unemployed in Rural Poor Relief (Germany, 1918–1933) » in T. STAZIC-WENDT/B. ALTHAMMER/L. RAPHAEL (dir.), *Rescuing the Vulnerable. Poverty, Welfare and Social Ties in Modern Europe*, New York/Oxford, Berghahn 2016, p. 259-282.

<sup>442</sup> Cf. M. PRISCHING, *Arbeitslosenprotest und Resignation in der Wirtschaftskrise*, Frankfurt/Main, Campus, 1988, p. 13.

avril 1975 à Bielefeld, à Dortmund et à Darmstadt, regroupant chaque fois 800 à 1 000 participants, il n'existe guère de preuves d'une solidarité durable<sup>443</sup>.

Depuis le milieu des années 1970, cependant, les protestations se sont multipliées en raison des licenciements et des fermetures d'usines<sup>444</sup>. Les conflits du travail les plus spectaculaires ont eu lieu dans l'industrie du charbon et de l'acier et l'industrie lourde de la Ruhr, ainsi que dans l'industrie de la construction navale du nord-ouest de l'Allemagne. Les plus importants se sont produits en 1983 et en 1987<sup>445</sup>. L'apogée des protestations sociales dans le nord de l'Allemagne fut l'occupation des chantiers navals de Hambourg et de Brême<sup>446</sup>. Dans l'industrie sidérurgique de la Ruhr, les mobilisations les plus notables se sont déroulées à Hattingen et à Duisbourg-Rheinhausen, contre les fermetures d'usines, à l'initiative des syndicats et avec le soutien des Églises, des municipalités et d'associations. Les travailleurs des chantiers navals et les sidérurgistes ont ainsi organisé conjointement une « Marche sur Bonn » qui, le 29 septembre 1983, a regroupé 130 000 participants. Après de violentes manifestations en 1987 en faveur de la préservation des sites sidérurgiques de la Ruhr, l'aciérie de Duisbourg-Rheinhausen s'est mise en grève pendant cinq mois en novembre 1987<sup>447</sup>. Des mois de veillées à l'entrée de l'usine, des manifestations devant le siège du groupe et l'occupation du pont central du Rhin, entre Rheinhausen et Duisbourg, le 2 décembre 1987, des chaînes humaines autour de l'usine, un festival de musique dans l'un des halls de production, ont réuni, à chaque fois, plusieurs milliers de participants et attiré l'attention politique, suscitant l'adoption de programmes de soutien social et économique des chômeurs.

L'ampleur des manifestations de rue menées dans les années 1970 et 1980 par des travailleurs qui n'étaient pas encore au chômage ne fut pas négligeable. Cependant, les licenciés cessèrent d'être entendus une fois au chômage. Une marche de protestation de chômeurs organisée à Bonn en 1983, annoncée comme une manifestation d'envergure, n'a réuni qu'un millier de participants<sup>448</sup>. Ses organisateurs étaient des groupes d'entraide de sans emploi formés en nombre relativement important au début des années 1980. Issus d'initiatives éducatives des Églises en faveur des jeunes et des femmes sans emploi, ces groupes s'inspiraient des centres pour chômeurs du Canada et de Grande-Bretagne. Ils se sont répandus assez rapidement et ont constitué un modèle de lieux de rencontre et de conseil pour les chômeurs<sup>449</sup>. Ils disposaient généralement de personnels fournis par l'Agence fédérale pour l'emploi (Bundesanstalt für Arbeit) et financés par les municipalités. Si l'on considère l'ensemble des initiatives destinées aux chômeurs, y compris l'entraide sans affiliation institutionnelle, leur nombre s'élevait, en 1984, à 1 400 sur tout le territoire et

---

<sup>443</sup> Cf. *Rote Fahne*, 5 février 1975, [https://www.mao-projekt.de/BRD/ORG/AO/RF/KPD\\_RF\\_1975\\_05.shtml](https://www.mao-projekt.de/BRD/ORG/AO/RF/KPD_RF_1975_05.shtml).

<sup>444</sup> Cf. E. HANNACK/B. JIRKU/H. MENZE (dir.), *Erwerbslose in Aktion. Aktionsformen – Rahmenbedingungen – kulturelle Vielfalt in Geschichte und Gegenwart*, Hamburg, VSA Verlag, 2009, p. 56-60. E. SCHMIDT, « Arbeitskämpfe 1974 bis 1977 (Ein Überblick) » in O. JACOBI/W. MÜLLER-JENTSCH/E. SCHMIDT (dir.), *Gewerkschaftspolitik in der Krise. Kritisches Gewerkschaftsjahrbuch 1977/78*, Berlin, Rotbuch, 1978, p. 115-124, p. S. 118-119.

<sup>445</sup> Cf. L. RAPHAEL, *Jenseits von Kohle und Stahl. Eine Gesellschaftsgeschichte Westeuropas nach dem Boom*, Berlin, Suhrkamp, 2019, p. 170-173, 182-186. E. HANNACK/B. JIRKU/H. MENZE (dir.), *Erwerbslose in Aktion*, p. 79-112.

<sup>446</sup> Cf. S. GRABER MAJCHRZAK, *Arbeit – Produktion – Protest. Die Leninwerft in Gdańsk und die AG „Weser“ in Bremen im Vergleich (1968–1983)*, Köln, Böhlau, 2020, p. 477-489.

<sup>447</sup> Cf. A. HORDT, *Kumpel, Kohle und Krawall. Miners' Strike und Rheinhausen als Aufruhr in Montanregionen*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht 2018, p. 193-209.

<sup>448</sup> Cf. F. WOLSKI-PRENGER, *Arbeitslosenprojekte zwischen sozialer Arbeit und sozialer Bewegung. Eine explorative Untersuchung zu einem neuen sozialen Phänomen*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1989, p. 255-257. H. REIN/W. SCHERER, *Erwerbslosigkeit und politischer Protest. Zur Neubewertung von Erwerbslosenprotest und der Einwirkung sozialer Arbeit*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1993, p. 248.

<sup>449</sup> Cf. F. WOLSKI-PRENGER/D. ROTHARDT, *Soziale Arbeit mit Arbeitslosen. Beratung, Bildung, Selbstorganisation*, Weinheim/Basel, Edition sozial, 1996, p. 155-156. F. WOLSKI-PRENGER, *Arbeitslosenprojekte zwischen sozialer Arbeit und sozialer Bewegung*, p. 166-168. F. WOLSKI-PRENGER, „Niemandem wird es schlechter gehen...!“ *Armut, Arbeitslosigkeit und Erwerbslosenbewegung in Deutschland*, Köln, Bund Verlag, 1993, p. 57-58.



concernait 20 000 à 30 000 personnes, soit à peine 1 % des chômeurs inscrits<sup>450</sup>. Au début des années 1980, les organismes responsables des centres pour chômeurs se sont étendus au-delà des Églises pour inclure les syndicats et les partis, dont certains travaillaient ensemble dans des centres pour chômeurs locaux<sup>451</sup>. Quelques groupes de chômeurs étaient également entièrement indépendants.

Les syndicats ont participé relativement tard à l'accompagnement des chômeurs<sup>452</sup>. Le DGB (Confédération allemande des syndicats) a salué les initiatives des Églises. Il pensait qu'il ne serait pas judicieux de mettre en place des organismes syndicaux distincts, susceptibles de créer la « division entre les syndiqués salariés et chômeurs »<sup>453</sup>. En 1984, lorsque les premiers groupes syndicaux de chômeurs, notamment d'enseignants, constituèrent un atelier de travail, le DGB de l'État de Basse-Saxe exprima son scepticisme.

Les initiatives et les centres de conseil des syndicats et des Églises étaient principalement axés sur l'emploi : ils visaient à augmenter les chances des chômeurs de trouver un emploi. Ceci fut réalisé, quoique toujours insuffisamment, par l'assistance à l'évolution professionnelle des cas individuels et l'accompagnement social au moment de la recherche d'emploi et de la reprise d'un travail, mais aussi au moyen d'offres de soutien psychosocial à l'occasion de réunions de loisirs et de discussions de groupe destinées à renforcer l'estime de soi des chômeurs. Les centres pour chômeurs apportaient également des conseils juridiques et financiers dans les situations d'endettement. Leur travail de relations publiques visait à établir un agenda politique et médiatique efficace.

Quelques projets pour les chômeurs ont vu le jour, au début des années 1980, sur la scène autonome ou alternative. Ils s'opposaient à une assistance tournée vers le retour à l'emploi, préconisant l'auto-assistance et l'auto-organisation<sup>454</sup>. Des groupes, tels que Schwarze Katze (Chat noir) à Hambourg ou le Forum des chômeurs de Brême prônaient l'abolition du travail salarié et l'instauration d'une allocation de subsistance inconditionnelle. Les initiatives autonomes entretenaient une relation explicitement instrumentale à l'égard de l'emploi salarié et des avantages sociaux. Le « jobbing » de courte durée et les activités lucratives non déclarées, ainsi que la « pleine exploitation du hamac social » devaient assurer l'autonomie de subsistance dans la mesure du possible<sup>455</sup>. La scène de gauche autonome s'est solidarisée avec les chômeurs pour des raisons stratégiques d'hégémonie. Elle avait découvert qu'ils pouvaient constituer « une masse à déplacer » afin de « réorganiser la lutte contre le travail, la lutte du point de vue des classes »<sup>456</sup>. Le chômage était considéré comme un « point de mobilisation abstrait » pour la politique et les projets alternatifs<sup>457</sup>. L'objectif n'était donc pas d'aider les chômeurs à obtenir un emploi rémunéré, mais de mieux supporter le chômage. En outre, il s'agissait d'attirer l'attention du public par des provocations ciblées, de violations des règles et d'infractions à la loi. Les initiatives auto-administrées n'ont guère rencontré de succès : « les campagnes de gratuité, les tracts

---

<sup>450</sup> L. FINKELDEY, *Armut, Arbeitslosigkeit, Selbsthilfe. Armuts- und Arbeitslosenprojekte zwischen Freizeit und Markt*, Bochum, SWI, 1992, p. 69.

<sup>451</sup> Cf. *ibid.*, p. 92, 101.

<sup>452</sup> Cf. F. WOLSKI-PRENGER, „Niemandem wird es schlechter gehen...!“, p. 71–89.

<sup>453</sup> Cf. *ibid.*, p. 72.

<sup>454</sup> Cf. F. WOLSKI-PRENGER, *Arbeitslosenprojekte zwischen sozialer Arbeit und sozialer Bewegung*, p. 231–240. H. REIN, *Proteste von Arbeitslosen*, p. 593–561. L. FINKELDEY, *Armut, Arbeitslosigkeit, Selbsthilfe*, p. 82. F. WOLSKI-PRENGER/D. ROTHARDT, *Soziale Arbeit mit Arbeitslosen*, p. 158–161.

<sup>455</sup> Arbeit für alle oder Abschaffung der Lohnarbeit. dir. par Initiative Arbeitslose, Sozialhilfeempfänger, Jobber, Ausländer, n° 12, 1982, p. 1–2, afas-Archiv Duisburg.

<sup>456</sup> Libertäre Tage, Von sozialen Bewegungen zur sozialen Revolution in Frankfurt, 16 avril à 20 avril [1987], p. 4, afas-Archive Duisbourg.

<sup>457</sup> *Ibid.*

devant les bureaux, le petit-déjeuner pour les chômeurs » n'attirèrent personne<sup>458</sup>. L'un des problèmes majeurs de ces initiatives était le manque de participation<sup>459</sup>.

Ces différentes tentatives confirment l'absence de mouvement de chômeurs politiquement cohérent en République fédérale dans les années 1970 et 1980. Les activités de conseil des Églises, les tentatives de mobilisation des syndicats et les revendications politiques des groupes autonomes ne facilitèrent pas l'émergence de thèmes communs, que ne purent pas davantage établir les deux « congrès pour les chômeurs » tenus à Francfort en 1982 et à Dusseldorf en 1988.

### L'évasion des années 1990 : les Chômeurs heureux

Ce n'est qu'en 1998 que des événements ressemblant à des manifestations de chômeurs coordonnées et visibles eurent lieu<sup>460</sup>. Au début de l'année, des journées d'action nationales, toujours organisées le jour de l'annonce des nouvelles statistiques de chômage par le président de l'Agence fédérale pour l'emploi, réussirent à mobiliser jusqu'à 50 000 participants. Les raisons en étaient, d'une part, l'amélioration de l'interconnexion des chômeurs, à compter de 1990, au sein de l'Association allemande des chômeurs, ainsi que les initiatives européennes contre les coupes dans les budgets sociaux et le chômage qui, à l'exemple des Euromarchés de 1997, à Amsterdam, et de 1999, à Cologne. D'autre part, l'ampleur du chômage au sein des nouveaux länder a probablement conduit les Allemands de l'Est à user d'une forme inédite de protestation.

À l'approche de ces élections fédérales de 1998, une initiative apparaît à Berlin-Est. Elle repose sur un moyen ludique de contrer les accusations de passivité des chômeurs<sup>461</sup>. Le groupe d'action informel *Die glücklichen Arbeitslosen* (les Chômeurs heureux) publie, de 1996 à 2002, une douzaine de manifestes, d'appels et d'articles sur la paresse, ainsi que le magazine *Müssiggangster* (Le gangster oisif) à intervalles irréguliers. Selon Guillaume PAOLI, au début, l'action des « Chômeurs heureux » consistait à ne rien faire publiquement, car « ceux qui ne font rien chez eux ne se rendent pas compte qu'ils ne font rien (...), en revanche, dans l'espace public, leur inactivité équivaut à une nouvelle qualité, une sorte de prise de position politique ou de représentation artistique.<sup>462</sup> » Ils justifiaient d'être subventionnés au nom d'une contribution au bien commun. Leur manifeste fondateur, « À la recherche de ressources obscures », expliquait ainsi pourquoi, « étant donné que les quelques emplois qui existaient étaient convoités par des gens qui voulaient absolument travailler, nous considérons qu'il était de notre devoir de les leur laisser et de renoncer nous-mêmes au travail rare, par altruisme.<sup>463</sup> » Lors de l'événements et d'actions artistiques, ils présentaient, entre autres, le « test d'aptitude à être un chômeur heureux » ou un générateur de refus d'emploi. Des *Noworkshops* furent organisés afin de rendre les gens « fit for unemployment ». Un styliste de renom donnait des conseils pour savoir « quel style ne me convient pas » ou « comment faire ressortir au mieux ses points faibles », car « vous n'aurez pas de seconde chance pour faire une (mauvaise) première impression<sup>464</sup> ».

---

<sup>458</sup> Ibid.

<sup>459</sup> Cf. L. FINKELDEY, *Armut, Arbeitslosigkeit, Selbsthilfe*.

<sup>460</sup> Cf. H. REIN, *Proteste von Arbeitslosen*, p. 594, 598, 603–609. U. KANTELHARDT, « Blick über die Grenzen. Die Arbeitslosenbewegung in den USA, England, Italien und Frankreich » in E. HANNACK/B. JIRKU/H. MENZE (dir.), *Erwerbslose in Aktion*, p. 161-228.

<sup>461</sup> Cf. G. PAOLI (dir.), *Mehr Zuckerbrot, weniger Peitsche. Aufrufe, Manifest und Faulheitspapiere der Glücklichen Arbeitslosen*, Berlin, Edition Tiamat, 2002. H. REIN, *Proteste von Arbeitslosen*, S. 602. U. BRÖCKLING, *Das unternehmerische Selbst. Soziologie einer Subjektivierungsform*, Frankfurt/Main, Suhrkamp 2007, p. 293-296.

<sup>462</sup> G. PAOLI, « Einstieg » in G. PAOLI/A. HAHN (dir.), *Sklavenmarkt. Utopie und Verlust. Zum Werden und Vergehen einer Veranstaltungsreihe im Unterleib Berlins*, Berlin, Lukas Verlag 2000, p. 7-10, p. 7.

<sup>463</sup> G. PAOLI, « Aussteigen für Einsteiger. Eine Einführung » in G. PAOLI (dir.), *Mehr Zuckerbrot, weniger Peitsche*, p. 7-27, p. 9.

<sup>464</sup> G. PAOLI, *Mehr Zuckerbrot, weniger Peitsche*, p. 74-75.

Ils assistèrent de manière démonstrative à l'arrivée de la « Marche européenne contre le chômage » à Berlin, au printemps 1997, dans des chaises longues, dégustant du vin mousseux de la maison « Chômeur brut » et devisant avec désinvolture<sup>465</sup>. Les marches du groupe, qui ne devaient pas être trop ciblées, les conduisirent à occuper momentanément des locaux de l'Agence pour l'emploi, à poser des candidatures spontanées – à la Deutsche Bank - ou à quémander de la nourriture avec plus ou moins de succès – dans les restaurants italiens, au Café Einstein à Berlin. Ces interventions amusantes reposaient sur un dilettantisme délibéré, se voulaient des « bouffonneries sans importance » et se réclamaient d'un « infantilisme anarchique », critiques à l'égard des mesures courantes d'activation du marché du travail - formation à la candidature ou à l'acquisition de compétences -, mais elles se désolidarisaient aussi des formes militantes de manifestations politiques. Qualifier les membres du groupe d'adeptes du divertissement inoffensif reviendrait à sous-estimer sa dimension contestataire. La critique du « chômeur heureux », comme le note Ulrich BECK, était dirigée contre les appels à l'activité, l'assimilation du chômage et de l'inactivité à l'insatisfaction<sup>466</sup>. L'objectif, en revanche, n'était « plus l'expansion d'une position marginale, mais la réduction du désespoir général (...). Il y a vingt-cinq ans, le concept de chômeurs heureux était une véritable provocation. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est qu'il ne choque plus la plupart des gens, mais suscite le désir.<sup>467</sup> » Ils affirmaient qu'il est possible de parler du bonheur des chômeurs. « En public, on ne peut parler que du manque de travail. C'est seulement dans les sphères privées, loin des journalistes, des sociologues et des autres fouineurs, que l'on ose être honnête : "J'ai été licencié, génial ! J'ai enfin le temps de faire la fête tous les jours, je ne suis plus obligé de manger des plats au micro-ondes et je peux baiser beaucoup."<sup>468</sup> »

Le bonheur des chômeurs a, certes, survécu peu de temps au tournant du millénaire. Le milieu socioculturel, l'« intérim », écrit PAOLI, dans lequel les « Chômeurs heureux » évoluaient, dans les espaces ouverts du Berlin de l'après-réunification, a perdu sa qualité de vie abordable<sup>469</sup>. La ville est devenue la capitale de l'Allemagne. Les espaces en jachère et vides ont été reconstruits et occupés. Les maisons ont été rénovées, les squats évacués, les loyers ont augmenté. Enfin et surtout, l'introduction des réformes Hartz IV a, dans une certaine mesure, supprimé la base financière des joyeuses protestations des Chômeurs heureux.

Si l'on replace dans leur contexte les mouvements de chômeurs dans le Reich allemand et en République fédérale au XX<sup>e</sup> siècle, le bilan décevant est confirmé dans une certaine mesure. Les chômeurs paraissent toujours trop fragmentés, trop occupés par leurs problèmes existentiels pour forger une forme de protestation collective. Le développement des manifestations de chômeurs dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle montre également les effets de l'absence des communistes qui, assassinés par le national-socialisme, n'ont pas pu soutenir de nouvelles manifestations de chômeurs dans les années 1970, comme ce fut le cas en Grande-Bretagne, par exemple. L'interdiction du KPD en 1956 et le fait que les syndicats et les sociaux-démocrates étaient en concurrence avec la RDA ont fait le reste pour transformer les chômeurs des années 1970 en victimes de la scission du mouvement ouvrier et négliger leurs intérêts. Dans les années 1980, les centres pour chômeurs soutenus par les églises ont atténué avec bienveillance les difficultés immédiates des chômeurs, mais n'ont pas contribué à l'émergence de leur mobilisation politique.

---

<sup>465</sup> Ibid., p. 79-80.

<sup>466</sup> U. BECK, « Das große Los – arbeitslos » in *Süddeutsche Zeitung*, 19. Juin 1998, p. 13.

<sup>467</sup> G. PAOLI, *Aussteigen für Einsteiger*, p. 12.

<sup>468</sup> G. PAOLI, *Mehr Zuckerbrot, weniger Peitsche*, p. 32.

<sup>469</sup> G. PAOLI, *Einstieg*, p. 8.

Pour autant, des formes plus discrètes d'expression politique des chômeurs sont apparues. Ainsi convient-il de prêter plus d'attention à des comportements quotidiens, indices d'insoumission, qui n'ont pu qu'être entrevus dans cet article : la colère à l'encontre de l'administration, faire valoir ses droits en justice, travailler sans papiers, utiliser son temps libre ou ne rien faire. Ici, toutefois, la solitude du chômeur n'est contrée que par de singularité de la protestation.

## Bibliographie

- S. ABDELNOUR, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, PUF, 2017.
- M. AVANZA, J. MIAZ, C. PÉCHU, B. VOUTAT (dir.), *Militantismes de guichet*, à paraître, 2021.
- T. BAUDOIN, J.-N. CHOPART, M. COLLIN, M. L. GUILLOTEAU, *Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti*, Rapport de recherche, Paris, Mire, 1990.
- N. BAVEREZ, B. REYNAUD, R. SALAIS, *L'Invention du chômage*, Paris, PUR, 1999.
- S. BÉROUD, « La mobilisation des chômeurs en Espagne : la difficile émergence d'un mouvement autonome (1988-2002) », in D. CHABANET, J. FANIEL (dir.), *L'Europe du chômage*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 133-156.
- F. BOURNEAU et V. MARTIN, « Organiser les sans-emploi ? L'expérience de l'APEIS dans le Val-de-Marne », in O. FILLIEULE (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, p. 157-180.
- « Bourses du travail. La CGT et les chômeurs », *Les Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, n°66, juin 1998.
- D. CHABANET et J. FANIEL (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- M.-A. COMBESQUE, *Ça suffit ! Une histoire du mouvement des chômeurs*, Paris, Plon, 1998.
- V. COHEN, « Militer, ça donne des forces », *Travail et Emploi*, n° 138, 2014.
- V. COHEN et X. DUNEZAT, *Quand des chômeurs se mobilisent...*, Rennes, PUR, 2018.
- C. DANIEL et C. TUCHSZIRER, *L'État face aux chômeurs. L'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion, 1999.
- D. DEMAZIÈRE, « Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité ? », *Esprit*, vol. 11, n° 226, 1996, p. 27-36.
- D. DEMAZIÈRE, M.-T. PIGNONI, *Chômeurs, du silence à la révolte : sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette, 1998.
- D. DEMAZIÈRE, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 2006.
- D. DEMAZIÈRE, N. A. GUIMARAES, H. HIRATA, K. SUGITA, *Être chômeurs à Paris, Sao Paulo, Tokyo*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- X. DUNEZAT, « La production du désengagement dans les mobilisations de "sans" », in S. NICOURD (dir.), *Le travail militant*, Rennes, PUR, 2009.
- J. FANIEL, « Chômeurs en Belgique et en France : des mobilisations différentes », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, vol. 11, 2004, p. 493-506.
- O. FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », in O. FILLIEULE (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- O. GALLAND, M.-V. LOUIS, « Chômage et action collective », *Sociologie du travail*, n° 2, 1981, p. 173-190.
- J. GAUTIÉ, « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, n° 46, 2002, p. 60-76.
- J. GAUTIÉ, *Le Chômage*, Paris, La Découverte, 2015.
- M. GRÉGOIRE, *Les intermittents du spectacle : enjeux d'un siècle de luttes*, Paris, La Dispute, 2013,
- M.-T. JOIN-LAMBERT, *Chômage, mesures d'urgence et minima sociaux. Problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin 1997-début 1998. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1998.



- B. JUNG, *La bataille du placement. Organiser et contrôler le marché du travail, France, 1880-1918*, PUR, 2015.
- B. JUNG, « Un sujet de lutte introuvable. Les anarchistes français et la politisation des sans-travail, précaires et déclassés (1880-1900) », *Dissidences, Anarchismes : nouvelles approches, nouveaux débats*, vol. 14, janvier 2015, p. 67-79.
- O. KOURCHID, « Les mouvements de chômeurs en France. 1919-1935. Historiographie selon la Vie Ouvrière », *Images et mouvements du siècle, Tome II, Les raisins de la colère*, Éditions France-Progrès, France Découverte et Institut CGT d'Histoire Sociale, 1999, p. 177-200.
- P. LAZARFELD, M. JAHODA et H. ZEISEL, *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- E. LECERF, *La famine des temps modernes. Essai sur le chômeur*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- E. LECERF, *Le sujet du chômage*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- M. LELEUX, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013.
- M. LELEUX, *Aux sources de la précarité. L'instrumentalisation du travail dans le Nord, 1848-1914*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires Septentrion, 2015.
- M. MANSFIELD, R. SALAIS et N. WHITESIDE, *Aux sources du chômage. 1880-1914*, Paris, Belin, 1994.
- S. MAURER, *Les chômeurs en action (décembre 1997 – mars 1998). Mobilisations collectives et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- S. MAURER et E. PIERRU, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un "miracle social" », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 3, 2001, p. 371-407.
- D. MOUCHARD, *Être représenté. Mobilisations d'« exclus » dans la France des années 1990*, Paris, Economica, 2009.
- S. NICOURD (dir.), *Le travail militant*, Rennes, PUR, 2009.
- E. PIERRU, *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.
- E. PIERRU, « Les mouvements de chômeurs », in M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1815 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 688-695.
- M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY, « Les Marches », n° spécial du *Mouvement social*, n° 202, janvier-mars 2003.
- M. PIGENET, « Bûcherons, dockers : des expériences syndicales au cœur du salariat précaire (XIXe-début XXIe siècles) », in S. BÉROUD, P. BOUFFARTIGE (dir.), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?* Paris, La Dispute, 2009, p. 29-44.
- M-T. PIGNONI, « Entre soutien et ostracisme syndical : le cas des comités CGT de privés d'emploi dans les Bouches-Du-Rhône », in D. CHABANET et J. FANIEL (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 117-149.
- Politix*, « Militantismes institutionnels », Paris, 2005/2.
- M-L. POUCHADON, « Le club des "sans": rapprochements et unité d'action entre organisations de chômeurs et au-delà », in D. CHABANET et J. FANIEL (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France. Problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 205-225.
- B. REYNAUD-CRESSANT, « L'émergence de la catégorie de chômeur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Économie et statistique*, n°165, avril 1984, p. 53-63.
- R. SALAIS, M. MANSFIELD, N. WHITESIDE (dir.), *Aux sources du chômage, 1880-1914*, Paris, Belin, 1994.
- D. SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1994.

- D. TARTAKOWSKY, « Syndicats et mobilisations de chômeurs dans les années trente », *Cahiers de Ressay*, n°3-4, juin 2000.
- D. TARTAKOWSKY, « Les images font-elles encore image ? », *Sociétés et représentations*, Dramaturgie du politique, n° 12, 2001, p. 161-177.
- D. TARTAKOWSKY, F. TETARD (dir.), *Syndicats et association. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, PUR, 2007.
- C. TOPALOV, *Naissance du chômeur. 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.



## **Publications du CHATEFP**

### **OUVRAGES PUBLIÉS**

#### ***Un siècle de réformes sociales – Une histoire du ministère du travail 1906-2006***

Boris DÄNZER-KANTOF, Véronique LEFEBVRE, Félix TORRES

avec le concours de Michel LUCAS,

La documentation Française, Paris, octobre 2006,

ISBN : 2-11-006264-9.

\*\*\*

#### ***1906-2006 : centenaire du ministère du travail.***

Catalogue de l'exposition présentée pour la célébration du centenaire du ministère du travail le 25 octobre 2006 au Carrousel du Louvre.

Réalisée par Pierre BONNERUE, Gilles PUECH et

Olivier SCHIMMENTI du collectif ENTRE VOUS

\*\*\*

#### ***Une histoire du ministère du travail***

Plaquette réalisée en 2008 à l'occasion de la

Présidence française de l'Union européenne.

par Pierre BONNERUE, Gilles PUECH et

Olivier SCHIMMENTI du collectif ENTRE VOUS

\*\*\*

#### ***Inspecteurs et inspection du travail sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> République***

sous la direction de Jean-Louis ROBERT,

La documentation Française, Paris, mars 1998.

\*\*\*

#### ***Passer les cols, franchir les Alpes :***

##### ***Les « Campagnes » d'un bâtisseur de routes sous le 1<sup>er</sup> Empire***

Mémoires de Grégoire Anselme PERRIN publiées sous le parrainage du Comité d'histoire de l'équipement, des transports et du logement, du Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie.

« La fontaine de Siloé » 73801 Montmelian-juin 2002.

\*\*\*

**1914-1918. Mains-d'œuvre en guerre**

Sous la direction de Laure MACHU, Isabelle LESPINET-MORET et Vincent VIET

La documentation Française, Paris, 2018

**Aux Presses Universitaires de Rennes :  
Collection " Pour une histoire du Travail" :**

***Quarante ans Place Fontenoy,***

par Pierre FOURNIER, inspecteur général honoraire des Affaires sociales (1923-2006),

octobre 2006, ISBN : 2-7535-0326-5.

\*\*\*\*

***Le ministère du travail et de la Sécurité sociale de la Libération au début de la V<sup>ème</sup>  
République***

par Bruno BÉTHOUART, professeur d'histoire contemporaine

Université du littoral Côte d'Opale.

octobre 2006, ISBN : 2-7535-0327-3.

\*\*\*

***Les politiques du travail (1906-2006) : acteurs, institutions, réseaux***

***(livre issu du colloque scientifique international***

***organisé à Paris les 18 et 19 mai 2006)***

sous la direction d'Alain CHATRIOT, chargé de recherche au CNRS, CRH-AHMOC, Odile JOIN-LAMBERT, chercheur à l'IRES, Vincent VIET, chargé de mission à la MiRE, DREES, membres de la commission scientifique du CHATEFP.

2007, ISBN : 978-2-7535-0392-2.

\*\*\*

***L'Office du travail 1891-1914.***

***La République et la réforme sociale***

***par Isabelle LESPINET-MORET,***

maître de conférences en histoire (université Paris X),

membre de la commission scientifique du CHATEFP

2007, ISBN : 978-2-7535-0445-5.

\*\*\*

***Cultures du risque au travail et pratiques de prévention***

***La France au regard des pays voisins***

Sous la direction de Catherine OMNÈS, membre de la commission scientifique

et Laure PITTI

2009, ISBN : 978 2 7535 0813 2



\*\*\*

***Rationaliser le travail, organiser la production.  
Le Bureau international du travail  
et la modernisation économique durant l'entre-deux-guerres***

par Thomas CAYET

2010, ISBN 978 2 7535 1158 3

\*\*\*

***La Responsabilité sociale de l'entreprise en Alsace  
et en Lorraine du XIX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle***

Sous la direction de Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU,  
membre de la commission scientifique du CHATEFP

2011, ISBN 978 2 7535 1267 2

\*\*\*

***L'Organisation internationale du travail  
Origine-développement-avenir***

Sous la direction d'Isabelle LESPINET-MORET et Vincent VIET  
membres de la commission scientifique

2011, ISBN 978 2 7535 1286 3

\*\*\*

***La santé au travail entre savoirs et pouvoirs  
(XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)***

Sous la direction d'Anne-Sophie BRUNO, Éric GEERKENS,  
Nicolas HATZFELD (membre de la commission scientifique)  
et Catherine OMNÈS (membre de la commission scientifique)

2011, ISBN 978 2 7535 1350 1

\*\*\*

***La codification du travail sous la III<sup>e</sup> République  
Élaborations doctrinales, techniques juridiques et réalités sociales***

Sous la direction de Alain CHATRIOT, Francis HORDERN (†)  
et Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU  
membres de la commission scientifique

2011, ISBN 978 2 7535 1715 8

\*\*\*

***Les inspectrices du travail, 1878-1974  
Le genre de la fonction publique***

Sylvie SCHWEITZER

2016, ISBN : 978-2-7535-5189-3

\*\*\*

### ***La bataille du placement***

***Organiser et contrôler le marché du travail, France, 1880-1918***

Benjamin JUNG

2017, ISBN : 978-2-7535-5167-1

\*\*\*

## **PÉRIODIQUES**

### **«Études et documents pour servir à l'histoire de l'administration du travail»**

#### **Cahier n°1**

octobre 1998

Évolution et organisation de l'administration centrale du ministère : 1887 – 1940 :

- gestation difficile d'un ministère attendu ;
- évolution des structures du ministère du travail ;
  - le budget ;
- les personnels d'administration centrale et leur recrutement ;
- l'appareil statistique du ministère du travail (1887-1940) ;
- dénominations successives des départements chargés du travail et tableau chronologique des ministres.

#### **Cahier n°2-3**

avril 2000

La D.R.T. a cent ans ;

- Histoire des textes concernant le placement ;
- Évolution des textes concernant les conventions collectives ;
  - Les origines du décret du 8 janvier 1965 ;
- L'hygiène et la sécurité en Alsace-Lorraine, l'exemple du bâtiment ;
- L'inspection du travail et les débuts de la prévention des risques spécifiques ;
  - Structure de l'administration du travail depuis 1939.

#### **Cahier n° 4**

septembre 2000

- La journée des huit heures ;
  - La formation professionnelle dans le code du travail ;
- Politique active de l'emploi et rénovation des services, années 60 ;
  - Du code civil au droit spécifique ;
- Droit des accidents du travail et règlement d'atelier au XIXème.

### **Cahier n° 5**

mai 2001

- Les origines du CHSCT ;
- les CHS des années 50 et 60 ;
- la naissance mouvementée du repos hebdomadaire;
- conditions de travail et mouvement ouvrier (1836-1918) ;
- les circulaires Millerand de 1900 ;
- rapports des préfets de Vichy relatifs aux questions du travail.

### **Cahier n° 6**

janvier 2003

- Rapports des préfets de Vichy relatifs aux questions du travail, emploi et formation professionnelle ;
- point de vue des inspecteurs du travail parisien sur la main-d'œuvre étrangère à la veille de la Grande guerre.

### **Cahier n°7**

mars 2007

- Pour un nouveau regard sur le ministère du travail
- l'entrée de la direction du travail dans les relations internationales à travers la naissance du droit international du travail
- les statistiques de l'office du travail à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle
- Intervention d'Alexandre Millerand au congrès international pour la protection des travailleurs du 25 juillet 1900
- Lois ouvrières au point de vue de l'intervention de l'État
- intervention d'Emile Cheysson le 25 février 1894
- Biographie de Louis - René Villermé

### **Cahier n°8 - Numéro spécial**

mars 2007

Les résultats affichés par l'inspection du travail sous la III<sup>e</sup> République de 1893 à 1937

### **Cahier n°9 - spécial centenaire**

avril 2008

- La création du ministère du travail et de la prévoyance sociale à travers les débats et les textes
- le centenaire en administration centrale

- le centenaire dans les services déconcentrés
- le ministère du travail et les partenaires sociaux
- la contribution d'Albert Métin au droit du travail et à la législation sociale

**Cahier n°10**

novembre 2008

L'émergence des statistiques du travail entre 1891 et 1967  
ou la construction d'une réalité économique, politique et sociale

**Cahier n°11**

Septembre 2009

Journée nationale du Centenaire de l'inspection du travail

19 janvier 1993

**Cahier n°12**

Avril 2010

La direction générale du travail, de la législation ouvrière  
et des assurances sociales  
au commissariat général d'Alsace-Lorraine :  
laboratoire du droit social

(1919-1925)

Colloque du 11 décembre 2009.

**Cahier n°13**

Décembre 2010

Hommage à Claude CHETCUTI

**Cahier n°14**

Juin 2011

Les mondes du travail de 1800 à nos jours

**Cahier n°15-16**

Décembre 2012

L'organisation des services centraux  
du ministère du Travail de 1945 à 2012

Tome I 1945-1989

Tome II 1990-2012

**Cahier n°17**

Novembre 2013

L'égalité d'emploi hommes/femmes et la "fabrique" du droit

Journée d'étude du 10 juin 2013

**Cahier n°18**

Décembre 2014

Les Chinois en France

Journée d'étude du 12 juin 2014

**Cahier n°19**

Décembre 2015

Hommage à Michel LUCAS

**Cahier n°20**

Novembre 2016

Recueil de discours « marquants » prononcés par des ministres du travail

1906-1958

**Cahier n°21**

Novembre 2017

Recueil de discours « marquants » prononcés par des ministres du travail

1958-2002

**Cahier n°22**

Décembre 2018

De la politique de la main-d'œuvre à la politique de l'emploi : cent ans de placement

Colloque du 20 octobre 2017

**Cahier n°23**

Décembre 2019

La dérogation, le droit et le travail (XIXe-XXIe siècle).

Journée d'études du 21 septembre 2018

**Cahier n°24**

Novembre 2020

L'inspection du travail et la main-d'œuvre sous l'Occupation  
(1940 – 1944)

Une administration singulière à l'épreuve de la collaboration d'État

## **Cahier n°25**

Décembre 2021

Recueil de discours « marquants » prononcés par des ministres du travail

2002-2021

### **Suppléments :**

Décembre 1999

- 1892 – 1913, l'inspection du travail française et le travail des enfants.

Janvier 2000

- Les politiques du travail et de l'emploi de Vichy.

Mars 2000

- Biographies des ministres chargés du travail de 1891 à 1988.

Avril 2001

- Les enfants et les jeunes au travail.

### **AUTRES DOCUMENTS HORS SERIE :**

- **Sommaires des bulletins de l'inspection du travail de 1893 à 1940 ;**

- **index alphabétiques annuels des matières des bulletins de l'office du travail ;**

**(1894 à 1912) ;**

- **annuaire du ministère du travail, année 1933.**

**La prévention s'affiche. 100 ans pour convaincre**

**1906-2006**

Catalogue de l'exposition organisée dans le cadre

du colloque scientifique international

"Élaborations et mise en œuvre des politiques du travail :

le ministère du travail et la société française au XXème siècle"

Paris les 18 et 19 mai 2006.

## **Vidéotheque**

**Centenaire du ministère du travail**

25 octobre 2006

Carrousel du Louvre

Coffret de 4 DVD

La documentation Française 2007

ISBN : 978-2-11-006619-0





des administrations chargées du travail,  
de l'emploi et de la formation professionnelle

**Présidente :**

Agnès Jeannet

Tél : 01 44 38 37 80

[agnes.jeannet@travail.gouv.fr](mailto:agnes.jeannet@travail.gouv.fr)

Secrétaire général

Cheikh Lo

tél : 01 44 38 35 39

[cheikh.lo@travail.gouv.fr](mailto:cheikh.lo@travail.gouv.fr)

Secrétaire

Christophe Bizet

tél : 01 44 38 35 48

[comite.histoire@travail.gouv.fr](mailto:comite.histoire@travail.gouv.fr)

**Internet – intranet**

**Rubriques en ligne sur les sites  
du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social :**

**C.H.A.T.E.F.P. :**

Internet : <http://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/article/chatefp-comite-d-histoire-des-administrations-chargees-du-travail-de-l-emploi>

PACO : <https://paco.intranet.social.gouv.fr/transverse/ministeres-sociaux/CHATEFP/Pages/default.aspx>

**Les cahiers du CHATEFP**

(anciennement "*Études et documents pour servir à l'histoire de l'administration du travail*")

**sont publiés par**

Le Comité d'histoire des administrations  
chargées du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
39-43 quai André-Citroën  
75902 Paris cedex 15  
téléphone : 01 44 38 35 48

courriel : [comite.histoire@travail.gouv.fr](mailto:comite.histoire@travail.gouv.fr)

Directrice de publication : Agnès Jeannet

ISSN : 1628-2663

COMITÉ  
*d'histoire*

des administrations chargées du travail,  
de l'emploi et de la formation professionnelle

39-43 quai André-Citroën 75902 Paris cedex 15  
01 44 38 35 48  
[comite.histoire@travail.gouv.fr](mailto:comite.histoire@travail.gouv.fr)